TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9168 | 36 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JUILLET 1974

1 F

Manifestation à Annonay pour protester contre la fermeture des Tanneries

LIRE PAGE 23 LE REPORTAGE DE VERONIQUE MAURUS.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Contact permanent entre Varsovie et le Saint-Siège

Peu à peu, la Pologne et le Vatican s'acheminent vers l'établissement de relations diplomatiques.

Déjà, au mois de février, Mgr Casaroli, « ministre des affaires étrangères » du Saint-Siège, avait eu à Varsovie une série d'entretiens dans une atmosphère que le communiqué officiel qualifiait d'« ouverte et très cordiale ». A ce moment, les interlocuteurs avaient décidé de maintenir des « contacts réguliers de travail ». Une nouvelle étape vient d'être franchie à l'occasion de la visite que M. Czyrek, vice-ministre polonais des affaires étrangères, a faite à Rome. Les deux parties vont établir des « contacts permanents de travail ».

Ainsi sont levés progressivement les obstacles qui empêchaient une normalisation des rapports. Obstacle d'ordre juridique d'abord : le Saint-Siège fidèle à sa doctrine traditionnelle, se refusait à consacrer, par des nominations d'évêques titulaires, les changements territoriaux intervenus dans cette région, aussi longtemps qu'un traité de paix, en bonne et due forme, n'était pas signé. Cette affaire, qui concernait essentiellement les diocèses ex-allemands, est réglée depuis quelques années.

L'autre obstacle est plus redoutable. Les relations entre l'Eglise et l'Etat communiste connaissent des phases de coexistence à peu près harmonieuses, mais aussi des périodes de tension aiguë. L'épiscopat polonais et tout particulièrement le cardinal Wyszynski, conscients de représenter une force considérable, entendent sauver l'« âme de la nation ». Chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, ils s'opposent avec virulence aux mesures décrétées par le pouvoir.

Le gouvernement, lui, veut rester souverain maître en son domaine. A diverses reprises, notamment à l'occasion des fêtes qui marquèrent le millénaire de la Pologne, il pria les clercs de ne plus se mêler des affaires du siècle. Cependant l'équipe en place depuis 1970 s'efforce de prévenir les conflits. Elle tient compte de la réalité : comment pourrait-elle garder ou obtenir la confiance des citoyens si elle heurtait de front une Eglise qui exerce son influence sur les neuf dixièmes des habitants ?

Lorsque les relations entre l'Eglise et l'Etat étaient caractérisées par un affrontement quasi permanent, le cardinal Wyszynski était fondé à dire que, face au péril, le troupeau devait se rassembler derrière son pasteur, et qu'en définitive le primat était seul juge de la conduite à tenir. Le gouvernement cherchait du côté de Rome des interlocuteurs un peu moins tranchants, mais dans un tel climat ses efforts étaient voués à l'échec. Le Saint-Siège ne pouvait tout de même pas avoir l'air de désavouer un prélat qui tenait ferme le drapeau du catholicisme.

Mais la raideur ne risquait-elle [illegible] à la longue d'être fâcheuse [illegible] le catholicisme ? La papauté [illegible] résolue à pratiquer une [illegible] « à l'Est » dans l'espoir [illegible] donner un statut aux croyants. [illegible] temps pressait : faute d'accord, la Hongrie et la Tchécoslovaquie étaient menacées d'être privées d'épiscopat. Le catholicisme polonais, certes, fait preuve [illegible] vigueur tout à fait exceptionnelle, mais faut-il se fier entièrement aux apparences ?

En fin de compte, les émissaires du Saint-Siège ont, semble-t-il, fait comprendre au primat qu'il n'avait rien à redouter, [illegible] au contraire, d'une normalisation des rapports entre le Vatican et la Pologne. L'épiscopat est [illegible] ailleurs associé aux pourparlers : [illegible] n'est pas un hasard si son [illegible], Mgr Dabrowski, a séjourné à Rome en même temps que le vice-ministre des affaires étrangères. [illegible] poursuit [illegible] avec obstination la longue marche entreprise du temps de Jean XXIII et qui devrait conduire à l'établissement d'un « modus vivendi » entre les pouvoirs communistes et les communautés catholiques.

Émeutes, grèves, contestation étudiante

Les troubles se poursuivent à Bangkok

La libéralisation du régime semble toucher à sa fin

La situation demeure très tendue à Bangkok. De nouvelles émeutes ont eu lieu dans la nuit de vendredi 5 juillet à samedi 6 juillet dans le quartier chinois de la capitale thaïlandaise.

A l'origine immédiate de ces troubles se situe vraisemblablement l'antagonisme traditionnel entre une fraction de la minorité chinoise et la police. Cependant, ces désordres s'ajoutant à la contestation des étudiants, à des grèves ouvrières et à des manifestations de paysans, tout indique que la libéralisation du régime, commencée en octobre dernier après l'éviction du gouvernement des maréchaux, touche à sa fin.

De notre correspondant

Bangkok. — La police et l'armée semblent, ce samedi 6 juillet, contrôler la situation dans le centre de Bangkok, après une troisième nuit de violence. Le bilan provisoire des incidents sanglants qui se sont déroulés à l'intérieur et à la périphérie du quartier chinois s'élèverait à une trentaine de tués, environ deux cents blessés et une centaine d'arrestations. Après avoir proclamé l'état d'urgence et fait appel à l'armée, le gouvernement a cependant estimé que le couvre-feu n'était pas nécessaire jusqu'à nouvel ordre. Trois nuits d'émeutes et de répression brutale n'en ont pas moins porté un coup d'arrêt à l'expérience teintée de libéralisme, dont la Thaïlande est le théâtre depuis la chute, en octobre 1973, des maréchaux Thanom et Prapass.

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'incident le plus meurtrier s'est produit aux abords d'un commissariat de police, quand les forces de l'ordre ont ouvert le feu pour disperser une foule évaluée à trois cents manifestants. Cinq de ces derniers au moins auraient été tués et de nombreux autres blessés. D'autres incidents beaucoup moins graves ont émaillé une nuit malgré tout plus calme que les deux précédentes. Après avoir détruit quelques barricades de fortune, la police a réussi à imposer sa loi avec des renforts de soldats et de patrouilles de la police des frontières.

L'explication officielle des événements peut être résumée comme suit : selon le premier ministre, le professeur Sanya, les meneurs sont des membres de deux gangs chinois — les « Aigles » et les « Dragons » — dont les intentions demeurent insondables. Le général Aree Karibut, chef du Criminal Investigation Bureau, a estimé de son côté que les communistes n'étaient pas impliqués dans cette affaire. L'armée n'a d'ailleurs pas l'intention de faire un coup d'Etat militaire, a dit le général Kris Sivara, responsable de l'armée de terre, et les généraux ne se sont réunis vendredi matin que pour discuter les mesures à prendre dans le cadre de l'état d'urgence proclamé par le gouvernement.

D'autres sources estiment que l'animosité qui oppose depuis trop longtemps la communauté du quartier chinois de Bangkok à la police est à l'origine de la violence. « *Dans ce secteur, d'une année sur l'autre, la police a tellement abusé des Chinois et des Sino-Thaïlandais que ces derniers ont développé une profonde haine pour une police qui la leur rendait volontiers* », écrit samedi un quotidien de Bangkok. L'incident initial — l'arrestation d'un chauffeur de taxi — n'aurait été que le prétexte à l'explosion d'une haine accumulée depuis longtemps et qui se serait traduite par un bon nombre d'actes de vandalisme (véhicules détruits et tentatives d'incendier des postes de police).

J.-C. POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

LE PREMIER VOYAGE A L'ÉTRANGER DU CHEF DE L'ÉTAT

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt s'entretiendront à Bonn de la sauvegarde du Marché commun

Le président Giscard d'Estaing, accompagné de six ministres et d'un secrétaire d'Etat, partira lundi 8 juillet, en début de l'après-midi, pour rencontrer près de Bonn le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, dans le cadre des « rencontres institutionnelles » prévues par le traité de coopération franco-allemand. Les entretiens commenceront à 15 h. 30. Le premier ministre rejoindra la délégation française en fin d'après-midi.

Les conversations des 8 et 9 juillet seront consacrées, non pas à une relance de la construction européenne, mais à la sauvegarde du Marché commun, aujourd'hui gravement menacé, et à la stabilisation des économies des pays de la Communauté.

S'il est significatif que le président Giscard d'Estaing fasse en Allemagne fédérale son premier voyage à l'étranger, si le chancelier Schmidt a manifesté son intérêt pour la France en venant à Paris le 1er juin, si tous deux sont convaincus que rien ne peut se faire en Europe sans une entente franco-allemande, leurs préoccupations immédiates sont plus terre-à-terre.

Du côté français, on juge, comme l'a dit le jeudi 4 juillet M. Sauvagnargues devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, que « *la priorité des priorités est d'éviter la désintégration du Marché commun* », ou encore, selon une autre formule du ministre des affaires étrangères, que l'« *Europe a aujourd'hui plus besoin de maçons que d'architectes* ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2.)

L'INDÉPENDANCE AUJOURD'HUI

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

La nature des choses et la vanité des hommes placent Valéry Giscard d'Estaing au début de son septennat dans la même situation que Georges Pompidou entrant à l'Elysée il n'y a guère. La vanité des hommes pensant l'un comme l'autre qu'ils ont le don de faire mieux que leur prédécesseur et céder impunément aux sirènes atlantique et européenne dans l'idée de monnayer de quelque manière cet abandon. La nature des choses a ramené Georges Pompidou du laxisme de ses premiers actes diplomatiques à une rigueur quasi gaullienne dans les derniers mois de sa vie et de son pouvoir : « *La France n'a qu'une attitude possible : c'est de tenir. Ne pas tenir bon, ce serait pour notre pays disparaître en tant que nation — en tant qu'entité libre de ses décisions. Mais aussi ce serait disparaître en tant qu'acteur de la construction européenne. Si nous tenons — et ce sera long et difficile, — nous aurons... beaucoup de difficultés et beaucoup d'ennuis, car des choses essentielles sont en cause : nous sommes des gêneurs en les révélant et nous serons susceptibles, ce faisant, de rencontrer un grand courant d'hostilité ; mais il y a des choses que la France ne peut admettre.* »

Ce testament de politique étrangère livré lors du dernier conseil des ministres tenu le mercredi 27 mars 1974 frappe d'autant plus qu'il est celui d'un homme qui avait cru de Gaulle trop raide et s'était persuadé que la décontraction et la bonne volonté — déjà ! — débloqueraient toutes choses. Autrement dit et d'expérience, la France et le monde étant ce qu'ils sont, il n'y a pas deux diplomaties possibles pour notre pays, ou plutôt il n'y a pas deux manières d'être indépendants aujourd'hui. L'indépendance nationale, il ne suffit pas de s'y déclarer attaché, de se la donner comme objectif. Ce n'est pas une facilité, c'est une exigence. Il faut la vouloir explicitement et constamment, la vouloir en termes non de *statu quo* mais de libération.

(Lire la suite page 2.)

Devant l'accroissement des surplus

Le mécontentement s'étend dans l'agriculture

Le mécontentement s'étend dans les milieux agricoles et l'on se demande si l'été se passera sans que déferle une vague de grandes manifestations paysannes, comme il y en a eu déjà plusieurs sous la Ve République. En attendant la réunion décisive qu'ils doivent avoir le 18 juillet avec M. Christian Bonnet sur les moyens de dégager par des exportations les marchés encombrés de surplus et les discussions de Bruxelles le 21, les dirigeants agricoles multiplient les mises en garde.

Dans un éditorial publié par l'*Information agricole*, journal des syndicats paysans, M. Pierre Cormorèche, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), écrit : « *Nous croyons le gouvernement conscient de l'extrême gravité de la situation.* »

(Lire la suite page 33.)

AU JOUR LE JOUR

Quand la vertu ne paie pas

Il est probable que, l'hiver prochain, le fuel domestique sera rationné d'après la consommation de l'année passée. Cela veut dire que les citoyens assez conscients de leurs devoirs pour avoir écouté les conseils d'économie que leur donnait naguère le gouvernement seront moins bien chauffés que les prodigues de calories.

Cela leur apprendra à croire que la vertu paie plus que le crime. Il n'est que de voir comment est conçu le barème de l'augmentation exceptionnelle de l'impôt. Les citoyens par force vertueux qui ont beaucoup donné seront taxés plus lourdement que ceux qui auraient dû le faire mais ont été assez malins pour échapper à la vigilance du fisc.

La différence entre la justice et l'administration est que la première devrait, en principe, traiter les hommes comme ils sont, alors que l'autre s'obstine à les traiter comme ils devraient être.

ROBERT ESCARPIT.

LE PORTUGAL DEVANT LA MENACE D'UNE CRISE ECONOMIQUE

L'été rose de Lisbonne

Le gouvernement portugais a lancé un appel aux ouvriers émigrés pour leur demander de reprendre au même rythme qu'avant le 25 avril le rapatriement de leurs salaires. La réduction des transferts de fonds des émigrés a contribué en effet à l'apparition, pour la première fois depuis longtemps, d'un assez lourd déficit de la balance des paiements.

Dans cet appel, le gouvernement portugais déclare notamment : « Concernant les propos qui courent à l'étranger, parmi les communautés portugaises, il a été jugé nécessaire d'expliquer ce qui suit : il n'y a aucune raison pour que les intéressés aient la moindre crainte quant à l'avenir de leurs économies. » *Il est demandé aussi aux ouvriers émigrés de venir passer, comme d'habitude, leurs vacances au Portugal.*

Par ailleurs, le gouvernement portugais a pris diverses mesures propres à encourager l'épargne et à orienter celle-ci vers les investissements productifs : il redoute d'avoir à affronter à l'automne une sévère crise de l'emploi, en raison des difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes entreprises à la suite du relèvement général des salaires. En attendant, au Portugal, la situation sociale reste très mouvante et les grèves atteignent de nombreuses entreprises.

De notre envoyé spécial
P.-M. DOUTRELANT

Lisbonne. — Comment diable cerner d'un trait la situation sociale au Portugal ? Faut-il parler de mai rampant, de bouillonnement révolutionnaire, de marmite lâchant la vapeur de toutes parts ? Il suffit certes de marcher cinq minutes dans Lisbonne pour buter sur l'affiche suivante : « *Desculpem. Estamos em greve.* » Mais ces mots, ces images, portent à faux : nulle fièvre (ou si peu), nulle fureur, nulle folie autodestructrice dans la procession des conflits. Les travailleurs portugais consomment la révolution avec la placidité résolue de gourmets aux prises avec une bouillabaisse : arête après arête, secteur après secteur, méthodiquement, implacablement, exigeant d'un patronat tout à coup orphelin, réparation totale pour près d'un demi-siècle de fascisme et d'oppression ouvrière.

Négociations et grèves s'enchaînent comme un montage de diapositives, toutes différentes les unes des autres et toutes intéressantes. Pour qu'on se rende bien compte de la fluidité de la situation, il faut citer ici une demi-douzaine d'exemples :

Lisbonne, 12 juin. L'administration de Martins e Rebello, première société portugaise de l'industrie laitière, cesse le travail. La direction de l'entreprise, qui a fortement relevé les salaires des ouvriers, refuse d'en faire autant pour les bureaux. Grève catégorielle... banale, dira-t-on. Mais non : les petites dames tranquilles employées aux écritures procèdent pendant trois jours à la vente sauvage de stocks... de beurre et de fromages. Le produit de l'opération est mis en banque. La police bloque le compte. Mais, ayant pris conscience de la fermeté des grévistes, la direction cède.

Lisbonne (banlieue), 23 juin. Accord chez Timex après un conflit d'un mois et demi et une petite trentaine de jours de grève. Beaucoup de monde a trempé dans l'affaire : la direction de la société, bien entendu — deux Ecossais qui n'entendaient négocier qu'en anglais ; — les deux mille salariés tout jeunes — on entre encore à quatorze ans dans l'industrie — représentés par une commission de trente et un membres élue après le 25 avril ; le parti communiste et l'intersyndicale qui ont boudé puis condamné ce mouvement « *mal conduit et d'inspiration gauchiste* » ; le ministère du travail, dont la médiation fut vaine ; enfin... la commission de coordination politique du Mouvement des forces armées, qui intervint quand les grévistes menacèrent de vendre des montres. Et c'est le négociateur militaire qui réussit finalement à imposer un compromis à la direction.

Les poles jaunes

Quelle victoire, tout de même, pour les grévistes ! Ils ont obtenu pêle-mêle le relèvement de 2 400 à 4 500 escudos des salaires les plus bas, le treizième mois, les quatre semaines de congés payés (au lieu de trois), et avec double paie, la suppression du travail à la pièce, le réexamen des mille cinquante licenciements prononcés dans les quatre années précédentes, le droit de regard sur les renvois futurs, la reconnaissance du congé-maladie. Et... le *saneamiento*, c'est-à-dire l'expulsion, sous réserve de l'approbation d'une commission d'enquête, de six responsables de l'usine taxés de fascisme : le chef du personnel, le directeur de production, trois assistants techniques et... la responsable de la cantine.

Casebres (100 km au sud de Lisbonne), 28 juin. Un village de mille cent personnes, ni eau, ni église, ni cimetière. Un alignement de toutes petites maisons blanchies de frais au milieu d'une immensité de chênes-lièges. Les camarades du parti communiste, venus de Setubal, tiennent une réunion. Même les femmes sont là ce soir.

(Lire la suite page 3.)

TROIS LIVRES

A la recherche du Japon

André Malraux faisait au Japon, le mois dernier, un nouveau pèlerinage aux sources et il disait aux Japonais tout le besoin qu'a l'Occident, à ses yeux, de mieux connaître le Japon et l'Asie. « Une culture rationaliste ne peut suffire à l'esprit », expliquait-il, « et l'Occident cherche partout l'irrationnel qui lui manque. L'Orient et l'Occident doivent élaborer, par la synthèse de leurs valeurs, une nouvelle conception de l'homme, qui le protégera contre les atteintes de la civilisation industrielle. Kipling s'était trompé : l'Est et l'Ouest se recherchent et leur rencontre, loin d'être impossible à jamais, va être un des événements de cette fin du siècle. »

« A la rencontre du Japon », tel pourrait être le surtitre de plus d'un livre qui paraît actuellement sur ce pays, dans un regain d'intérêt qui confirme le pronostic de Malraux.

Sur la politique japonaise, nous étions pauvres en publications, après le livre de M. Pierre Fistié sur « la Rentrée en scène du Japon », qui date de 1972. La lacune est comblée aujourd'hui par un bon ouvrage de M. Jean Perrin, « l'Inconnu japonais ». Cet inconnu politique et diplomatique nous est déchiffré par un travail sérieux, qui est un bon tour d'horizon de la politique nippone, surtout de la politique extérieure.

Le « Que sais-je ? » de M. Pierre Landy sur « la Vie japonaise » est, lui, un remarquable tour de force. Donner en cent vingt-cinq pages une telle quantité de renseignements fondamentaux, de chiffres introuvables, d'observations et de connaissances sur le Japon de tous les jours, présentées avec humour, finesse et compétence, il fallait le faire, comme on dit.

D'une tout autre ampleur est « la Civilisation japonaise », de Danielle et Vadime Elisseeff, qui vient de paraître chez Arthaud.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 31.)

DIPLOMATIE

L'indépendance aujourd'hui

(Suite de la première page.)

Les premiers actes du nouveau septennat permettent de sonder cette volonté. On peut les ramener à trois : la signature de la nouvelle charte atlantique, la priorité accordée aux relations avec Bonn, la campagne d'expérimentations nucléaires.

Face à l'Amérique

La diplomatie française s'est traditionnellement ordonnée autour d'évidences : la lutte contre la maison d'Autriche, puis contre l'Angleterre, puis contre l'Allemagne, autant dire contre les hégémonies du moment, le roi devant rester « empereur en son royaume ». Depuis 1945, il semble que l'évidence ne frappe plus. L'obsession de la décolonisation pouvait expliquer cette cécité momentanée ; mais depuis que de Gaulle a analysé l'hégémonie américaine dans ses termes militaires, monétaires et économiques ceux qui dirigent le gouvernement et l'opinion de la France n'ont plus d'excuse.

L'indépendance nationale a chez nous un précédent tout récent, et ne pas poursuivre et même affiner cette contestation de l'ordre international établi serait l'accepter et accepter l'engrenage de notre aliénation. La nôtre et aussi celle de tous les autres Etats, au bénéfice de deux superpuissances ou plus probablement d'une seule, laquelle elle-même n'a de vrais dirigeants que des sociétés anonymes.

L'Amérique est la principale menace à notre indépendance ; elle campe chez nous, dans nos industries, dans nos mœurs, nos critères de vie, de réussite, de jugement. Elle borde militairement nos frontières. Elle pèse par sa monnaie et ses investissements sur notre politique économique, sociale, énergétique. Maintenir le simple *statu quo*, c'est maintenir en marche les engrenages mentaux et économiques qui nous font nous fondre dans une communauté atlantique ; c'est rendre émollient chaque jour davantage chez nous le goût de l'indépendance et la foi en sa possibilité concrète et immédiate.

Dans ce contexte de tension invisible mais continuelle, chaque geste compte comme positif ou négatif. Signer la nouvelle charte atlantique est alors le comportement le plus contraire à une volonté de libération. Le geste intervient alors même que le président des Etats-Unis fait route vers l'Union soviétique pour s'y affirmer le seul maître d'une communauté occidentale dont la réalité est de nouveau et opportunément démontrée ; le geste est accompli à Bruxelles, qui fait ainsi figure de simple capitale de la province européenne des Etats-Unis d'Amérique.

La question n'est pas ici de « pinailler » sur les virgules ou les adjectifs qui différencient le texte accepté par M. Sauvagnargues de celui travaillé par M. Jobert. Le fond de l'affaire est que la France signe vingt-cinq ans après les traités de 1949 comme un renouvellement de l'alliance avec les Etats-Unis alors que les conditions ont complètement changé, alors qu'à la guerre froide a succédé la connivence américano-soviétique, alors que l'Europe est à nouveau prospère. Cette signature n'a pas les excuses circonstancielles de jadis ; elle est consciente, libre ; elle n'en marque donc que davantage l'abaissement de nos volontés.

L'exposé des motifs de cette signature est encore pire que la signature elle-même : le président de la République déclarait (1) pendant sa campagne raisonner plutôt en termes de non-dépendance que d'indépendance, et l'image du voyageur solitaire sur son radeau à travers l'océan (précisément Atlantique) est pour lui la seule rendant compte de cette hypothétique indépendance. En clair, l'indépendance n'est pas pour lui une dynamique, mais une réalité qui serait un frileux isolement. Et le premier ministre ajoute (2) que *« notre développement économique implique des liens étroits avec la première puissance économique »*. Ainsi est ratifié le processus même de notre aliénation, l'intimité économique et financière avec l'Amérique étant celle du pot de terre avec le pot de fer.

Pour enrayer cette osmose mortelle pour la France, il faudrait à tout le moins rendre techniquement crédible notre volonté d'indépendance économique, crédible l'éventualité de notre émancipation militaire. Sur ce dernier point, c'est tout le contraire que l'on démontre par le maintien de notre mission de liaison auprès de l'OTAN au Q.G. de Mons, par la rumeur de notre entrée dans l'Eurogroupe de l'alliance, par notre participation redevenue systématique aux manœuvres de l'OTAN, par l'accord actuellement sur le bureau du Parlement qui concéderait des facilités à l'île de la Réunion pour les forces navales américaines.

L'importance du comportement

On objectera alors que le texte arrêté à Ottawa et signé par le premier ministre à Bruxelles avait été pour l'essentiel proposé par M. Jobert. La continuité serait rigoureuse. C'est persévérer dans le refus de comprendre que, pour un pays menacé comme le nôtre dans son goût et dans sa volonté d'indépendance, le comportement diplomatique reste la seule arme quotidienne loisible : le non d'Antigone à Créon... Les travaux du ministre des affaires étrangères d'alors se situaient dans un autre contexte puisque l'affaire du moment était celle du Proche-Orient et du pétrole. Et sur cet essentiel d'alors, la France tenait bon et disait non. La déclaration atlantique — s'il avait fallu absolument la signer — n'avait pas la même résonance puis la France maintenait ses positions sur ce qui alors tenait le plus à cœur au Département d'Etat. A chaque jour son refus.

La poursuite de nos essais nucléaires serait ensuite avancée comme le test réel de la volonté du nouveau pouvoir. Il n'en est rien. Sur le fond, les communistes, qui commencent à comprendre l'attachement des gaullistes à l'indépendance de notre capacité de dissuasion nucléaire, ont raison de soutenir (3) que ces expériences n'ont pas de sens si par ailleurs la France n'a pas politiquement et diplomatiquement une défense « tous azimuts » et si elle réintègre peu à peu le système atlantique. Sur la forme, il est étrange qu'ait été par avance décrété — pour des raisons politiques et non techniques — que cette campagne serait la dernière à se dérouler dans l'atmosphère et qu'elle ait été amputée de certaines de ses opérations ; là encore, c'est retirer beaucoup de sa portée psychologique à un geste qui devrait être celui-là même de notre souveraineté sans fioritures, explications ou gêne.

Le troisième acte de politique étrangère du nouveau président de la République est chronologiquement le premier. Privilégier les relations franco-allemandes et renouer avec la politique gaullienne sur ce point n'est que bon sens, d'autant que le partenaire britannique sur lequel Georges Pompidou avait beaucoup misé n'est plus sûr depuis le retour de M. Wilson aux affaires. Il est certain que le peu de progrès à avoir jamais été accompli depuis quinze ans dans l'entreprise européenne l'a été par l'accord entre Paris et Bonn ; il est clair que ni le Marché commun agricole ni les velléités britanniques de renégocier l'adhésion de Londres aux Communautés ne peuvent être traités sans un minimum de consensus franco-allemand ; il est sûr que toute nouvelle « initiative » européenne passe par l'entente des deux Etats. Mais l'expérience comme l'actualité enseignent les limites de cette coopération.

La coopération franco-allemande aurait pu être politique, comme le stipulait le traité signé à l'Elysée en janvier 1963 appliquant aux seules Allemagne et France le « plan Fouchet » refusé par nos autres partenaires. Le préambule atlantique décidé par le Bundestag et constamment réaffirmé par les successeurs d'Adenauer à la Chancellerie a rendu cette coopération politique impossible, à moins bien sûr que la France ne s'aligne sur l'atlantisme d'outre-Rhin. Il en est de même du plan européen ; décidée à La Haye en décembre 1969, la coopération politique serait précisément la matière des fameuses consultations euro-américaines prévues par la récente déclaration atlantique. Et significativement la seule décision politique qu'aient jamais prise les Neuf au titre de cette coopération politique — celle d'un dialogue direct euro-arabe — a été immédiatement torpillée par les Etats-Unis, imposant leur propre conférence des Etats consommateurs de pétrole, puis affirmant spectaculairement leur nouvelle hégémonie au Proche-Orient par un président plus à l'aise à l'étranger que chez lui.

Ne pouvant donc avoir de contenu réellement *politique*, *donc indépendantiste*, le dialogue franco-allemand devrait avoir un objet très simple et tout naturellement européen : reconstruire le Marché commun précisément édifié par ce dialogue. Ceci suppose trois séries de décisions :

1) Revenir entre chacun des Neuf à des parités monétaires fixes sans plus aucune exception, ce qui permettra une attitude vraiment commune face au dollar et ce qui mettra au clair la situation du Marché commun agricole ;

2) Reconsidérer entièrement ce dernier, non dans sa finalité, qui est l'indépendance alimentaire de l'Europe occidentale, et par conséquent le maintien de la productivité et du niveau de vie paysans, mais dans ses mécanismes trop lourds (renégociations annuelles des prix d'intervention, lesquelles ressemblent chaque fois à une remise en cause de l'ensemble des règlements agricoles) ou aberrants (accentuation et non-prévision des conjonctures par produits, ainsi au sujet de la viande bovine) ;

3) En compensation d'une discipline communautaire que devraient strictement accepter, en dépit de leurs difficultés commerciales et conjoncturelles, l'Italie et la France, les Neuf devraient organiser solidement leur solidarité économique quand l'un ou plusieurs d'entre eux sont embarrassés. Seules ces contraintes et aides communautaires peuvent assez émanciper les gouvernements de leurs opinions publiques pour que soient consentis dans les Etats concernés les efforts et les réformes nécessaires.

Le vrai nouveau style

M. Valéry Giscard d'Estaing, quand il n'était que ministre des finances sous Georges Pompidou, n'avait guère — en dépit de ses opinions européistes — milité pour l'indépendance du franc vis-à-vis du dollar ni pour une solidarité monétaire européenne. Quand il n'était que candidat, et alors que personne ne l'y obligeait, puisque 3 % seulement des électeurs disaient voter en fonction de la politique étrangère, M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé (1) qu'il continuerait la politique non seulement de Georges Pompidou, mais plus précisément encore celle de M. Jobert.

A-t-il contredit l'ancien ministre ou l'heureux candidat à la présidence quand il a déclaré (4) au corps diplomatique que *« la politique extérieure de la France portera la marque du changement »* ? Le changement serait de revenir sur les abandons monétaires internationaux consentis depuis 1969 ; il serait de justifier l'effort nucléaire par la recherche d'une indépendance politique et économique ; il serait de profiter de l'intimité renouvelée avec l'Allemagne occidentale pour faire œuvre concrète et non théorique ou institutionnelle. Et puisqu'on ambitionne un nouveau style, pourquoi ne pas comprendre que l'indépendance en diplomatie est d'abord un comportement ; il est des signatures qu'on ne donne pas à tel endroit et à telle date. Et, chance pour le nouveau président, plus homme de dossier et d'assimilation que d'imagination et de prospective : l'essentiel de la conjoncture internationale pour peut-être plusieurs années n'est pas d'imaginer une autre politique étrangère pour la France. Il s'agit seulement de déchiffrer quotidiennement les réalités, de déjouer les quotidiennes atteintes à notre indépendance, d'analyser chaque dossier, de peser chaque décision dans l'unique et simple optique de fortifier notre indépendance ou de la refaire là où elle n'est plus.

A cette réputation de minutie, de rigueur, d'attentif examen, le nouveau chef de l'Etat doit beaucoup de son bonheur électoral ; pourquoi n'en ferait-il pas le style de sa diplomatie ? Cette façon de faire ne lui avait-elle pas fait plaider auprès du général de Gaulle contre Georges Pompidou la nationalisation de Bull contre le rachat par I.B.M. ? Il pourrait alors signer la lettre d'adieu de M. Michel Jobert aux agents du Quai d'Orsay : *« Un homme, une administration, un pays peuvent toujours être plus exigeants pour eux-mêmes : les logiques des chiffres ou des raisonnements ne sont pas, alors, des obstacles infranchissables. La volonté suscite et encourage l'espérance. »* Ce serait, pour Valéry Giscard d'Estaing, une belle entrée sur la scène internationale. Et s'il ne s'agissait que de lui...

(1) Entretien accordé au *Monde* (*le Monde* du 3 mai 1974, page 2).

(2) Déclaration gouvernementale du 5 juin 1974 (*le Monde* du 7 juin 1974, page 5).

(3) Yves Moreau « *l'Atlantisme et la bombe* » (*l'Humanité* du 17 juin 1974).

(4) *Le Monde* du 22 juin 1974, page 6.

BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT.

A la Cour de La Haye

L'AUSTRALIE CHERCHE A DÉMONTRER QUE LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS NE SONT PAS NÉCESSAIRES A LA DÉFENSE NATIONALE

La Haye (*A.F.P.*). — Les représentants de l'Australie ont poursuivi, le vendredi 5 avril, leurs plaidoiries dans l'affaire des essais nucléaires français devant la Cour internationale de justice. Le professeur Lauterpacht s'est efforcé d'infirmer la thèse de la France, selon laquelle ses expériences étaient motivées par les impératifs de la défense nationale et échappaient de ce fait à la compétence de la plus haute instance judiciaire des Nations unies.

Le professeur invoqua notamment l'article publié le 2 juillet dans *le Monde*, sous la signature du chef d'escadrons Chavanat, et intitulé « Pour un nouveau style de défense ». Il a donné lecture d'un passage de l'article où il est dit : *« Tous les commentateurs et hommes politiques* (français), *à commencer par le président de l'Assemblée nationale, s'accordent pour reconnaître que notre force nucléaire a été voulue, moins à cause de son efficacité militaire supposée que pour des raisons de poids politique face aux autres pays. »*

Les plaidoiries australiennes se termineront lundi après-midi.

Le voyage de M. Giscard d'Estaing à Bonn

(Suite de la première page.)

C'est également en ce sens que parlera M. Sauvagnargues quand il s'adressera mercredi, à Strasbourg, au Parlement européen en sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de la Communauté.

Remettant vendredi ses lettres de créance au président Scheel, M. Wormser, nouvel ambassadeur de France à Bonn, a dit : *« La construction européenne a rencontré, ces temps derniers, des obstacles de toute sorte qui pourraient remettre en cause l'œuvre entreprise. Aussi serait-il souhaitable d'associer plus étroitement encore nos efforts pour maintenir dans leur intégralité les résultats acquis. »*

C'est donc un « sommet » comme les autres, au programme seulement un peu plus chargé que d'habitude, qui se tiendra lundi au château de Gymnich, et mardi à la chancellerie fédérale à Bonn. M. Giscard d'Estaing sera accompagné du premier ministre M. Chirac, de six ministres : MM. Poniatowski (intérieur), Soufflet (défense), Sauvagnargues (affaires étrangères), Fourcade (économie et finances), Bonnet (agriculture), d'Ornano (industrie), ainsi que du secrétaire d'Etat M. Rossi, porte-parole du gouvernement et de M. P.-O. Lapie, coordonnateur du traité franco-allemand. La présence de M. Poniatowski semble avoir été souhaitée par les Allemands, qui connaissent son rôle auprès du président Giscard d'Estaing.

Après une série de conversations en tête à tête lundi après-midi, le chancelier Schmidt offrira un dîner auquel assisteront seulement, outre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, MM. Poniatowski, Sauvagnargues, Soufflet et leurs homologues allemands, plus, comme M. Chirac n'a pas d'homologue en Allemagne, M. Vogel, ministre allemand de la justice. Les autres membres de la délégation française seront invités à ce que l'on peut appeler des dîners de travail spécialisés. Le lendemain, après de nouveaux tête-à-tête et une séance plénière, M. Giscard d'Estaing offrira un déjeuner à M. Schmidt et à ses ministres avant de regagner Paris.

Les principaux dossiers

La composition de la délégation française confirme que les conversations seront à dominante économique. En voici les principaux chapitres :

● LES PROBLEMES COMMUNAUTAIRES. — En tête se trouve la demande de la Grande-Bretagne de *« renégocier »* sa participation à la C.E.E. Qu'il s'agisse de la contribution britannique au budget communautaire, de la politique agricole commune, des relations avec le Commonwealth ou avec les pays en voie de développement, on tient du côté français à maintenir intacts les principes de la Communauté européenne, entre autres ceux qui régissent la politique agricole (liberté des échanges, préférence communautaire et solidarité financière). On estime que si chacun des pays membres exigeait de récupérer précisément ses mises (doctrine dite du « juste retour » que la France n'a pas toujours combattue), ainsi qu'un recours systématique à des dérogations, la cohésion du Marché commun serait mise en péril. Le ton est donc très ferme. L'élargissement de l'aide communautaire à de nouveaux bénéficiaires, africains ou autres, que semblent souhaiter les Allemands comme les Britanniques, ne doit pas — estime-t-on encore du côté français — se faire au détriment des pays déjà associés à la Communauté ou qui voudraient l'être. Ceux-ci doivent garder la priorité.

Dans le même chapitre, M. Giscard d'Estaing et M. Schmidt examineront la situation économique européenne. La Communauté connaît un déficit extérieur global et une inflation généralisée, mais l'une et l'autre inégalement répartis. Certains Etats, comme l'Italie, demanderont-ils le concours financier de leurs partenaires ? On rappelle à ce propos, à Paris, que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, lors de leur dernière rencontre, avaient souligné la nécessité de recourir d'abord à un *« effort national »* pour établir les équilibres économiques rompus. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt évoqueront sans doute aussi les crises boursières qui ne frappent pas seulement la France. Le chancelier allemand demandera-t-il au président de la République quand la France reprendra sa place dans le « serpent monétaire » européen ? Si tel est le cas, M. Giscard d'Estaing répondra que la France est disposée à faire le point de sa situation monétaire à un prochain conseil des ministres de la Communauté.

● LES PROBLEMES ENERGETIQUES. — Le gouvernement français — dit-on à Paris — a trois préoccupations dans ce domaine : il est très attaché à la définition d'une politique énergétique européenne ; il veut entretenir les meilleures relations possibles avec les pays producteurs de pétrole ; il est disposé au dialogue avec les pays consommateurs, aussi bien en ce qui concerne l'« énergie conventionnelle » que l'énergie nucléaire, ou les économies de carburant et les mesures à prendre en cas de pénurie. A cet égard la France ne semble nullement sur le point de se rallier au « groupe de coordination énergétique » créé en février sous les auspices des Américains. On pense plutôt à Paris que ce groupe s'intégrera dans un assez bref délai sous une forme ou une autre à l'O.C.D.E. Son boycottage par la France serait alors sans objet.

M. Giscard d'Estaing reparlera à M. Schmidt des rapprochements possibles entre les deux organisations européennes de production d'uranium enrichi : Eurodif, dont le chef de file est la France, et qui utilise la diffusion gazeuse ; et Urenco, auquel l'Allemagne participe, et qui utilise l'ultracentrifugation. A terme, soulignera le président de la République, ces deux procédés sont complémentaires, mais seul Eurodif peut fournir à l'Europe, dans un délai de cinq ans, l'uranium enrichi dont elle a besoin.

● LE PROCHE-ORIENT ET LE DIALOGUE EURO-ARABE. — M. Giscard d'Estaing informera le gouvernement allemand de l'accord de coopération récemment conclu par la France avec l'Iran et de l'état du dialogue franco-arabe. On s'attend à Paris qu'une délégation arabe vienne avant la fin du mois de juillet prendre contact avec M. Giscard d'Estaing et M. Ortoli, président de la Commission européenne, habilités à parler au nom de la Communauté.

Le seul sujet proprement politique à l'ordre du jour du « sommet » de Bonn concerne la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui, depuis plusieurs semaines, marque le pas. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt feront le point.

MAURICE DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

Islande

● M. GEIR HALLGRIMSSON, chef du Parti de l'indépendance (conservateur), a été chargé le 6 juillet par le président islandais de former un nouveau gouvernement. — (*A.F.P.*)

Italie

● LA CHAMBRE DES DEPUTES a de nouveau autorisé la justice à entreprendre des poursuites contre M. Almirante, secrétaire national du Mouvement social italien Droite nationale (néo-fasciste), qui est accusé d'*« instigation à l'insurrection armée contre l'Etat »*, à la suite d'un discours prononcé en septembre 1970. Le secrétaire du M.S.I. avait alors déclaré : *« Les jeunes doivent se préparer à l'action armée avant que les autres ne le fassent. »* Déjà, en mai 1973, M. Almirante s'était vu priver de son immunité parlementaire pour *« reconstitution du parti fasciste »*. — (*A.F.P.*).

Kenya

● LE PRESIDENT JOMO KENYATTA a annoncé le 4 juillet que la langue officielle du Kenya était désormais le swahili et que les délibérations du Parlement se feraient dans cette langue. — (*A.F.P.*)

Lesotho

● LE CHEF LEBUA JONATHAN, premier ministre, a procédé vendredi 5 juillet à un important remaniement ministériel. Le chef Sekhonyana Maseribane a été nommé vice-premier ministre, chargé des travaux publics et communications et M. J.-R. Kostsokoane, ministre des affaires étrangères. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● M. BHUTTO A AJOURNÉ LA VISITE qu'il devait faire en juillet en U.R.S.S. Le premier ministre doit en effet régler *« un problème national important »*. Il s'agit, pense-t-on, des troubles provoqués par une petite secte très active, qui aurait déjà fait quarante-deux tués. Cette secte estime que Mahomet n'est pas le dernier prophète de l'islam. — (*A.F.P.*)

Portugal

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, se rendra au Portugal pour une visite de deux jours, les 24 et 25 juillet, sur invitation de M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères. MM. Soares et Waldheim s'étaient déjà entretenus à New-York le 22 juin, à l'issue de la conférence ministérielle de l'OTAN, à laquelle le ministre des affaires étrangères portugais avait participé à Ottawa. — (*A.F.P.*)

● LA POLICE est intervenue vendredi 5 juillet à la Fondation Gulbenkian pour mettre fin à l'occupation des locaux par le personnel. Les grévistes réclament l'épuration de la direction de la Fondation, qui comprend l'un des plus beaux musées du monde. Le président de la Fondation, M. Perdigao, est membre du Conseil d'Etat. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● LES DIRIGEANTS SOVIETIQUES ont approuvé *« sans réserves »*, vendredi 5 juillet, les résultats politiques du troisième « sommet » américano-soviétique, annonce l'agence Tass, après une réunion du bureau politique du comité central du P.C. soviétique, du présidium du Soviet suprême et du gouvernement.

Yougoslavie

● M. EDOUARD GIEREK, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, est arrivé le 5 juin à Dubrovnik, pour de *« brèves vacances »*, au cours desquelles il rencontrera le maréchal Tito. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

LE PAPE PAUL VI A REÇU M. KISSINGER

M. Kissinger, pour la première fois depuis qu'il est secrétaire d'Etat, a été reçu ce samedi 6 juillet, pendant plus d'une heure, par le pape Paul VI. Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises par le gouvernement italien : le parcours de 3 kilomètres entre l'hôtel de M. Kissinger et le Vatican était « balisé » tous les 30 mètres de carabiniers et de policiers.

On sait que le chef de l'Eglise avait l'intention de s'informer auprès du secrétaire d'Etat de la situation du Proche-Orient et de plaider pour un statut particulier, assorti de garanties internationales, pour Jérusalem, aujourd'hui capitale d'Israël. La conversation devait également porter sur les relations Est-Ouest.

Arrivé vendredi à Rome, M. Kissinger avait été reçu à déjeuner par le président Leone et s'était entretenu avec le président du conseil, M. Rumor, et le ministre des affaires étrangères, M. Moro. M. Kissinger, indique-t-on de source italienne, a évoqué les relations euro-américaines, insistant sur *« la compréhension et l'appui »* des Etats-Unis à la cause de l'unité européenne et soulignant qu'il n'y avait aucune opposition entre la coopération atlantique et l'unité européenne. Les différents aspects de la détente ont aussi été abordés.

On précise, de source américaine, que la question d'une aide éventuelle des Etats-Unis à l'Italie n'a pas été soulevée. Mais M. Kissinger, répondant à la bienvenue du président Leone, a déclaré : *« Nous suivons ce qui se passe en Italie avec sympathie et affection. Vous pouvez compter sur le fait que, à quelque moment que l'Italie se trouve en difficulté, nous ferons tout notre possible pour lui assurer stabilité et progrès. »*

Portugal

L'été rose de Lisbonne

(Suite de la première page.)

Sous les portraits mêlés du général Spinola et d' « *os grandes idolos do futebol portuguese* », les « camarades » disent en substance : vous pourrez être contre le P.C.P., mais reconnaissez qu'il est le seul parti à avoir, dans la clandestinité, lutté sans répit contre le fascisme. Ils conseillent aussi d'occuper la maison du peuple qui, sous Caetano, servait de dispensaire, et d'y installer une commission prosyndicale des travailleurs agricoles.

Après la réunion, les « camarades » recueilleront les signatures de quelque trois cents sympathisants. Car dans les campagnes aussi la révolution est en marche sous l'aiguillon du P.C.P. A 20 kilomètres de Casebres, à Palma, sur l'un des trois plus grands domaines agricoles du pays — 16 000 hectares, quatre cents travailleurs protégés des « tentations » par une milice armée — par deux fois depuis le 25 avril, le « *patron* » a dû s'expliquer devant l'assemblée du personnel. Crayon en main, il a écouté les revendications, aussitôt toutes acceptées : relèvement de 30 % des salaires, généralisation du treizième mois, semaine de cinq jours, quinzaine de congés payés, etc. Les ouvriers agricoles français n'en sont pas encore là...

Lisbonne, 30 juin. Porte close au snack-bar Galeto, avenida da Republica. Les cent quarante employés refusent le licenciement de trois d'entre eux, accusés par l'administrateur d'être des « *révolutionnaires* ».

Lisbonne, 1er juillet. « *We are on strike.* » Toutes les agences de voyages sont bouclées. Le personnel demande une augmentation de 1 500 escudos sur les traitements de 1972, une participation de 10 % aux bénéfices et la justification de tout licenciement, alors que, précisément, le patronat, « préoccupé » par la récession du tourisme, menace de réduire de 40 % le personnel. Le conflit est mené cette fois par une équipe syndicale déjà en place avant le 25 avril, mais qui avait réussi à contourner la législation fasciste. Les directions de sociétés, jusqu'au dernier instant, tenaient la grève pour impossible. Ce serait, disaient-ils, une « *première mondiale* » pour les agences de voyages. Réplique des employés : les voilà arrivant tous porteurs d'un polo jaune. « *Au Tour de France, c'est dans cette couleur qu'on habille les premiers.* »

Ainsi va, aujourd'hui encore, deux mois après la révolution d'avril, la vie sociale au Portugal : foisonnement, exigence, imagination. C'est un rosaire de pénitence que le patronat égrène jour après jour. D'autant qu'il finit toujours par céder : dans les premiers temps, car il était saisi d'une formidable peur (on a retrouvé des directeurs sous leurs bureaux) ; aujourd'hui, parce que le gouvernement et la junte militaire maintiennent le rapport des forces du côté des travailleurs, dans une certaine limite, laquelle devient de plus en plus étroite, il est vrai : économie oblige. (Lire l'encadré ci-contre.)

Seulement, comment mettre un peu d'ordre ? Au lendemain du 25 avril, plus de patronat, plus de syndicats, la parole à la base : l'organisation corporatiste est balayée. Un noyau dur apparut cependant du côté ouvrier : l'intersyndicale, organisation semi-clandestine née, en 1970, de l'union d'une vingtaine de syndicats — surtout des cols blancs — qui avaient fini, au prix de mille risques et habiletés, par échapper peu ou prou au carcan fasciste. Reconnue *de facto* par le gouvernement, campant depuis le 27 avril sur les moquettes de l'ex-Fédération nationale « *pour la joie dans le travail* », elle tente de maîtriser le développement du mouvement ouvrier et ses luttes. Premier objectif : constituer d'ici à l'automne une force syndicale unitaire. « *Portugo unido jamais sera vencido.* » Le fascisme, au contraire, pour mieux régner, avait poussé à l'éparpillement.

« *L'heure n'est plus aux grèves, sauf dans les situations extrêmes* », affirme M. Henriques, l'un de ses chefs de file. Attitude qui vaut à son organisation la franche hostilité des organisations gauchistes. Pour celles-ci, le syndicalisme est ou passe progressivement sous la tutelle du parti communiste. A preuve, disent-ils : intersyndicale et P.C.P., la main dans la main, donnent ouvertement la même consigne : faire passer la consolidation du régime démocratique et le redressement économique avant la poursuite de la révolution.

« Des sacrifices les enfants ! »

Les dirigeants de l'intersyndicale se refusent à épiloguer sur leur appartenance politique. Mais ils contre-attaquent, avec les mêmes arguments d'ailleurs que ceux que nous a développés M. Alvaro Cunhal, ministre d'État, secrétaire général du parti communiste : l'économie portugaise doit digérer l'institution du salaire minimum officiel de 3 300 escudos. Cinquante pour cent de travailleurs portugais ont bénéficié de cette mesure, et leur paie a souvent été relevée de moitié. Ensuite, le peuple doit se garder d'une alliance qui se serait nouée entre d'anciens suppôts du fascisme, aujourd'hui camouflés en gauchistes, et l'extrême gauche. « *Nous avons eu la preuve de cette collusion dans les grèves des boulangeries, des télécommunications et des autos-écoles* », assure, l'œil vif sous le sourcil charbonneux, image de héros antique, M. Alvaro Cunhal, qui ajoute un troisième argument : un certain patronat préparerait une faillite économique « à la chilienne ». « *Des patrons, accompagnés de quelques-uns de leurs ouvriers, n'hésitent pas à venir me demander le droit d'accorder des augmentations inconsidérées de salaires, bien sûr en réclamant pour eux-mêmes un déblocage de leurs prix de vente* », ironise le ministre d'État. Et M. Henriques, de l'intersyndicale, renchérit : « *Nous sommes sûrs que des sociétés ont sciemment provoqué des grèves : I.T.T., par exemple, qui, dans l'une de ses usines, a accordé plus que les ouvriers ne demandaient, tout en laissant ses autres unités en dehors de l'accord. Bien entendu, cela a provoqué des conflits dans celles-ci.* »

Dans les instances patronales, on se défend mollement de ces accusations. Y a-t-il d'ailleurs, à proprement parler, encore un patronat ? La révolution du 25 avril a dynamité l'édifice corporatiste des « Gremios », sorte de gigantesque sécurité sociale à l'usage des entreprises, qui assurait à celles-ci autorité totale sur les travailleurs, protection contre les risques de l'économie et garantie contre la faillite. Après les événements, pendant plus d'un mois, il y eut surtout une poussière, un souvenir de patronat : c'était à qui donnerait le plus aux travailleurs, en crachant le plus fort sur l'ancien régime.

Aujourd'hui, l'aile la moins compromise des chefs d'entreprise met sur pied, à partir d'associations libres, une nouvelle confédération. Conseillée officieusement par Mc Kinsey Company (mais oui !) elle se cherche aussi un programme économique et social. L'autre week-end, M. José Bidegain était à Lisbonne pour exposer à ce groupe l'expérience acquise en France par Entreprise et Progrès.

« *Il faut faire des sacrifices, les enfants !* » s'est exclamé par deux fois devant les chefs d'entreprise légèrement offusqués le Basque bondissant du patronat français. Et de leur proposer, plutôt que de se perdre, en bons Latins, dans des exégèses juridiques sur le statut de leur future confédération, la présentation rapide au gouvernement portugais et aux forces syndicales d'un plan d'ouverture de l'économie portugaise vers la Communauté européenne et d'une sorte de contrat de progrès social.

Oh ! choquant !

Langage de bon sens. Il n'a été qu'à demi entendu. Les débats patronaux ressemblent parfois à un combat de nègres dans un tunnel. « *Mais où est donc passée la droite d'avant le 25 avril ?* » appuie M. Silva Lopes, secrétaire d'État aux finances. Car s'il existe une tendance favorable à une politique contractuelle, il en est tout aussi sûrement une autre qui se satisfait de renoncer en paroles aux délices de la situation passée. Un demi-siècle de fascisme laisse des habitudes : un seul petit exemple : Dans une grande entreprise, à classer pourtant dans les « modernistes », et dans laquelle le dialogue était rompu avec les ouvriers, un conseiller extérieur, appelé à la rescousse, s'aperçut d'abord que le patron ignorait l'ordonnancement précis des bureaux de ses collaborateurs. Ensuite, lorsqu'il recommanda d'envoyer aux salariés une lettre individuelle par laquelle la direction exposait ses arguments, la première réaction du patron fut : « *Mais vous n'y pensez pas. Ecrire à un employé !* » Deuxième réaction : « *Bon, mais comment commencer la lettre ? Cher Monsieur ? Oh ! Choquant ! Cher collègue de travail ? Encore moins...* » Il fallut que le conseiller dressât toute une liste des débuts possibles et organisât ensuite un long jour et demi de débats pour que le patron se décidât à commencer la lettre par « Cher monsieur ».

Voilà bien le grand problème intérieur du Portugal : la difficulté présente du dialogue social, dont tant d'années de corporatisme ont fait perdre jusqu'à l'abécédaire. Beaucoup s'emploient à en favoriser le regain. L'armée, d'abord, qui a joué souvent un rôle apprécié de conciliation. Et l'autre force vive du pays, le P.C.P., qui, d'évidence, mise sur huit mois de calme plat d'ici aux élections de 1975 pour tisser dans les entreprises et les compagnies la plus vaste toile d'araignée. « *Nous voulons prouver au pays que nous sommes capables de le servir sans arrière-pensée* », dit M. Cunhal, qui ajoute : « *Notre parti est au point d'équilibre du fragile accord politique actuel.* » Quant au ministre communiste du travail, M. Pacheco-Gonchalves, il aurait dit, presque textuellement, à une délégation de patrons, surpris : « *Reconstituez au plus vite une confédération puissante. Ce ne devrait pas être à moi de vous le dire.* »

En attendant, le risque d'une explosion demeure : que d'échéances redoutables à passer lorsque seront présentées les nouvelles lois sur les organisations syndicales et patronales sur le droit de grève, sur le licenciement et sur d'éventuelles nationalisations ! Il faudra aussi affronter le coup de grain économique de la rentrée avec, en pointillé, l'apparition du couple redoutable : inflation-chômage. Chaud, octobre au Portugal menace d'être chaud.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

M. MITTERRAND : je souhaite que le Portugal puisse s'insérer dans la construction européenne.

Au retour de son voyage au Portugal, à la tête d'une délégation du parti socialiste, M. François Mitterrand a fait état, vendredi 5 juillet, en débarquant à Roissy-en-France, de l'accueil particulièrement chaleureux qui avait été réservé aux socialistes français. M. Mitterrand a repris les termes de la déclaration qu'il avait faite en quittant Lisbonne. « *Nous assistons à la naissance d'un régime*, avait-il dit. *Je ne peux pas me poser en connaisseur de l'affaire portugaise, mais le mouvement est lancé et si les formations démocratiques savent, comme je le crois, garder un contact profond avec les masses populaires, si elles savent interpréter leur volonté et leurs besoins, je crois que tout peut se passer dans l'harmonie, et qu'en tout cas les élections municipales et législatives seront le signal de l'entrée du Portugal dans un système démocratique dont l'origine remonte aux événements du 25 avril. (...).*

» *Si le Portugal désire entrer dans le Marché commun comme j'ai cru le comprendre à travers les discours que j'ai entendus, et les prises de position des ministres compétents, je souhaite que le Marché commun se fasse compréhensif et qu'il puisse s'ouvrir à un pays comme le Portugal. Je ne suis pas sûr que la position du gouvernement français actuel soit là-dessus très enthousiaste et personnellement je souhaite que le Portugal puisse s'insérer dans cette construction internationale.* »

L'emploi d'abord

L'économie portugaise va-t-elle aussi mal, plus mal, un peu moins mal qu'avant le 25 avril ? Les statistiques officielles font encore défaut. Cependant, à grands traits, M. J. Silva Lopes, secrétaire d'Etat aux finances, et les experts du patronat portugais s'accordent sur le diagnostic suivant.

1) Dans les quatre premiers mois de 1974, avant le renversement du fascisme, la situation économique s'est vivement dégradée. Le Portugal subit depuis plusieurs années une très forte inflation par la demande : il y a excès de liquidités, celles-ci étant apportées surtout par le rapatriement des salaires des émigrés. Et ces disponibilités ont pour la plupart été utilisées à des fins spéculatives (Bourse, immobilier) ou de consommation immédiate tandis que les sociétés, prises dans le corset du condicionamento industrial *— sorte d'autorisation préalable de la profession à tout projet nouveau — se montraient incapables d'engager les investissements productifs nécessaires. En 1973 l'indice des prix a progressé d'au moins 20 %. La crise de l'énergie, la flambée des cours des matières premières — le Portugal importe beaucoup de denrées alimentaires, — aggravèrent la situation : de mars 1973 sur mars 1974, l'inflation a atteint 30 %.*

2) Entre le 25 avril et le 27 mai, date du gel des prix et des salaires, il y aurait eu un ralentissement de la hausse : de mai 1974 sur mai 1973 la progression de l'indice officiel n'est plus — façon de parler — que de 25 %. Cela serait dû à une sensible diminution de la demande : par prudence les ménages portugais auraient différé les achats de biens de seconde nécessité (ameublement, électro-ménager, etc.) ; les ouvriers émigrés auraient suspendu dans une forte proportion leurs transferts d'argent ; le tourisme aurait régressé de 25 à 30 % ; et les banques auraient donné trois tours de vis plutôt qu'un à la distribution des crédits.

3) Pour quelques-unes des raisons citées plus haut (coût de l'énergie et des matières premières, diminution des apports de devises par les émigrés et le tourisme), la balance des paiements accusera un déficit en 1974 pour la première fois depuis bien longtemps. Positive de 8,4 milliards d'escudos en 1973, elle serait négative de plus de 10 milliards cette année, si l'on considère qu'au cours des six premiers mois le manque fut de 7 milliards. M. J. Silva Lopes ne s'inquiète pas outre mesure de ce renversement : les réserves du Portugal s'élèvent à 60 milliards d'escudos et le pays n'a dans le passé que fort peu recouru aux aides internationales, ce qui lui laisse un large crédit.

4) L'augmentation massive des salaires depuis le 25 avril est bien supportée par les grandes sociétés mais elle met en difficulté les petites et moyennes entreprises. Celles-ci emploient 52 % des travailleurs. Pour une partie des P.M.E., la hausse des salaires dépasserait la marge bénéficiaire brute de 1973. En particulier dans le nord du pays, où par tradition l'artisanat et la petite entreprise dominent, et dans les industries manufacturières (textiles, habillement, chaussures, etc.).

5) Neuf des sociétés sur dix ont suspendu leurs projets d'investissement.

Peu ou pas de nationalisations dans l'immédiat

En conséquence, si tant est qu'elle soit déjà clairement définie, le gouvernement provisoire devrait mener la politique que voici :

● PRIORITE A L'EMPLOI. — *Une commission d'appui aux P.M.E. vient d'être créée. Deux mille sociétés y ont déposé un dossier. La commission leur servira de caution pour qu'elles obtiennent des banques les crédits de redressement nécessaires. Des encouragements aux investissements privés et à l'exportation seront également distribués tandis que le gouvernement provisoire paraît avoir renoncé au large programme de nationalisations que certains de ses membres [illegible] et qui devait toucher les industries minière, sidérurgique, chimique, pharmaceutique et l'énergie. De plus si le fléchissement des investissements privés se confirmait, l'Etat mettrait sur pied un programme national de construction de logements sociaux. Selon plusieurs enquêtes, telle serait la première revendication de la classe ouvrière. Reçue [illegible] quelques jours par le président de la République, la nouvelle confédération de l'industrie a proposé de consacrer à cette action 4 %, de la masse salariale, moitié par cotisations patronales et moitié par prélèvement sur la paie des travailleurs.*

● MODERATION DE L'INFLATION. — *D'ici à quelques jours le blocage des prix et salaires sera levé. Industries et services seront alors soumis à un contrôle des marges selon un système complexe s'apparentant à celui pratiqué en France. Les taux d'intérêt versés à l'épargne — de l'ordre de 7 % actuellement — seraient portés à 8 et 8,5 %. L'impôt sur les revenus élevés serait alourdi.*

● ELARGISSEMENT DES ACCORDS PASSES AVEC LA COMMUNAUTE EUROPEENNE. — *Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères ont fait à Bruxelles une démarche dans ce sens. Et dans son entrevue récente avec le général Spinola, la confédération de l'industrie a suggéré aussi une plus large ouverture vers l'économie européenne.* « Le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent. Il n'y aura pas de deuxième Chili », *assure M. J. Silva Lopes.*

EN MARGE DU CAS SAKHAROV

La communauté scientifique internationale et les droits de l'homme en Union soviétique

Avec la fin de la guerre froide et le début de la coexistence pacifique, les années 1960 virent l'Union soviétique s'ouvrir peu à peu aux contacts étrangers. Dans le domaine scientifique, les échanges de chercheurs entre les pays du monde occidental et Moscou se firent plus fréquents, des séminaires et des congrès se multiplièrent en Union soviétique, des scientifiques russes vinrent séjourner plusieurs semaines ou plusieurs mois en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis même.

Mais depuis deux ou trois ans, les relations entre la communauté scientifique internationale et Moscou se dégradent à la suite des mesures prises par les autorités soviétiques contre les chercheurs qui demandent le respect des droits de l'homme en Union soviétique ou qui demandent à émigrer en Israël. Souvent exclus des universités ou des laboratoires où ils travaillent, ces chercheurs ont le plus grand mal à retrouver une occupation, ou sont emprisonnés, ou envoyés dans des hôpitaux psychiatriques.

Deux affaires récentes ont soulevé des protestations véhémentes d'une large partie de la communauté scientifique internationale et risquent de faire des remous pendant l'été.

Pour éviter aux scientifiques chassés de leurs instituts de recherche de perdre leurs contacts avec la communauté internationale, le physicien Alexandre Voronel avait, avec plusieurs de ses collègues, eu l'idée d'organiser à Moscou, du 1er au 5 juillet, un premier séminaire international. Ce séminaire, qui coïncidait avec la visite du président Nixon, devait grouper des chercheurs juifs soviétiques privés de leur poste pour avoir demandé à émigrer, et des scientifiques venus de divers pays. Mais les chercheurs étrangers n'ont pas obtenu leur visa. A. Voronel a été arrêté le 25 juin ainsi que d'autres organisateurs. La femme de Voronel a été chassée de son appartement où devait se tenir le séminaire. L'académicien Andrei Sakharov, le père de la bombe H, qui devait faire une communication à ce séminaire, a entamé le 27 juin une grève de la faim pour faire connaître sa désapprobation. Il l'a arrêté le 5 juillet pour des raisons médicales. Vingt-six autres Soviétiques ayant demandé à émigrer ont aussi commencé une grève de la faim.

La communauté scientifique américaine a adressé une protestation au département d'État à Washington. Le physicien Edward Stern, secrétaire américain pour l'organisation de ce séminaire, a déclaré au magazine *Science* que « *les accords scientifiques et techniques que signeraient MM. Nixon et Kissinger à Moscou ne pourraient être suivis d'effet que si les scientifiques acceptaient d'y participer* ». Et il a ajouté : « *Si les Soviétiques veulent poursuivre la coopération scientifique et technique, ils doivent être logiques et ne doivent pas choisir ce qui les arrange et rejeter le reste.* »

Du côté français, Alfred Kastler, André Lwoff, tous deux prix Nobel, et le mathématicien Laurent Schwartz ont adressé le 1er juillet un télégramme à M. Brejnev, pour « *exprimer leur soutien à ceux qui, victimes d'un inadmissible ostracisme professionnel, tiennent à maintenir leur activité scientifique dans les conditions les plus défavorables* » et pour demander aux autorités soviétiques que « *cesse la répression exercée à l'encontre des scientifiques luttant pour les droits les plus élémentaires* ». Ce télégramme a été signé par des physiciens, des chimistes, des médecins, parmi lesquels ont relève les noms de plusieurs professeurs au Collège de France, MM. A. Abragam, Cohen Tanoudji, Halpern, de Gennes, et bien d'autres professeurs connus.

Avec leurs collègues américains, canadiens, indiens, suisses, suédois, britanniques, japonais, australiens, brésiliens, hollandais, israéliens, six cents mathématiciens français ont aussi récemment lancé un nouvel appel en faveur de deux mathématiciens soviétiques, Iouri Chikhanovitch et Leonid Plioutch, internés dans des hôpitaux psychiatriques depuis plus d'un an à la suite de certaines prises de position politiques. Iouri Chikhanovitch vient de sortir de l'hôpital.

Mais si L. Plioutch n'est pas rapidement libéré, le mouvement de protestation va probablement s'amplifier au congrès international des mathématiciens qui se tiendra du 21 au 29 août à Vancouver. Les mathématiciens occidentaux sont notamment décidés à refuser d'écouter les mathématiciens soviétiques qui viendront au congrès sans avoir été invités à la place d'autres mathématiciens invités qui n'auront pas obtenu leur visa, comme cela arrive à chaque réunion internationale.

Isolement ou libéralisation ?

Alors que sur le plan politique et économique, les relations du monde occidental avec Moscou s'étendent et se renforcent, elles se détériorent sur le plan scientifique et technique, et les contacts recherchés par l'Union soviétique avec la communauté scientifique internationale se font plus difficiles. Des biologistes, des physiciens, des mathématiciens américains, français, britanniques refusent d'aller en Union soviétique ; ce pays hésite à donner à des scientifiques connus l'autorisation de se rendre à l'étranger pour des congrès. La situation pourra-t-elle s'améliorer tant que les droits de l'homme à la liberté d'expression et de circulation ne seront pas respectés ?

La communauté scientifique internationale s'insurge contre le traitement réservé à ceux des scientifiques soviétiques qui signent un appel en faveur d'un citoyen emprisonné, comme c'est le cas par exemple pour Leonid Plioutch. Le « contestataire » perd d'abord son emploi, puis retrouve un travail subalterne dans une imprimerie, ou une usine, mais pour quelques mois seulement. Bientôt, il est renvoyé pour faute professionnelle, ou paresse. Il retrouve un autre emploi plus inintéressant encore, est renvoyé à nouveau. Jusqu'au jour où il devient chômeur permanent, et est accusé de parasitisme. Plioutch vécut ainsi quatre ans avant d'être jugé, en 1972, par un tribunal, d'être déclaré irresponsable, et interné dans un hôpital psychiatrique, où il subit un traitement médical qui l'a mis hors d'état d'écrire et de lire.

Des scientifiques éminents, membres de l'Académie des sciences de l'URSS, tels Andrei Sakharov, peuvent plus aisément signer des manifestes ou émettre des critiques. Ils sont en contact permanent, par téléphone, avec leurs collègues occidentaux. Mais leur sort peut, à tout moment, empirer, et la communauté scientifique internationale a pris peu à peu conscience de sa responsabilité et du rôle qu'elle peut tenter de jouer pour faire évoluer cette situation. Aux pétitions, aux appels viennent désormais s'ajouter le refus de poursuivre certaines relations et certains échanges. L'Union soviétique devra tôt ou tard choisir entre un certain isolement ou une certaine libéralisation.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

Pays-Bas

LA HAYE REJETTE L'IDÉE D'UNE RESTRICTION A L'ENTRÉE DE CITOYENS SURINAMAIS

(Correspondance.)

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais ne veut pas limiter l'immigration massive de Surinamais (habitants de l'ex-Guyane néerlandaise) par un règlement d'admission tel qu'il est appliqué en Grande-Bretagne pour les Pakistanais. M. de Gaay Fortman, ministre de l'intérieur, vient en effet de déclarer qu'une telle limitation aurait un caractère discriminatoire. L'opposition libérale avait réclamé des mesures limitatives pour éviter que les ghettos de Noirs surinamais, tels qu'il en existe dans le quartier Bijlemermeer à Amsterdam, ne se développent.

Le ministre de l'intérieur a indiqué que le gouvernement préférerait améliorer l'accueil des Surinamais de façon à éviter trop de problèmes d'adaptation. Ces intentions rassureront peut-être un peu la municipalité d'Amsterdam qui a lancé un cri d'alarme pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur les problèmes grandissants de logement. Dans les premiers six mois de cette année, douze mille Surinamais ont immigré en Hollande ; 80 % se sont installés dans les grandes villes, notamment à Amsterdam. Pour le moment, la municipalité d'Amsterdam a pu s'entendre avec un comité d'action de Surinamais qui avait fait occuper quatre-vingts appartements dans le Bijlemermeer. Mais la solution n'est que provisoire. D'autant que de nombreux hindous quittent eux aussi le Surinam par crainte de conflits raciaux avec la population noire une fois l'indépendance du territoire acquise en 1975.

Belgique

ALARME LINGUISTIQUE

Bruxelles (A.P.). — Le rail, à son tour, est atteint par le conflit linguistique. A deux reprises, en effet, des parlementaires de la Volksunie ont tiré le signal d'alarme d'un train express parce qu'un cheminot ne parlait pas flamand.

Les parlementaires, qui voient là « une violation flagrante des lois linguistiques de la part des employés de la Compagnie nationale des chemins de fer », ont annoncé leur intention de récidiver chaque fois qu'une telle atteinte à la législation se reproduira.

EUROPE

A l'occasion de la rencontre Tito-Ceausescu

Roumains et Yougoslaves vont étudier de nouveaux projets de coopération

De notre correspondant

Belgrade. — La tradition de la rencontre annuelle roumano-yougoslave « au sommet » sera encore respectée en 1974. Invité par le président Nicolas Ceausescu, le maréchal Tito fera, du 8 au 11 juillet, une visite officielle à Bucarest. La composition de la délégation yougoslave indique l'importance exceptionnelle accordée à cette rencontre. Y participeront notamment MM. Djemal Bjeditch, président du gouvernement fédéral, Milos Minitch, secrétaire aux affaires étrangères, Alexandre Grlitchkov, membre du comité exécutif de la Ligue des communistes chargé des relations internationales, et d'autres dirigeants.

Cette rencontre donne l'occasion de rappeler que Belgrade et Bucarest ont établi des relations diplomatiques voici exactement cent onze ans (entre la Roumanie et l'ancien royaume de Serbie) et que les deux pays voisins ne se sont jamais affrontés par les armes, ce qui représente un cas exceptionnel dans l'histoire mouvementée de cette partie de l'Europe. Ce passé de longue compréhension a été l'un des facteurs qui a permis de surmonter relativement vite les conséquences fâcheuses de la fameuse résolution du Kominform de 1948 et d'élaborer une politique durable de confiance et de bon voisinage.

L'un des premiers résultats de cette politique fut l'accroissement des échanges commerciaux, qui, d'une dizaine de millions de dollars à peine, sont passés au cours des dix dernières années à plus de 250 millions de dollars. Des résultats plus intéressants encore ont été obtenus sur le plan de la collaboration industrielle, technique et scientifique, entre les entreprises yougoslaves et roumaines. Le montant des affaires que la Yougoslavie et la Roumanie réaliseront, conformément à une série d'accords spéciaux, doit atteindre, en 1975, la somme de 745 millions de dollars.

La commission intergouvernementale roumano-yougoslave, qui vient de tenir ses assises à Belgrade, préconise des projets de coopération à long terme. Ce thème se trouvera sans doute à l'ordre du jour des entretiens de Bucarest, de même que celui de la construction sur le Danube, en aval des Portes-de-Fer, d'un complexe énergétique dont la réalisation semble se heurter à des difficultés de financement.

Les gouvernements et les partis communistes roumain et yougoslave pratiquent, sur le plan international, des politiques similaires. Leur seule divergence importante, ces dernières années, fut suscitée par le conflit du Proche-Orient, Belgrade ayant cru devoir rompre avec Israël, tandis que Bucarest y maintenait sa représentation diplomatique. Mais, après la visite du président Sadate en Roumanie, on estime que cette question est « dépassée ». La Yougoslavie a en outre soutenu plusieurs propositions roumaines de collaboration interbalkanique.

PAUL YANKOVITCH.

Chypre

Le président Makarios lance un véritable ultimatum aux dirigeants grecs

Une certaine tension règne à Nicosie, où la police auxiliaire, créée par le gouvernement pour lutter contre l'organisation EOKA-B, a été placée vendredi en état d'alerte à la suite de rumeurs concernant un éventuel coup d'Etat contre le président Makarios. Ce dernier, ainsi que le souligne notre correspondant à Nicosie, a adressé un véritable ultimatum au régime militaire grec.

A Athènes, les autorités n'avaient pas confirmé, samedi matin, la démission du ministre des affaires étrangères, M. Spyridon Tetenès, et de deux de ses collaborateurs, MM. Anghelos Vlachos et Ioannis Trounis, chargés des affaires turques et chypriotes. Selon des sources diplomatiques autorisées, ces démissions auraient été motivées par la détérioration des relations entre Athènes d'une part, Ankara et Nicosie de l'autre. M. Tetenès et ses collaborateurs auraient manifesté leur désaccord sur la ligne de conduite suivie par le gouvernement d'Athènes à propos de Chypre et du différend gréco-turc concernant la délimitation du plateau continental en mer Egée.

De notre correspondant

Nicosie. — Renouvelant, vendredi matin 6 juillet, au cours d'une conférence de presse, ses accusations contre les officiers grecs de la garde nationale chypriote, le président Makarios a révélé qu'il avait adressé mercredi au président de la République grec, le général Gizikis, un message — qualifié de véritable ultimatum par les milieux diplomatiques de Nicosie — demandant le rappel de presque tous les officiers grecs encadrant l'armée nationale chypriote.

Mgr Makarios a affirmé qu'il n'était pas disposé à céder à quelque pression que ce soit en ce qui concerne sa décision de placer la garde nationale sous son contrôle absolu. « *L'armée*, a-t-il souligné, *sera à l'avenir encadrée et commandée par des officiers chypriotes*. » Le président chypriote a réitéré ses accusations contre la garde nationale, « *devenue l'appui principal de l'organisation clandestine EOKA-B* », et qui, a-t-il ajouté, tendait à se transformer en « *armée d'occupation* ». « *Les cadres du régime d'Athènes contrôlant et dirigent l'organisation EOKA-B* », a ajouté Mgr Makarios, mettant le gouvernement grec en garde contre les conséquences d'un refus d'accepter ses décisions concernant la garde nationale.

Les observateurs politiques de Nicosie estiment que le président Makarios s'est placé dans une situation périlleuse en attaquant ouvertement les dirigeants d'Athènes. Il bénéficie certes du soutien de la majorité de la communauté grecque de l'île et peut éventuellement démanteler entièrement l'organisation clandestine EOKA-B. Cependant, le retrait des officiers grecs et la réduction des effectifs de la garde nationale de douze mille Chypriotes grecs à six mille, déjà décidée par son gouvernement, ne manqueront pas de bouleverser l'équilibre des forces à l'intérieur de l'île en faveur des Chypriotes turcs. En fait, ces derniers maintiennent toujours dans l'île une armée de dix mille « *mudjahitler* » (combattants chypriotes turcs) encadrés par deux centaines d'officiers envoyés par Ankara. En outre, un contingent de l'armée turque de six cent cinquante hommes est stationné dans le secteur turc de Nicosie.

ALECOS CONSTANTINIDES.

ASIE

Thaïlande

Les troubles se poursuivent à Bangkok

(Suite de la première page.)

Au départ, les forces de l'ordre auraient été dépassées par les événements parce que, en ce 4 juillet 1974, fête nationale américaine, elles avaient été mobilisées pour contrôler dans un autre quartier une manifestation étudiante anti-américaine qui, finalement, n'a pas eu lieu. Le climat de haine expliquerait la suite des événements, notamment la brutalité de la répression policière et l'entêtement d'émeutiers présentés souvent comme de jeunes Chinois parfois armés de pistolets et de carabines.

S'il est difficile de se faire une idée de ce qui s'est vraiment produit dans la confusion qui règne encore, il reste que le gouvernement a décidé de se mettre sous la protection de l'armée. Depuis la chute des maréchaux Prapass et Thanom, les militaires n'ont guère montré le bout du nez, abandonnant prudemment le devant de la scène aux civils et aux étudiants. Ils n'interviennent, cette fois, que pour « *restaurer l'ordre et la paix* » dans une ville qui donne des signes inquiétants de chaos, et où la criminalité a fait un bond ces derniers mois.

Il ne faut pas en effet se leurrer : dans les milieux d'affaires comme dans les classes moyennes de Bangkok, on se plaint de plus en plus des manifestations d'étudiants, d'ouvriers et même de paysans. Nombreux sont ceux qui réclament un retour à l'ordre, c'est-à-dire une démonstration d'autorité de la police et de l'armée. Quel que soit le degré d'impopularité de la police, de sanglants incidents attribués aux éléments jugés les plus troubles de la partie la moins intégrée de la communauté chinoise ne pouvaient que faire le lit de ceux qui souhaitent que l'on referme la boucle ouverte au lendemain de la chute de l'ancien régime.

La presse et l'université ne s'y sont pas trompées. Après avoir tenté, sans succès, de calmer les manifestants, les étudiants semblent s'être retirés de la partie, comme les y invitait le gouvernement. Quant à la presse, elle a peur que la violence de ces derniers jours ne tue dans l'œuf l'expérience de libéralisation qu'elle appuie depuis le début. Ne pas abuser des libertés conquises de fraîche date, mettre un terme à la violence inutile, tels sont les mots d'ordre qu'elle lance maintenant.

Les intérêts japonais et américains

Il n'est peut-être pas inutile, dans ces conditions, de rappeler certaines analogies. Le 17 novembre 1971, en mettant un terme à une précédente expérience de semi-parlementarisme, le maréchal Thanom avait agité la menace d'un ralliement au communisme de l'influente communauté chinoise du royaume. En octobre 1973, à la veille de leur fuite, les maréchaux avaient accusé une « *troisième main* » de manipuler le mouvement étudiant anti-gouvernemental. Cette fois, le gouvernement a rejeté la responsabilité des désordres sur « *un certain groupe de gens associé à une majorité de voyous* ». Enfin, le 15 janvier, à Djakarta, une manifestation étudiante antijaponaise, qui avait vite dégénéré en émeute populaire et antigouvernementale, a au moins favorisé des manœuvres de clique en coulisse.

A la suite des incidents de ces trois derniers jours, il ne faudrait donc plus se faire trop d'illusions sur la portée de la libéralisation dont la Thaïlande fait l'expérience en ce moment. La confusion et les désordres apparents du jour ne font que voiler un processus déjà en cours : des réformes ne permettront pas de modifier sensiblement un système qui s'appuie avant tout sur une bureaucratie liée à l'armée et à des intérêts étrangers, avant tout japonais et américains.

Dans plusieurs provinces, les forces de l'ordre sont engagées dans un processus de répression qui affecte plusieurs mouvements insurgés : des communistes, des minorités ethniques dans le nord et un mouvement séparatiste musulman dans le sud. A moins d'un consensus, qui est loin d'être acquis, il n'y a pas de raisons pour que ce type d'autorité s'arrête aux portes de Bangkok. Pour les généraux et la partie de l'opinion qui s'en remet à eux, dans un tel climat, toute forme de contestation ne peut être, en fin de compte, que de nature subversive. Un mouvement étudiant réformateur, même quand il bénéficie de certains appuis, à commencer par celui de ses professeurs, ne peut alors que se perdre dans ses propres contradictions.

Trois nuits sanglantes et qui n'ont, à première vue, aucun caractère politique, n'ont fait que souligner la division croissante du royaume. Dans l'immédiat, ce sont encore les forces de l'ordre établi qui ont le plus de chances de se faire entendre et d'imposer leur volonté, comme le suggère la paix armée, et encore précaire, rétablie samedi dans le quartier chinois.

J.-C. POMONTI.

Chine

ALORS QUE LA CAMPAGNE D'AFFICHES S'INTENSIFIE A PÉKIN ET EN PROVINCE

« Le Quotidien du peuple » publie une photographie de M. Chou En-lai dans un hôpital

Le Quotidien du peuple publie, samedi 6 juillet, en première page, une photographie du premier ministre, M. Chou En-lai, recevant vendredi, dans un hôpital de la capitale, le sénateur américain Jackson. M. Chou En-lai est souriant sur cette photographie et il est revêtu de son habituel costume au col montant. C'est la première fois que la presse chinoise laisse entendre que le premier ministre souffre d'une indisposition. Jusqu'à ce jour, aucune raison n'avait été donnée par les organes officiels des absences de M. Chou En-lai à des cérémonies auxquelles il aurait normalement dû participer.

C'est au début de mai que M. Chou En-lai a beaucoup réduit le nombre de ses obligations protocolaires. Sa dernière apparition publique remonte au 31 mai, lors de la signature du communiqué sino-malaisien.

Faisant un compte rendu devant la presse de son entretien avec le premier ministre, M. Jackson a indiqué que M. Chou En-lai avait « *visiblement été malade* » et semblait « *en bonne voie de rétablissement* ».

Quant à la campagne d'affiches, elle se poursuit. Vendredi, les dirigeants d'une entreprise de bois du Heilungkiang ont été accusés d'avoir détourné 400 000 yuans, falsifié des factures, vendu illégalement une partie de la production. L'affiche a été placardée dans la rue du Comité révolutionnaire de la ville. Cependant, une grande partie des journaux muraux, qui, sur des centaines de mètres, couvraient les murs de cette artère, ont disparu. De nouveaux documents sont en revanche apparus dans d'autres quartiers, et des voyageurs rapportent que la campagne bat son plein dans plusieurs grandes villes de province.

L'agence Reuter croit savoir qu'une nouvelle directive secrète du comité central du P.C. est en fait à l'origine de ces nouveaux développements, les rédacteurs provinciaux de journaux muraux ayant été invités à se limiter à leurs régions respectives et à ne pas encombrer les murs de la capitale de leurs récriminations et griefs personnels. Cette directive n'est d'ailleurs qu'imparfaitement suivie. Des affiches critiquant un haut personnage de la province du Honan ont encore été collées à Pékin jeudi. Des additifs y ont même été ajoutés dans la journée pour annoncer successivement que leurs auteurs avaient été arrêtés puis relâchés.

Plus significatif, cependant, est le fait que des textes, parmi les plus anciens attaquant les dirigeants du comité révolutionnaire de la capitale sont toujours en place. A même la brique, là où des affiches ont été arrachées, de grandes inscriptions à la peinture noire — signées du pseudonyme déjà fréquemment apparu du « *Singe d'or* » — dénoncent en outre la présence au sein du comité « *d'une poignée de dirigeants partisans du capitalisme* ».

Dans un autre secteur de la capitale, à proximité des locaux où siège, croit-on, le département politique de l'armée, des journaux muraux ont été collés qui accusent des dirigeants non identifiés de l'armée de l'air de « *suivre la ligne* » de Lin Piao et de Wu Fa-hsien, l'ancien commandant des forces aériennes disparu en septembre 1971 à la suite de la tentative de coup d'Etat fomentée par l'ancien ministre de la défense. L'auteur de ces affiches se présente comme chef de section dans l'armée de l'air ; il affirme que, dans cette arme, la campagne de critique contre Lin Piao et Confucius est conduite avec trop de mollesse.

En province enfin, on signale notamment l'apparition de très nombreuses affiches dans le Tchekiang.

La campagne paraît donc se faire plus précise, tant géographiquement que dans la manière dont les critiques sont adressées à tel ou tel organisme, civil ou militaire, du régime. Il ne semble pas qu'elle perde en intensité. Tout indique qu'elle est encouragée par les autorités, qui, si elles veillent à éviter des débordements, en soulignent la nécessité. Tel était notamment le sens de l'éditorial publié le 1er juillet par *le Quotidien du peuple*, mais des informations parvenues récemment à Paris montrent que des consignes du même genre étaient déjà diffusées en province avant même que les premières affiches n'apparaissent sur les murs de Pékin. Ainsi la radio de Lanchow, capitale du Kansu (Chine occidentale), signalait-elle le 10 juin les défaillances des dirigeants d'un comité local du parti : « *Le caractère sérieux de certaines questions, qui avait échappé à la direction, a été montré par les masses*, ajoutait-elle... *Les camarades du parti (...) en sont venus à comprendre, dans la pratique de la lutte, que pour accomplir un bon travail dans la critique de Lin Piao et de Confucius dans les organisations du gouvernement, il ne suffit pas de s'appuyer sur ces organisations elles-mêmes, mais qu'il est nécessaire d'accepter consciencieusement la critique et l'aide des larges masses des unités de base.* »

D'autres émissions provinciales, dans le Honan par exemple, évoquent les difficultés qui se manifestent entre anciens et nouveaux cadres « *apparus durant la grande révolution culturelle prolétarienne et la campagne de critique contre Lin et Confucius* ». « *Certains camarades*, déclarait ainsi le 24 juin la radio de Chengchow, *ne voient pas l'orientation principale des nouveaux cadres, et fixent constamment leur attention sur leurs défaillances. Une telle attitude est évidemment extrêmement mauvaise...* »

Jusqu'à présent au moins, ces critiques officielles ne s'accompagnent d'aucune condamnation définitive de tel ou tel groupe de dirigeants, ceux-ci étant au contraire invités à se réformer et à s'améliorer à l'épreuve des critiques des masses.

Corée du Sud

Deux procès organisés à Séoul altèrent les relations avec le Japon

De notre correspondant

Tokyo. — Le torchon brûle entre la Corée du Sud et le Japon : l'alliance de fait qu'a tissée entre les deux pays une communauté d'intérêts économiques et stratégiques connaît actuellement une période orageuse. Deux procès politiques à Séoul, auxquels le Japon se considère directement intéressé, entretiennent en effet depuis un mois un climat de récriminations mutuelles et de tension entre les deux pays.

Le premier est celui de M. Kim Dae Jong, le politicien de gauche que la C.I.A. sud-coréenne — ou ses agents — avait kidnappé l'an dernier en plein Tokyo. M. Kim Dae Jong a obtenu un ajournement de son procès, mais aux yeux de l'opinion nippone sa mise en accusation pour de prétendus délits électoraux qui remontent à 1971 et même à 1967, est un nouvel affront fait au gouvernement japonais, qui croyait avoir une promesse ferme de Séoul qu'il serait relâché prochainement.

Le second est le procès de deux Japonais arrêtés en Corée, un journaliste et un professeur de japonais, qui sont traduits actuellement devant la cour martiale sous l'inculpation d'avoir collaboré avec le mouvement de résistance des étudiants coréens et comploté contre le régime. Depuis le terrible décret répressif du 3 avril, la peine applicable peut aller pour eux jusqu'à la mort ou à la prison à vie. L'ambassadeur du Japon est admis à assister au procès, mais les audiences se déroulent pratiquement à huis clos, la presse étant exclue à l'exception des journalistes coréens assermentés auprès du ministère de la défense.

La comparution des Japonais n'est d'ailleurs que le début d'un procès plus vaste : cinquante-quatre Coréens traduits devant les mêmes juges militaires encourent les mêmes peines pour avoir violé, dit l'accusation, les « *décrets d'extrême urgence* » du président Park, celui du 8 janvier, qui interdit toute activité antigouvernementale, et celui du 3 avril, qui sévit de façon draconienne contre le mouvement des étudiants de gauche, accusé de complot contre le régime, en liaison avec la Corée du Nord communiste.

Un « lobby sud-coréen » à Tokyo

A Tokyo, ces deux procès ont aggravé le sentiment de répulsion à peu près général de l'opinion publique à l'égard du président Park, et envenimé la campagne souvent hargneuse que mène contre le régime la majorité de la grande presse. Celle-ci s'en prend en même temps au gouvernement Tanaka, qu'elle accuse de continuer, comme lors de l'enlèvement de M. Kim Dae Jong, à manquer de fermeté. Tokyo aurait des moyens de pression faciles, notamment sur le terrain économique, mais ne s'en est jamais servi. Le gouvernement se justifie en montrant le danger possible d'une désunion entre Japon et Corée du Sud en face de la Corée du Nord communiste. En fait, son peu de fermeté vient aussi des sérieuses dissensions qui existent au sein du parti gouvernemental sur la politique à suivre en Corée. A l'aile droite, un fort « *lobby sud-coréen* » a partie liée avec le président Park, de même qu'un lobby taïwanais est lié à Tchiang Kaï-chek, les deux étant d'ailleurs composés à peu près des mêmes personnages.

A Séoul, où les officiels montrent une vive irritation contre les réactions japonaises, on peut donc se permettre d'aller assez loin dans les rebuffades infligées à Tokyo. Le jeu a cependant des limites, d'autant plus que l'opinion américaine se met de la partie et que le gouvernement de Washington a lui-même manifesté, à plusieurs reprises, son mécontentement et son inquiétude devant l'évolution du régime sud-coréen vers une dictature personnelle du président. Généralement restées secrètes, ses remontrances ont tout de même été rendues publiques récemment, quand la correspondante du *Christian Science Monitor*, dont les articles étaient jugés hostiles, s'est vu interdire de remettre les pieds à Séoul.

Voilà pourquoi le président Park, qui a toujours su faire alterner les phases de durcissement et celles où il jetait un peu de lest au bon moment, s'apprêterait à manœuvrer, disent les milieux informés, pour rendre quelques points au Japon. Le plan serait bel et bien de condamner les deux Japonais, mais de les relâcher peu après et de les renvoyer chez eux. Cette concession dans un des procès permettrait d'être intraitable dans l'autre. Pour M. Kim Dae Jong, on resterait sourd aux récriminations de Tokyo, et l'on poursuivrait le procès jusqu'à son but, qui serait — pensent beaucoup d'observateurs — de discréditer et de détruire politiquement l'accusé, seul politicien coréen de taille à demeurer pour le président Park un rival possible ou un ennemi dangereux.

Il pourrait s'agir, en particulier, de rendre impossible l'accès de M. Kim Dae Jong à la direction du parti néo-démocrate, dont le chef est mort récemment de maladie et doit être remplacé. C'est le principal parti de gauche, et malgré l'asservissement du Parlement il conserve une existence théorique et une certaine autorité morale.

La vindicte présidentielle n'est-elle pas en train, cependant, de faire de M. Kim Dae Jong un héros aux yeux d'une bonne partie de l'opinion sud-coréenne et de donner au mouvement d'opposition un martyr dont les malheurs mêmes servent puissamment la cause ?

Il reste que, pour le moment du moins, la Corée du Sud ne semble pas prête à exploser. On ne voit pas poindre un soulèvement populaire contre le régime et son chef. La vérité paraît être plutôt que le président a gagné la partie de ces mois derniers. Ses décrets draconiens ont réussi à mater le mouvement des étudiants, principal péril pour le régime. En évitant d'avoir à employer l'armée, ils ont étouffé toute action hostile dans les divers milieux dangereux : chrétiens, intellectuels, professions libérales, cercles politiques, etc. Les nombreuses arrestations qui ont suivi les décrets de janvier et d'avril ont éliminé tout ce qui pouvait compter comme meneurs, et paralysé le reste.

Le régime du Sud se targue d'autre part d'un progrès économique et industriel incontestable, qui lui assure le soutien des milieux d'affaires et d'une nouvelle couche de cadres, technocrates et ingénieurs.

Que les ouvriers et les paysans prennent une part bien mince aux retombées de ce progrès n'est pas pour inquiéter le gouvernement. Les uns et les autres sont généralement trop écrasés par les difficultés de la vie et les conditions de travail pour participer à une action politique. Un puissant contrôle policier et militaire, en même temps qu'une propagande omniprésente, agitant sans cesse l'opinion sur le « *danger venant du Nord* », en fait une masse pour le moment obéissante.

Dans cette situation, il reste une inconnue majeure : l'attitude de l'armée à l'égard du président. L'armée représente un secteur extrêmement secret de la vie coréenne, à propos duquel les Américains eux-mêmes, manquent, disent-ils, d'informations sûres. Est-il vrai, comme M. Kim Dae Jong l'a souvent affirmé ces temps derniers, qu'une partie de l'armée ne suivrait pas le président et le critiquerait vivement ? Qu'il y aurait une dure rivalité entre l'armée et la CIA sud-coréenne ? Que chez les jeunes officiers, dont beaucoup sortent des universités, il existerait une sympathie profonde pour les étudiants et les intellectuels qui dénoncent l'étouffement de la liberté ?

Ces informations sont incontrôlables, et tout ce qu'on peut avancer, c'est que la solidité du régime dépend largement de la fidélité de l'armée, mais que le président ne paraît pas avoir à redouter, dans l'immédiat, la menace d'un soulèvement populaire. — R. G.



AMÉRIQUES

Chili

« La résistance gagne du terrain chaque jour »

nous déclare un dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire

C'est ce samedi 6 juillet à dix heures que s'est ouverte à Paris, au Palais des congrès de la porte Maillot, la conférence paneuropéenne de solidarité avec le Chili. Après le discours de M. Etienne Fajon, une première séance plénière doit avoir lieu dans l'après-midi et la soirée. M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, doit prononcer dimanche le discours de clôture.

Les partis de l'ancienne Unité populaire chilienne, ainsi que le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), sont représentés à la conférence. M. Eduardo Rojas, vice-président de la CUT (Centrale unique des travailleurs), qui vient de remporter un succès à Genève à la conférence de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), prendra aussi la parole.

Nous apprenons de Santiago que quarante-deux personnes sont encore réfugiées dans des ambassades de la capitale chilienne. Trente-six d'entre elles se trouvent dans des ambassades européennes. D'autre part, trois personnalités du gouvernement Allende sont arrivées vendredi en Finlande : il s'agit de M. Juan Carlos Concha, ancien ministre de la santé, de M. Hugo Fazio, ancien président de la Banque du Chili, et de l'ex-sénateur Luis Guastavino.

La junte a limogé cinq diplomates pour « manque de loyauté », apprend-on encore à Santiago. Il semble enfin qu'un conflit se prépare au sein de la junte. Les chefs de l'armée critiquent la politique économique imposée par l'amiral Merino : dénationalisation accélérée, portes largement ouvertes aux capitaux étrangers, abandon de tout des trente règles du pacte andin. On estime à Santiago que M. Eduardo Frei, ancien chef de l'Etat, pourrait exploiter ce conflit pour tenter de revenir au premier plan en offrant sa « collaboration » aux militaires. Les secteurs de gauche de la démocratie chrétienne multiplient en revanche les contacts avec les forces de l'Unité populaire.

« *La résistance à la junte s'organise. Elle se renforce, gagne du terrain chaque jour. Les actions peuvent paraître encore modestes. C'est vrai. Mais bientôt elles seront spectaculaires et efficaces. Car le peuple, les masses ouvrières et paysannes ne sont plus seules. De larges fractions de la petite et moyenne bourgeoisie, victimes de la politique répressive de la junte, ont à leur tour basculé dans l'opposition active...* » M. Edgardo Enriquez, l'un des dirigeants du MIR chilien (Mouvement de la gauche révolutionnaire) a été « chargé de mission à l'extérieur » par son parti et il vient d'arriver à Paris pour participer à la conférence paneuropéenne de solidarité avec le Chili. Sur le chemin, le long chemin de Santiago à Paris, il s'est arrêté à La Havane. Après la France et d'autres escales, il compte retourner au Chili « *poursuivre la lutte* ».

« *Car notre mouvement*, précise-t-il, *ne permet pas aux dirigeants et aux militants de quitter le pays pour chercher refuge à l'extérieur. C'est sur place que la résistance au régime doit s'organiser et se développer. Nous ne tolérons aucune exception...* » Frère de Miguel Enriquez, Edgardo lui ressemble : même teint sombre, mêmes yeux vifs et ardents, même débit accéléré, même analyse politique basée sur une foi inébranlable qui admet plus volontiers « *les erreurs de l'aile droite de l'Unité populaire* » que les éventuelles fautes du MIR lui-même.

De toute manière, l'heure, pour les dirigeants du MIR, n'est pas ou n'est plus à la critique mais à la recherche d'une unité aussi large que possible de tous les éléments hostiles au régime militaire actuel. « *Cette unité*, affirme-t-il, *a même un caractère d'urgence dramatique. Nous avons proposé, il y a déjà quatre mois, une plate-forme politique, et c'est sur la base de cette plate-forme qu'un accord de principe a été passé avec la plupart des formations de l'ancienne Unité populaire. Peu importe le nom que nous donnerons à ce regroupement qui peut comprendre des militants ou des sympathisants de la démocratie chrétienne. Front de résistance ? Front antifasciste ? L'essentiel est d'atteindre rapidement le stade de la propagande armée puis celui de la lutte ouverte dans les villes et dans les campagnes.* »

Le MIR a déjà connu la clandestinité dans les dernières années du gouvernement Frei. Cette expérience lui sert aujourd'hui. « *Mais nous devons admettre*, dit M. Edgardo Enriquez, *que les conditions de cette clandestinité sont bien plus dures aujourd'hui qu'alors. La répression est impitoyable. Dix mois après le putsch, elle est devenue sélective, mais les méthodes, brutales, cruelles, sont les mêmes. Nous sommes toujours sans nouvelles de notre camarade Van Schouwen. Que la junte ose au moins montrer son cadavre s'il est mort ! Nous sommes sans nouvelles de deux membres de la commission politique du MIR, Arturo Villabella et Roberto Moreno ; sans nouvelles de quatre membres du comité central du parti, Luis Retamal, Alejandro Romero, Ricardo Ruz, Ricardo Catalan. Tous ont été faits prisonniers, tous risquent la peine de mort. Nous savons que Van Schouwen a été affreusement torturé. La junte est préoccupée aujourd'hui de montrer un visage plus aimable à l'extérieur. Elle tente de sauver les apparences. Ce n'est pas facile. Mais elle est sensible aux pressions internationales. C'est ainsi qu'elle a dû finalement laisser partir les réfugiés politiques dans les ambassades. Elle espère, il est vrai, retirer des avantages économiques de ce geste...* »

M. Edgardo Enriquez affirme qu'un organisme spécial, la DINA (direction des services d'intelligence) dépendant directement de la junte a été créé en octobre 1973 pour réprimer les activités politiques des formations de gauche. « *Le régime peut bien s'efforcer de faire le silence, d'interdire dans la presse la publication des nouvelles qui lui sont défavorables. Les Chiliens savent : ils écoutent la nuit les radios étrangères qui diffusent des bulletins d'information à leur intention. Cela constitue déjà une attitude d'opposition, un refus, un choix. L'apprentissage est rude car la classe ouvrière chilienne n'était pas habituée à cette forme clandestine. Mais il se fait. Si nous ne disposions pas d'un large soutien de la population, nous ne pourrions pas nous maintenir et agir comme nous le faisons depuis septembre dernier...* ». — M. N.

Argentine

M. Balbin ne souhaite pas diriger un gouvernement de coalition

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Après quatre jours de deuil et de recueillement, la vie a repris sans Peron. Sa veuve continue de recevoir des marques d'adhésion de tous les secteurs politiques et sociaux. La fragilité et le manque d'expérience du nouveau chef d'Etat font qu'on l'entoure et l'assiste avec une sollicitude particulière. Vendredi, Mme Peron a réuni les membres du cabinet au grand complet, les autorités parlementaires, les commandants en chef des trois armes, les représentants de la C.G.T. et du patronat ainsi que M. Ricardo Balbin, chef de l'opposition radicale.

Ce climat n'est pas pour déplaire aux péronistes à la recherche de leur unité mais ils ont l'impression que les dirigeants d'une opposition deux fois battue aux élections en 1973 cherchent à s'approprier une part des dépouilles de Peron. Ils épargnent dans leurs critiques M. Balbin, qui a loyalement collaboré avec l'ancien président et pouvait, à ce titre, prétendre au rôle de premier plan qu'il a joué ces jours derniers mais ils revendiquent pour eux seuls la succession.

« *Sans renoncer aux grands principes de l'unité nationale, à la politique de dialogue et au pacte social du justicialisme, la présidente, en tête, se doit d'assumer la responsabilité exclusive de la direction du pays* », écrit vendredi, l'éditorialiste de *Mayoria*, organe des « orthodoxes ». « *Peron mort, c'est maintenant l'heure du péronisme* », ajoute-t-il. « *Nous estimons que le justicialisme dispose d'une réserve suffisante d'hommes pour exécuter avec dignité la volonté de Peron.* »

La contre-offensive des orphelins du caudillo était prévisible. Quoi qu'il en soit, l'idée d'un gouvernement de coalition nationale soumise par la gauche péroniste, les socialistes et les communistes, à M. Balbin, ne semble pas avoir l'approbation du leader radical. Il l'a en tout cas momentanément écartée. Son rôle, selon lui, est de favoriser la réalisation du programme économique et social du gouvernement. Il s'agit, pour le chef du radicalisme, de maintenir au centre l'équilibre d'un gouvernement menacé par les attaques de la droite et de la gauche. La décision de confirmer M. Vicente Solano Lima, recteur de l'université de Buenos-Aires, dans ses fonctions, constitue une première victoire des modérés sur la droite dans le cabinet. M. Lima, dont la démission, offerte le jour de la mort de Peron, avait été acceptée par M. Jose Lopez Rega, ministre du bien-être social, a été finalement rejetée par M. Jorge Taiana, ministre de l'éducation, avec, on le présume, l'approbation de Mme Peron. — P. L.

États-Unis

M. KISSINGER VA TENTER DE SE DISCULPER DANS L'AFFAIRE DU WATERGATE

De notre correspondant

Washington. — A son retour d'Europe la semaine prochaine, M. Kissinger se propose de donner de longues explications à la commission sénatoriale des affaires étrangères en réponse aux différentes accusations dont il est l'objet. Il ne lui est pas reproché seulement d'avoir joué un rôle actif, et non passif comme il l'a affirmé, dans la mise sur table d'écoute de plusieurs de ses collaborateurs et de journalistes, suspects d'avoir contribué à des fuites préjudiciables à sa politique alors qu'il était simple conseiller présidentiel.

M. Kissinger a aussi été mis en cause à deux reprises depuis l'ouverture du procès de M. Ehrlichman, l'ancien collaborateur de M. Nixon, inculpé d'avoir autorisé sinon encouragé un cambriolage du cabinet du psychiatre de Daniel Ellsberg, l'homme qui a révélé les documents secrets du Pentagone.

En premier lieu, et contrairement à ce qu'il avait dit aux sénateurs à l'automne 1973 avant d'être officiellement nommé secrétaire d'Etat, M. Kissinger avait été mis au courant de la création de l'équipe des « plombiers », ces agents spéciaux affectés par la Maison Blanche à la recherche de renseignements concernant diverses personnalités. Selon les dépositions des témoins, M. Kissinger aurait connu et même encouragé l'effraction préparée par les « plombiers » dans les bureaux du psychiatre de M. Ellsberg.

En outre, M. Colson, lui aussi ancien collaborateur direct du président Nixon, aujourd'hui condamné (sa coopération avec les autorités lui a valu l'indulgence du tribunal), a déclaré mercredi que le président Nixon et M. Kissinger lui avaient demandé de faire diffuser dans la presse les informations défavorables à M. Ellsberg. Enfin, un psychiatre de la C.I.A., cité par les défenseurs de M. Ehrlichman, a précisé vendredi que MM. Ehrlichman et Kissinger voulaient que soit établie une étude psychiatrique sur M. Ellsberg. Les avocats de M. Ehrlichman ont donc demandé la comparution comme témoin de M. Kissinger.

Le juge Gerhard Gesell ne s'est pas encore décidé à fixer une date pour citer M. Kissinger à comparaître, bien qu'il ait signé le 19 juin une injonction judiciaire qui lui permet de le faire à tout moment. Mais le secrétaire d'Etat doit, selon les propres termes du juge, « *se tenir prêt à déposer devant le tribunal* ». Entre-temps, la Maison Blanche a demandé la suppression de l'injonction judiciaire concernant la comparution du secrétaire d'Etat. De son côté, M. Kissinger disposerait de documents, dont certains émanant de M. Colson lui-même, contredisant formellement le témoignage de ce dernier. Plutôt que de comparaître comme témoin devant le tribunal, M. Kissinger préfère s'expliquer devant la commission sénatoriale des affaires étrangères. A cet effet, il aurait demandé que sa déposition soit publique, pour pouvoir se disculper de l'accusation de n'avoir pas dit toute la vérité aux sénateurs, alors qu'il déposait sous serment. — H. P.

Canada

LA TROISIÈME ÉPREUVE ÉLECTORALE DE M. TRUDEAU

II. — Un scrutin tous les deux ans

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Le thème central de la campagne des élections législatives canadiennes a été celui de l'inflation, et la lutte a été très serrée entre les deux grands partis, libéral et conservateur (« le Monde » du 6 juillet). Notre envoyé spécial analyse dans un second article la situation dans les provinces de l'Ouest.

Vancouver. — Au Québec toutes les plaques minéralogiques des voitures indiquent fièrement : « *La belle province* ». En Ontario la devise est normative : « *Keep it beautiful* » (Gardez-la belle). Ici, en Colombie britannique, un mot suffit : « beautiful ». De fait, il n'est pas besoin d'en dire plus de cette splendide cité qu'est Vancouver, gracieusement étalée le long de fjords délicats et qu'une lumière très pure — quand il fait beau, ce qui n'est pas si fréquent — rapproche encore du cirque de montagnes neigeuses qui l'entourent.

Mais Vancouver, c'est aussi la troisième ville du Canada après Montréal et Toronto. Ce port sur le Pacifique est la capitale du « boom » de l'Ouest. En bref l'un des plus orgueilleux symboles des promesses d'un pays-continent, le second du monde par la superficie après l'Union soviétique. Aussi bien si l'inflation est ici aussi à l'ordre du jour, on y parle peut-être plus encore de big business : du pétrole de l'Alberta tout proche, du gaz naturel, du blé des provinces de la prairie et de toutes les extraordinaires richesses de l'Ouest qui contribuent au premier chef à la prospérité canadienne. Si le dollar canadien vaut aujourd'hui plus cher que le dollar américain, si la balance commerciale a accusé en mai dernier un excédent de 157 millions de dollars, si le produit national brut du pays s'est accru de 7 % en dollars constants l'an dernier, c'est surtout aux provinces de l'Ouest qu'il le doit avec d'ailleurs toutes les fragilités d'un « boom » fondé sur l'exploitation des matières premières : ainsi la croissance en valeur des exportations provient pour 70 % de la hausse des prix du pétrole (laquelle est partiellement annulée d'ailleurs par le coût plus élevé des importations nécessaires à l'approvisionnement des provinces de l'Est) ainsi que des cours du bois et du blé tandis que la part des produits manufacturés a décliné en valeur réelle. Qu'importe ! Au moment où les revenus tirés du seul gaz naturel sont multipliés par sept en l'espace d'un an, l'enrichissement général, celui des gouvernements comme des individus, est à l'ordre du jour.

Mais précisément ces bouleversements ont exacerbé la compétition des appétits. Vue de Vancouver, la « question canadienne » n'est point tant celle des relations avec le trop lointain Québec qu'avec les autres régions du Canada anglais, avec l'Ontario, le gouvernement fédéral d'Ottawa, avec les provinces encore plus favorisées, plus que l'Alberta d'autre part. On connaît les délicats marchandages auxquels ont donné lieu depuis l'automne dernier la répartition du pétrole entre les diverses provinces et l'établissement d'un prix intérieur pour l'ensemble du Canada (*le Monde* du 25 janvier). Cette question était à peine réglée que la querelle rebondissait avec une disposition introduite par M. Turner — le dynamique ministre des finances que l'on présente souvent comme le successeur de M. Trudeau à la tête du parti libéral en cas d'échec définitif de ce dernier aux élections — dans le projet de budget qui devait entraîner la chute du gouvernement au début de mai. Les royalties versées par les compagnies minières aux gouvernements provinciaux pour l'exploitation des ressources du sous-sol ne seraient dorénavant plus déductibles du revenu sur lequel sont prélevés les impôts fédéraux.

Ce projet avait pour premier effet de mettre en opposition le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux — l'impôt des uns s'opposant à celui de l'autre. M. Lewis, chef des « socialistes » du N.P.D., a estimé à ce sujet que « *ce n'était pas la meilleure manière de gouverner un pays fédéral* ». Mais la réaction a été plus indignée encore dans les milieux pétroliers, qui ont donné tous les signes d'une vertueuse panique : le Canada n'est plus un « *pays sûr* », il ne nous reste plus qu'à investir ailleurs, etc. Joignant le geste à la parole les compagnies ont fortement réduit leurs travaux de prospection : quatre-vingt-quinze puits ont été forés dans les provinces de l'Ouest en mai dernier contre deux cent neuf en mai 1973.

Compte tenu des profits plus que confortables réalisés par l'industrie en général et celle des matières premières en particulier, personne ne prend trop au tragique les « malheurs » des pétroliers, mais il est vrai qu'il en faut peu pour dissuader l'industriel canadien, généralement peu porté au risque. Or si l'industrie pétrolière en général est à 77 % aux mains des capitaux américains, les forages restent contrôlés à 85 % par des capitaux canadiens. En particulier la compagnie d'Etat National Petroleum Corporation reste pour le moment cantonnée aux activités de prospection.

« La horde socialiste »

A ces démêlés avec le gouvernement fédéral s'ajoutent les difficultés qu'ont les milieux d'affaires avec certains gouvernements locaux. C'est le cas en Colombie britannique où l'adversaire n'est cette fois ni le parti libéral ni le parti conservateur, dont l'influence est très faible, mais ce que certains n'hésitent pas à appeler la « horde socialiste », autrement dit le gouvernement néo-démocratique de M. David Barrett, installé à Victoria depuis 1972. Une loi dite « Bill 31 » a précisément augmenté les royalties dues par les compagnies minières dans les provinces — ce qui rendrait encore plus amère la pilule de la non-déductibilité projetée à Ottawa. Mais ce n'est là qu'un des motifs qui dressent contre ce gouvernement la « force de la libre entreprise ». Celle-ci a même essayé de constituer un front uni d'opposition groupant les candidats locaux des partis conservateur, libéral et créditiste. La tentative a été enrayée par les états-majors fédéraux — on ne peut s'opposer dans toutes les régions du pays et faire la paix à Vancouver, — mais la tentation reste.

En fait si le nouveau parti démocrate ne rejette pas l'étiquette de « socialiste », il se veut simplement l'homologue des partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale. Dirigé par M. David Lewis, un ancien émigré polonais fortement influencé, au cours d'études à Oxford, par le Labour britannique, il a proposé dans cette campagne un strict contrôle des profits des grandes compagnies, l'achat par l'Etat de terrains urbains pour les soustraire à la spéculation et la limitation à 6 % du taux des emprunts hypothécaires, l'adoption d'un système de double prix — plus faible à l'intérieur du Canada qu'à l'extérieur — sur une série de produits de base, à l'instar de ce qui a été fait pour le pétrole, etc. Il se prononce pour la nationalisation de la Canadian Pacific Railways (alors que M. Trudeau entend seulement lui enlever le trafic voyageurs, le moins rentable) et d'une ou deux compagnies pétrolières, mais sa préférence va à la constitution de quelques compagnies d'Etat — notamment dans le domaine de l'alimentation — susceptibles de faire « une concurrence réelle » aux entreprises privées.

M. Lewis ne se fait aucune illusion sur ses chances de succéder à M. Trudeau et concentre plutôt ses attaques sur les conservateurs dans l'espoir de faire basculer de son côté les électeurs. Il est quelque peu handicapé par la faiblesse de ses moyens financiers, d'autant plus qu'une campagne électorale coûte cher dans un pays comme le Canada : c'est un député N.P.D. précisément — le seul métis de la Chambre des communes — qui détient le siège de la plus grande circonscription électorale du pays, celle du territoire du Nord-Ouest, grand comme cinq fois la France. On imagine les heures de vol que demandent les visites aux électeurs...

Si l'on excepte les partis d'extrême gauche, notamment communiste et « marxiste-léniniste » qui présentent eux aussi pour la forme mais au prix d'importants sacrifices financiers plusieurs centaines de candidats (1), le seul parti qui comptera encore un peu dans cette élection est celui du crédit social de M. Caouette, qui perdra cependant sans doute quelques-uns des quinze sièges qu'il avait remportés — tous au Québec — en 1972. Ce parti est en effet en perte de vitesse et pas seulement en raison de l'affaiblissement physique de son chef, victime de deux accidents cet hiver : en proposant que l'Etat verse une subvention aux détaillants pour que ceux-ci diminuent leurs prix d'un montant égal ou encore en demandant l'octroi à chaque Canadien d'une somme uniforme de 1 500 dollars par an quels que soient ses revenus — et tout ceci, bien entendu, sans augmenter les impôts, les créditistes n'ont pas relevé, si l'on peut dire, leur crédit parmi la population.

Le poids des petits partis

Cela dit, ces petits partis auront leur mot à dire non seulement le soir du scrutin mais dans la vie parlementaire future. En réussissant à concentrer leurs électeurs dans certaines régions bien déterminées — en Colombie-Britannique et dans la Saskatchewan pour le N.P.D., au Québec pour les créditistes, — ils réussissent à compenser dans une certaine mesure les injustices du système électoral majoritaire alors que le parti libéral britannique, par exemple, dont les voix sont réparties de manière beaucoup plus régulière à travers le pays, est ridiculement sous-représenté aux Communes de Londres. Le principe « premier arrivé, siège gagné » leur profite aussi puisqu'en Colombie-Britannique le N.P.D. a emporté trente-huit sièges sur cinquante-cinq au parlement local et formé le gouvernement de la province avec 40 % des voix seulement.

En revanche, cette relative multipolarisation de la vie politique est cause d'une certaine instabilité au sommet. Par tradition le chef du parti qui a le plus de députés aux Communes forme le gouvernement. Mais celui-ci a disposé assez rarement ces dernières années de la majorité absolue : depuis la fin du long règne sans partage des libéraux pendant la guerre et l'après-guerre, c'est-à-dire depuis 1957, le Canada en est à son cinquième cabinet minoritaire ; il n'a été gouverné que pendant huit ans, dont moins de la moitié de cette période, par une équipe majoritaire : celle de M. Diefenbaker de 1958 à 1962, de M. Trudeau de 1968 à 1972. Le soutien des petits partis n'étant jamais que conditionnel, les crises ont été nombreuses et par conséquent les dissolutions. Alors que les Communes sont élues en principe pour cinq ans, l'élection du 8 juillet est la huitième depuis 1957. On a donc voté près d'une fois tous les deux ans au niveau fédéral sans parler des nombreuses élections provinciales qui se déroulent selon le même schéma.

Comment s'étonner dans ces conditions que le Canadien soit quelque peu fatigué des campagnes électorales et que le présent scrutin ne passionne pas les foules ? Sans doute n'éprouve-t-on pas non plus d'inquiétude. M. Lewis et les responsables néo-démocrates ne cachent pas qu'ils essaieront de soutenir le gouvernement minoritaire qui sera formé cet automne, quel qu'il soit, « *afin que le Parlement fonctionne et que la vie politique se poursuive* ». C'est peut-être ce qui se passera. Mais si M. Trudeau est reconduit dans ces conditions, le scrutin du 8 juillet aura été un coup pour rien.

(A suivre.)

(1) Chaque candidat doit verser une caution de 200 dollars (environ 1 000 F), qui ne lui est rendue que s'il est élu ou s'il obtient 50 % des voix recueillies par le candidat vainqueur. Pour les petits partis cette caution ne peut donc être versée qu'à fonds perdus.

Bolivie

LE GÉNÉRAL BANZER POURRAIT ÊTRE CONTRAINT DE REMANIER SON GOUVERNEMENT

La Paz (A.F.P.). — La tension politique s'est accrue le vendredi 5 juillet à La Paz à la suite de rumeurs concernant la démission de certains ministres. Celle du ministre de l'industrie et du commerce, le colonel Miguel Ayoroa Montano, semble acquise. Elle était prévue depuis le début de la semaine, le colonel Ayoroa ayant été présenté par les militaires qui se sont soulevés le mois dernier comme un médiateur dans le conflit qui les opposait au gouvernement.

Les partisans civils et militaires du président Hugo Banzer se sont d'autre part réunis, et le haut état-major siège à la caserne de Miraflores, a-t-on appris de source officielle. Le général Banzer, en visite à Villamontes, près de la frontière du Paraguay, n'a pas annoncé son retour. Absent depuis mardi dernier, date de son départ pour Buenos-Aires à la suite de la mort du président Peron, il devra, à son retour à La Paz, clarifier la situation politique et décider éventuellement un remaniement ministériel.

AFRIQUE

APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. CHIRAC

Le premier ministre tunisien estime que la politique arabe de la France n'a pas changé

Après un voyage officiel en Yougoslavie, M. Nouira, premier ministre tunisien vient de faire un bref séjour privé à Paris, au cours duquel il a été reçu, vendredi 5 juillet, par M. Chirac. Visite de courtoisie, prise de contact en quelque sorte, car, comme se plaît à le souligner le chef du gouvernement tunisien, « *la coopération se porte très bien* », et il s'agit seulement de l'« *élargir* » dans certains domaines ; par exemple, les investissements privés et la participation française à la réalisation du plan tunisien de développement « *qui pourrait être plus importante* ». M. Nouira souhaite, en outre, que se développe une « *coopération triangulaire* » entre la France, la Tunisie et tel ou tel pays du tiers-monde, par exemple sous forme d'entreprises industrielles mixtes pour l'exportation vers l'Afrique.

Si son entretien avec M. Chirac a gardé un caractère général, M. Nouira en a du moins tiré la conclusion que « *la politique française n'a pas changé* », qu'elle concerne la coopération bilatérale ou le dialogue euro-arabe auquel la Tunisie est particulièrement attachée. Le chef du gouvernement tunisien estime à cet égard que l'Europe devrait « *jouer un grand rôle au Proche-Orient* » pour le règlement d'un conflit qui, pour l'instant, lui paraît bien hypothétique, qu'il s'agisse de l'évacuation des territoires occupés ou du problème palestinien. En ce qui concerne le Maghreb, M. Nouira confirme que la récente visite au Maroc du président Bourguiba a permis de resserrer entre les deux pays des liens qui s'étaient sensiblement distendus ces derniers mois (*le Monde* du 30 juin-1[er] juillet). Cette visite a également fait progresser l'idée d'un « *commun* » maghrébin mais la date n'en est pas encore fixée. De toute manière, la Tunisie « *souhaite que soit créée une entité maghrébine dans les domaines économique, culturel et, plus tard, politique. On y mettra le temps qu'il faudra.* »

Comment définir les relations tuniso-libyennes six mois après la tentative avortée de fusion ? *Nous sommes de bons voisins* », répond laconiquement M. Nouira. Les deux pays continuent cependant à coopérer, et concluent même à l'occasion de nouveaux accords. Cependant — et le premier ministre semble y attacher de l'importance — « *Il y a un problème qui n'a pas pas trouvé de solution : la délimitation du plateau continental au large de nos côtes* ». « *Nous avons besoin de stabilité dans la région* », ajoute-t-il. Puis, se faisant convaincant : « *Il ne faut pas croire que nous sommes demandeurs. Nous n'avons pas le complexe de la mendicité à l'égard de la Libye. Nous n'avons besoin ni de son pétrole ni de son argent.* »

PH. H.

Ouganda

Le général Idi Amin Dada a obtenu que soient coupées des séquences du film sur sa vie

Le film intitulé *Général Idi Amin Dada* (1), qui passe actuellement dans deux salles de spectacles parisiennes, a déplu au chef de l'État ougandais, qui a exigé des coupures, et émis une protestation officielle auprès des autorités françaises.

Un des producteurs, M. Jean-François Chauvel, s'est rendu à Kampala pour examiner avec le général l'objet de la contestation : « *Je me suis alors aperçu*, a déclaré M. Chauvel à son retour à Paris, *que, contrairement à l'accord passé avec le président ougandais lors du tournage du film, on lui avait envoyé une version tronquée qui ne correspondait pas exactement aux séquences projetées par la suite... J'ai alors accepté de couper certaines scènes du film réalisé en février dernier par M. Barbet Schroeder.* »

Parmi les séquences coupées figure une scène d'exécution publique, à propos de laquelle le commentateur faisait état de la disparition de plusieurs milliers de personnes depuis l'accession au pouvoir du général Idi Amin Dada. Le commentaire précisant que le corps de l'ancien ministre des affaires étrangères Michael Ondaga avait été retrouvé dans le Nil et que la princesse Baya, ancien mannequin, avait remplacé le disparu a été également coupé, ainsi que le passage mentionnant l'envoi au président Nyerere de Tanzanie d'un télégramme du président ougandais proclamant : « *Je vous aime tellement que, si vous étiez une femme, je vous demanderais en mariage malgré vos cheveux gris.* »

M. Chauvel a aussi indiqué que la semaine dernière l'ambassadeur de France en Ouganda avait regroupé les cent trente-deux ressortissants français qui se trouvent sur place pour faciliter leur évacuation si la situation s'envenimait et si le général décidait de prendre des mesures de rétorsion. On souligne à ce sujet, de source autorisée, qu'aucun Français résidant en Ouganda n'a été arrêté. « *Le président ougandais a exprimé son amertume parce que les clauses du contrat n'avaient pas été respectées. A présent tout est rentré dans l'ordre* », a dit M. Chauvel.

(1) « Le Monde » du 31 mai.

★ Dans deux salles : Saint-André-des-Arts et U.G.C. Marbeuf.

A LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Deux grévistes de la faim de la Maison du Maroc ont été hospitalisés

Deux des quatorze étudiants et travailleurs marocains qui font une grève de la faim à la Maison du Maroc de la Cité universitaire (*le Monde* du 28 juin), ont été hospitalisés. Rappelant, au cours d'une conférence de presse, le vendredi 5 juillet, les menaces de démantèlement du foyer marocain qui sont à l'origine du mouvement, le secrétaire général de la fédération française de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) a insisté sur le fait que ces mesures, qui « *ne sont ni isolées ni fortuites* », s'inscrivent « *dans le cadre de la répression générale de l'opposition et du peuple marocains*. « *La complicité des autorités françaises est évidente* », a-t-il ajouté.

Un certain nombre d'organisations politiques et syndicales françaises (P.C.F., P.S., P.S.U., C.G.T., C.F.D.T., SNE-Sup, UNEF-tendance Renouveau, Union des étudiants communistes, Mouvement de la jeunesse communiste, Ligue des droits de l'homme) ont exprimé leur soutien à l'action menée contre « *la remise en cause des libertés d'expression des étudiants marocains en l'occurrence* ».

D'autre part, MM. Jean Dresch, Jean-Marie Domenach, Joe Nordman, Jean-Jacques de Félice et Yves Lacoste ont constitué un Comité de défense des libertés démocratiques à la Maison du Maroc et alertent « *l'opinion démocratique française pour que les menées répressives des autorités marocaines ne trouvent pas libre cours sur le territoire français* ».

Les résidents du foyer marocain ont, d'autre part, adressé une lettre ouverte à M. Valéry Giscard d'Estaing, dont ils demandent l'intervention pour que soit respectée leur liberté d'expression et de réunion.

Angola

LE DIRIGEANT DE L'UNITA AFFIRME que l'indépendance immédiate n'est pas possible

Luanda (*Reuter*). — M. Jonas Savimbi, leader de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), déclare, dans une interview publiée par le quotidien *Provincia de Angola*, que son mouvement incarne « les *désirs de tous les Angolais* ».

L'interview a paru le lundi 1er juillet.

M. Savimbi dit que les mouvements de libération de l'Angola opérant de l'extérieur du pays ont affirmé être les seuls représentants du peuple angolais ; l'UNITA, tout en ne formulant pas de telles prétentions, « *estime représenter les vœux de tous les Angolais* ».

M. Savimbi dément, dans sa déclaration, que l'Union soviétique ou un autre pays est-européen, ou même la Chine, ait octroyé de l'aide à l'UNITA. Il a ajouté qu'à l'exception de l'Egypte aucun pays africain ni aucun groupement n'a aidé financièrement son mouvement.

« *La décolonisation en Angola*, dit-il, *ne peut être réalisée d'une manière ordonnée que si la démocratie est renforcée au Portugal.* »

Le peuple, selon lui, doit être préparé aux élections, et il faut beaucoup de prudence pour expliquer les questions en cause aux sections les moins avancées de la population, car « *la liberté d'expression n'est pas tout* ».

Une fédération avec le Portugal, ou l'indépendance tout court, ne saurait être réglée par voie de référendum. « *Il serait plus correct d'organiser des élections générales où chaque parti et chaque mouvement pourraient exposer leurs conceptions au peuple et où les représentants élus seraient en mesure de former une Assemblée constituante* », ajoute-t-il.

Le leader de l'UNITA estime qu'on ne peut établir de parallèle entre l'Angola et les pays africains autrefois sous domination britannique, française ou belge.

« *L'Angola est un exemple de colonialisme unique*, dit-il, *parce que le racisme n'y a jamais existé. Les inégalités concernent plutôt les possibilités de progrès. La demande d'indépendance immédiate par les autres mouvements de libération est un moyen de démontrer à tout le monde qu'ils gouverneront l'Angola. Je ne veux pas les accuser de quoi que ce soit, mais l'union fait la force, et le peuple d'Angola n'est pas prêt pour l'indépendance. L'indépendance totale de l'Angola est possible, mais l'indépendance immédiate ne l'est pas. Ne demandons pas l'impossible, demandons seulement le possible.* »

Rwanda

● *Huit personnalités* rwandaises, dont l'ancien président Grégoire Kayibanda, qui avaient été condamnées à mort à la suite du coup d'Etat de l'armée il y a un an, ont vu leurs peines commuées en emprisonnement à vie par le chef de l'Etat, le général Habyarimana Juvenal. — (*A.F.P.*)

HISTOIRE

UN HOMME D'ÉTAT, GEORGES MANDEL

Par MAX BRUSSET (*)

Le 7 juillet 1944, au rond-point de la Pyramide, près du château de Fontainebleau, sur la route de Pithiviers, tombait assassiné, sous les balles de la Gestapo et de la Milice, le dernier ministre de l'intérieur de la III[e] République, Georges Mandel.

Ma femme, prévenue le surlendemain, s'en allait à bicyclette, à la morgue de Versailles, reconnaître son corps abandonné et empêchait ainsi de le voir livré à la fosse commune. Le docteur Paul, médecin légiste, qui l'avait pourtant bien connu, n'avait pas cru devoir l'identifier, pour des raisons de prudence que je n'ose qualifier.

Trente ans, déjà... J'ai eu l'honneur de devenir le collaborateur de Georges Mandel le jour même où Pierre-Etienne Flandin lui demandait d'être ministre des P.T.T., le 11 novembre 1934. Mandel ne s'attendait pas à se voir offrir par Flandin un poste ministériel qu'il espérait depuis longtemps de son ami André Tardieu, qui avait été, avec lui, le collaborateur de Georges Clemenceau, et qui était plus près de ses conceptions. Ce qui lui fit dire, lorsque j'allai le prévenir de cette proposition : « *En politique, ce ne sont pas toujours les amis qui vous rendent témoignage, mais plus souvent ceux qui, plus loin de vous, vous honorent.* »

Ce ministère des P.T.T., ministère technique s'il en était un à ce moment-là, Mandel en fit un grand ministère. Tous les Français de cette époque se souviennent de l'action qu'il entreprit pour la défense des usagers. Il entreprit d'améliorer le contact entre l'administration et le public, s'en allant lui-même prendre la file d'attente dans les bureaux de poste et se voyant parfois réprimandé par un fonctionnaire qui ignorait son identité, et le recevait peu courtoisement. Le ministre se faisait alors connaître, à la confusion de l'intéressé, qui en retenait la leçon, et l'exemple portait.

C'est Mandel qui réorganisa, déjà, pour la première fois la radio d'Etat, alors rattachée aux P.T.T. Il ne croyait pas à une propagande gouvernementale excessive et brutale, mais était partisan d'une propagande indirecte, nuancée et crédible. Sa réussite en cette matière fut rapide et porta ses fruits.

Ce fut lui encore qui décida le lancement de la télévision à la suite des essais techniques des procédés Barthélémy et Defrance ; il encouragea les premières émissions, qui devaient engendrer, bien des années plus tard, la supériorité technique que l'on reconnaît au procédé français.

Trois jugements

Aux P.T.T., Mandel transforma de fond en comble l'administration postale, créa la distribution par avion « Air bleu » et se fit la réputation d'un homme d'autorité et de gouvernement. Il s'intéressait à l'avenir, aux problèmes techniques les plus modernes et les plus inattendus, I.N.F. 1, S.V.P. : toutes les innovations se multipliaient sous son égide.

C'est de lui que le président du Sénat, Jules Jeanneney, disait à cette époque : « *Si gouverner c'est prévoir, Georges Mandel gouverne.* » Fidèle collaborateur de Georges Clemenceau pendant la guerre de 1914-1918, il avait si bien secondé le « Père la Victoire », que celui-ci disait de lui, au cours de l'une de ses dernières interviews, dans l'exil de sa maison vendéenne : « *Si je n'avais pas eu Mandel à mes côtés, je n'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait.* »

Mandel m'a honoré de son amitié depuis 1934 aux ministères des P.T.T., des colonies et de l'intérieur — où je fus son collaborateur — et aussi lorsque j'allais le voir dans ses différentes prisons, notamment au fort du Portalet, où il était incarcéré sous l'occupation. Il m'a toujours donné des leçons d'un patriotisme éclairé, d'un courage physique et moral inégalable reconnu tant par ses adversaires que par ses amis politiques, tel mon ami et collègue au Parlement, Jacques Bardoux, grand-père du président de la République Valéry Giscard d'Estaing, qui m'écrivait en pleine guerre : « *Puisque vous avez maintenu courageusement vos contacts avec Mandel* (qui à ce moment-là avait été dans des conditions abominables livré à Hitler et qui partageait sa cellule dans les camps de déportation allemands avec Léon Blum), *n'oubliez pas de lui dire toute mon admiration. C'est le seul ministre de la III[e] République qui soit intact et incarne le patriotisme le plus pur, et le courage le plus total ; ce sera, demain, l'homme de la situation.* »

Mais reprenons la suite de ses réalisations. Au ministère des colonies, il reforme profondément la direction des affaires économiques, choisit des gouverneurs dynamiques qui se préoccupèrent, sous son impulsion, de développer et de mettre en valeur les richesses de la France d'outre-mer, jusqu'alors très délaissées, et modifia l'armée coloniale. Il avait prévu les événements douloureux qui allaient accabler la France.

Dès 1938, il développait l'industrialisation et envisageait même le repli des usines aéronautiques de l'industrie de guerre dans les territoires d'outre-mer. Chef des anti-munichois, il prit vigoureusement position à la tribune de la Chambre, où il parlait peu mais utilement, contre l'accord dicté par Hitler et Mussolini à la France et à la Grande-Bretagne.

Le discours qu'il prononça le 11 novembre 1938 à Lesparre, ville de Gironde qu'il administrait, est un résumé prophétique de ce qui allait se passer. Il voyait venir la guerre avec certitude et prévoyait déjà l'effort qu'il faudrait demander à notre empire. Il ne doutait pas que, la victoire obtenue, il faudrait envisager la décolonisation progressive. On trouve dans ce texte les grandes idées du discours prononcé plus tard par Charles de Gaulle à Brazzaville.

Le jour de l'entrée des Allemands à Prague, il téléphonait dans la nuit à Benès, avec Paul Reynaud, Osuski et Churchill, pour essayer d'obtenir qu'il résiste et provoque ainsi le sursaut. Mais il était déjà prévenu par Masaryk, alors ambassadeur de Tchécoslovaquie à Londres, que le président Benès avait accepté la venue des troupes allemandes. C'est de lui, ce soir-là, que Churchill, de passage à Paris et que j'étais allé chercher au Ritz, me disait, quand je le ramenais place Vendôme : « *Mandel est la seule cervelle politique française qui pourra faire face à Hitler.* »

... « Jusqu'à la victoire finale »

Dernier ministre de l'intérieur, il arriva place Beauvau pour tenter l'impossible. C'est avec une perspicacité, un courage extraordinaire, qu'il vit se dérouler les événements. Déjà, pendant la guerre de 1914-1918, il avait perçu ce qu'il y avait de néfaste dans certaines conceptions des chefs militaires. En 1940, c'est avec lucidité qu'il essaye de créer, dans l'état-major de l'armée coloniale, un esprit de résistance, de courage physique et moral.

Le 13 juin 1940, à Tours, le jour de l'entrevue de Churchill — qu'il voyait pour la dernière fois avec le gouvernement français, — il lui dit avec franchise ce qui allait se passer à Bordeaux. Il vit partir ce jour-là, pour Londres, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, Charles de Gaulle, dont il avait discerné la clairvoyance, la grande intelligence et le courage politique. Du fort du Portalet, il lui adressa d'ailleurs par la suite une lettre qui fut portée à Londres par Philippe Roques, un de mes amis et collègues du Parlement, assassiné par la Gestapo quelque temps plus tard à son retour d'Angleterre, sur le quai de la gare de Perpignan.

Toute la vie de Mandel fut consacré à la politique. Très jeune, à vingt-trois ans, il était entré dans le journal que dirigeait Georges Clemenceau. Collaborateur de Clemenceau, parlementaire toujours présent, ministre, son sens du devoir, son patriotisme lui valaient l'estime non seulement de ses amis mais aussi de ses adversaires politiques. Il n'était pas marxiste et, cependant, Léon Blum, dont il avait combattu farouchement les conceptions de politique extérieure, puisqu'il s'opposait à l'application du traité de Versailles, fut le premier, à son retour de captivité, à dire toute l'admiration qu'il avait éprouvée pour Georges Mandel, aussi courageux dans les geôles allemandes que dans les palais ministériels.

Je me souviens toujours avec émotion, du déjeuner du 5 juin 1940 auquel j'assistais au Café de Paris. Il rencontrait, ce jour-là, le maréchal Pétain. Vers 13 heures, Paris fut bombardé pour la première fois : c'est alors que Mandel lance à Pétain, qui commençait à vaciller, sa phrase fameuse :

« *De désastre en catastrophe et de catastrophe en désastre, nous irons jusqu'à la victoire finale.* »

Les Mémoires de toutes sortes d'hommes politiques qui les écrivent pour se justifier ne changeront rien à l'histoire ; mais elles augmenteront le mépris qu'on peut avoir pour des gens qui, s'étant trompés, s'emploient à expliquer qu'ils avaient vu clair. Le destin n'a pas voulu que Mandel, qui tenait à partir de Bordeaux au moment de l'armistice de juin 1940, puisse le faire en temps voulu, mais qu'il tombe dans le traquenard du *Massilia*, ce navire qui conduisit en Afrique du Nord un certain nombre de parlementaires. Il est arrêté à son débarquement à Casablanca. Le gouvernement de Vichy empêche Duff Cooper et lord Gort de l'enlever dans un hydravion qui, venant de Gibraltar, devait l'emmener à Londres. Libre au Maroc, après le procès que lui fit le gouvernement de Vichy, où le colonel chargé de mener les débats refusa de requérir contre lui, il repartit à Alger et fut arrêté définitivement. Ce furent alors les prisons de Chazeron, de Vals-les-Bains, de Pellevoisin, du Portalet, et l'ignoble procès de Riom.

Volonté et caractère

On essaya, bien entendu, de le salir, de le diffamer. Dans les prisons françaises et allemandes, il fit l'admiration de ses geôliers. Pas un instant, il ne s'abandonna, il était sûr de la victoire et du redressement français, sûr du courage du peuple français, de la résistence française.

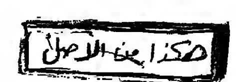
Ceux et celles qui l'entourèrent durant sa vie politique ont tout fait pour que son souvenir ne disparaisse pas. J'ai eu pour ma part le privilège, comme conseiller municipal de Paris, de faire donner le nom de Georges Mandel à une des grandes avenues parisiennes qui jouxte le cimetière de Passy, où il repose de son dernier sommeil.

Je ne pourrais pas mieux conclure qu'en citant ici la dernière phrase de son grand discours de Lesparre, évoqué plus haut : « *Aux heures de crise, le tempérament et le courage seuls commandent. La première condition du redressement français, c'est de faire des hommes — j'entends des hommes de volonté et de caractère.* »

Georges Mandel, patriote français, tombé sous les balles ennemies, demeure le symbole du patriotisme, du courage physique et moral et de l'union indispensable qui doit regrouper les Français aux heures de crise et de menaces. Je souhaite et ne doute pas que son appel soit entendu, en ce trentième anniversaire de son assassinat, par notre gouvernement composé d'hommes, jeunes et moins jeunes, qui ne l'ont pas connu. Que Mandel leur serve aussi de modèle et d'exemple.

Son assassinat, il y a trente ans, fut un bien grand malheur pour la France car, s'il était revenu après la libération et la victoire dont il n'avait jamais douté, bien des erreurs auraient été évitées. Georges Mandel était un véritable homme d'Etat.

★ Ancien chef de cabinet de Georges Mandel, ancien député.



POLITIQUE

Le Sénat examinera mardi le projet de loi de finances rectificative adopté par l'Assemblée nationale

Le Sénat abordera mardi après-midi 9 juillet en séance publique l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1974. Ce « collectif » budgétaire, adopté le 5 juillet à 5 heures du matin par l'Assemblée nationale (1), a été présenté quelques heures plus tard devant la commission sénatoriale des finances par M. JEAN-PIERRE FOURCADE.

Le ministre de l'économie et des finances a été interrogé au cours de cette audition par de nombreux sénateurs et notamment par le président et le rapporteur général de la commission, respectivement MM. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém.) et YVON COUDE DU FORESTO (Union centr.). M. Bonnefous demandait si des mesures seraient prises en faveur des entreprises, petites ou moyennes, qui auraient excessivement souffert des restrictions de crédit.

M. Fourcade a souligné que la rigueur des mesures d'encadrement du crédit et de la politique des taux d'intérêt élevés actuellement pratiquée allait être compensée par diverses procédures tendant à préserver la situation de trésorerie des petites et moyennes entreprises ; un comité départemental, composé de plusieurs responsables de la situation économique locale, dont le trésorier payeur général et le directeur de la Banque de France, sera chargé d'accorder éventuellement au vu d'un examen des difficultés de financement des entreprises, des « plans de rééchelonnement » des échéances fiscales et parafiscales. Au plan national, un comité de liaison, siégeant à Paris et comprenant des représentants du ministère de l'économie et des finances et de la Banque de France, devra étudier les mesures susceptibles d'aider les entreprises en difficulté, lorsqu'une solution n'aura pas pu être trouvée au plan local.

Le ministre a précisé que la troisième tranche de majoration de l'impôt sur les revenus, votée par l'Assemblée nationale, à partir de 100 000 F d'imposition par part, concernait six mille contribuables et permettait d'escompter des recettes de l'ordre de 85 millions de francs.

Les sénateurs, a souligné M. Coudée du Foresto, n'ont pas caché leur hostilité à l'affichage des impôts sur les sociétés. Beaucoup de maires, ont-ils dit, se refusent à faire cette opération dans leur mairie.

M. Moinet, sénateur de la Charente-Maritime (gauche démocratique), a posé une question relative aux conséquences, pour les sociétés coopératives soumises à l'impôt sur les bénéfices, à raison de leur activité commerciale, de l'amendement adopté par l'Assemblée nationale à l'article premier du projet de loi de finances rectificative, tendant à faire abstraction des reports déficitaires pour le calcul de la contribution exceptionnelle de 18 % ; il a également contesté l'opportunité de la réduction du montant de la subvention versée aux Houillères de France. M. Fourcade a indiqué, en réponse à cette question, qu'il n'était pas favorable à l'institution d'un système d'exonération de la contribution exceptionnelle de 18 %.

Il a souligné que les entreprises nationales, qui ne devraient pas toujours échapper aux mesures conjoncturelles, devront à l'avenir voir leur gestion plus étroitement surveillée. Il a exprimé son intention de favoriser les investissements des entreprises publiques en veillant à compenser, par l'octroi de subventions de fonctionnement, les conséquences des décisions tendant à éviter les majorations de tarifs. S'agissant des Houillères de France, il est possible d'augmenter la capacité d'autofinancement de l'entreprise, a-t-il précisé, tout en diminuant la subvention.

(1) Sur 480 députés, 291 ont voté pour : 174 U.D.R., 52 rép. ind., 28 Un. cent., 38 réform., et 6 non-inscrits ; 182 ont voté contre, et parmi eux 4 non-inscrits (sur 13) : MM. Césaire, Cornut-Gentille, Drapier, Le Foll ; 2 députés se sont abstenus : MM. Pidjot et Sanford, réformateurs ; 3 députés n'ont pas pris part au vote : 2 U.D.R., MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Le Theule, 1 réformat., M. Gausslu ; 2 députés étaient excusés : MM. Brochard, réform., et Hunault, non-inscrit.

M. CHIRAC REÇOIT LE COMITÉ FÉMININ DE LA MAJORITÉ

Le Comité de liaison des femmes de la nouvelle majorité a été reçu vendredi 5 juillet par le premier ministre, M. Jacques Chirac.

Constitué le 24 avril, ce comité, qui regroupe des représentantes des quatre partis de la majorité, s'attachera à étudier les problèmes féminins.

Au cours de cet entretien, Mmes Florence d'Harcourt (U.D.R.), présidente du Centre féminin d'études et d'informations ; Chantal Malaud (R.I.), Jacqueline Gastinne (réformateur) et Colette Rivoal (C.D.P.) ont notamment évoqué la création d'un secrétariat d'Etat pour les femmes, voire d'une délégation si l'on optait pour des structures moins lourdes.

Le chef du gouvernement, qui a approuvé la démarche du nouveau comité, étudiera les questions qui lui ont été posées.

La création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine avait été envisagée lors de la formation du dernier gouvernement. Pressentie pour le diriger, Mme Françoise Giroud, directrice de *l'Express*, avait finalement décliné l'offre qui lui avait été faite par M. Chirac, l'estimant en retrait par rapport aux propositions avancées par M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 18 juin).

M. BERG : la C.F.D.T. veut conquérir le P.S.

M. Charles Berg, membre du bureau politique de l'Organisation communiste internationaliste (trotskiste), note dans l'hebdomadaire *Informations ouvrières* à propos de la convocation des assises nationales du socialisme :

« *Ce dont il s'agit pour la C.F.D.T., c'est de conquérir le P.S. et d'en faire un instrument qui lui donne une existence politique à l'intérieur du mouvement ouvrier, et lui permette, à l'échelle nationale, de pratiquer la politique d'association capital-travail, telle qu'elle a été menée par Rocard et par Maire lors de l'affaire Lip, où deux militants du P.S.U., Piaget et Neuschwander, ont mis en pratique l'« autogestion » en licenciant les travailleurs, en liquidant les droits acquis, alors que la productivité est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était hier... La direction de la C.F.D.T. arrivera-t-elle à atteindre son objectif ? (...)*

» *En vérité, l'opération montée par la C.F.D.T. vise à constituer un parti autogestionnaire du capital pour préserver l'Etat bourgeois et ses intérêts. C'est ainsi que Rocard a jugé peu sérieuses les mesures préconisées par M. Fourcade, mais allant cependant dans le sens de la* « résorption de certaines injustices ». *De toute façon, concernant le P.S.U., il y a gros à parier que Rocard rentrera à peu près seul et à n'importe quelles conditions, y compris en liquidant son parti.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Un mois de « changement » ?

Un mois après l'installation de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, les observateurs dressent un premier bilan. « *La stratégie du nouveau président*, constate André Chambraud dans LE POINT, *s'organise autour d'une double volonté : démontrer par mille initiatives, minuscules, spectaculaires ou déroutantes, que l'avènement de Giscard d'Estaing ouvre bien l'époque du « changement » ; profiter du mouvement ainsi créé pour trouver une solution au problème le plus pressant qui se pose à la France, c'est-à-dire le retour aux grands équilibres de son économie.* » Cependant, ajoute-t-il, « *pour le pouvoir politique, le temps des réformes est aussi le temps du plus grand danger si celles-ci sont le fruit de la crainte plutôt que d'un dessein et d'une volonté.* »

De fait, selon Pierre Pujo dans ASPECTS DE LA FRANCE, le chef de l'Etat cède « *sur toute la ligne devant la subversion* ». L'hebdomadaire royaliste titre à la « une » : « *Majorité à dix-huit ans, contraception* « libre » : « *en pleine démagogie.* » « *Il est urgent de susciter un réveil français*, conclut-il (...), *le temps des capitulations n'a-t-il pas déjà que trop duré ?* »

RIVAROL s'indigne également de voir « *Giscard à la conquête de la gauche* ». Son éditorialiste, tout en approuvant le refus de l'immobilisme, craint que le chef de l'Etat n'ait, sinon « *subi* », du moins « *entériné les plus importantes de ces modifications, plutôt qu'il ne les a véritablement voulues* ».

Françoise Giroud, dans L'EXPRESS, se dit frappée, au contraire, par l'autorité du président de la République, qui est bien, selon elle, l'instigateur des réformes. A propos de l'abaissement de l'âge de la majorité, elle note : « *Ainsi, il a suffi que M. Giscard d'Estaing dise : « Je » le veux et j'y tiens » pour que le conseil des ministres, tout grommelant qu'il ait été, se résigne et que le Parlement soit immédiatement saisi d'un projet de loi. Le fait est maintenant acquis : Français et Françaises seront majeurs à dix-huit ans, et de toutes les manières. Que voilà donc un dangereux précédent ! Car il risque d'éclairer d'une lumière crue les réformes qui n'en finiraient pas de n'être pas entreprises. Il n'y manquerait que la volonté politique, rien de plus, rien de moins.* »

Le risque serait alors, comme le souligne Georges Mamy dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, que le pouvoir appartienne, « *dans sa quotidienneté* », aux conseils d'administration. « *La rumeur réformiste est indéniable*, reconnaît-il (...), *mais force est bien de constater que si le « discours » est empreint de « bons sentiments », têtue, la réalité reste : que l'annonce du projet de fusion entre Peugeot et Citroën a été faite sans qu'en soient seulement informés les salariés et les cadres des deux entreprises ; qu'il faut une dure et longue grève (depuis le 2 juin) pour faire admettre que soixante-treize morts à Usinor par accidents du travail en douze années, cela n'est pas tolérable ; que les mille cinq cents salariés de la Compagnie générale d'entreprise se sont trouvés « bradés » sans avoir rien à dire ; que Simca-Chrysler, cette « multinationale », licencie...* »

Les « blocages » peuvent-ils disparaître ? L'hebdomadaire LES INFORMATIONS donne la parole sur ce sujet à Yves Sabouret, ancien conseiller de M. Messmer. Celui-ci estime : « *Par son style et ses décisions, le nouveau président a dérangé le jeu figé du théâtre social traditionnel, qui tendait à se remettre en place. Il enfonce un coin dans ce traditionalisme social qui revenait. Mais il faut tenir et aller plus loin. (...) Echapper au blocage suppose, entre autres conditions, que Giscard, qui bénéficie en ce moment d'une période de grâce, démontre ses qualités quand il se heurtera à de véritables difficultés sociales et économiques. Il a bien démarré, encore faut-il qu'il soit un bon coureur de fond...* »

« *Un septennat qui commence bien* », constate, elle aussi, Liliane Ernout dans FRANCE CATHOLIQUE : « *Si les bonnes fées continuent à l'entourer de leur sollicitude, M. Giscard d'Estaing est en passe de gagner son pari et de devenir un président populaire.* »

LUTTE OUVRIÈRE, cependant, considère que pour le moment « *le gouvernement cède sur ce qui ne lui coûte rien* ».

POLITIQUE-HEBDO va plus loin : « *en cédant sur ces points* « *secondaires* », écrit-il, *le gouvernement se donne à bon compte un visage libéral et réserve sa capacité de répression pour la rentrée sociale* ».

« *Quelle rentrée ?* », demande ROUGE, hebdomadaire d'action communiste (trotskiste), qui souligne : « *Le nouveau gouvernement mène à grand tapage son opération nouveau style et séductions. Avec des arrière-pensées électorales, probablement. Pour réduire au minimum la dangereuse fracture sociale exprimée par les élections, certainement. Il doit en tout cas gagner du temps. (...) En effet, le chômage menace. Dès l'automne, et à coup sûr pour 1975. Or, les luttes de Lip et de Rateau ont démontré que la classe ouvrière n'était pas disposée à laisser attaquer sa sécurité d'emploi. La riposte aux tentatives de licenciements collectifs a été énergique. C'est un avertissement.* »

Comme chaque année, le véritable bilan sera dressé à l'automne. Sur ce point au moins le nouveau régime respecte la continuité. « *Tant qu'il y aura des plus puissants à craindre*, conclut Wolinski dans CHARLIE-HEBDO, *des plus riches à envier, des vérités à ignorer, des étrangers à haïr, rien d'essentiel n'aura changé.* » — T. P.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'alimentation en eau de la métropole lilloise

COTE D'ALERTE

Comme beaucoup d'autres régions, le Nord manque d'eau. Cette constatation n'est pas nouvelle, puisqu'elle figurait déjà comme le « premier handicap régional » dans les documents préparatoires du Ve Plan. Mais la situation s'aggrave si rapidement qu'un cri d'alarme vient d'être lancé au conseil général. M. Gérard Haesebroeck, député, maire d'Armentières, n'a pas hésité à affirmer : « Si des décisions ne sont pas prises de toute urgence, l'eau sera contingentée d'ici deux ou trois ans dans l'agglomération lilloise. »

L'inquiétude vient surtout d'une baisse de plus en plus sensible du niveau des nappes souterraines. D'une chute moyenne de 1 mètre chaque année, on vient de passer brutalement à 2 mètres. La cote d'alerte est atteinte. Elle l'est d'autant plus que la région du Nord couvre 90 % de ses besoins domestiques par prélèvement dans les nappes phréatiques alors que dans le reste de la France des eaux de surface sont beaucoup plus largement utilisées. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : contrairement à ce que l'on croit, il ne pleut pas assez dans le Nord (700 mm par an alors que la moyenne nationale est de 750 mm) ; le réseau fluvial y est peu dense ; les cours d'eau sont pollués depuis très longtemps par une industrialisation massive.

Le Livre blanc publié par l'agence du bassin Nord-Picardie avait déjà brossé un tableau assez sombre de l'avenir prévisible : « Si des mesures très strictes ne sont pas prises non seulement pour réduire les pollutions, mais encore pour localiser les activités qui les produiront, il est facile d'imaginer la carte des cours d'eau à la fin du siècle. Il n'existera plus une seule rivière au nord de l'Artois en année sèche... »

L'effort doit donc porter essentiellement sur la lutte contre la pollution. De 1972 à 1976, des crédits évalués à 243 millions de francs sont ou vont être engagés. Une centaine de stations d'épuration sont prévues.

Pour satisfaire les besoins de la métropole on veut puiser l'eau à une centaine de kilomètres de Lille, dans l'estuaire de la Canche (Pas-de-Calais). Une station de pompage située à Aire-sur-la-Lys a été construite et fournit actuellement 35 000 mètres cubes par jour. Il en faudrait plus de 100 000. Pour renforcer ce débit, une autre station sera installée près d'Hesdin (Pas-de-Calais), mais elle s'accompagne de la création d'un barrage sur l'estuaire de la Canche pour lutter contre l'ensablement du port d'Etaples. Ce projet, voté par les deux conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, suscite depuis des années une très vive polémique qui vient de rebondir à l'annonce d'un rationnement possible de l'eau. La fédération Nord-Nature estime en effet que « l'aménagement de la baie de la Canche n'apportera pas 1 mètre cube d'eau supplémentaire puisque aucun prélèvement n'est prévu et ne peut être fait dans le bassin de retenue ». Pour elle, il faut dissocier les travaux d'adduction d'eau de la Canche au bassin fluvial de la Lys du projet de barrage : « Puisque l'insuffisance de nos ressources en eau est partiellement la conséquence de la pollution, pourquoi ne pas utiliser des crédits à construire des stations d'épuration ou même à aider certains industriels à épurer leurs rejets ou à recycler leur eaux ? »

Dans le secteur de Dunkerque, où l'industrie poursuit un développement spectaculaire, les craintes apparaissent aussi, mais le mouvement s'inscrit sur la carte en sens inverse. Cette fois il est envisagé d'amener l'eau de la région de Saint-Omer vers le littoral. Mais les responsables du district de Saint-Omer n'entendent pas se prêter à cette opération.

Les autorisations accordées sont de l'ordre de 80 000 mètres cubes par jour, alors que, selon eux, le maximum tolérable est de 63 000 mètres cubes par jour.

Ces deux exemples illustrent les difficultés et les tensions que provoque déjà la pénurie d'eau. GEORGES SUEUR.

Aquitaine

DISSOLUTION DE LA MISSION D'AMÉNAGEMENT demande le Comité de défense du littoral

(*De notre correspondant.*)

Bordeaux. — Le comité de défense de la Côte aquitaine réclame la dissolution de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Côte aquitaine, que préside actuellement M. Biasini. C'est au cours d'une conférence de presse, le 5 juillet à Bordeaux, que les animateurs du comité, M. Bernard Charbonneau, et le professeur Jacques Ellul, de l'université de Bordeaux, ont lancé leur « bombe ».

Créé il y a un an par des écologistes et des militants syndicalistes ou politiques, le comité de défense, qui regroupe deux cent cinquante personnes en Gironde, s'oppose au schéma d'aménagement de la Côte aquitaine.

Selon lui l'aménagement tel qu'il est conçu aboutit à « *une forme de colonisation qui va accentuer le déséquilibre économique et livrer la région aux promoteurs et à la spéculation* ». Il va amener « *la destruction du milieu naturel par le tourisme industriel* ».

Le comité reproche aussi à la mission de travailler dans le secret et « *sans tenir compte des études lorsque leurs conclusions démentent les hypothèses de départ* ».

Le comité a fait état enfin du rapport de la Cour des comptes : « *C'est une justification du bien-fondé de notre action*, a déclaré M. Charbonneau. *Nous nous trouvons en présence d'un gaspillage à l'état pur des deniers publics.* »

● CONSTRUCTIONS CONDAMNÉES A CARNAC. — A Carnac, sur la pointe Saint-Colomban, était construit un ensemble immobilier comprenant quatre maisons articulé autour d'un ancien blockhaus allemand. M. Cipriano, huissier à Villejuif (Val-de-Marne), propriétaire d'une villa voisine, dénonçait les libertés prises avec les stipulations du cahier des charges par les copropriétaires des quatre maisons. Le tribunal de Lorient vient de lui donner raison. M. Cipriano obtient 1 000 francs de dommages et intérêts. Les juges ont ordonné la démolition des travaux réalisés, correspondant à une dépense de 600 000 francs environ.

ENVIRONNEMENT

Rejetée par la Lorraine, une usine chimique allemande va s'installer dans le Bas-Rhin

Strasbourg. — Personne n'en veut parce qu'on dit qu'elle empoisonne l'atmosphère. Les habitants de Saint-Avold (Moselle) ont empêché, en novembre dernier, l'installation près de leur ville d'une usine de la société allemande Chemische Werke München (C.W.M.) que les autorités avaient acceptée (« le Monde » du 26 novembre 1973). Le conseil municipal de Marckolsheim (Bas-Rhin) avait lui aussi refusé, le 8 mai, d'accueillir la même société sur sa zone industrielle bien que le maire, M. Gérard Verny, soit favorable à cette implantation. Mais le 3 juillet, celui-ci a annoncé à son conseil que M. Jean Sicurani, le préfet de la région Alsace, avait signé l'arrêté autorisant la firme allemande à s'installer dans la commune.

Très fière d'avoir enfin trouvé un « client » pour cette zone industrielle, vide depuis sa création, l'Association de développement et d'industrialisation de l'Alsace (ADIRA) affirme qu'il s'agit d'une « usine propre ». Après ceux de Saint-Avold, les habitants de Marckolsheim n'en sont pas convaincus. Leur imposera-t-on un « cadeau empoisonné » ?

De notre correspondant

Pour aider la Chemische Werke München (dont l'usine de Munich occupe 17 hectares et ne peut s'étendre) à s'installer en France, M. Pierre Messmer, alors premier ministre, avait promis une prime de 10 %. Le conseil général du Bas-Rhin et la DATAR avaient, de leur côté, fait en sorte que le prix des 10 hectares dont la firme allemande a besoin, soit réduit de 18 à 10 francs le mètre carré.

Pour l'ADIRA, chargée en septembre 1972 de chercher en France et à l'étranger, des « clients » pour cette zone industrielle vide depuis quinze ans, l'offre de la C.W.M. était une aubaine : cent vingt emplois dans un premier temps, quatre cents par la suite. Certes, la société fabrique des stéarates destinés à l'industrie des matières plastiques et elle utilise du plomb... Mais l'ADIRA affirme qu'il n'y a rien à craindre.

Selon cet organisme, l'usine utilisera l'eau en circuit fermé et ne polluera donc pas les rivières. D'autre part, les techniques utilisées pour le filtrage des fumées, approuvées par le service des mines, sont telles que l'entreprise émettra « *par de hautes cheminées, des fumées dont l'effet au sol, au voisinage de l'usine, ne sera pas plus sensible que les émissions des voitures circulant sur la route voisine* ». « *Il n'y aura donc aucune nuisance dans les localités voisines de part et d'autre du Rhin* », conclut l'ADIRA.

Veaux, vaches, cochons empoisonnés

Alertés par le corps médical, les habitants de Saint-Avold et de Carling, en Lorraine, ne l'ont pas entendu de cette oreille. « *Il est évident que le projet est parfait sur le papier...* avait notamment déclaré le chirurgien-chef de l'hôpital des Mines. *Ce que je mets en doute, c'est le contrôle réel de toute cette machinerie.* » Les craintes de la population s'appuyaient, entre autres, sur le récit d'un « accident » survenu dans une usine du même genre en Allemagne fédérale. Une panne du système de filtrage avait provoqué la mort de lapins, de porcelets, de veaux et de vaches, empoisonnés par le plomb, et diverses anomalies avaient été observées sur de jeunes enfants.

Pour ce qui concerne l'usine annoncée à Marckolsheim, le port autonome de Strasbourg — promoteur de la zone industrielle — indique qu' « *une panne des filtres entraînerait un arrêt automatique* de *toute l'installation* ». Quant à la teneur en plomb des fumées à la sortie des cheminées, le taux autorisé en Allemagne fédérale est de 15 mg par mètre cube. La C. W. s'était engagée, lorsqu'elle avait négocié avec Saint-Avold, à ne pas dépasser 10,5 mg, et elle affirme aujourd'hui que des progrès techniques lui permettront d'obtenir des teneurs encore plus faibles. La société prétend même que « *l'émotion populaire a été provoquée et entretenue par ses concurrents* ».

Malgré deux voyages en Allemagne, pour visiter l'usine de Munich, le conseil municipal de Marckolsheim reste très divisé. Le refus de l'usine allemande a été voté par onze voix contre neuf, dont celle du maire, entrepreneur de ballastières. Cette commune de quelque trois mille habitants, dont la plupart travaillent en Allemagne, ne ressent guère, semble-t-il, la nécessité d'avoir des emplois sur son propre territoire. Les responsables économiques de l'Alsace vivent, quant à eux, avec la crainte permanente d'une récession outre-Rhin, qui mettrait au chômage les trente-cinq mille travailleurs frontaliers. Ces deux points de vue expliquent peut-être en partie l'affaire de Marckolsheim, dont on parle depuis déjà longtemps, mais qui ne fait que commencer...

J.-C. PHILIPP.

LES PAPETERIES DE QUIMPERLÉ VONT INVESTIR 7 MILLIONS DE FRANCS POUR PROTÉGER LA RIVIÈRE LAÏTA

Début de solution dans l'affaire des papeteries de Mauduit. Depuis des années, cette entreprise, installée à Quimperlé (six cent cinquante employés, 14 000 tonnes de pâte traitées) rejetait ses eaux résiduelles, dans la Laïta, une rivière dessinant la frontière entre le Finistère et le Morbihan. Elle provoquait ainsi une pollution considérable du cours d'eau et du littoral. Au cours d'une conférence de presse, le directeur de la papeterie, M. Baronnet, a annoncé que sa firme allait dépenser 7 millions en deux ans pour traiter une partie de ses effluents.

L'administration a longtemps hésité entre deux solutions : rejet au loin en mer par un émissaire ou traitement sur place. Il semble qu'on s'oriente vers une combinaison des deux techniques. Dans un premier temps, la papeterie a reçu une subvention et des prêts de l'Agence du bassin Loire-Bretagne pour construire un bassin de décantation. Mais, de toute façon, la Laïta continuera à recevoir les « liqueurs noires » et les graisses de l'usine de pâte à papier. La construction d'un émissaire en mer sera donc nécessaire dans un second temps.

En attendant, sur la plage du Pouldu, à Guidel (Morbihan), les estivants de l'organisation Village-Vacances-Famille, qui a fait son plein le 1er juillet avec mille huit cents personnes, doivent enjamber un cordon de 50 centimètres de mousse blanchâtre, poisseuse et peu appétissante pour aller au bain.

JUSTICE

LA CATASRROPHE DU PLATEAU D'ASSY DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL DE BONNEVILLE

Était-il possible d'éviter les conséquences du glissement de terrain du 16 avril 1970 ?

Bonneville. — La chambre civile du tribunal de grande instance de Bonneville apportera-t-elle, le 4 septembre prochain, aux familles des victimes de la catastrophe du plateau d'Assy, le réconfort qu'a apporté le 18 juin à celles des victimes du drame de Val-d'Isère le tribunal administratif de Grenoble ? (« Le Monde » du 21 juin 1974). Juridiquement, les deux procès sont évidemment très différents, mais dans un cas comme dans l'autre, ceux qui les ont engagés se trouvent être de la même façon à la recherche non seulement d'une réparation matérielle et morale, mais aussi d'une proclamation des responsabilités refusant les arguments d'imprévisibilité toujours invoqués en ces matières.

De quoi s'agissait-il le 5 juillet à Bonneville ? En fait, les éléments essentiels n'ont pas changé. Alors que le 5 avril 1970, une avalanche de type classique avait atteint sans causer de graves dommages le sanatorium du Roc-des-Fiz au plateau d'Assy, sur le territoire de la commune de Passy (Haute-Savoie), cette première alerte n'aurait-elle pas dû inciter les responsables de l'établissement à redouter déjà le glissement de terrain qui survint le 16 avril suivant et coûta alors la vie à soixante et onze personnes, dont cinquante-six enfants ?

La question a été déjà examinée dans tous ses détails, tant par la commission d'enquête interministérielle qui se trouvait déjà en place depuis la catastrophe de Val-d'Isère, antérieure de deux mois et six jours, que par l'information pénale ouverte contre X... par le parquet de Bonneville.

Mais le 27 septembre 1971, après de multiples auditions, après examen des rapports d'expertise, le magistrat instructeur, Mme Mermet, devait rendre un non-lieu que confirma la chambre d'accusation de la cour d'appel de Chambéry, le 15 décembre 1971, et qui devait devenir définitif après l'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 27 mai 1972.

Comment continuer le combat ? Vingt-neuf familles, qui ont pour avocats Mes Philippe Clavel et Alain Bouvard, du barreau de Bonneville, décidèrent de saisir alors le tribunal civil. Elles l'ont fait cependant d'une façon particulière en se fondant sur les dispositions de l'article 1 384 du code civil selon lequel *« on est responsable, non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde »*.

C'est ainsi que s'est trouvée assignée l'Association des villages climatiques de haute altitude, dont le siège est à Paris, et qui avait en charge, en étant propriétaire, le sanatorium sinistré et dont le président était M. Barjot, conseiller d'État et membre du Conseil supérieur de la magistrature. Mes Clavel et Bouvard ont soutenu, en effet, qu'ayant la garde, non seulement des bâtiments proprement dits, que sont le sanatorium du plateau d'Assy, mais aussi l'ensemble du terrain sur lequel ceux-ci sont construits, l'Association a commis une faute en ne tirant pas les conséquences de l'avalanche du 5 avril, pour éviter ce qui allait être le résultat du glissement de terrain du 16 avril.

Une fois encore, c'est dans le dossier pénal joint à la procédure qu'ils ont puisé leurs arguments. Ce dossier est instructif. Il est sûr qu'après l'avalanche du 5 avril, certains s'inquiétèrent. Il en fut même pour dire que cette avalanche était déjà, en réalité, un glissement de terrain, que l'examen de la montagne permettait d'ailleurs d'en deviner les signes et les caractéristiques.

Ce fut le cas notamment d'un habitant de la région, M. Zermatten, qui était allé voir jusqu'au sommet, entre le 10 et le 16 avril, les lieux de départ de la première avalanche. M. Zermatten était-il trop imaginatif ? On le lui a laissé entendre. Car d'autres, au contraire, refusaient de s'inquiéter. Il y eut même — le dossier d'instruction pénale l'a établi — des oppositions assez vives entre le directeur du sanatorium, le docteur Philippe Couve de Murville — cousin de l'ancien premier ministre, cela a été indiqué à l'audience, — et des enseignants du sanatorium qui furent, par lui, priés assez sèchement de s'occuper de ce qui les regardait.

La commission d'enquête : « Il existait des motifs d'inquiétude »

Du côté des experts on est plus nuancé. Mais lorsque ceux-ci écrivent, tel le professeur Marcel Roubault qu'*« il est hors de doute que les faits du 5 avril étaient suffisamment nets pour établir qu'il y avait un risque* et que *des mesures de sauvegarde devaient être prises »*, ils pensent que ce risque était celui d'une nouvelle avalanche classique et non d'un glissement de terrain. Est-ce subtilité, est-ce nuance essentielle ?

C'est ici que les avocats des familles discutent. S'agissait-il bien le 5 avril d'une avalanche de neige, car des témoins parlaient déjà à ce moment de coulée de terre, de glissement de terrain, d'arbres et de rochers ? Pour sa part la commission d'enquête que présidait M. Jacques Saunier indique dans son rapport qu'il pouvait exister dès le 5 avril « de *réels motifs* d'*inquiétude et des raisons* de *prendre des mesures particulières* ». Mais là encore les bâtonniers Feron, du barreau de Chambéry, et Bernard Baudelot, de Paris, plaidèrent que la commission pensait à des risques d'avalanche de neige et non à ceux d'un glissement de terrain.

Tout cela ne sera pas indifférent au tribunal qui aura lui aussi à dire si le glissement du 16 avril 1970 était ou non prévisible mais plus encore s'il était possible d'en éviter les conséquences. Car comme l'a rappelé le président, M. Chifflet, *« ce qui est prévisible n'est pas forcément inévitable »*.

Avant d'en arriver là une autre question se posera en raison du terrain juridique qui a été choisi et qui vise la responsabilité de celui qui a quelque chose en garde. On ne peut garder que ce qui vous appartient. Dès lors, il faudra répondre à une question : le glissement du 16 avril eut-il son origine totale ou partielle sur les terrains appartenant à l'Association des villages climatiques de haute altitude ?

Car le bâtonnier Baudelot a produit une attestation du maire de Passy affirmant que le glissement eut son départ sur des terrains communaux. Le plan qui figure au dossier pénal permettra-t-il de trancher la question ? Pour les demandeurs en tout cas, il reste qu'entre les bâtiments atteints par la catastrophe et l'origine de celle-ci, près de 30 000 mètres carrés se trouvent être la propriété de l'Association des villages climatiques.

Mais l'Association mise en cause se défend aussi sur le plan du droit strict. Il apparaît à ses avocats que l'article 1 384 n'est pas applicable et qu'il ne peut être invoqué qu'en matière immobilière, c'est-à-dire en cas de défaut d'entretien d'une partie d'un immeuble, tel un ascenseur ou un escalier.

Un faux problème ?

Et puis, disent-ils, le gardien de la chose s'exonère de toute responsabilité dès lors qu'il est établi que le dommage provient d'un fait extérieur imprévisible et insurmontable. Du coup, ils ont repris eux aussi le dossier pénal pour y trouver évidemment tout ce qui allait dans leur sens : différence de nature entre les faits du 5 avril et ceux du 16 avril. Dans le premier cas, l'avalanche porte sur une dénivellation de 50 mètres et sur une longueur de 150 mètres ; dans le second, la dénivellation a été de 300 mètres et la coulée a atteint 500 mètres de longueur.

Le bâtonnier Féron en déduira que le problème posé est finalement un faux problème. Ce qui peut-être pouvait être invoqué, dit-il, c'était, à défaut de faute pénale, une faute personnelle civile résultant du fait d'un homme qui aurait pu avoir une défaillance en n'évacuant pas les enfants. *« Et cet homme*, a dit le bâtonnier, *ce ne peut être dans l'esprit de mes adversaires que le docteur Philippe Couve de Murville, dont je dis au passage que c'est une maladresse extrême, un manque* d'élégance *que d'avoir rappelé sa parenté avec un homme politique comme si l'on voulait faire penser que le magistrat instructeur a pu rendre un non-lieu pour cette raison. »*

Me Bouvard étant visé a répliqué : *« Je n'ai rien voulu dire de tel en faisant allusion au docteur Couve de Murville. J'ai dit seulement que plus on est haut placé plus on peut chercher à échapper à ses responsabilités. »* Voilà le débat, qui fut suivi attentivement par les familles. Mais si elles ont, à l'audience, écouté en silence ces échanges souvent compliqués, elles ne sont pas apaisées.

Le président le sait bien, qui, dans l'exposé préliminaire qu'il fit de l'objet du procès actuel, tint à indiquer après avoir rappelé le non-lieu rendu en 1971 : *« Certaines menaces verbales et écrites de mort adressées au juge d'instruction et plus grave encore les menaces à l'encontre de sa fillette »*, ajoutant que pour sa part, depuis qu'est engagée l'instance civile, il avait eu lui aussi son lot de lettres anonymes. Le jugement sera rendu le 4 septembre.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Au tribunal de Saint-Étienne

« L'AUTO-DÉFENSE » DU REPRÉSENTANT DE COMMERCE

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. — Un représentant de commerce stéphanois, M. Francis Rougier, quarante et un ans, comparaissait jeudi 4 juillet devant le tribunal correctionnel pour refus systématique de présentation de permis de conduire. Une inculpation qui lui a fourni l'occasion de partir en guerre contre les commissions préfectorales du retrait de permis. M. Rougier, comme bien d'autres conducteurs, est tombé dans un piège. Une ligne droite à l'entrée d'une commune ardéchoise où la vitesse horaire est limitée à 60 kilomètres, qu'il a franchie à 80. Le radar-photo et la gendarmerie étaient là : son permis fut suspendu pour quinze jours.

Or, pour un représentant, une suspension de permis est une suspension de travail. Malgré trois convocations il refusa de remettre son permis à l'administration et continua à rouler. Depuis il a fondé une association, l'Auto-Défense, qui se propose de rassembler et d'aider toutes les « victimes » du code de la route. « Sans contester le délit que j'ai commis, dit-il, je conteste l'arbitraire, c'est-à-dire la décision d'une commission qui se prononce hâtivement sur des informations succinctes et pratiquement sans recours, puisque celui-ci n'est pas suspensif de la décision. »

M. Rougier qui parcourt 80 000 kilomètres par an et n'a jamais eu d'accident, reproche encore aux commissions préfectorales de ne pas adapter leurs sanctions à la situation de chaque contrevenant. Le tribunal qui, pour M. Rougier, devrait être la seule instance habilitée à lui retirer son permis, lui a cependant infligé 1 500 francs d'amende pour avoir fait fi de la décision administrative.

● *Le directeur du cabaret le Crescendo déféré au parquet.* — M. Lucien Merger, directeur du cabaret le Crescendo, qui a tué, le 4 juillet, à coups de pistolet, les frères Joseph et Antoine Fiamma (*le Monde* du 5 juillet), a été déféré au parquet, dans la soirée du 5 juillet, par les enquêteurs de la brigade criminelle. Au cours des dernières auditions, M. Merger a expliqué aux policiers qu'il avait eu peur et que, « *frappé dans la bagarre, il avait perdu la tête et tiré* »

A LA COUR DE CASSATION

Le nom des enfants de parents divorcés

Par un jugement de divorce du 5 janvier 1967, une mère de famille avait obtenu la garde de ses deux enfants mineurs âgés alors de quatre et trois ans. Elle se remaria en décembre 1967 et, à la requête de son nouvel époux, un jugement du 23 mars 1969 prononça l'adoption des deux enfants en décidant que ceux-ci désormais porteraient exclusivement le nom de leur père adoptif, leur père naturel étant décédé accidentellement en août 1968.

Les grands-parents paternels des mineurs avaient formé une tierce opposition à ce jugement, en demandant que leurs petits-enfants conservent le nom de leur père accolé à celui de l'adoptant. Leur requête fut déclarée irrecevable par le tribunal, puis par la cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 4 novembre 1971, parce qu'ils ne justifiaient pas d'une atteinte portée à un intérêt protégé comme l'exige l'article 474 du code de procédure civile. L'arrêt précisait que « *les sentiments des grands-parents, pour fort respectables qu'ils soient, ne pouvaient créer l'intérêt suffisant pour l'exercice de cette voie de recours extraordinaire que constitue la tierce opposition* ».

Le pourvoi formé par les grands-parents contre cette décision a été admis par la première chambre civile de la Cour de cassation présidée par M. Bellet.

L'arrêt de la cour de Paris a été cassé par un arrêt du 21 mai dernier : « *D'après l'article 363 du code civil*, déclare la cour suprême, *l'adopté ne perd pas son patronyme* d'origine, *sauf décision contraire ; les grands-parents ont intérêt à pouvoir contester l'opportunité d'une substitution du nom de leurs petits-enfants par celui de l'adoptant.* »

L'affaire a été renvoyée devant la cour d'Orléans pour être rejugée.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les importations de bananes et le traité de Rome

Par une décision de section du 28 juin dernier, le Conseil d'État a renvoyé à la Cour de justice des Communautés européennes une double question préjudicielle, relative à l'interprétation des articles 33 et 45 du traité de Rome, avant de statuer sur la légalité d'un avis aux importateurs relatif à l'entrée sur le territoire métropolitain de bananes d'une provenance autre que les départements d'outre-mer et certains pays avec lesquels la France entretient des relations privilégiées.

Le marché français de la banane est protégé depuis très longtemps par un système de contingentement et son organisation vise essentiellement à protéger la production nationale, qui a connu aux Antilles un développement important, et accessoirement à favoriser l'écoulement de la production de certains États africains d'expression française. Les importations de bananes en provenance d'autres États ne sont autorisées qu'à titre complémentaire et sur des contingents spécialement ouverts à cet effet.

C'est ce régime qu'a contesté un importateur de bananes, M. Charmasson, gêné dans son négoce avec des pays africains qui ne bénéficient pas d'un accès privilégié au marché français, en formant un recours pour excès de pouvoir contre un avis aux importateurs limitant les quantités de bananes qui pouvaient être importées de ces pays. Il prétendait notamment que l'État français méconnaissait ainsi les stipulations de la convention de Yaoundé passée entre la C.E.E. et les États africains et malgache associés à la Communauté, car il traitait différemment des derniers en favorisant ceux d'entre eux qui avaient fait partie de l'Union française.

Comme la convention de Yaoundé prévoit que l'élimination des contingentements dans les rapports entre États membres de la C.E.E. et États associés suivrait le sort réservé par le traité de Rome aux restrictions quantitatives entre États membres eux-mêmes, la question se posait de savoir si le comportement de l'État français était conforme à l'article 33 du traité, compte tenu toutefois des dispositions particulières à l'agriculture qui, selon le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères, permettent de maintenir des restrictions quantitatives lorsque, dans un des pays membres, un produit fait l'objet d'une « organisation nationale de marché » ; tel aurait été le cas du marché de la banane en France.

Après avoir rejeté les moyens par lesquels le requérant contestait la légalité de la mesure attaquée au regard du droit interne, le Conseil d'État a estimé que les deux questions de droit communautaire dont dépendait la solution à donner au litige n'étaient pas claires et ne pouvaient être tranchées par le juge national. Il a donc fait application de l'article 177 du traité de Rome et a renvoyé ces questions à la Cour de justice des Communautés. La juridiction communautaire devra donc trancher la question de savoir « *si l'existence dans un État membre d'une organisation nationale de marché, au sens de l'article 45 du traité, est de nature à faire obstacle à l'application de l'article 33 de ce traité pour le produit considéré et, dans l'affirmative, quels sont les caractères qui définissent une telle organisation nationale de marché* ».

Cette décision, rendue sur le rapport de M. Teitgen et les conclusions de M. Denoix de Saint Marc, après observations de Mes Rysiger et Boré, est le troisième cas de renvoi par le Conseil d'État d'une question préjudicielle à la Cour de justice de Luxembourg. Le Conseil d'État a déjà fait application de l'article 177 du traité le 10 juillet 1970 (décision « *Syndicat national du commerce extérieur des céréales* ») et, tout récemment, le 18 janvier 1974 (décision « *Union des minotiers de la Champagne* »).

● *Deux dirigeants du Crédit agricole du Gers*, MM. Gaudibert, actuellement directeur de la caisse de Haute-Garonne, et Gassian, sous-directeur à Auch, ont été inculpés, vendredi 5 juillet, d'escroqueries par M. Pierre Inchauspé, juge d'instruction à Auch.

Le magistrat instructeur a donc estimé, en dépit de la déclaration de solidarité faite par le conseil d'administration de cette caisse de Crédit agricole (*le Monde* du 5 juillet), que ces deux représentants de la direction administrative pouvaient être tenu, *a priori*, pour responsables d'un certain nombre d'« anomalies » constatées par la police judiciaire en ce qui concernait les attributions de prêts de la période allant de 1962 ou 1963 à 1970. — *(Corresp.)*

● *Nomination d'un conseiller juridique au ministère de l'intérieur.* — Un magistrat, M. Pierre Aguiton, vient d'être nommé conseiller juridique auprès de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur. M. Aguiton, né le 31 décembre 1926 à Sourdeval (Manche), est conseiller général de ce département. Il a été chef de cabinet de M. Aimé Paquet — lorsque celui-ci était secrétaire d'État chargé du tourisme — puis chargé de mission auprès de M. Giscard d'Estaing au ministère des finances.

M. Aguiton est, d'autre part, membre du comité directeur des républicains indépendants de Basse-Normandie ; il était également, jusqu'aux élections présidentielles, chargé de mission au secrétariat général de la Fédération nationale des républicains indépendants.

DÉFENSE

M. Soufflet souhaite recevoir de nombreuses propositions de réforme du service national

De notre correspondant

Brest. — M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, a visité récemment à Brest la base de la force océanique stratégique (escadrille de sous-marins nucléaires). « *Notre pays a réalisé*, a-t-il dit, *sur les plans technique et militaire une opération remarquable dans un délai relativement court, alors que beaucoup doutaient* de *nos possibilités* dans ce *domaine, c'est-à-dire nos alliés.* » « *Mais nous n'avons pas que des alliés dans le monde* », a ajouté le ministre.

A bord du croiseur anti-aérien *Colbert*, où il a achevé sa visite, le ministre s'est entretenu avec des membres de tous grades de l'équipage, notamment des appelés et des engagés. « *Le moral est bon dans l'ensemble*, a dit M. Soufflet. *Je dirai même excellent. Mais j'ai été surpris par le fait que des jeunes*, qui ont *la chance de faire leur service militaire dans la marine nationale, ne soient pas pleinement heureux. Ils ne savent pas très bien pourquoi. Il y a là un problème curieux qui me surprend, car, à leur place et à leur âge, j'aurais été, quant à moi, fort heureux de participer à des croisières.* »

Interrogé sur les propos récents de M. Chirac, premier ministre, à la télévision et selon lesquels le gouvernement envisageait une nouvelle réforme du service national, le ministre de la défense a déclaré qu'« *il n'était pas en état de répondre. Avant d'en parler, je voudrais bien que d'autres puissent me donner des idées. Il faut remuer beaucoup d'idées. Quant à moi, je n'en ai guère. On ne fait pas faire un service national pour le plaisir de mettre des jeunes gens sous l'uniforme pendant un certain temps. Le but final est la défense. L'indépendance et la liberté se perdent facilement. Quand on les a perdues, il est trop difficile de les retrouver* ».

Enfin, au sujet du collectif du budget militaire, jugé « nettement insuffisant » par le rapporteur de la commission de la défense nationale à l'Assemblée, M. Soufflet a fait observer que « *les missions essentielles de la marine ne seraient pas compromises* ». — J. de R.

[Selon le rapporteur de la commission de la défense au Palais-Bourbon, M. Michel d'Aillières, député (rép. ind.) de la Sarthe, les crédits du collectif budgétaire affectés aux armées « ne représentent que les deux tiers des besoins réels » et « il faut donc s'attendre à une réduction de l'activité opérationnelle des forces et à un prélèvement sur les stocks de carburant. Il en résultera des conséquences importantes pour l'instruction et le service militaire ».

D'ici à la fin de l'année, en effet, les trois armées devront réaliser des économies sur la consommation de carburants et combustibles divers : 20 % sur les dotations de fuel de chauffage ; 20 % sur les services courants (transports automobiles) et 18 % sur la consommation de carburant à des fins opérationnelles (instruction des corps). Une telle réduction devrait, selon le rapporteur, obliger les armées à prélever, à compter d'octobre, sur les stocks de mobilisation et les marges d'approvisionnement. Le gouvernement a toutefois manifesté la volonté de ne pas ralentir les activités des forces nucléaires stratégiques.]

Pour avoir fait signer l'« appel des cent »

UN SOLDAT DU CONTINGENT EST SANCTIONNÉ AU HAVRE

(De notre correspondant.)

Le Havre. — L'affaire Jean-Philippe Ternon, l'un des soldats signataires de l'« appel des cent », qui expose une série de revendications pour une amélioration de la situation matérielle et morale du contingent, suscite une certaine émotion au Havre. M. Jean-Philippe Ternon, ancien surveillant d'externat au lycée Claude-Monet du Havre, était caporal à Sarrebourg (Moselle) lorsqu'il signa l'appel adressé aux deux candidats de l'élection présidentielle (*le Monde* du 17 mai). Aujourd'hui, il a été cassé de son grade et muté au 5e régiment de chasseurs de Périgueux, où il a été frappé d'une sanction disciplinaire. Outre le fait d'avoir signé le manifeste, les autorités militaires lui reprochent surtout d'avoir fait signer ses camarades.

M. André Duroméa, député (communiste) de Seine-Maritime et maire du Havre, dans une lettre adressée au commandant de la région militaire, a exprimé son émotion et son espoir de voir lever toutes les mesures disciplinaires. Les sections du Syndicat national des enseignements secondaires et du Syndicat général de l'éducation nationale du lycée Claude-Monet ont également déclaré soutenir le jeune appelé.

D'autre part, M. Roland Leroy, député (communiste) de Seine-Maritime, dans une question écrite « *attire l'attention du ministre de la défense sur les brimades et les sanctions prises à l'encontre de soldats, pour le seul motif* d'*avoir exprimé un avis public pendant la récente campagne électorale présidentielle. (...) La généralisation de tels faits est anachronique, au moment même où, enfin, les droits civiques et politiques sont accordés aux jeunes de plus de dix-huit ans.* »

[L'article 98 du règlement de discipline générale interdit les adresses, les réclamations et les pétitions collectives dans les armées et punit de jours d'arrêt les animateurs et les signataires de ces textes.]

AÉRONAUTIQUE

● *M. Jean Soissons*, membre du directoire de la Société nationale industrielle aérospatiale, a été nommé président-directeur général de la Socata (Société de construction d'avions de tourisme et d'affaires), filiale de la SNIAS, en remplacement de M. Henri Ziegler, qui a atteint la limite d'âge.

Le bilan de la société, pour 1973, se solde par un bénéfice de 792 000 francs. Le capital de la société a été porté de 3 000 000 à 12 870 000 francs. La Socata, qui fabrique les monomoteurs Rallye de différents types, a enregistré l'an dernier 202 commandes contre 259 en 1972. La moitié de la production a été exportée.

LA RÉFORME DU MINISTÈRE : UNE MISE AU POINT

Le cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a rendu public, dans la soirée du 5 juillet, le communiqué suivant :

« *A la suite de certaines informations publiées dans la presse au sujet d'une réforme des structures du ministère de la justice, le garde des sceaux fait la mise au point suivante : des études ont été prescrites, qui sont actuellement en cours. Ces études tendent à établir une plus nette différenciation dans le sort à réserver aux petits délinquants et aux grands criminels. Par ailleurs, elles visent à développer et à améliorer l'action préventive et socio-éducative menée depuis des années par la chancellerie à l'égard des jeunes délinquants, ainsi qu'à humaniser le traitement des détenus.*

» *La recherche d'une plus grande cohérence dans cette action pourrait avoir des incidences sur l'organisation des services du ministère de la justice.*

» *Le résultat de ces études sera soumis au garde des sceaux, qui appréciera les propositions qu'il y a lieu de faire au gouvernement.* »

[Ce communiqué, qui vise les informations publiées dans « le Monde » du 6 juillet appelle deux remarques :

1) La distinction entre petite délinquance et grande criminalité avait déjà été mentionnée par le ministre de la justice, qui, à plusieurs reprises, y avait fait publiquement allusion ;

2) La seconde partie de la mise au point confirme purement et simplement les informations que nous avons données.]

FAITS DIVERS

● *Accident de camion à Lyon : 1 mort.* — Un semi-remorque hollandais de 30 tonnes s'est écrasé le vendredi 5 juillet, sur une villa du quartier de la Croix-Rousse à Lyon après une chute de plus de trente mètres. Les freins du poids lourd ont sans doute lâché au sommet d'une côte. Le conducteur du camion a été tué sur le coup.

Le Monde aujourd'hui

VACANCES

DEUX HOMMES, UNE FEMME ET UN BATEAU

CELA se passait en Bretagne. Il faisait beau, et la météo avait annoncé que cela durerait. Eux, les hommes, naviguaient plutôt bien. Elle, plutôt mal. Qu'à cela ne tienne, on allait lui apprendre. Il n'est pas inutile de rappeler que cette petite croisière de quelques jours avait été décidée dans un but de détente. Parenthèse de mer, de silence, de soleil, de juste le bruit du vent, au milieu des encombrements, des horaires et des odeurs d'essence.

Le bateau quitte le port. On vérifie l'horizon : pas un nuage. Les alentours : pas un rocher.

« Prends la barre, *lui disent-ils.*

— Merci, répond-elle. »

Un temps, un tout petit temps de silence et d'euphorie. Le temps de se sentir exister, là, avec l'eau, la voile, la brise très légère et salée qui glisse sur les joues...

« Ton foc fasseye.

— *Oui.*

— Borde-le un peu.

— *Oui.*

— Tire un peu la barre vers toi.

— Oui.

— Non, pas tant ; oui, là ça va. Et tiens ton cap ! 145 degrés, c'est 145 degrés !

— *Oui.*

— Si tu tires trop la barre, tu vas virer ! Redresse !

— *Oui.*

— Et ton foc ?

— *Quoi, mon foc ?*

— Tu ne vois pas qu'il fasseye ? Un foc, ça ne doit pas fasseyer.

— *Ah bon !*

— Parce que, tu comprends, le vent arrive dans les voiles comme ça. Ça pousse le bateau comme ça. *(Gestes explicatifs.)* Si nous étions vent de travers, le vent arriverait comme ça, et, du coup, les voiles seraient comme ça. *(Gestes explicatifs différents.)*

— *Ah oui ! dit-elle (tout en pensant : je n'ai rien compris du tout).*

— Alors, et ton cap ? Tu le surveilles ?

— *Oui.*

— On te laisse un moment ; on va faire le point. »

Ils entrent dans la cabine et font leur point pendant qu'elle fait le sien. Fais pas ci, fais pas ça, mouche ton nez, dis bonjour, tiens-toi droite, tends la main. Ils appellent cela « la plaisance ». Il faut croire que le plaisir pour les hommes n'a pas le même sens que pour les femmes. Organiser, prévoir, expliquer, enfourner des ordres dans la tête des néophytes pour que le métier rentre. Crier quand cela n'entre pas assez vite.

Rébellion !

Elle pense que la voile défoule chez les hommes le petit gradé frustré de ne pas assez commander dans la vie courante. Définition du plaisir mâle : prendre un débile, de préférence une femme, en tout cas quelqu'un de passif et de facile à manipuler. Lui enfourner dans la tête tout un bazar d'informations diverses. Recommencer régulièrement l'opération et s'attendre qu'il en sorte un vrai petit matelot compétent à l'image de son génial papa. Quand ça marche, s'attendre à une récompense. Cette petite-là, si elle se débrouille bien en navigation, c'est parce que c'est moi qui lui ai appris. Sourire complice de la nouvelle recrue.

Une tête surgit de la cabine.

« Tu ne remontes pas assez au vent. Remonte plus, tu vois bien qu'on traîne !

— *M..., dit-elle.*

La seconde tête surgit à son tour.

— Rébellion ?

— *Rébellion.*

— Et comment comptes-tu apprendre, si tu ne fais pas ce qu'on te dit ?

— *Autrement.*

— Explique-nous, que l'on rigole ! Ah ! mon vieux ! les bonnes femmes à bord, c'est gentil, mais il faut se les taire ! Elles veulent savoir, mais elles ne veulent pas apprendre !

— *Je veux apprendre seule. Je veux découvrir, je veux m'amuser, je veux que vous vous taisiez, que vous me fichiez la paix et me laissiez me tromper tranquillement.*

— Eh bien, mon vieux, on n'est pas arrivés !

— *Et je n'ai pas non plus envie d'arriver. J'ai envie de naviguer.*

— Bon, bon. »

Ils rentrent dans la cabine en se tordant de rire. Et pour mieux communier dans la solidarité masculine, qui fait front devant l'incohérence des femmes, ils s'offrent un verre de vin.

Elle barre enfin en paix. Et si je fais ceci, que se passe-t-il ? Tiens, on marche moins vite. Et si je pousse la barre ? Tiens, on repart. Et comme cela ? On gîte un peu. Comment faire pour gîter moins ? Comme cela ? Non, c'est pire. Comme ceci ? Oui, c'est mieux. Elle s'amuse, enfin. Que le plaisir soit source de connaissance, voilà une donnée qui échappe complètement aux hommes. Les enfants, eux, le savent, qui apprennent en jouant. Les enfants et les femmes. Et si je virais de bord ?

Surgit derechef une tête.

« Mais tu vires de bord ? Qu'est-ce que tu fabriques ?

— *Tu viens de le dire. Je vire.*

— Et ton cap ?

— *Pas de cap. Je m'amuse.*

— Elle s'amuse à faire des zigzags ! Encore un verre mon vieux, faut se soutenir ! »

Pour ces gestionnaires, fonctionnels, rationnels, ces obsédés de la ligne droite, faire des zigzags et vouloir apprendre en jouant, quel casse-logique. On ne casse pas impunément cette logique masculine sans courir le risque d'être accusé d'inconscience grave.

« C'est bien joli, mais, dans un équipage sérieux et par gros temps, les revendications sont impensables ! Cela peut mener à expédier un homme à la mer ou à aller s'écraser sur un rocher ! »

Certitudes

Suit une description dantesque de tous les malheurs qui peuvent arriver en cas de désobéissance d'un équipier. Les exploits du cap Horn sont dûment évoqués, l'horrible fin de tel navigateur qui s'écrase par distraction sur un récif qu'il n'avait pas repéré. Bref, le droit de s'amuser ne pouvait amener qu'au radeau de la Méduse.

« *Je vous rappelle,* dit-elle, *que nous sommes en baie de Quiberon, qu'il fait un temps magnifique et que la météo est optimiste.*

— C'est marrant de voir comme les femmes peuvent être agressives quand elles ont tort, *dit l'un.*

— Allez ! *dit l'autre,* viens prendre un verre, on ne t'en veut pas. Mais si, un jour, tu veux vraiment apprendre, il faudra que tu sois plus docile, sinon c'est impossible ! »

Devant les écrasantes certitudes du pouvoir mâle, il ne reste plus qu'un échappatoire : s'allonger sur sa couchette et s'endormir. Ce qu'elle fit en songeant que cet univers d'hommes était bien surprenant.

Il ne manque qu'une seule chose à une telle perfection, c'est d'être intelligent. Et c'est très grave un monde d'hommes qui maîtrisent tout et ne sont pas intelligents...

PAULE GIRON.

« TERRE DES HOMMES »

Une vie sauvée, un enfant heureux

ELLE ne veut pas qu'on parle d'elle. Médecin dans le Nord, elle est *l'une* des militantes de Terre des hommes. Elle est plus active que d'autres ? « *C'est possible... Mais d'autres font encore plus. D'ailleurs, la question n'est pas là. Il s'agit de Terre des hommes.* »

Pour mettre ainsi les choses au point, elle parle d'une voix douce mais ferme. Bien... N'en parlons plus. Et pourtant. Il faudrait dire le temps qu'elle prend sur sa vie professionnelle et familiale pour accueillir des enfants malades et les prendre en charge jusqu'à leur guérison. Dire ses mille démarches administratives — « ingrates, usantes », — ses voyages hebdomadaires vers les hôpitaux parisiens ou les établissements de convalescence. Dire qu'après avoir « accueilli à vie » un enfant — parmi ses propres enfants, — elle en a toujours « un ou deux » chez elle, en transit... Raconter tout cela, n'est-ce pas donner une image *des militants* de Terre des hommes ?

Soit. Vu de cette façon, elle accepte ce minimum : puisque c'est nécessaire pour faire connaître mieux l'organisation et son action. Car c'est un fait : elles sont mal connues, souvent confondues avec d'autres, et cela après douze années d'existence. Pourquoi ? Justement en raison de la réserve toujours manifestée par les gens de Terre des hommes. On n'a jamais aimé tambours et trompettes dans la maison. On préfère agir. Ainsi, dès l'origine, le fondateur (suisse) du mouvement a toujours voulu garder l'anonymat. Un livre de Bernard Clavel — *le Massacre des innocents* — consacré à cette entreprise mondiale de sauvetage d'enfants ne mentionne jamais son nom, en cent quatre-vingts pages. Il n'y a pas, non plus, de comité d'honneur. La « base », d'ailleurs, est de condition modeste.

Une dimension nouvelle

Mais aujourd'hui, après une assemblée générale, Terre des hommes France a décidé de nommer au moins une secrétaire (bénévole) à la propagande. Non pas qu'on veuille alourdir l'appareil... Le principe reste le même : l'argent, tout l'argent disponible doit être employé au sauvetage des gosses.

Il n'y a pas d'administratifs pesants, ni de paperasserie publicitaire et satisfaite. Les équipes sont bénévoles, toutes : du groupe de jeunes d'un C.E.S. à celui du troisième âge qui expédie le bulletin de liaison à quelque vingt mille abonnés. En deux ans, le nombre des membres actifs, répartis en équipes départementales, a doublé. Ils sont mille cinq cents. Et le nombre d'enfants du tiers-monde accueillis dans les familles a doublé. Et triplé celui des hospitalisés et opérés.

Ainsi depuis deux ans, l'action a pris un nouvel aspect. Alors qu'on faisait venir en France les enfants à sauver, il y a maintenant, sur place, des équipes médicales et paramédicales : au Vietnam, des médecins agissent dans un dispensaire ambulant et dans les orphelinats ; au Bangladesh, des infirmières et des infirmiers (« ils sont formidables ! ») dans les camps biharis ; au Mali — où Terre des hommes a financé un pavillon de pédiatrie — des sages-femmes et des puéricultrices ; au Cameroun, un centre pour petits handicapés va démarrer ; en Ethiopie, va être créé un village — tout un village — d'enfants orphelins...

Les membres de ces équipes lointaines sont « rétribués » : environ 800 francs par mois ! En fait, « *il s'agit de donner deux ou trois années de sa vie* ». De plus, maintenant, il faut aller aussi sur place pour voir comment se réadaptent les enfants opérés en France — soixante-dix par an — et hébergés longtemps dans des familles ou des établissements français dans des conditions évidemment bien supérieures à celles qu'ils retrouvent chez eux. Ainsi un voyage au Cameroun a fait apparaître la nécessité du centre pour handicapés. « *Il ne suffit pas d'opérer, il faut encore suivre.* » D'où une antenne en Tunisie, d'où une assistante sociale en Algérie qui travaille en liaison avec des médecins, d'où le renvoi en France d'un petit polio pour un appareillage, etc. C'est l'action-gigogne.

Tout, en deux ans, s'est développé à ce rythme et avec cette ampleur, chaque question engendrant l'autre. Terre des hommes France a changé de dimension. C'est le tournant. Alors il a fallu sortir de sa réserve, décider de se faire connaître, de se faire entendre : pour continuer.

Une image fausse

A tout reprendre par le début, il faut d'abord effacer une fausse image. Terre des hommes n'est pas — comme beaucoup le croient — un organisme d'adoption. « *Nous ne cherchons pas des enfants pour des familles, mais des familles pour les enfants les plus déshérités, les plus rejetés. Encore l'« accueil à vie » n'est-il pas l'aspect majeur de notre action, loin de là. Il y a ces interventions chirurgicales, ces traitements difficiles qui nécessitent le transport en France de l'enfant. Avec tous les problèmes qui en découlent : accueil à l'aéroport, dossiers, financement, hébergement avant ou après l'hospitalisation, opération, convalescence, retour... et les suites du retour.* »

On voit la chaîne des bonnes volontés, et des compétences.

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 12.)

Au fil de la semaine

LA SOUPE D'ORTIES

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ON ne se déchire bien qu'en famille, c'est connu. En vertu de ce vieux précepte, les rédacteurs de deux des journaux les plus notables de la « nouvelle presse » sont en train de s'étriper avec une allègre férocité. Le torchon brûle, et c'est peu dire, entre la rédaction de « Charlie-Hebdo » et celle du mensuel écologique « la Gueule ouverte ». Ce qui donne du piquant à leur querelle, c'est que les deux publications sont la propriété de la même société, les Editions du Square, qu'elles sont proches par leur origine, leur inspiration, leur ton, et qu'elles sont rédigées en partie par les mêmes journalistes ou par des journalistes qui sont allés de l'une à l'autre.

On peut certes trouver irritantes, insupportables même, la verve célinienne, la hargne universelle, la vulgarité outrageusement provocante de « Charlie-Hebdo », qui mêle à plaisir la dérision, la scatologie et l'humour noir. On peut se demander si cette volonté de choquer pour se faire remarquer et cette manière de hurler pour se faire entendre sont bien dans la ligne du gauchisme version mai 68 revue et adaptée pour 1974.

Mais, qu'il soit ou non pré-rétro, « Charlie-Hebdo » constitue en matière journalistique la création la plus originale et peut-être la seule qu'on ait enregistrée depuis bien des années ; et cela pour la simple raison que ses animateurs ainsi que bon nombre de ses rédacteurs et dessinateurs possèdent incontestablement ce don rare, ce petit rien de plus qui se nomme le talent.

***

La querelle actuelle oppose notamment deux des principaux collaborateurs de « Charlie-Hebdo », Delfeil de Ton et Cavanna, qui en est le rédacteur en chef, à leurs amis de « la Gueule ouverte ». Elle a pour origine ou plutôt pour occasion l'article de tête du numéro de juin du mensuel écologique, un article qui s'intitule en toute simplicité : « Le casse-tête du casse-croûte : nous bâfrons (sic) mal, nous mourons (re-sic) tôt et nos grands bœufs blancs sont mieux nourris que les hommes du tiers-monde. » Après avoir absorbé les quatre grandes pages, fort indigestes, de ce factum, Delfeil de Ton en a rempli deux dans « Charlie-Hebdo » pour crier sa rage et son indignation sous le titre « Un journal à ne pas lire » ; et à son tour, la semaine suivante, Cavanna reprend au refrain tout en nuançant quelque peu les attendus du verdict.

Cette superbe bagarre entre grands et petits-cousins n'aurait, à vrai dire, qu'un intérêt anecdotique si la polémique ne portait sur une question de fond, sérieuse et importante. Les deux conceptions qui s'affrontent peuvent en effet être schématiquement résumées dans les deux propositions que voici : la science, « savoir magique », assure « la Gueule ouverte », c'est le mal absolu qui doit être combattu toujours, partout et par tous les moyens au nom du retour à la vie « saine », « naturelle », écologique en un mot. Absurdité, passéisme, catastrophisme, réplique « Charlie-Hebdo », car, au lieu de révoquer et de démolir toute science, il faudrait au contraire réclamer toujours davantage de science, mais naturellement une démocratisation, un contrôle, un bon usage de cette science afin qu'elle profite vraiment à l'homme, à tous les hommes.

Qu'on ne s'y trompe pas ; il est tentant de hausser les épaules et de tourner la page en disant : allons donc, cela va de soi ! Comment peut-on être assez obtus, assez aveugle pour rejeter en bloc tout le progrès, toute la recherche, toutes les découvertes, et pour nier en bloc l'apport, les bienfaits fantastiques de la science et des techniques ? Nous ne sommes plus, et c'est heureux, à l'âge des cavernes où nos primitifs ancêtres, vêtus de peaux de bêtes, se nourrissaient de racines et de fruits venus tout seuls sur la terre généreuse, dans l'innocence originelle et la paix du cœur.

Seulement voilà : ce n'est pas si simple. L'âge des cavernes, l'innocence originelle, les aliments « naturels », l'état de primitifs, la paix du cœur, ce sont là précisément les totems des nouveaux « bons sauvages ». Combien de jeunes, voire de moins jeunes, en rêvent même s'ils ne font qu'y rêver, parfois tentent à la faveur de l'été de « vivre autrement » et pour quelques-uns coupent les amarres et se lancent avec foi dans l'« autre vie » ! Cavanna épingle ceux qu'il nomme drôlement « les « besoins d'aut'chose », les demi-mystiques, les illuminés, les sectaires de la pureté originelle, les régleurs de problèmes en trois coups de cuillère à pot » et il daube sur la « nostalgie des âges d'or pastoraux (et mythiques) ».

De son côté, Delfeil de Ton, dans son réquisitoire, note que « la Gueule ouverte » — et c'est le cas pour une bonne partie du mouvement écologique — « n'arrive pas à se dépêtrer des végétariens et des opposants aux vaccinations ». Et il moque durement les inévitables références à l'ascétisme de Jésus, à la sobriété légendaire des Orientaux, au bol de riz des Chinois, à la longévité des Aztèques et au végétarisme de nos pères qui, dit-il avec raison, ne mangeaient pas de viande parce qu'ils étaient pauvres, parce que le seigneur s'était réservé le droit de chasse, parce que les épidémies avaient décimé le cheptel ou que les envahisseurs avaient tout pris...

***

Le débat est donc symptomatique et actuel. On dénonce, non sans raison, la surpopulation galopante, les armes nucléaires et les dangers de l'énergie atomique, l'agronomie chimique intensive, la prostitution du savoir à l'argent. On en arrive tout naturellement, l'angoisse aidant, au rejet global de la science, à l'anti-science. Et cela finit par le retour à la nature, l'élevage du mouton, voire des chèvres, le végétarisme et le rouet, la médecine d'herbes et de rebouteux. On va manger sa soupe d'orties dans une écuelle de bois en s'éclairant à la chandelle dans une cabane en rondins au fin fond des Causses — mais tout près du Larzac.

Ce sont les généralisations abusives, les condamnations sans appel et sans nuances, la confusion des idées à partir de prémisses fausses (« Aujourd'hui, le manque de pétrole, de gaz, d'électricité, demain le manque de nourriture... », écrivait sans sourciller l'éditorialiste de « la Gueule ouverte »), toute cette mythologie verbeuse et ces prédictions aventurées, qui ruinent le mouvement écologique, le ridiculisent et permettent sa récupération.

On ne peut que juger estimables, urgentes, nécessaires et ridiculement insuffisantes encore les recherches trop peu encouragées des adeptes de la culture biologique, les trop rares mesures prises ici et là contre la pollution, les mises en garde contre les dangers bien réels qui menacent l'homme, les précautions qui commencent à être prises pour préserver l'environnement. On ne peut que s'indigner du caractère dérisoire de l'aide des pays riches au tiers-monde et de la facilité avec laquelle les nantis que nous sommes prennent leur parti des famines. Mais tout cela, tous ces efforts, tous ces scrupules, tous ces avertissements, sont rendus suspects par l'exploitation de la crédulité et de l'angoisse, souvent non exempte d'arrière-pensées doctrinaires, des tenants de l'anti-science, des nouveaux cavaliers de l'Apocalypse.

Ainsi les écologistes n'ont-ils pas de plus redoutables adversaires qu'eux-mêmes. Les pouvoirs et l'argent qui récupèrent de leur mieux la « qualité de la vie », l'environnement, les découvertes scientifiques, la défense du consommateur et s'efforcent de plier et d'accommoder à leurs intérêts — mais à vrai dire ils s'en passeraient volontiers — la lutte contre la pollution, la crise de l'énergie, la poussée démographique dans le monde, n'ont pas de meilleurs alliés que les prophètes de la catastrophe.

La recherche du petit bonheur individuel dans une trompeuse illusion de sécurité, une fallacieuse promesse de santé et de longévité, telle qu'elle est conçue par ceux qui choisissent ainsi la solitude, ce n'est ni de l'héroïsme, ni de la clairvoyance comme l'assurent les forcenés de la vie pauvre, c'est au contraire une fuite. Vivre parmi les hommes, assumer son époque avec ses immenses, ses terribles défauts mais aussi ses fantastiques progrès qui justifient malgré tout l'espoir, s'efforcer d'aider à la prise de conscience du réel, c'est plus difficile sans doute, mais c'est pourtant le seul chemin vers l'avenir.

ETRANGER

Reflets du monde entier

FRATERNITÉ MATIN

Une fête nationale artificielle

Le quotidien d'Abidjan *FRATERNITE-MATIN* explique comment la République de Côte-d'Ivoire vient de changer la date de sa fête nationale qui, jusqu'à présent, était célébrée le 7 août, date de la proclamation de l'indépendance du pays. La nouvelle date a été fixée selon un processus original. *« Il s'est avéré que la date historique, pour chère qu'elle soit à nos cœurs, correspondait malheureusement à une période de l'année peu propice à l'organisation rationnelle des festivités.*

» Le lustre de notre fête nationale s'en trouvait en conséquence terni et son retentissement amoindri.

» Or le 4 décembre 1958 est également pour nous une date historique, puisque c'est ce jour-là que fut proclamée la République de Côte-d'Ivoire (à l'époque, dans le cadre de la Communauté française), ce qui constituait la reconnaissance officielle de notre personnalité ivoirienne.

» C'est pourquoi, tenant compte de ces diverses considérations, le gouvernement et le parti ont estimé possible de concilier la double célébration de ces souvenirs, ceux de la République et ceux de l'indépendance, en unissant d'une part le quantième du mois où est née notre indépendance, à savoir le 7, et d'autre part le mois même où est née notre République, à savoir décembre — ce qui nous donne donc comme date de fête nationale le 7 décembre. »

algérie actualité

Champs de luzerne au Sahara ?

L'Algérie, dont les plans de développement industriels et agricoles sont d'ores et déjà ambitieux, peut-elle rêver de récoltes illimitées ? Pour l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, cela n'a rien de chimérique.

En effet, certaines parties du Sahara peuvent être transformées en terres cultivables. Sous le sable du désert, il existe bien plus de nappes aquifères que ne le croyaient les experts jusqu'à présent. Dans le « grand Sud » de l'Algérie, la mise en valeur des réserves souterraines devrait permettre de développer l'agriculture dans les régions autrefois arides.

En 1966, des géologues américains chiffraient à 15 000 kilomètres cubes l'ensemble de ces réserves souterraines liquides. Un groupe de chercheurs de l'UNESCO vient pourtant de mettre en évidence une nappe phréatique, à la suite de forages en Algérie et en Tunisie, dont le volume est estimé à 60 000 kilomètres cubes. Cette précieuse réserve d'eau doit conférer de nouvelles impulsions à l'agriculture. Dans le bassin du Tchad, on présume aussi des réserves de l'ordre de 3 500 kilomètres cubes, au Niger de 2 000 kilomètres cubes. Une nappe découverte au Sénégal a une superficie égale aux deux tiers de la superficie totale, laquelle est de 196 700 kilomètres carrés.

Selon le Dr Eduard Böckh, de l'Office fédéral de pédologie de Hanovre (République fédérale d'Allemagne), le nouveau stock hydrique doit permettre de venir en aide aux pays du Sahara et du Sahel. Le Dr Eduard Böckh fait partie du groupe d'experts allemands qui étudient le problème sur place en Afrique. Ce groupe détermine notamment l'âge des nappes aquifères. Il a d'ailleurs réfuté une opinion largement admise selon laquelle l'eau souterraine du Sahara ne pouvait pas se régénérer.



Gaspillage obligatoire

« Nos députés, écrit le quotidien de Copenhague *EKSTRA BLADET* (indépendant), *n'ont pas le droit de payer de leur poche les plaisirs qui leur sont offerts... même s'ils insistent. C'est la morale qu'il nous faut tirer d'un incident récent.*

» Tout dernièrement, le ministère des finances organisait dans un des meilleurs restaurants de Tivoli un dîner pour une journée de parlementaires. Les trois membres du parti du progrès (adversaire de l'impôt sur le revenu... et du gaspillage des deniers publics), qui y étaient conviés, demandèrent la « permission » de payer leur part et avant ces agapes ils envoyèrent à cette fin 30 couronnes à notre grand argentier en spécifiant qu'ils étaient prêts à verser ensuite un supplément au cas où l'addition dépasserait cette somme.

» Pareille démarche fut presque regardée en haut lieu comme une inconvenance. Au lendemain du banquet, l'argent des invités trop scrupuleux leur a été retourné avec une note indiquant que le ministère (c'est-à-dire les contribuables) était dans l'obligation de régler lui-même ces débours...

» Plutôt racler le fond des caisses de l'Etat, conclut *EKSTRA BLADET*, *que laisser des concurrents passer pour des petits saints... Telle semble être la devise de notre parcimonieux ministre des finances. »*

TIME

La faim aux Etats-Unis

Commencez par regarder chez vous... Telle est la conclusion que l'on doit tirer, selon l'hebdomadaire américain *TIME*, d'un rapport du Sénat sur l'insuffisance alimentaire.

« Pour les classes moyennes, la hausse des prix alimentaires aux Etats-Unis entraîne l'inconfort. Pour les pauvres, elle peut provoquer la faim. Les pauvres, qui consacrent 60 % de leur revenu à la nourriture, ne peuvent remplacer les produits qu'ils achètent habituellement par d'autres moins chers, car ils vivent déjà au « plancher ». Or les prix des aliments qui constituent leur nourriture de base, tels que le riz, la farine et les haricots secs, a augmenté plus vite que la viande et le beurre, qui sont davantage consommés par les classes moyennes. Le prix des haricots secs, par exemple, a augmenté de 256 % depuis décembre 1970, celui du riz de 124 %. Le résultat est que les pauvres ont aujourd'hui plus faim qu'il y a quatre ans, en dépit des milliards de dollars déversés dans les programmes fédéraux d'alimentation. »

— *Lettre de Port-Moresby* —

QUAND LA VILLE DEVIENDRA NOIRE...



POUR un peu, on manquerait la ville — la capitale. C'est une ville tout en collines, une ville-forêt, une ville-fleur, presque invisible depuis les routes en corniche longeant la plage et les cocotiers, au pied de Paga-Hill et de Tuaguba-Hill. Une ville immense (dix kilomètres sur quinze peut-être) et qui, pourtant, ne doit guère dépasser les 65 000 habitants. Ville blanche — la coloniale — et ville noire ou, plus exactement, villages noirs. La capitale noire naîtra d'on ne sait quel germe encore. Cependant, l'indépendance est proche : en décembre pense-t-on. Nombre de Blancs partent ou vont partir. La photographie prise aujourd'hui est bien un instantané. Dans un an, elle sera un objet de musée.

L'histoire de Port-Moresby est aussi vieille que celle de la Papouasie, mais elle est mal connue. Quelque huit cents personnes vivaient — bien — près du port, chassant, pêchant, cabotant, cultivant, les uns parlant koitabu, les autres motu, lorsque, en février 1873, débarqua l'homme blanc, l'Anglais (capitaine) John Moresby. En 1884, la partie sud du pays était déclarée britannique, avec pour capitale l'ancien village côtier. Déjà étaient installés les pasteurs de la London Missionary Society, les marchands, les administrateurs. Bientôt, le territoire allait être cédé à l'Australie. A l'époque, une clôture définissait l'espace blanc ; une porte d'entrée était attribuée aux Papous (il fallait bien des porteurs et des domestiques) à qui le vêtement européen était *refusé*. A la veille de l'indépendance, le racisme légal a disparu : les dernières lois concernant les « natives » ne sont pourtant pas si anciennes. Aujourd'hui, la clôture est sociale : celle de l'argent, des clubs.

Assez curieusement, la capitale a sommeillé pendant des décennies. Quelque 4 500 habitants en 1940, dont 400 Blancs. L'invasion japonaise (plusieurs bombardements), la contre-offensive alliée, ont modifié l'ordre ancien. La nouvelle unité administrative de la Papouasie et de la Nouvelle-Guinée a fait le reste : la capitale ne serait pas Rabaul, là-bas, à la corne septentrionale de la Nouvelle-Bretagne, mais Port-Moresby. Soudain, Konedobu, le quartier administratif, Boroko, le quartier résidentiel, se développèrent. S'enflèrent aussi les anciens villages papous : Hanuabada, Kila-Kila. Il s'en créa de nombreux autres. On est venu à pied, parfois de fort loin, ou en barque, ou en camion — encore que les routes sortant de la capitale ne mènent pas loin. Derniers en date de ces immigrés : des villageois de la montagne, là-bas, au cœur de l'île, dans la Nouvelle-Guinée. Et cela n'arrange pas les choses : il existe une crainte instinctive de la part des Papous de se voir inonder par ces gens considérés comme fort primitifs. De violents incidents ont déjà eu lieu et, si on ne se mange pas en ville, même à la campagne c'est interdit, on se fait très mal. D'autre part, si de très nombreuses langues sont parlées à Port-Moresby (y compris des langues des lointaines îles Salomon), la *lingua franca* des Papous était et demeure le *motu*. Or, le *motu* a beaucoup régressé en ville au profit du pidgin venu du nord. Ardente militante de l'indépendance de la Papouasie, Joséphine Abaijah, député, jeune et jolie, ne nous a pas caché ses craintes. Mais que peut-elle faire ?

LE matin et l'après-midi, les routes allant des zones résidentielles aux quartiers administratifs et commerciaux sont engorgées, mais les voitures, dans leur quasi-totalité, appartiennent à des Blancs. Très peu de motos japonaises — qui roulent par centaines de milliers dans les grandes métropoles de l'Asie du Sud-Est ; les habitants sont trop pauvres pour s'offrir ce luxe. Donc ils circulent en camions, en autobus, ou bien ils marchent. Il est d'ailleurs dangereux de marcher : il n'y a pratiquement pas de trottoirs. Il s'agit bien d'une ville coloniale, conçue pour la voiture, et non pour les piétons noirs.

Installations portuaires, navigation maritime, hôtellerie, commerce moderne (avec, bien sûr, la firme Burns Philip, qui écume tout le Pacifique du Sud), une bonne partie de l'administration (encore, malgré l'autonomie), clubs en tous genres (aéroclub, yacht-club, golf-club, bowling-club, etc.) — les Australiens donnent le ton. Sauf à la superbe université de Waigani (un quartier septentrional), ils ne font guère concession à l' « environnement » humain. Ce n'est donc pas dans ce groupe-là, aux salaires élevés, aux loyers très faibles pour les fonctionnaires (grâce aux subventions de Canberra) qu'il faut chercher le terrain d'application d'une troublante statistique : plus de 60 % de la population urbaine est atteinte de tuberculose.

Les Eglises sont bien représentées : luthériens, anglicans, baptistes, adventistes, mormons, catholiques, etc. Seuls, apparemment, les catholiques tentent une reconversion : la cathédrale Sainte-Marie est une merveille de symbiose entre l'art moderne occidental et l'art local : sa façade est copiée sur une maison des Esprits traditionnelle du district du Sepik oriental (au nord-ouest de l'île) ; le tabernacle est en modèle réduit un *bwaima* — réserve de nourriture d'un chef villageois ; le siège de l'archevêque est une chaise de chef du Sepik central. Pendant la messe, on joue du tambour à peau de crocodile. Tout le monde est à l'avenant. L'ensemble est superbe. Est-ce suffisant pour pénétrer « les âmes » et briser les murs culturels ? Les grands courants qui agitent en profondeur la société de Papouasie-Nouvelle-Guinée poussent au moins à poser la question.

Quant aux habitants de Port-Moresby — ceux qui resteront — ils se situent au cœur des contradictions de leur pays et du malaise urbain. Les contradictions ? Voici la Chambre des députés, très modeste, avec son speaker, sa majorité, son opposition, le gouvernement. Les séances des questions et réponses orales valent la peine d'être suivies (traductions simultanées : anglais, pidgin, motu) : cela va de problèmes intéressant un hameau perdu dans une île non moins perdue aux problèmes des investissements étrangers en passant par la sorcellerie et la façon de s'habiller ou de ne pas s'habiller quand on va au cinéma. Voici, dans un immeuble moderne, les bureaux de grosses firmes japonaises. Mais voilà, sur une carte de la ville, d'immenses zones qui défient tout plan d'urbanisme occidental : ce sont des terres collectives appartenant à des groupes de villageois (en pleine capitale). Voilà Hanuabada, village motu, qui a été détruit pendant la guerre et reconstruit (petites maisons très pauvres, de bois et de plaques de tôle), comme le veut la tradition, sur pilotis, mais une jetée sépare deux clans. Voilà le marché de Koki, misérable marché si on le compare à ceux de la proche Asie : de petits tas de fruits, du poisson frais ou séché, des légumes à l'air triste. Ce n'est pas un marché chinois où le vendeur attire à lui le client, le harcèle, le fait marchander. Nous n'avons pu acheter quatre bananes : quel en aurait été le prix ? Apathique, au sens commercial et monétaire du terme, parce qu'étranger à certains calculs de l'échange, le paysan nous offrait un lot important de fruits à un prix donné. Souvent, d'ailleurs, les prix n'ont rien à voir avec le poids du produit présenté : ils sont fixés en fonction du nombre de fruits, ou de poissons. C'est à prendre ou à laisser. La fonction sociale de Koki (on vient en ville, on se rencontre) a, sans aucun doute, plus d'importance que sa fonction de rétribution.

SI, ici comme ailleurs, la ville atomise, modifie les comportements, elle ne tue pas, loin de là, les groupes culturels existants ou immigrés. Le système du *wantok* est très fort à Port-Moresby. *Wantok* est un mot pidgin venu de l'anglais : *one talk*, une seule langue, une langue commune et, plus généralement, plus précisément, une vision commune du monde. Dans le *wantok*, l'entraide est de rigueur. Il a joué à plein, notamment lorsqu'en 1962 un Hula, venu de son village à 75 kilomètres d'ici, décida d'ancrer pour de bon son petit bateau ; d'autres Hulas arrivèrent petit à petit ; ils sont plus de mille aujourd'hui, sur un village de bateaux, ayant apparemment perdu le goût de la mer et travaillant en ville.

Mais la ville — la ville blanche — c'est aussi l'attrait de l'impossible, sauf pour une petite frange administrative et politique. *« Dix mille années dans une vie d'homme »*, tel est le titre de l'autobiographie de M. Albert Maori Kiki, ministre des affaires étrangères et de la défense. Lui a pu — par chance — pénétrer dans le « paradis ». La quasi-totalité des habitants venus dans la ville, à peine sortis, pour la plupart, du monde des arcs, des flèches, du cannibalisme parfois, de la petite école (de mission souvent) de la brousse, des rites ancestraux, demeurent à la porte. Comment s'étonner alors que les trois sous ramassés péniblement aboutissent dans le bar, et que la bière soit mal supportée ? Les hommes immigrent les premiers, sont donc les plus nombreux, et la prostitution fleurit — avec ses maladies. Arthur Jawodimbari, un jeune écrivain, a, en quelques lignes d'une courte nouvelle, décrit l'aventure — close par la mort — d'un jeune villageois, pourtant venu de l'intérieur avec sa famille, qui échoue à l'école, a besoin d'argent pour aller au cinéma, vole des bouteilles de gin, devient chef de bande, et, un soir d'ivrognerie, se fait tuer sans le savoir par deux petites gouapes du quartier. Il portait quand il est mort, des lunettes de soleil, des blue-jeans et une chemise kaki comme en ont les soldats du Pacific Island Regiment...

Des maisons sont à vendre : y aura-t-il preneur ? La presse est aussi remplie d'énormes placards publicitaires : la terre, les belles demeures, avec vue sur jolie plage, ne manquent pas en Australie. Les Blancs lisent cela avec intérêt : beaucoup font leurs valises, moins à cause de l'indépendance que de la chance que leur offre leur gouvernement : de très importants dédommagements sont accordés aux fonctionnaires résidant dans le pays depuis assez longtemps et qui voudraient partir cette année. La ville va se faire noire un peu plus. La transition sera difficile. Le magnifique système du *wantok* permet aux villages, fussent-ils dans la ville, de maintenir leur cohésion. Mais comment créer un *wantok* urbain ? Comment éviter que la classe des Blancs soit remplacée par une classe de Noirs-Blancs ? Dans son site d'une superbe allure, Port-Moresby peut tenter une grande aventure si elle devient réellement monocolore, unie comme un clan dans les hameaux de la tradition.

JACQUES DECORNOY.

MINNEAPOLIS : l'indifférence civilisée

MINNEAPOLIS, c'est aussi l'Amérique. Ville verte où subsistent encore des terrains vagues, elle est en retrait de la fureur et de l'éphémère new-yorkais. C'est l'eau de cet Etat — le Minnesota compte dix mille lacs — qui procure à cette cité calme et douceur. Mais tout est relatif : la douceur est froide ; le calme est artificiel. La disponibilité des habitants, leur hospitalité, s'inscrivent, malgré leur bonne foi, dans le cycle de la rentabilité sociale et de l'ennui. C'est l'ennui de l'ordre parfait qui fait que chacun est à sa place ; l'ennui qui se dégage de la satisfaction et du bien-être consommé en famille dans de petites propriétés numérotées.

Des maisons privées s'alignent méthodiquement sur le tracé précis d'une géométrie sans défaut ni fantaisie. Le gazon est taillé périodiquement ; la façade repeintes à intervalles réguliers. Les objets, les *gadgets*, l'image, envahissent cet espace calme qui couve un manque d'être inavoué et une certaine violence. Rien à voir avec la violence du gigantisme béton-acier-verre de New-York qui anticipe sur le quotidien à force d'être orphelin d'un passé et d'une mémoire : tout est investi dans le futur le plus fou.

Minneapolis, qui n'est pas à la *mesure* de cette folie, se retranche dans la platitude de la vie réglée à l'image des lacs tranquilles ou de l'herbe taillée. Le malaise est là, dans la violence intériorisée qui n'est autre que l'indifférence naturelle et un manque de curiosité. Quand tout est prévu, il n'est pas possible de rêver, de parler ou tout simplement de vivre en dehors de la dimension sociale établie. La télévision, la publicité sur les murs, dans le ciel et jusque sur les bancs publics : bref, l'intoxication ne vous laisse pas de répit.

On comprend aisément qu'à New-York les gens existent peu, car ils sont avalés par le mouvement d'un rythme de vie surhumain ; ils n'ont pas le choix : c'est à prendre ou à laisser. A Minneapolis, on constate que les habitants qui bénéficient d'une certaine disponibilité n'ont pas prise sur la vie, encore moins sur l'imaginaire.

Quarante deux mille étudiants

A quoi est-ce dû ? A l'origine ethnique et culturelle des populations, venues en grande partie des pays nordiques ? A la différence refoulée, car, si très peu de Noirs vivent dans cette ville, il existe en revanche une population assez importante d'Indiens retranchés dans des quartiers misérables ? Des réserves d'Indiens existent encore dans le nord du Minnesota (Red-Lake, White-Earth, Fond-du-Lac). Avant que l'affaire du Watergate ne devienne le principal sujet de discussion dans les foyers de Minneapolis, ce fut la révolte des Indiens de Wounded-Knee dans le sud du Dakota, Etat voisin du Minnesota, qui suscita chez les gens tranquilles interrogations et inquiétudes.

Sur l'autre rive de l'ennui, un immense complexe universitaire avec une population de quarante-deux mille étudiants. Dans ce campus, considéré parmi les plus importants des Etats-Unis, chacun est à sa place.

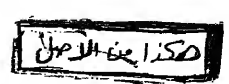
« On peut contester un certain nombre de faits qui ne respectent pas le contrat, mais quel intérêt avons-nous à remettre en cause des structures qui nous conviennent, surtout que nous payons des sommes importantes pour pouvoir faire nos études ? » Cette réflexion d'un étudiant en journalisme (le département journalisme de l'université de Minnesota a été classé le premier des Etats-Unis) ne justifie pas un état de fait mais l'explique à tous ceux qui ont entendu parler du mouvement contestataire à Berkeley, de la fusillade de Kent, ou qui ont lu le livre de Jerry Rubin *Do it*.

Un professeur nous dit que la contestation peut être suscitée par un manque. Or, ici, les étudiants semblent satisfaits et jouissent d'excellentes conditions de travail. Ainsi, les étudiants en journalisme font paraître tous les matins un journal, le *Minnesota Daily*, d'une trentaine de pages, tiré à quarante-cinq mille exemplaires. Il est distribué gratuitement et est assez lu. Des opinions politiques très divergentes s'y expriment. Chaque faculté possède son propre théâtre, une salle de cinéma, une salle de musique, une salle d'exposition, plus deux ou trois salles pour la relaxation. Les murs sont propres ; quelques affiches sages sont soigneusement épinglées sur un tableau. C'est l'ordre et le confort. Une société tranquille d'étudiants, de futurs diplômés, de citoyens.

C'est tout de même dans cette ville que, dans les années 60, il y eut un grand mouvement théâtral d'avant-garde : c'est ici qu'en 1963 débuta le *Guthrie Theater* (une avant-garde née du théâtre classique) et qu'en 1964 le *Fire House* donna ses premières représentations avant de partir s'installer en Californie. Il reste cependant le *Walker Art Center* avec son musée d'art moderne, où des œuvres de grands peintres côtoient des travaux de la jeune peinture américaine moderne. Ce centre est un complexe artistique où la peinture voisine avec le théâtre, le ballet, la musique.

Fondée en juin 1680 par un religieux français, le Père Hennepin, cette ville jumelée avec Saint-Paul, dont elle n'est séparée que par le Mississippi, symbolise la fin de l'enfance de l'Amérique qui a du mal à se débarrasser d'une certaine naïveté et résiste, de par son indifférence, à ce qui pourrait venir de l'extérieur. « *Cette étape*, nous dit le Dr Robert Lindsay, professeur de communications de masse et de relations internationales à Minneapolis, *sera notre passé ; elle sera marquée par le retour à la nature ; de toutes les manières, l'accession à l'âge adulte est souvent difficile : Watergate en est la preuve.* »

TAHAR BEN JELLOUN.



LA VIE DU LANGAGE par Jacques Cellard

LES TRÉSORS DE LA LANGUE FRANÇAISE (III)

AVEC un troisième volume (1), que les historiens de la lexicographie baptiseront peut-être l'« ange badin », puisqu'il nous mène de l'un (ange) à l'autre (badin) en passant comme il se doit par l'amour, l'argent et l'aventure, le *Trésor de la langue française* sort de l'âge ingrat. Il le fait en avouant sous la plume paternelle de M. Paul Imbs quelques erreurs d'enfance et en jalonnant le chemin qui le mènera, année après année, à la plénitude adulte. Ces tâtonnements sont le lot de tous les grands dictionnaires de langue ; dans le cas du *T.L.F.*, c'est par excès de beauté gratuite que l'ouvrage était menacé d'enflure et (sensible dans le premier volume) d'emphase. Traité comme l'avait été le tome A-Affiner, l'ensemble aurait dépassé les vingt volumes et l'an 2000.

D'où des réductions généralement heureuses. Le nombre de mots enregistrés sous une entrée distincte est arrêté pour l'ensemble à soixante mille. On n'en déduira pas, bien sûr, que le français n'en compte pas davantage ; mais ce que n'a pas retenu le *T.L.F.* est, pour autant qu'il existe des critères sûrs dans ce domaine, soit très spécialisé, soit dialectal, soit « flottant » : c'est le cas en particulier des adverbes en *ment* et des adjectifs verbaux en *able*, dont beaucoup sont disponibles sans être explicitement utilisés. Pour prendre trois exemples de la seconde catégorie, *annonçable*, *assistable* et *authentifiable* doivent-ils être considérés comme non existants parce que le *T.L.F.* ne les mentionne pas ? Non, certes ; le dernier au moins n'est pas exceptionnel dans le vocabulaire du droit ou des arts. Je ne m'étends pas ; le problème des mots virtuels est vaste et passionnant.

Annonceuse ou speakerine ?

Des réductions donc, par rapport aux ambitions du départ, quant au nombre de mots retenus. Un tout premier dépouillement fait apparaître quelques oublis. Celui d'*angiome*, terme médical courant, est le plus surprenant ; celui d'*anguiforme* (ce qui a la forme, l'allure, l'apparence d'un serpent) ne l'est guère moins. L'un et l'autre mot appartiennent à tout bon vocabulaire général. L'*angrois*, ce petit coin ou poinçon de fer qu'on enfonce dans l'œil du marteau pour y bloquer la tête du manche (à la relecture, je me pose des questions ? coin, œil, tête, manche ?), l'*angrois* mentionné dans *Littré* et encore dans le *Grand Larousse de la langue française* a été écarté. Pourtant les artisans le connaissent encore, et il était peut-être un peu tôt pour l'écarter.

Par contre (mais oui, par contre) on s'explique mal l'ostracisme qui frappe *annonceuse*. L'histoire est piquante. Voici dix ans, un périodique consacré à la vie du langage (au demeurant fort intéressant) décrète que « *le mot* annonceur *a l'inconvénient d'avoir une forme féminine peu distinguée* : annonceuse ». Dieux du lexique ! en quoi « annonceuse » est-il moins distingué que deux cents autres « formes féminines » de la même série ? Enjôleuse, onduleuse, malicieuse, langoureuse, ensorceleuse, sont cependant bien plaisants.

Là-dessus consultée par le même périodique, ma consœur J. C. (belles initiales !), alors l'image même pour toute la France téléspectatrice de l'annonceuse (ne lui en déplaise !) de charme, confirme : « *Quant au mot* annonceuse, *je ne l'ai jamais entendu et... je le trouverais horrible !* » Et le *Trésor* (le *Trésor de la langue française*, vous m'aviez compris) d'emboîter le pas à ces arguments d'une subjectivité... malencontreuse ; *ce qui l'amène dans* la pratique à repousser l'emploi d'*annonceur/annonceuse* en remplacement de *speaker/speakerine* (ce qu'ont fait les amis québécois, mais ce sont des paysans), « *à cause du caractère peu euphonique du féminin annonceuse* ». J'ai peine à trouver « spikrine », qui sent la drogue, la lotion capillaire, le désinfectant et tout ce que l'on veut, plus « distingué » et plus « euphonique » que notre brave mot français. Mesdames, mesdemoiselles qui êtes en cause, vous avez la parole. Pas trop longuement, les vacances approchent.

• • •

Réduction en nombre et réduction en texte, qui porte principalement sur les citations. Le premier volume donnait l'impression d'une anthologie souvent gratuite : trop de citations, et trop belles pour l'usage que nous en avions. Le troisième est plus dépouillé, encore que la même famille littéraire et d'esprit — Huysmans, Barrès, J. de Pesquidoux, Malègue, Péguy — paraisse privilégiée. Pour le dernier nommé, le *T.L.F.* a fait une exception notable à la règle de réduction des citations à une longueur raisonnable : trente-deux alexandrins « assenés » avec une lourdeur... péguysienne jusqu'à la caricature. Dans l'ensemble, on se défend mal de l'impression qu'une partie du « Corpus » n'est là que pour faire fausse symétrie, pour la figuration. Ne répétons pas que le choix de *l'Œuvre*, le journal de Marcel Déat, et qui plus est des années 1941-1944, pour représenter à peu près seul la presse dans ce Corpus, que ce choix est malheureux. Mais Céline, par exemple, n'apparaît pratiquement que pour authentifier quelques expressions argotiques. Apollinaire quelques raretés poétiques, R. Queneau quelques drôleries. C'est dommage.

Raccourcissement

M. Imbs s'est sagement refusé à faire tomber la hache du raccourcissement sur les notices étymologiques et historiques. Le fait est qu'il n'existe pas, à notre grande honte, de dictionnaire étymologique du français d'une certaine importance. Ce qui en est dit ne retire rien au mérite des « étymologiques » de petit format ; mais le seul grand, le *F.E.W.*, est rédigé en allemand. Autre histoire, que je m'engage à conter bientôt, et qui justifie pleinement le maintien dans leur intégralité des notices du *T.L.F.*, dont il reste à souhaiter un tirage à part d'ici quelques années.

L'appoggiature et le bakschich

Restent deux séries de remarques plus générales, l'une à propos de l'orthographe, l'autre à propos de l'argot. Avant d'y arriver, il faut insister chaleureusement : dans son état actuel, et avec les correctifs et corrections que les volumes suivants apporteront, le *Trésor de la langue française* est une réussite. Le prix de l'huile étant ce qu'il est, c'est un achat (j'entends la souscription au *T.L.F.*) extrêmement raisonnable pour un ensemble de très grande qualité matérielle (si ce n'est, à mon goût, la couleur fade de la reliure) et d'une lecture typographiquement très agréable, intellectuellement toujours stimulante et enrichissante.

L'orthographe donc. Il y a là un problème de fond, qui est le suivant et qu'illustreront quelques exemples. Après Littré, et au rebours de ce qu'avait fait le maître, les dictionnaires généraux ont pratiqué à l'envi une surenchère dans la complication inutile qu'a dénoncée Mme Nina Catach dans *Orthographe et Lexicographie*. Il y a bien les décisions de l'Académie ; mais celle-ci, gardienne du bon ton, n'a pas (ce n'est ni sa vocation ni sa fonction) les possibilités matérielles très grandes, les compétences de langue de l'équipe du *Trésor*. Raisonnablement, c'est de celui-ci qu'on devrait attendre la fixation indispensable de l'orthographe des mots, et non du *Dictionnaire de l'Académie*, dans tous les cas où ce dictionnaire n'enregistre pas le mot, c'est-à-dire pour les quarante mille à peu près qui figurent ou figureront dans le *T.L.F.* et pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il y a là une responsabilité à prendre, à assumer ? Oui bien. Et qui est mieux placé pour le faire qu'une équipe qui réunit tout ce que le pays compte de grands lexicologues et de spécialistes incontestés ?

Or, nous l'avions déjà écrit, la doctrine orthographique des rédacteurs du *Trésor de la langue française* est floue. Pour tout dire, ils n'en ont pas ou ne la font pas sentir. Des exemples maintenant. Voici *appogiature*, un petit ornement musical, peu importe ici ; il est présenté au *T.L.F.* ainsi : APPOG(G)IATURE. C'est-à-dire que les deux graphies se trouvent ici ou là. Mais que M. Imbs se mette à la place du brave artisan des lettres, du journaliste même, qui se trouve avoir à écrire le mot : l'âne de Buridan est mort d'un problème du même ordre. Le drame hégélien de la *conscience déchirée*, quoi ! Epargnez-nous cela, messieurs du *Trésor*. Et encore : BAC(C)HICH, BAK(S)CHICH, soit 4, quatre, graphies possibles pour le même mot. C'est trois de trop, quitte à rappeler en note que ces trois ont pu exister. Mais qui écrirait aujourd'hui *bacchich* comme Théophile Gautier, *bachich* comme Léon Daudet, ou *bakchiz* comme tel ou tel autre ?

Anté(-)diluvien et auto(-)critique

Ce sont des mots étrangers, soit ; ce n'est pas une raison suffisante pour institutionnaliser (car le *T.L.F.* est une institution dans le meilleur sens du terme) l'anarchie graphique du français. Et puis, restent tous les mots composés. Prenons pour ce volume les composés en *anté-*. Disons *antédiluvien*, qui présente par ailleurs la particularité d'être apparu chez nous (venant de l'anglais) un bon siècle avant *diluvien* et de ne pas faire couple avec lui : « il faisait hier matin un soleil antédiluvien » ne pouvant pas signifier que cette chaleur a été suivie d'une pluie diluvienne. Ne nous amusons pas ; le mot s'écrit pour le *T.L.F.* ANTE(-)DILUVIEN, sur la foi apparemment d'une unique attestation de 1813, contre huit qui écrivent correctement (je veux dire comme tout le monde) *antédiluvien* sans trait d'union.

Et voici la série des *anti-*. Vous écrirez avec ou sans trait d'union (mais lequel des deux ? Re-drame !) antichar, antiaérien, anti-impérial (mais pas antiimpérialiste), anti-fasciste ou bien antifasciste, mais seulement antifascisme, anti- (facultatif) parlementaire, mais antiparlementarisme, etc. Ajoutons qu'assez souvent (ce sera aussi le cas pour les suivants, en *auto-*) le trait d'union possible tombe en fin de ligne, si bien qu'il est impossible de savoir si l'auteur de la citation a ou n'a pas « trait d'uni ».

Je ne reprends pas la démonstration pour les composés dont *auto-* est le premier terme. Des mots aujourd'hui aussi usuels qu'autocritique, autodéfense, autogestion, autopropulsé, etc., sont frappés de la même incertitude. Celle-ci n'est pas blâmable dans son principe : les dictionnaires décrivent, seul le *Dictionnaire de l'Académie* prescrit ou proscrit. Mais ce *Dictionnaire de l'Académie*, celui d'hier ou de demain, c'est, sauf le respect que l'on doit à la docte Compagnie, l'Arlésienne de notre lexicographie : on en parle beaucoup, et qui l'a jamais eu entre les mains ?

Ce serait un pas décisif peut-être dans l'amélioration du système graphique du français que la publication par l'équipe du *T.L.F.* d'une nomenclature (c'est-à-dire la simple liste, qui pourrait précéder de plusieurs années la parution des volumes correspondants) des soixante-dix ou quatre-vingt mille mots actuellement en fichier, avec une et une seule « orthographe » recommandée, pour ne pas dire imposée.

• • •

Quelques glanes et notules encore, dans le registre noble, avant de nous encanailler avec les loubards, les malfrats, les frimands, les jules, les hommes quoi ! de notre lexique — affur, alpaguer, anticher, antifle, arcan, auber, et quelques aminches aussi affranchis. Une petite note donc, mais que je crois grosse d'un problème, sur *anthropologiste*, *anthropologue*. C'est une autre indécision, qui touche une dizaine au moins de mots analogues. Ils sont exactement équivalents, sans que l'usage se soit encore prononcé. J'hésite toujours, pour ma part, entre « étymologiste » (admis) et « étymologue » qui me paraît à encourager (de même que : anthropologue) pour poursuivre la série — sociologue, psychologue, cardiologue, etc. — beaucoup plus vivante (sauf erreur) que la série en *iste*. Mais le *T.L.F.*, en un tel cas, ne peut guère faire état d'une préférence personnelle.

Une autre, pour *assener*, sans accent à l'infinitif. Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais entendu prononcer « assener » avec e dit muet, mais toujours : assèner ou asséner. Impression confirmée par le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, d'A. Martinet et H. Walter, qui note *asséner* dans seize cas, assèner dans le dix-septième, aucun pour l'e muet. Mais le purisme ne se nourrit pas de réalités. Envers et contre tout usage, il nous assène assener. Et le *T.L.F.* reproduit bien la citation de J.-P. Sartre, seule à donner l'infinitif : « *Il fallait lui asséner (la vérité) avec violence...* »

Arrêtons-nous ici, bien que cet *assener* ne soit pas sûr. Pour l'argot, remise (de peine) à quinzaine.

(1) *Trésor de la langue française*, volume III (ange-badin), 1 250 p., 250 F. La souscription aux quinze volumes prévus, 2 500 F jusqu'à la parution du volume IV. Librairie-éditeur Klincksieck, 11, rue de Lille, Paris-7e et librairies.

UNE THÈSE

Mohammed dans les brumes du Nord

IL existe fort peu de documents sur l'immigration algérienne dans le département du Nord. Voici une imposante étude (1) dont le signataire n'est autre que M. Ali Salah, consul d'Algérie à Lille. Lors de la prise de ses fonctions en 1966, M. Salah, âgé de trente ans, s'est inscrit à l'université pour préparer une thèse de troisième cycle en histoire. Le 29 juin, il a obtenu le titre de docteur avec mention très bien.

Ce travail, indique l'auteur, se situe résolument dans le cadre descriptif, « *mais les faits sont assez éloquents en eux-mêmes pour que de nombreux enseignements s'en dégagent* ».

Il est vrai qu'en feuilletant les chapitres bourrés de chiffres et de graphiques, on peut tenter d'esquisser la grande et triste aventure de Mohammed dans les brumes du Nord.

Imaginons que Mohammed abandonne aujourd'hui son douar natal pour rejoindre ses quelque cinquante mille concitoyens déjà installés dans le département le plus septentrional de France. Il a une chance sur deux d'aboutir dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing et, plus vraisemblablement encore, dans le secteur textile roubaisien, où vingt mille Algériens sont déjà rassemblés ; une chance sur quatre d'être dirigé vers la métallurgie de la Sambre ou du Valenciennois ; et sinon, il se retrouvera à Cambrai, Douai ou Dunkerque.

Mais si, ignorant les statistiques, il souhaite avant tout s'installer parmi les siens, il pourra alors rejoindre ceux du douar de Souahlia dans le Douaisis, ceux de Beni-Meshel à Cambrai, ceux de Kabylie dans la métropole lilloise, ou encore ceux des Aurès à Condé-sur-Escaut.

Il débarque donc un beau matin seul dans un monde inconnu. Sa femme et ses enfants restés en Algérie pourront vraisemblablement le rejoindre assez vite. En effet, si, en 1968, on ne comptait encore que 11 360 femmes sur une population algérienne de 34 972 personnes dans le Nord, maintenant, les épouses sont beaucoup plus nombreuses. Femmes et enfants représentent 52 % des effectifs : 26 800 sur 50 559. Ce mouvement a naturellement pour corollaire la présence de très nombreux jeunes. Et Mohammed pourra constater que plus de 40 % des Algériens qui résident dans le Nord ont moins de dix-sept ans, 53 %, moins de vingt-cinq ans, ce qui explique le taux d'actifs particulièrement élevé : 44,6 %. Dans l'ensemble de la population française, les actifs ne représentent que 36,9 %.

La communauté c'est aussi le ghetto

Mohammed va donc se mettre au travail. Il est venu pour cela. Ses chances de promotion, à vrai dire, sont nulles. Sa vocation : manœuvre ; sa tâche : la plus rude. Les choses sont claires : récemment, un recensement portant sur 14 658 travailleurs algériens de toutes professions a fait apparaître 9 548 manœuvres, 3 700 O.S. et 1 391 O.P. Quant aux agents de maîtrise, on les compte sur les deux mains : neuf ! C'est à Dunkerque que l'on compte le plus d'ouvriers qualifiés.

Le salaire de Mohammed sera donc celui du manœuvre, mais « *il gagnera de l'argent* » et songera à faire venir sa famille à Roubaix. Nouvelles difficultés. Il logera près des usines, dans les « *périmètres désignés* », dans les îlots insalubres, où, à défaut de conditions décentes, il trouvera la chaleur de la communauté algérienne. Mais ce sera aussi le ghetto. Lui proposerait-on d'ailleurs un appartement dans une H.L.M. qu'il aurait bien du mal à s'y habituer. Les faits le prouvent.

Les conditions d'intégration sont extrêmement difficiles. Au travail, Mohammed a bien quelques droits. Il a pu choisir son syndicat. Il n'a cependant que bien peu de chances d'accéder au poste de délégué ou de figurer au comité d'entreprise, en dépit de quelques dispositions légales. L'élection de travailleurs algériens à des postes de responsabilité syndicale est très rare.

D'autre part, il ne trouvera que difficilement l'occasion d'apprendre le français. Les efforts d'alphabétisation entrepris depuis quelques années (une centaine de cours fonctionnaient dans le Nord en 1972) ont donné de très médiocres résultats. Mille cinq cents Algériens seulement s'y sont inscrits et tous n'ont pas persévéré. Après une journée de travail harassant en usine, Mohammed aura-t-il le courage de « *suivre des cours* » dont la pédagogie n'est d'ailleurs pas encore bien établie ? Et pourtant, ils sont 20 000 analphabètes.

Mohammed aura bientôt d'autres soucis avec ses enfants. Pour les plus jeunes, ceux de moins de dix ans, l'adaptation à la vie scolaire sera relativement facile, même s'ils souffrent d'un isolement provoqué par le bilinguisme. En 1971, 12 000 jeunes Algériens fréquentaient l'école primaire. Ensuite, l'orientation professionnelle, en dépit des moyens importants mis en place, apparaîtra comme un handicap quasiment insurmontable. Il faudra pratiquement se contenter de la formation sur le tas.

Un séjour de treize ans et demi

Pourtant, Mohammed restera longtemps en France. La durée moyenne du séjour des immigrés s'établit aujourd'hui à treize ans et demi. C'est là le signe d'une profonde évolution de l'immigration qui prend de plus en plus un caractère familial. Mohammed va se trouver dans une société en pleine évolution. Si la législation algérienne permet encore la tétragamie, tous les ménages vivant dans le Nord comptent une seule épouse. Celle-ci prend d'ailleurs peu à peu des responsabilités qui étonneront sans doute son époux. En percevant les allocations familiales, elle apprend à gérer le budget, ce qui n'était jamais le cas en Algérie.

Cependant, les traditions essentielles demeurent dans la famille : la circoncision, la fête du Ramadan qui est coûteuse (six cents francs pour un mois) et peu commode pour les travailleurs qui « *n'ont plus la capacité de l'observer* ». Il y a de fortes chances pour que la famille demeure algérienne : en 1971, sur mille sept cent trente épouses algériennes, on ne comptait que deux cent une épouses françaises. Si assimilation il y a, elle sera très lente...

Dans ce paysage humain plutôt désolant, M. Ali Salah discerne néanmoins quelques éléments positifs. Il écrit en conclusion : « *Trop souvent, l'opinion française obéit à des réflexes faciles, se façonne des opinions définitives, aidée en cela par une présentation de l'information qui n'est pas toujours scrupuleusement exacte et objective. De ce mythe naît le plus souvent l'incompréhension et l'isolement.*

» *La présence de la communauté algérienne doit être un facteur d'échanges et d'enrichissement mutuel. Devant les avantages matériels réciproques qu'elle comporte, elle est l'un des meilleurs garants d'un avenir envisagé avec espoir et confiance. Elle constitue un lien enrichissant et inestimable assurant la permanence des rapports entre les deux peuples. A ce stade, une saine coopération exige une hauteur de vue inhabituelle et une véritable révolution des esprits.* »

GEORGES SUEUR.

(1) « La Communauté algérienne dans le département du Nord ». Université de Lille, 8, rue Auguste-Angellier, à Lille et Éditions universitaires, 115, rue du Cherche-Midi, Paris-6e.

L'ART EN BRETAGNE

« J'en ai assez du granit »

A sa manière, il ratisse. Je veux dire qu'il passe au peigne fin les manoirs, les calvaires, les granges qui présentent un quelconque intérêt artistique, historique, architectural. C'est qu'il travaille au fameux *Inventaire* décidé par André Malraux. C'est par la Bretagne qu'a commencé ce travail *de loupe ou de bénédictin*. Au fait, Yvon C. est prêtre. Le diocèse de Quimper l'a « prêté » à l'administration des affaires culturelles. Etrange fouineur, Yvon C. a des tas d'idées sur l'art en général, et l'art breton en particulier.

« *On nous raconte des stupidités*, dit-il. *Le tourisme, cette recherche effrénée du pittoresque ! Et l'on nous fabrique des villas dites bretonnes en flanquant par-ci par-là des linteaux de granit ! J'en ai assez du granit ! L'art est presque toujours l'expression d'une nécessité. La Bretagne a construit ses monuments en granit pour la seule raison qu'elle avait cette pierre en abondance. Mais aujourd'hui l'homme sait couler du béton, et le transport des calcaires ne pose pas de problèmes. D'ailleurs, naguère, ils se moquaient à ce point du granit qu'ils le peignaient, le polychromaient. La couleur, la joie, la jubilation, voilà ce qu'ils cherchaient. Les calvaires étaient peints. Les porches, les voûtes des chapelles étaient peints...* »

— La mode est aujourd'hui à la pierre apparente...

— *Oui, c'est la philosophie de la maison de campagne qui envahit nos sanctuaires. Une catastrophe ! Nos curés sont devenus des gratteurs de murs. Ce crépi blanc qui chantait la lumière dans nos chapelles et nos maisons, on le décape. Et quel que soit l'appareillage des pierres, si banal, si laid soit-il, on le laisse à découvert. Absurde...*

— Les marins pêcheurs de Cornouailles chaulent encore leurs masures.

— *Oui, ils ont raison. Même quand ils chaulent le granit. Malheureusement, les dernières chaumières sont vendues aux touristes, qui s'empressent évidemment de les décaper ! Pire : près de Saint-Renan, il y a l'église de Lamber. Je vais vous dire : elle est admirable. Blanche, limpide comme un temple de la Grèce. Un hymne...*

— Lamber rime avec amer. Pas mal. Un Saint-John Perse devrait la célébrer.

— *Oui, mais il faut que celui-là se dépêche. Je viens d'apprendre que le curé allait la ravaler... Toujours la manie du granit !* »

Il ne tarit pas. Passe du célèbre calvaire de Plougastel-Daoulas (« un modèle de rigueur ») au clocher du Kreisker. Et du Kreisker aux humbles fontaines.

« *Je connais un autre recteur qui vient de surmonter la fontaine de sa paroisse d'une croix monumentale. Pourquoi ? Après tout, l'eau préexistait au Christ ! Cette fontaine n'a plus de sens. Et puis une fontaine, c'est fait pour étancher la soif de tous les hommes quels qu'ils soient. Il ne faut point en rajouter...* »

L'abbé Yvon C. a l'intention de rédiger un album où bien des idées reçues en matière d'« art breton » se trouveront mises à mal.

« *Notre art, on le présente toujours comme un art populaire. Cela pour le minoriser. Mais c'est une terminologie plus ridicule encore que méprisante. La Hongrie aussi, la Chine, le Portugal, ont leur art populaire. Il n'y a pas d'art, nulle part, sans la contribution des peuples. Ces critiques parisiens me font rire qui parlent de notre architecture sans avoir vu le soleil se lever sur nos brandes, sans même connaître nos vents. Et puis, vous le dirai-je ? A la limite, je me soucie peu qu'il y ait un art breton. Ce qui fut et ce qui doit demeurer, c'est que les Bretons créent du beau avec ce que leur donne le temps où ils vivent. C'est vrai pour tout : l'architecture, la sculpture, la poésie.* »

Yvon C. est reparti avec son appareil photographique sous le bras. Il allait photographier un calvaire à Plougonvest. Il dit encore :

« *Le Christ là aussi, comme sur presque tous les calvaires, est tourné à l'ouest. Je l'ai fait remarquer à un curé doyen. Il était sceptique. Il avait simplement oublié que le Christ était mort dans l'après-midi...* »

XAVIER GRALL.

SOCIETE

HUMEUR

Pour un « 14 juillet » vraiment nouveau

DANS le grand remous de changements qui secoue le pays, on a décidé de modifier le sacro-saint parcours de la revue du 14 juillet. Soit. Mais ce défilé sera-t-il moins militaire parce qu'il passera plus loin du soldat inconnu et de l'Arc de Triomphe ? Evidemment non. Et pourquoi ne voit-on que des soldats défiler traditionnellement le 14 juillet ? Il serait peut-être temps de se le demander. Je sais, les Français sont, dit-on, fiers de leur armée et de la force de frappe ; et le chant du clairon comme le claquement du drapeau au vent ou celui des semelles des paras leur vont droit au cœur. Mais, quand même, il n'y a pas que le clairon, le para et le drapeau dans la vie de ces Français-là. Il y a beaucoup d'autres choses qu'ils aiment également, avec la même foi, parfois même davantage de passion. Alors, pourquoi les oublie-t-on un jour de fête nationale ? Pourquoi cet ostracisme ?

Justement, le 14 juillet, on pourrait faire défiler triomphalement tout ce que la majorité des Français admire, tout ce qui fait sa fierté et sa joie de vivre. Un défilé conçu dans ce sens, cela donnerait un ensemble peut-être plus léger, mais plus bigarré et franchement moins monotone qu'une interminable procession de soldats :

1) Pour ouvrir le défilé de ce que l'on pourrait appeler la qualité de la vie, à tout seigneur tout honneur : le ballon. En costume folklorique, marchant au pas, mais poussant un ballon devant eux, les équipes nationales de football et de rugby. Suivies par un escadron de cyclistes particulièrement méritants et, pour ne vexer personne, une pincée de joueurs de pétanque.

2) En supplément à cette apothéose sportive, suivant de près le muscle, l'apparition féerique de Léon Zitrone, torse nu, debout dans un char romain tiré par vingt chevaux ayant tous remporté un tiercé en cours de l'année et commentant leurs exploits avec la voix de Zitrone lui-même.

3) Pour ne pas s'éloigner des joies quotidiennes, une reconstitution fidèle, avec cinquante mille voitures des marques les plus en vogue, d'une rentrée vers Paris un dimanche soir en été.

4) Marchant au pas cadencé, la louche sur l'épaule et le couteau de cuisine sur la hanche, le défilé des chefs cuisiniers de tous les restaurants cotés plus d'une étoile.

5) Pour célébrer la magie quotidienne que nous dispense la télévision, les speakerines, chargées des chaînes de la T.V qui leur enserrent les chevilles, annoncent une représentation du sacre de Marceau Long avec, à ses côtés et à ses pieds, toutes les vedettes les plus en vogue à l'O.R.T.F., de Guy Lux à Pierre Sabbagh, de Guy Béart à Armand Jammot, de Philippe Bouvard à Alice Sapritch, allégorie que suivront de près, revêtues de tuniques raciniennes, les six mille comédiennes de théâtre actuellement en chômage à Paris.

6) Un bain de loisirs et de grandeur sportive avec un contingent martial de chasseurs de lièvres et de pêcheurs à la ligne tous harnachés de leur panoplie.

7) Un retour en flèche vers les hautes cimes de la culture avec un hommage à la littérature : Guy des Cars, notre champion de la plume toutes catégories, toise la foule au sommet d'une gigantesque machine à écrire que tirent mille écrivains à petit tirage poursuivis par un détachement d'employés de la CAVMU.

8) Puis l'apothéose : précédé par trois cents minets androgynes tous travestis en guitares électrisées, Bruno Coquatrix, élu pape des loisirs, apparaît métamorphosé en Père Eternel, installé sur un coussin de nuages floconneux que soutiennent triomphalement Mireille Mathieu, Adamo, Aznavour, Sheila, Claude François, Hallyday et autres voix d'or devenues la Voie lactée pour la circonstance.

Enfin, clôturant la revue, le président de la République, tout seul, à pied, selon son vœu de simplicité et son besoin d'exercice, méditant gravement le sens secret de ce défilé.

JACQUES STERNBERG.

Une vie sauvée, un enfant heureux

(Suite de la page 9.)

A Paris, à Lille, à Berck, à Strasbourg, à Bordeaux, à Montpellier, « des patrons » opèrent. L'un d'eux a pris complètement en charge une petite Dahoméenne nourrie par sonde pendant deux ans avant l'intervention. A Grenoble, cinq petits polios sont hébergés dans des familles. Ailleurs, il s'agit de trouver un lit dans un hôpital, ailleurs encore l'argent nécessaire, ici un compagnon de quelques heures qui sache parler sans sensiblerie pour distraire une angoisse... C'est une carte de France inconnue qu'on voit ainsi surgir, point par point, partout où sont les équipes.

Aller sur place

« *Mais surtout nous voulons agir de plus en plus sur place, sur les lieux mêmes des pires détresses. L'action sur des points fixes est une action continue, durable, qui, d'autre part, élimine les problèmes de réadaptation. D'où ces nouvelles équipes.* » Vaste ambition — et coûteuse — quand on sait que Terre des hommes agit, outre les pays déjà cités, en Haute-Volta, au Tchad, au Gabon, en Corée, en Colombie, à Haïti. « *Et il reste tant à faire.* »

Tant — à voir les documents atterrants, les statistiques accablantes, les photos insoutenables publiées par la revue trimestrielle — que le découragement pourrait saisir le militant le plus accroché. Tant que d'autres voix s'élèvent pour dire : « *Le problème est ailleurs. C'est à la racine du mal qu'il faut s'attaquer, aux conditions politiques qui produisent cette horreur. Des actions de ce type ne sont que gouttes d'eau dans la mer.* »

Le plus remarquable chez les gens de Terre des hommes, avec leur discrétion et leur anonymat, c'est qu'ils ne rejettent nullement ces critiques. Ils acceptent même — pour prix de leur temps donné, de leur action incessante — d'être accusés de se donner ainsi « bonne conscience », voire de retarder l'éveil de peuples opprimés. Ils acceptent. De la « goutte d'eau » ils ont même fait leur emblème. « *Une vie sauvée est une vie sauvée. En attendant la justice, un enfant heureux, c'est un enfant enlevé au malheur. Nous avons fait un choix qui ne condamne en rien d'autres choix.* » Rien, sinon l'indifférence.

Ils mesurent leurs limites — au vrai, elles sont larges ! — mais cela n'entrave pas leur marche. S'ils veulent maintenant se faire connaître, c'est seulement pour aller plus loin, au plus direct. Alors, au plus direct, de quoi Terre des hommes a-t-il besoin ? La réponse ne comporte ni phrases ni trémolos. Elle énumère des points précis :

« *Comment participer ?*

» Chacun *peut entrer dans une équipe départementale et participer à l'une des multiples tâches.*

» Les familles *peuvent accueillir un enfant pendant sa convalescence ou pendant son traitement.*

» Les chirurgiens *(surtout les « osseux »)*, les médecins, le personnel paramédical, *peuvent offrir leur compétence à tous les niveaux. Parmi eux, ceux qui veulent donner deux ou trois ans de leur vie pourront partir dans les pays les plus désolés.*

» Chacun *peut, aussi, apporter sa contribution financière. Mais le don d'un jour n'est pas souhaité. Fût-elle des plus modestes, il nous faut une participation régulière, mensuelle ou annuelle. Je vous signale au passage que les plus actifs sont ceux qui donnent le moins leur temps et que les moins riches sont ceux qui donnent le plus facilement leur argent.* »

C'est dit de la même voix douce et calme... Toutefois, le jeune médecin ajoute en souriant : « *Il va de soi que des personnes plus fortunées peuvent prendre en charge, si elles le désirent, la totalité des frais d'hébergement et de traitement d'un petit malade, ou encore le parrainage sur place d'un enfant soigné dans son pays et cela jusqu'à sa réinsertion normale dans la vie.* »

Là-dessus, elle se lève. Elle n'a plus de temps. Oui, elle parlerait volontiers du racisme... Mais elle pense qu'il vaut mieux prouver le mouvement en marchant. Elle est attendue à la Pitié. Il s'agit d'un petit Noir à opérer. Et le soir même elle reprend son train pour regagner le Nord. A Berck, il y a d'autres petits polios — noirs, jaunes ou blancs — installés là par Terre des hommes.

JEAN RAMBAUD.

★ Renseignements auprès des équipes départementales de Terre des hommes. Délégation de Paris : 21, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. C.C.P. 3404150, 45900 La Source.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21.00	24.51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70.05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux

Imprimerie Région Vosges recherche pour le 1er SEPTEMBRE 1974
1 CONDUCTEUR OFFSET
GTO HEILDELBERG 34 × 45
Imprimés commerciaux et quadrichromies.
Ecrire, jusqu'au 31 juillet, à IMPEX, B.P. 35 - 88700 RAMBERVILLERS.

SOCIETE L.C.C. - C.I.C.E.
FABRICANT DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
GROUPE THOMSON - C.S.F.
recherche pour son usine de SEURRE :

1) - AGENTS TECHNIQUES ÉLECTROMÉCANICIENS
ayant expérience en milieu industriel, pour dépannage et entretien de matériel de mesures, et possédant des connaissances en automatisme industriel

2) - AGENTS TECHNIQUES
Formation S.T.S. bureau d'études, ou S.T.S. fabrication mécanique, pour études et mise au point de machines automatiques spéciales.

3) - RESPONSABLE DE GESTION IMMOBILIÈRE
— pour entretien bâtiment ;
— hygiène, sécurité.
Formation soit P 3 services généraux, souhaitant promotion, ou dessinateur bâtiment possédant C.A.P. ou BREVET de TECHNICIEN.
La rémunération sera fonction des responsabilités définies par le poste, et des qualifications et niveau des candidats.
Nombreux avantages sociaux. Possibilité de logement. Treizième mois sur base 40 heures.
Adresser C.V. détaillé, ou prendre contact avec le Service du Personnel (tél. (80) 21-13-97) rue du Stade, 21250 SEURRE. Discrétion assurée.

Recherchons pour
TOULON
(370 SOUS DOS - POWER CICS)
PROGRAMMEURS
COB... + Assembleur
Grande compétence et expérience EXIGEES.
Salaire : 35.000 F/AN.
Adr. C.V. Havas Toulon 54232.

LABORATOIRE ORLEANAIS recherche
INGENIEUR ELECTRONICIEN
pour réalisation équipements fusées scientifiques
Techniques avancées.
Adr. C.V. sous nº 92.056 à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

offres d'emploi

VILLE 93000 BOBIGNY rech. pour école de sport et cours municipaux
PROFESS. ENTRAINEURS
Toutes spécialités, diplômes, références exigés. Candidatures à adresser à M. le Maire.

Ville de BOBIGNY 93000 rech.
INGENIEURS SUB.
Déb. carrière, brut 2.202,56 F ; fin carrière, brut 4.340,58 F. Poss. logement à titre gratuit.
ADJOINTS TECHNIQUES
Spécialité : bâtiments, voirie. Déb. carrière, brut 1.723,86 F, fin carrière, brut 2.937,01 F. Possibilité logement à titre onéreux dans les 3 mois qui suivent l'embauche.
DESSINATEURS
Déb. carrière, brut 1.660,02 F, fin carrière, brut 2.258,62 F. Logement à titre onéreux 3 m. suivant embauche. Les candidatures à adr. à M. le Maire.

Etablissements PIGIER recherche pour leur ECOLE D'ABIDJAN
UN PROFESSEUR
DE TECHNIQUE COMPTABLE
avec expérience professionnelle.
Envoyer C.V. complet av. photo (ret.) et rapport d'inspection éventuel à FIGIER, 53, RUE DE RIVOLI. — PARIS (1er).

Etablissement Financier recherche
COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE CADRE
ayt plus. ann. d'expér. pour études techniq. financ., secteur immobil. et Bourse. Rémunér. annuelle détermin. d'après âge et capacités. Ecrire avec C.V. et prétent. à EXCOFINANCE, 37, RUE DE LIEGE, PARIS-VIIIe.

L. T. T.
CONFLANS-STE-HONORINE recherche
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRME I.U.T.
Langage COBOL.
Libéré du service militaire.
Adresser C.V. et prétentions : au Service du Personnel L.T.T., B. P. 5, 78702 Conflans-Sainte-Honorine.

emplois féminins

Cherche J. F. au pair pour s'occuper enfant 2 ans 1/2. MIDI DE LA FRANCE. TEL. : SOL. 38-48.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES.
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX.
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR ECOLE CENTRALE. — 30 ans, 4 ans expérience : respons. informatique, projet automatisation sur mini-ordinateur ; adjoint responsable aménagement centrale thermique.
RECHERCHE : poste informatique industrielle. Paris ou région parisienne.

INGENIEUR CIVIL M.E.I. — 38 ans. Expérience contrôle et B.E. installations thermiques, appareils chaudronnerie. Connaiss. codes constructeurs et réglementations. Service commercial chaudières industrielles : devis, projets, relations clients et sous-traitants.
RECHERCHE : poste responsabilité dominante technique (projets, affaires, éventuel. entretien).

CADRE. — 34 ans (Sces Po. + Sces Eco.). Expér. : contrôle de gestion, études financières, administration générale.
RECHERCHE : direction administrative, secrétariat général ou poste de conseiller dans société à vocation Outre-Mer.

DIRECTEUR FINANCIER - SECRETAIRE GENERAL. — 11 ans expér. en Australie pour important groupe financier + 4 ans en Extrême-Orient. Expérience droit anglo-saxon.
RECHERCHE : poste de responsabilité Extrême-Orient, Australie ou Amérique du Nord.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche — 75436 PARIS, CEDEX 09.
Tél. : 280-61-46 - Poste 30.

GARDE-MALADES
Cherche poste jour, nuit ou 24 heures. Tél. : 737-13-48.

Interprète français-anglais, 10 a. d'expérience aux U.S.A. disponible à la journée - 887-24-45.

autos-vente

Particul. vend 2 CV 1968. Prix justifié : 2.500 F. M. J.-P. Mathieu, tél. 646-14-81, le matin.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

VIe Raspail, N.-D.-des-Champs, SEJ. DBLE + CH., GD CFT, asc., soleil, calme. ODE. 95-10. BONBONNIERE.

Av. Parmentier, immeuble nf, stdg, jamais habité, living + 3 chbres, balcons, plein soleil, box. — TILS. Tél. : 858-34-71.

Région parisienne

Plaisir (78). SNCF Montparn. : F4, cft, cuis. équip., dressing, balc. poss. C.F.F. — 055-10-05.

locaux commerciaux

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9. Droit au bail. 200 mètres du périphérique PORTE DE SAINT-OUEN. PROGESCO : 522-34-82.

pavillons

COURTRY, près Chelles, propr. vd réct SEJ. + 5 ch., conft, gar., terr. 700 m². Sam., dim., ldi, 17, av. de la Forêt, 11-19 h.

propriétés

BOIS-LE-ROI (77)
50 KM. PARIS. A sais. d'urgce, b. constr. s/1.000 m², sél., 3 ch., gde cuis., bs, chff. cal., tél., 1er ét. à amén., s.-sol, chauffer. + gar., px 240.000 F, gdes fac. Vis. uniq. SAM., DIM., 15-19 h., 269, R. CARNOT ou SUF. 66-35.

VERNEUIL-SUR-SEINE. - La Tocade, allée des Princes ; b. propr. 2.600 m² bois., terras., garage. Ce jour (14-17 h.) ou Tél. : 577-96-85. Interm. s'abst.

FLEURINES - PRES SENLIS Paris 42 km. autor. ODE. 42-70. MAIS. caract., 360 m², 3 nivx, 2 sél., s. à m., bur., 5 ch., gar., tél. Luxueux confl. Impeccable. JARD. BOISE 2.000 m². Soleil.

terrains

1 h. Ouest Paris. au calme. P. à P. vd terr. 1.905 m² à 15 F, viab., en faç. Neuvelle, 38. av. Wallon. — 78190 TRAPPES.

villas

CHEVRY 2 (30 minutes Paris par autoroute ou ligne de Sceaux, maison 6 Pces s/900 m² terr. Livrable imméd. PX EXCEPT. 278.000. 954-68-08.

locations non meublées

Offre

13e 43, rue de la Colonie. Grand studio, balcon, cuis. équip., tout conf., 400 F + garage 100 F. Tél. 627-03-06.

NEUILLY 43, boulev. Général-Leclerc. Grand stand., 3 p., balcon, cuis. éq., tout conf., 1.700 F. T. 627-03-06.

propriétés

ST-MALO. Gde ferme à amén., 58.000 m², proximité de la mer. Libre de suite. Tél. : 56-29-61.

ILE DE VILENNES (78)
Bord eau av. ponton privé : agréab. villa, séj. + 3 ch., tt cft, 1.500 m² jardin. Sur place, sam., dim., 14 à 18 h., villa Porquerolles (975-86-87, mêmes heures) ou, H. de B. 567-22-68.

fermettes

60' Sud Paris, site féerique, vue direct. très B. CHALET, aménagé (constr. dur et bois), conft, s/1.000 m² terr., boisé, ttes commod. prox. : 85.000 F, poss. locat.-vente. T. : 278-09-51.

terrains

60' Sud Paris, cadre forest. splend. terr. à BAT. 1.000 m², ttes viab., perm. constr., tr. bx arb. Prix 50.000. T. : 278-03-49.

villas

CHEVREUSE - GD CALME
Ville neuve, sej., S. à M., cuis. éq., 4 ch., 2 s. de b., 212 m² hab., tt cft, ét. impecc., gar. 2 voit., terr. 700 m² : 425.000 F, crédi. personn. Vis. sam. 6, dim. 7, de 14 à 18 h., LES HAUTS DE CHEVREUSE, 25, allée Blaise-Pascal. — J.M.B. — 970-48-10.

villégiatures

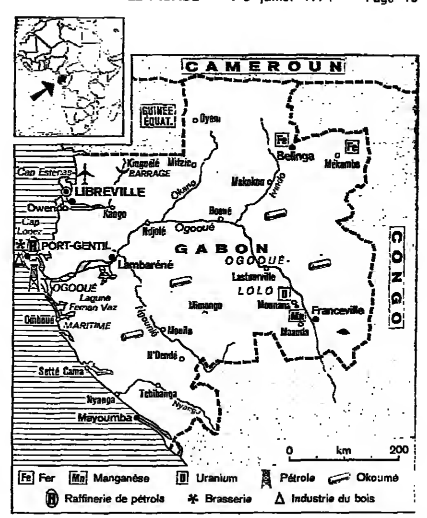
EN BORDURE DE L'ARDECHE CAMPING RURAL DU PONT Senilaire - Eau courante.
— Campeur 0,60 F.
— Voiture 0,30 F.
— Caravane 0,60 F.
Henri DUMAS, Quartier des Blaches 07120 CHAUZON.

ESPAGNE. Atlantique. Loue août appart. tt cft, 80 m² prox. plage, 1.500 F. Tél. 589-28-75 (après 19 heures).

Demandez catalogues locations meublées. VAL D'ISERE AG. T. : 06-03-21 à Val d'Isère (Savoie) 73150.

LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

«Eldorado» de l'Afrique centrale



LE Gabon, qui est un des Etats les moins étendus et les moins peuplés d'Afrique centrale, est en voie de devenir l'un des plus riches territoires de cette région. Son revenu théorique, et par tête d'habitant, est déjà l'un des plus élevés du continent africain. Isolés du monde extérieur par la forêt vierge qui couvre la plus grande partie de leur pays, les Gabonais semblaient, jusqu'aux années qui précédèrent l'indépendance — proclamée le 17 août 1960, — « les parents pauvres » de la Fédération d'Afrique équatoriale française (A.E.F.). Les dirigeants de Libreville se plaignaient en tout cas amèrement du comportement des autorités fédérales de Brazzaville à l'égard de leur territoire, alors défavorisé dans le domaine des investissements publics et privés.

L'essor du Gabon est particulièrement spectaculaire dans deux domaines : le développement de l'infrastructure et la mise en valeur des richesses du sous-sol. Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, le pays était à peu près dépourvu de routes et l'essentiel des relations entre le littoral et l'intérieur s'effectuait par voie d'eau. Aujourd'hui, le réseau routier ne cesse de s'étendre, et la densité des aérodromes et des pistes d'atterrissage du pays est réputée l'une des plus fortes du monde.

La découverte d'importants gisements pétroliers dans la plaine côtière et dans les eaux territoriales gabonaises a permis au pays d'entrer rapidement dans l'ère industrielle. Car la balance commerciale est largement excédentaire, et le budget de l'Etat se trouve donc en mesure de dégager des ressources substantielles pour des investissements à long terme. L'exploitation du manganèse et celle de l'uranium, produits stratégiques particulièrement recherchés, contribuent à faire de la République gabonaise une sorte d' « Eldorado » de l'Afrique centrale.

Les capitaux étrangers affluent au Gabon, qui s'industrialise rapidement; des usines s'implantent non seulement à Libreville, capitale politique et administrative, mais à Port-Gentil, capitale économique, et jusque dans l'intérieur du pays, à Franceville notamment. L'exploitation forestière, qui reste longtemps la seule richesse gabonaise, est également en pleine transformation et en essor constant.

Comme la Côte-d'Ivoire pour les territoires de l'ancienne A.O.F., le Gabon fait figure d'Etat-pilote pour les pays de l'ancienne A.E.F. Ses voisins envient non seulement sa prospérité économique, mais encore sa stabilité politique, qui contraste singulièrement avec la situation qui règne au Tchad, en République Centrafricaine et en République populaire du Congo, où persistent rébellion, tensions internes et crises.

LIMITE au nord par la Guinée équatoriale et le Cameroun, à l'ouest et au sud par la République populaire du Congo, à l'est par l'océan Atlantique, le Gabon couvre une superficie de 267 662 kilomètres carrés, soit la moitié de celle de la France.

La population gabonaise est estimée à environ 900 000 habitants. La capitale est Libreville et les villes principales sont Port-Gentil, véritable « capitale économique », Lambaréné et Franceville. Parmi les principaux groupes ethniques figurent les Fang et les Miene, les Galoa, les Eshira, les Batéké, les Adouma, les Okande, les Mitzogo, etc. La communauté catholique romaine compte deux cent mille fidèles et la communauté protestante quarante-cinq mille. Le président de la République gabonaise s'est converti à l'islam en octobre 1973. Environ quinze mille Français résident au Gabon.

Les principales ressources économiques du Gabon sont le pétrole, l'uranium, le manganèse et les bois tropicaux (okoumé notamment, dont le Gabon détient pratiquement le monopole mondial) ; d'autre part, d'immenses gisements de fer situés dans le nord-ouest du pays, dans la région de Bélinga. Avec un revenu annuel moyen de 460 dollars par tête, la République gabonaise se place au troisième rang des Etats du continent noir, après la République Sud-Africaine et la Libye.

Indépendante depuis le 17 août 1960, la République gabonaise a été présidée par Léon Mba jusqu'à sa mort, en décembre 1967. Le président Albert-Bernard Bongo, alors vice-président de la République, lui succéda constitutionnellement, puis fut élu en février 1973.

Le pragmatisme et la fermeté du chef de l'État ont permis sept ans de stabilité politique

Par GILBERT COMTE

HORS du Gabon, la signification exacte de l'expérience politique originale entreprise dans son pays par le président Albert-Bernard Bongo n'apparaît pas toujours en pleine lumière. Des élections triomphales aux 99 % des suffrages connus d'avance, des discours ministériels souvent emphatiques, remplis de solennités ronflantes, de mots à majuscules, n'en expriment qu'approximativement l'inspiration véritable. Vu de loin, où à travers des discours fleuris, cet Etat minuscule de la zone équatoriale, resserré sur 276 000 kilomètres carrés avec d'immenses richesses minérales et forestières, s'apparente aux petites oligarchies du tiers-monde, où l'épanouissement de mœurs réfractaires au rationalisme européen n'empêche guère les intérêts économiques étrangers d'accroître sans cesse leur influence. Sur place, la réalité suggère une interprétation sensiblement plus complexe.

« Grand Camarade » « Père de la Rénovation », etc.

A Libreville comme à Yaoundé ou à Abidjan, la dévolution du pouvoir ne s'accomplit sans doute pas selon les règles en usage à Paris ou à Londres, au terme de campagnes électorales acharnées où les instituts de sondage s'épuisent, des semaines à l'avance, à déceler les chances incertaines des candidats rivaux. Aucune opposition officielle ne concurrence en effet l'omnipotent parti démocratique gabonais — P.D.G. — fondé en mars 1968 par l'actuel chef de l'Etat. Certes, les citoyens ne réagissent pas tous aux événements avec uniformité. En chaque individu, les réactions personnelles l'emportent bien souvent sur la discipline collective. Mais les divergences s'abritent au cours de longues palabres entre initiés membres de l'équipe dirigeante, sans qu'aucun écho n'en retentisse immédiatement au dehors.

Ensuite, selon les délais décidés par M. Bongo, seul maître du jeu, quelques manifestations rituelles comme l'anniversaire de l'indépendance, en août, celui des mesures libérales prises à la mort de l'ancien président Léon Mba et qualifiées ensuite de Rénovation, la convocation souvent inopinée de quelque instance suprême du P.D.G., son congrès ou un séminaire des cadres, permettent à l'heure voulue de rendre publiques les grandes orientations arrêtées dans le secret du sérail. Cette formule, indubitablement autoritaire, n'exclut pas le dialogue. Mais dans un pays partagé en groupes ethniques toujours sensibles aux démons du régionalisme, elle résorbe au maximum les risques d'affrontements.

Dans chacune de ces circonstances, les hiérarques au pouvoir débordent d'optimisme. En Afrique noire, la puissance publique s'apparente au sacré. Dans les occasions où elle se manifeste, les notables de Libreville se croient donc tenus d'encenser son principal dépositaire, qu'ils nomment, selon l'inspiration, « Père de la Rénovation », « Grand Camarade », « Secrétaire général fondateur », etc. Ces litanies louangeuses déconcertent habituellement les Européens, habitués en ces matières à un style moins hyperbolique. Mais sous l'enflure du verbe, elles assument la fonction capitale de stimuler une harmonie supérieure aux particularismes provinciaux, où le personnage et la dignité présidentiels trouvent leur justification. Suivant ce système, le Gabon de 1974 s'identifie à M. Bongo comme l'Egypte de 1956 à Nasser, la France de 1958 à de Gaulle, l'Union soviétique de 1960 à Nikita Khrouchtchev.

(Lire la suite page 15.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT ALBERT-BERNARD BONGO

«Le bilan de nos rapports avec les pays arabes est négatif, sauf avec l'Algérie»

« Pouvez-vous, M. le président, nous dresser un bilan de la onzième conférence des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, à laquelle vous venez de participer personnellement à Mogadiscio ?

— Le bilan est mince mais non négligeable. D'abord, la République de Somalie et l'Ethiopie, qu'oppose une querelle frontalière, sont désormais momentanément contraintes à l'entente. En effet, le général Syad Barre, chef de l'Etat somalien, a été élu président de l'O.U.A. Cette situation nouvelle le place en position délicate : ne pouvant être à la fois juge et partie, il fera en sorte que, pendant la durée de son mandat, le contentieux somalo-éthiopien ne soit pas évoqué.

» La décision des quarante-deux pays membres de l'O.U.A. de ne pas reconnaître le nouveau régime portugais aussi longtemps que la junte de Lisbonne n'aura pas rendues publiques avec précision ses intentions concernant l'avenir des territoires africains placés sous sa dépendance est également importante.

» D'autre part, en dépit de l'existence au sein de l'Organisation des trois grandes tendances arabophone, anglophone et francophone, l'esprit de cohésion et d'harmonie a prévalu, comme en témoigne l'élection à l'unanimité de M. Eteki au poste de secrétaire général. A ce sujet, je veux faire deux remarques : premièrement, je m'inscris en faux contre les mauvaises langues qui murmurent que M. Eteki est l'élu des francophones ; il est l'élu de l'Afrique entière. Deuxièmement, les structures du secrétariat général doivent être réformées, et il souhaitable qu'à l'O.U.A., comme à l'ONU par exemple, seul le secrétaire général soit élu, les secrétaires généraux adjoints étant choisis par le secrétaire général lui-même. Actuellement, ce sont les chefs d'Etat qui élisent aussi les secrétaires généraux adjoints, et cela n'est pas utile.

— L'existence de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM) vous semble-t-elle compatible avec celle de l'Organisation de l'unité africaine ?

» Bien sûr, l'OCAM a droit à l'existence. Mais, à mon avis, il faut entièrement en repenser et en réviser les structures... Tous les chefs d'Etat qui en sont membres ont l'occasion de se retrouver chaque année dans le cadre des conférences de l'O.U.A. A mon sens, les questions purement politiques doivent relever de la seule compétence de l'O.U.A. et, dans ces perspectives, il faut que l'OCAM ait vocation pour étudier les questions économiques.

Les organisations spécialisées, telle que l'Union africaine et malgache des postes et télécommunications (UAMPT) ou Air Afrique constituent d'excellentes cellules de travail qu'il faut développer. De même, les ministres des finances et des affaires économiques des pays membres doivent-ils continuer à se rencontrer régulièrement ? Peut-être même conviendrait-il d'étendre ces rencontres à l'ensemble des pays membres de la zone franc, ne serait-ce que pour ne pas donner à l'OCAM le caractère d'un club trop fermé...

— Pouvez-vous, M. le président, nous faire le point de la coopération entre le Gabon et les pays arabes plusieurs mois après la rupture des relations diplomatiques entre votre pays et l'Etat d'Israël ?

— Le bilan de nos rapports avec les pays arabes est négatif, sauf avec l'Algérie. Avec Alger, la coopération se développe de façon très satisfaisante. J'ai effectué une visite officielle en Algérie et j'ai pu apprécier sur place le travail accompli. D'autre part, nous avons conclu des accords importants et nous procédons régulièrement à des échanges de missions... En revanche, il y a des gens si peu sérieux qu'ils ne respectent même pas les textes qu'ils ont signés. C'est ainsi qu'avec un Etat arabe, dont nous tairons le nom pour diverses raisons, la République gabonaise a été contrainte de dénoncer les accords conclus (1)...

— Que pensez-vous du refus des pays arabes d'accorder aux Etats d'Afrique noire un prix préférentiel pour le pétrole ?

— C'est une attitude qui confirme ce que j'ai toujours pensé. Le comportement des Arabes prouve que les espoirs de solidarité restent vains, parce que les affaires sont les affaires et parce que, plutôt que d'aider ceux qui souffrent, on ne prête qu'aux riches... Les Arabes estiment que leur pétrole leur appartient et qu'ils peuvent en disposer comme ils l'entendent. C'est regrettable, mais c'est ainsi. J'ai toujours considéré, pour ma part, que nous ne devions compter que sur nous-mêmes, les aides extérieures ne constituant qu'un simple appoint. Comme je le répète constamment, il ne suffit pas de s'appeler « frères » à l'occasion des rencontres internationales, à l'O.U.A. ou à l'ONU, il faut concrétiser la réalité du mot « frère » par des actes.

— Quel est l'état des relations entre la République gabonaise et la République populaire de Chine ?

— Nous avons reconnu de jure la République populaire de Chine. Nous avons établi des relations diplomatiques avec ce pays. Nous avons même déposé récemment une demande d'agrément pour notre futur ambassadeur à Pékin. Le ministre gabonais des affaires étrangères est parti en visite officielle en Chine le 18 juin. Ce sera peut-être bientôt mon tour d'emprunter le même itinéraire...

(1) Dans une interview publiée le 13 juin par le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin*, le président de la République gabonaise déclarait, à propos de la Libye : « *Nous avons simplement tiré un trait rouge sur l'accord que nous avions signé avec ce pays.* »

— Comment concevez-vous l'évolution des rapports franco-gabonais ? Que pensez-vous de ce jugement selon lequel le Gabon resterait actuellement une « chasse gardée » de la France ?

— Le Gabon appartient aux Gabonais et je n'ai jamais considéré mon pays comme la « chasse gardée » de personne. Ceux qui affirment le contraire sont soit des gens qui éprouvent des difficultés à s'installer chez nous parce qu'ils n'admettent pas de se soumettre à nos conditions, soit des aigris rendus jaloux par une concurrence à laquelle ils ne sont pas en mesure de faire face. Leur attitude nous indiffère.

» J'ajoute que ce sont les Français qui nous comprennent le plus aisément et qui se plient le plus volontiers à nos exigences. Il est donc légitime qu'ils reçoivent notre agrément de préférence à d'autres. Ceci étant dit, parmi les sociétés étrangères qui ont investi au Gabon, on trouve beaucoup de capitaux qui ne sont pas français.

— Avez-vous l'intention de « gaboniser » rapidement les différentes compagnies pétrolières, minières et industrielles qui exercent actuellement leurs activités au Gabon ?

— Nous entendons procéder par étapes et notamment ne « gaboniser » que ce qui peut fonctionner avec des mains et des cerveaux gabonais. Cependant, toute société installée dans notre pays, dont le directeur général est étranger, doit déjà avoir un directeur général adjoint gabonais. De même, le nombre des administrateurs de sociétés, des chefs de personnel de nationalité gabonaise va et continuera d'aller croissant. Toutes les sociétés installées au Gabon doivent obligatoirement y établir leur siège social, et le président de leur conseil d'administration est obligatoirement gabonais.

Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 15.)

Le Gabon à l'heure des b



Photo Prunet.

Autrefois pays de forêt faussement réputé impénétrable, le Gabon est en train de se doter d'un réseau complet d'infrastructures économiques : chemin de fer, ports, aérodromes, routes et télécommunications. Le développement des moyens de communication est vital pour l'économie gabonaise et le pays a longtemps souffert du manque de voies de liaison. C'est par les rivières que durant plusieurs décennies fut évacuée la production de bois en grumes, et par un téléphérique descendant vers le chemin de fer congolais qu'est évacué le manganèse de Moanda.

Un effort considérable a donc été entrepris dans ce domaine, pour désenclaver les régions isolées loin de la côte, consolider l'unité nationale et favoriser les mouvements de population, ouvrir de nouvelles zones à l'exploitation forestière intensive, permettre l'installation d'industries, notamment d'industries du bois, dans l'intérieur du pays, créer un fort courant d'échanges commerciaux depuis le Haut-Ogooué, la région minière et le centre du pays, jusqu'à la côte, Libreville, et la zone pétrolière de Port-Gentil. Le programme de la seule Direction des Travaux Publics pour la période de 1974-1978 (travaux en cours ou à lancer dans les mois qui viennent) recouvre une somme de 72 à 80 milliards de francs C.F.A. (1,6 milliard de F.F.), sans compter ce qui sera ajouté d'ici quatre ans.

Des centaines de kilomètres de route sont en chantier cette année sur tout le territoire et le marché des travaux publics et fournitures de matériel s'est considérablement étendu.

Le Gabon a lancé aussi un programme de ponts en cours de réalisation à Lambaréné, Mouila, Tchibanga, Libreville-Kango, etc. Les deux ponts routiers qui relieront bientôt l'île de Lambaréné aux deux rives de l'Ogooué sur l'axe routier Libreville-Congo, totalisent 846 m de long et nécessitent des travaux gigantesques de forage dans le lit de l'Ogooué.

face à l'Atlantique

Le premier grand port en eau profonde du Gabon accueillera en 1975 à Libreville-Owendo les cargos venus du monde entier.

Pour doubler à Libreville l'actuel môle de déchargement où les cargos ne peuvent accoster et dont le trafic ne cesse d'augmenter, le Gabon, avec l'aide du Fonds européen de développement, a lancé en 1969 la construction de son premier grand port. Owendo se situe à 15 km de Libreville, à l'abri du large dans l'estuaire et face à des fonds marins suffisants, terminus du futur chemin de fer transgabonais et tête de pont d'une zone industrielle de 30 hectares.

Le programme portuaire du Gabon comprend également l'installation d'un port de commerce à Port-Gentil (en construction), d'un port pétrolier à Port-Gentil-Cap—Lopez (en partie en service), d'un port à Mayumba (côte sud) et d'un port minéralier à Libreville-Santa-Clara (pour l'embarquement du minerai acheminé par le chemin de fer).

le port d'Owendo

à 10 km de Libreville, sur l'estuaire du Como, dans un site protégé de la houle et sur des fonds atteignant 10 mètres à 200 mètres du rivage.

Au cœur d'une zone industrielle et urbaine en cours d'installation, reliée à la capitale par une route bitumée de 10 km en attendant la rocade autoroutière de 25 km qui ceinturera Libreville, d'Owendo à l'aéroport.

Le port :

- *travaux commencés le 6 juin 1969 ;*
- *mise en service du port et de 28 hectares de zone industrielle portuaire début 1975.*

Travaux achevés :

- *le quai central (465 m sur 70 m) pouvant recevoir à quai deux gros cargos ou deux cargos moyens et un caboteur ;*
- *trafic prévu : 500 navires par an, soit 300.000 tonnes de marchandises diverses ;*
- *une zone industrielle portuaire de 28 ha. ;*
- *un dépôt pétrolier ;*
- *le bâtiment de la Direction du port ;*
- *le bâtiment des Douanes ;*
- *la route Libreville-Owendo (achevée en 1971) avec adduction d'eau, électricité et téléphone*

Travaux en cours :

- *15.000 m2 de hangars :*
  - *3 de 100 m sur 24 m,*
  - *2 de 100 m sur 40 m ;*
- *un terre-plein à containers ;*
- *500 logements pour le personnel du chemin de fer Transgabonais Owendo-Booué.*

Extensions prévues en 1975 :

- *un port à bois (dans la baie de l'Engoumé) pour supprimer l'actuel embarquement des grumes par flottage de radeaux ;*
- *une darse de pêche ;*
- *un chantier naval ;*
- *deux quais supplémentaires de 180 m.*

Le port et la zone industrielle portuaire créeront 550 emplois nouveaux. Autour du port sera aménagée une zone industrielle et une zone urbaine (à Nomba — Domaine pour 20.000 à 30.000 habitants).

Le financement du port et de la zone industrielle portuaire s'élève à 9,5 milliards de francs C.F.A.

La majeure partie du financement a été prise en charge par le Fonds Européen de Développement (F.E.D.), qui a fourni une aide décisive pour le succès de cette entreprise.

89 aérodromes

L'infrastructure aéronautique du Gabon est une des plus denses d'Afrique. On y compte quatre-vingt-neuf aérodromes.

Libreville et Franceville (Mvengué) disposent d'un aéroport international (pistes de 3 000 m) accessible aux plus gros quadriréacteurs. Port-Gentil et Koulamoutou (pistes de 1 800 m) sont équipés d'un aéroport accessible aux DC-9. Neuf aérodromes peuvent recevoir les DC-4 et plusieurs autres aérodromes régionaux reçoivent les DC-3. Libreville est reliée régulièrement à toute l'Afrique, à l'Europe et aux Etats-Unis par les compagnies Air Afrique, U.T.A., Swissair et Panam.

La compagnie nationale Air Gabon en pleine expansion dessert tous les centres urbains du pays par lignes régulières et vient d'acheter trois appareils biréacteurs Fokker 28.

La compagnie Air Service assure dans de très bonnes conditions tous les vols à la demande et ses avions assurent toutes les liaisons entre les chantiers, mines, exploitations forestières... En 1972, Libreville et Port-Gentil se classaient parmi les trois premiers aéroports d'Afrique pour le nombre de mouvements d'appareils.

un satellite au bout du fil

Le développement du réseau de télécommunications suit, au Gabon, le développement de l'économie. Un très important programme d'investissements est en cours de réalisation dans ce domaine. Libreville est reliée par téléphone à huit villes de l'intérieur (bientôt douze) et douze villes gabonaises sont équipées d'un réseau de téléphone urbain (bientôt quinze). Un réseau de raccordement radio-téléphone permet aux postes forestiers les plus reculés d'être reliés aux lignes. Les communications avec Paris et avec le Cameroun sont entièrement automatiques depuis l'entrée en service d'une des plus belles réalisations de télécommunications en Afrique noire : la station terrienne de Libreville-Nkoltang. Inaugurée en 1973 et reliée au réseau de communications par satellite Intelsat, la station de Nkoltang a permis de décupler les lignes téléphoniques et de les brancher en automatique sur Paris. Elle a également permis au Gabon de recevoir ou d'émettre des programmes TV en Mondovision et de relier le Gabon par telex en automatique avec trente-cinq pays (Afrique, Europe, Etats-Unis, Canada, Proche-Orient, Japon). Le Gabon dispose également des installations de deux faisceaux hertziens dirigés vers le Cameroun et vers le Congo.

la route des Abeilles

Partout dans la forêt s'ouvrent des routes nouvelles. Fin 1973, était achevée la percée de l'axe est-ouest : Franceville-Libreville avec l'ouverture du tronçon Ayem-Lastoursville, soit 230 km au cœur de la forêt équatoriale dans la région inexplorée des Abeilles. Cette route nouvelle va permettre l'évacuation de 50.000 tonnes supplémentaires de bois en 1974. La distance Libreville-Franceville passe de 1.100 à 800 km.

Le Haut-Ogooué, les mines de Moanda et de Mounana sont reliés à la capitale par un axe routier vital pour le développement harmonieux de tout le Gabon. Comme le chemin de fer transgabonais, la route économique de l'Ogooué répond aux objectifs prioritaires du plan de développement gabonais :

— désenclaver les régions isolées et les relier à la côte pour consolider l'unité nationale et favoriser les mouvements de population ;

— ouvrir de nouvelles réserves à l'exploitation forestière intensive ;

— permettre l'installation d'industries, notamment d'industries du bois, dans l'intérieur du pays ;

— créer un fort courant d'échanges commerciaux depuis le Haut-Ogooué, la région minière et le centre du pays, jusqu'à la côte et Libreville, pour permettre une amélioration sensible de l'évacuation des productions agricoles et forestières, et faciliter le ravitaillement de l'intérieur du pays.

Commencée en 1965, la liaison Ayem-Lastoursville a été réalisée en trois tronçons : Ayem-Basse-Obiga (94 km) achevé en 1967, Basse-Obiga-Wagny (70 km) achevé en 1971, et Wagny-Lastoursville (67 km) achevé en décembre 1973. La section Basse-Obiga-Lastoursville a coûté plus de 3 milliards de francs C.F.A. et nécessité des travaux considérables en raison de l'épaisseur de la forêt dans cette région, longtemps inexplorée : la forêt des Abeilles.

Depuis quelques mois, les camions grumiers de 38 tonnes vont chercher les grumes de bois de plus en plus loin dans les forêts de l'Ogooué-Lolo.

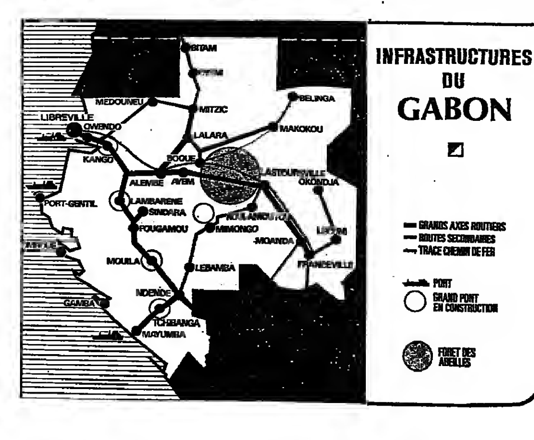
C'est une aventure à l'échelle du développement gabonais qui vient de s'achever, et le long ruban de latérite rouge qui serpente au cœur de la forêt équatoriale ressemble à celui que tracent les bulldozers brésiliens au cœur de l'Amazonie. Les 230 km de la route économique de l'Ogooué poursuivent la route Libreville-Ndjolé et la relie aux routes Lastoursville-Moanda-Franceville et Lastoursville-Koulamoutou. Les réseaux routiers de la côte et du Nord se trouvent ainsi raccordés directement aux réseaux de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué.

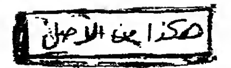
D'importants travaux sont maintenant en cours ou en projet à court terme pour améliorer l'état de la liaison complète Libreville-Franceville : élargissement et bitumage de Libreville-Kango-Oyan, mise en chantier immédiate des ponts de Kango pour supprimer le goulet d'étranglement du bac, bitumage de Koulamoutou-Lastoursville-Moanda.

Les conséquences de cette opération routière sont énormes par les perspectives de développement qu'elles offrent aux régions du sud-est longtemps isolées du reste du pays. Pour les villages et les centres urbanisés de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué, il est maintenant possible de joindre Libreville directement, sans passer par le sud. L'union nationale s'en trouve renforcée, et les mouvements de population facilités. Pour l'agriculture, la route offre des possibilités nouvelles d'évacuation des productions de café, cacao et fruits. Des populations actives de ruraux et de forestiers, des unités de sciage, vont pouvoir s'établir le long de l'axe routier, et la prospection de la région sera facilitée.

Pour la production forestière, la route des Abeilles apporte le moyen de mettre en exploitation des dizaines de milliers d'hectares supplémentaires en deuxième zone, et dès 1975-1976, on peut compter sur une production nouvelle de 75.000 à 100.000 tonnes de grumes d'okoumé par an. Il y a vingt ans, ouvrir une route au cœur de la forêt des Abeilles semblait impensable, aujourd'hui les camions grumiers circulent sur la route économique de l'Ogooué entre Ndjolé et Lastoursville.

C'est un pari de gagné pour le développement harmonieux de tout le Gabon.





Politique

Sept ans de stabilité

(Suite de la page 13.)

Cette association entre un pays et un homme étonne l'individualisme moderne. Au sud du Sahara, elle n'en fonde pas moins toute la réalité politique. Le symbole de l'Etat, incessamment célébré à travers son chef, engendre peu à peu dans le peuple une conscience unitaire. Bien entendu, la nécessité historique ménage d'admirables alibis aux flatteurs. Entre la légitimité d'un cérémonial nécessaire à la formation d'un esprit collectif et les flagorneries des courtisans, le partage ne se dessine pas toujours nettement. Jusqu'à présent, l'adulation rencontre du moins ses limites et un obstacle en celui-là même qu'elle voudrait charmer.

La Rénovation

Au décès de M. Léon Mba, en novembre 1967, la personnalité réelle de son successeur échappait encore aux analyses. Elu vice-président de la République neuf mois plus tôt, nommé dès 1966 vice-président du gouvernement chargé de la coordination, de la défense nationale, du plan, de l'information et du tourisme, M. Bongo figurait pourtant, depuis 1962, dans l'entourage du chef de l'Etat, et parmi ses intimes. A défaut d'autres signes, les charges considérables réunies entre ses mains méritaient largement de retenir l'attention. Mais, par une bizarre inconséquence, la curiosité publique s'intéressait plutôt à des vedettes connues du Tout-Paris intellectuel, comme M. Germain Mba, homonyme bruyant, mais somme toute secondaire du président, disparu dans des conditions mystérieuses en 1971.

Dès son intronisation, M. Bongo passa donc pour le pur produit anonyme d'un système où l'autoritarisme de son prédécesseur ne favorisait pas précisément la promotion des fortes personnalités. Nul ne s'attendait donc à ce qu'il bousculât beaucoup de choses autour de lui ni à ce qu'il déployât une énergie farouche en cet exercice. Parmi des compatriotes au tempérament pacifique, son prodigieux dynamisme caractériel, jusqu'alors inaperçu, lui ménageait cependant les moyens d'agir presque à sa guise.

A peine installé dans le fauteuil de M. Mba, il se trouva dans l'obligation d'effacer de bien mauvais souvenirs légués par celui-ci. Entre les Fang et les Pongwé, les Miéné et les Batéké, les Mitsogo, Apindji, Bakélé, Bakota et Bandjabi, l'ethnologie dénombre gravement une dizaine d'ethnies gabonaises. Mais, à cette époque, les habitants de la République se classaient aussi d'après leur participation réelle ou supposée au putsch de 1964, où quelques officiers minoritaires avaient tenté d'abattre le régime en place, avec la sympathie d'ailleurs tardive et circonspecte d'une partie des habitants de la capitale.

Bien qu'il eût averti à temps son maître du péril, M. Bongo, alors directeur de cabinet du chef de l'Etat, s'efforça, dès l'échec du coup de force, d'en atténuer les conséquences. Par des interventions discrètes, il tempéra le zèle de la police et de la magistrature. Mais, dès son arrivée à la présidence, il trouva les prisons sinon pleines du moins encore inconsidérément remplies. Dans *« l'intérêt de la nation »*, invoqué comme loi suprême, il accorda d'importantes remises de peines aux personnalités compromises avec les mutins, leva de nombreuses assignations à résidence, convia les opposants en exil à rentrer sans crainte au pays.

Cette indulgence dictée par un pragmatisme résolu étonna bien du monde. Dans l'un des premiers discours qu'il prononça en janvier 1968, le nouveau président spécifia sans doute : *« Pour moi, le Gabon compte avant tout, et c'est à juste titre que je dis, conformément au slogan qu'avait lancé le président Léon Mba : « Gabon d'abord ! »* Cependant, personne ne prévoyait qu'une pareille invocation servirait à préparer des bouleversements. La réconciliation offerte en toute liberté aux anciens adversaires suscita de l'amertume parmi les vieux compagnons de Léon Mba, placés sous son règne aux postes de commande du Bloc démocratique gabonais — B.D.G.

Sans mettre directement ses membres ni son organisation en cause, M. Bongo décida deux mois plus tard de lancer avec le B.D.G. un parti unique, et de filtrer sévèrement les candidats désireux d'adhérer à son organisation. Ce stratagème lui offrit évidemment le moyen d'éliminer sans tapage les adversaires de sa politique à l'intérieur du régime. Il évitait aussi de recourir aux inconvénients d'une épuration caractérisée. Un règne inauguré cent vingt jours plus tôt sous le signe de la continuité s'épanouissait ainsi dans des changements bientôt identifiés à une rénovation.

Développement et unité nationale

A partir de cette époque, les interventions présidentielles tranchèrent par un mélange explosif de rudesse, de vitalité, sur le style pesant des autres discours. Malgré son réalisme profond, une méfiance instinctive envers les idéologies, le chef de l'Etat n'a plus cessé d'exhorter ses compatriotes à l'effort, de définir ses actes, ses projets avec l'inlassable ardeur d'un pédagogue. Cette véritable vocation d'instituteur du peuple commande une sincérité certaine à l'égard des principes qu'il énonce. M. Bongo ruse ouvertement avec les hommes, les appétits, les circonstances. Il ne transige pas avec ses convictions.

« Je suis avant tout le serviteur de mon pays, et de son peuple qui m'a élu », rappelait-il à un ami en 1971. Pour banal qu'il puisse paraître, le propos n'a rien de conventionnel, car le successeur de M. Léon Mba ressent ainsi sa fonction.

Avec une intrépidité rare chez ses pairs, le président exposa un jour sans vaines précautions de langage : *« Il faut être réaliste et constater qu'en nos Etats d'Afrique, les frontières nées de l'histoire — je dis « histoire » pour ne pas dire colonisation — ont presque toujours englobé des groupes ethniques différents. On doit reconnaître que, l'indépendance venue, nous avons hérité de nos anciens tuteurs non pas de nations mais d'Etats, avec, à l'intérieur, des liens plus ou moins fragiles entre les diverses ethnies. »*

Au Gabon, fort heureusement, cette fragmentation n'encourage pas les interférences étrangères, comme en beaucoup d'autres endroits. Dans les espaces dénudés du Sahel, par exemple, la géographie ne renforce d'aucun obstacle naturel les frontières fictives naguère tracées par les Blancs. Une race prépondérante à l'intérieur d'un territoire hérité de la colonisation, mais nullement résignée à la subordination d'une partie des siens au gouvernement d'une autre République, peut parfaitement vouloir réunir à elle ces frères séparés, par la violence ou par l'intrigue, au risque de s'immiscer dans les affaires intérieures de ses voisins. En deux occasions au moins, les Haoussas et les Peuls nigérians cédèrent à cette tentation chez leurs voisins francophones. A une bien moindre échelle, les Toubous de Libye ravitaillent leurs cousins du Tchad en armes, contre M. Tombalbaye. Fort heureusement, son impénétrable forêt protège le Gabon de semblables ingérences. Si des antagonismes régionaux se réveillent en quelques individus, ils se développent dans un milieu clos.

Dans une Afrique où les luttes contre la colonisation servirent souvent de véhicule aux idées socialistes, le Gabon navigue en principe à contre-courant et ne craint pas d'associer son essor à celui du capitalisme libéral. A moins de laisser dormir le pétrole au fond des mers ou les bois précieux dans la forêt, ses ressources ne lui laissent peut-être pas le choix d'une autre formule. En l'absence de techniciens locaux capables d'assurer en assez grand nombre le fonctionnement des mines, des chantiers d'abattage, les compagnies privées apportent leur expérience, un personnel capable, et surtout ces investissements si difficiles à obtenir de l'aide publique depuis quelques années.

Le gouvernement de Libreville ne s'illusionne guère sur les mobiles de leurs interventions. Si M. Bongo proclame en toute occasion *« je suis et reste un libéral »*, personne dans son entourage n'oublie qu'un groupe industriel s'installe toujours sur



(Photo Prunet.)

place dans l'espoir de réaliser des profits. Entre l'Etat et la finance internationale, les relations se fondent inévitablement sur des rapports de force. Sans décourager personne par des menaces de nationalisation, les ministres gabonais s'efforcent de traiter avec leurs interlocuteurs de puissance à puissance.

Ce nationalisme économique désamorce en partie les griefs de l'opposition. Quand M. Bongo arriva au pouvoir, ses adversaires lui reprochaient, comme à M. Léon Mba, de trop bien s'entendre avec les Français. Bien qu'il négligeât superbement la pauvreté de la République en cadres modernes, ce blâme éveillait d'incontestables échos parmi les élèves des facultés, au patriotisme ombrageux. Aux procès d'intention instruits contre sa personne et ses projets, le nouveau chef répondit par un « *un appel solennel à tous les opposants, et plus particulièrement aux étudiants* ». Les grâces offertes avec libéralité à l'appui de ce geste rallièrent presque tous les mécontents, intégrés peu à peu au P.D.G. Mais les étudiants se renouvellent sans cesse et réclament une attention constante.

La politique de la main tendue

Pour M. Bongo, le développement matériel du pays suppose une mise en valeur systématique de ses intellectuels. A cette fin, son gouvernement accorde des bourses très généreuses aux universitaires. Il veille sur leurs conditions de travail et maintient constamment un contact étroit avec leurs organisations. A chaque occasion qu'il juge opportune, le président leur ouvre les portes de son palais, discute avec eux.

Ces soins contrastent fort avec les méthodes infiniment plus vigoureuses appliquées aux jeunes contestataires dans d'autres Républiques. Ils ne réussissent même pas toujours à prévenir une certaine agitation à l'université de Libreville. Du moins, les incidents n'atteignent jamais une réelle gravité, ni ne se soldent par une répression sévère. Les différends, les malentendus se règlent d'ordinaire à l'amiable, par des conversations de caractère familial entre le successeur du rude M. Léon Mba et ses contradicteurs.

Le pragmatisme idéologique du régime facilite cette récupération. Officiellement, le Gabon ne se veut « *ni à gauche ni à droite* ». Ce slogan constamment répété évite sur place bien des controverses. Même s'il répugne aux classements, le système élaboré depuis 1967 se range quelque part. De toute évidence, la suprématie reconnue à l'exécutif, son respect des traditions lorsqu'elles servent encore l'encadrement social, un refus délibéré du parlementarisme, du socialisme, pour ne rien dire de la révolution, des changements brutaux sous toutes les espèces, l'apparentent à un conservatisme dynamique et réformateur, tel qu'il en existe aujourd'hui maints exemples à travers le monde.

A la manière du président Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, M. Bongo veut développer chez lui une classe bourgeoise capable de résorber les vieux clivages raciaux par un rapide essor industriel et commercial. La progression démographique très modérée des Gabonais, l'absence d'un prolétariat urbanisé lui ménagent au moins deux conditions essentielles du succès. Avec un revenu national par habitant considéré comme l'un des plus élevés du continent noir, après la Libye et l'Afrique du Sud, une répartition à peu près équitable des richesses parmi les travailleurs des principales agglomérations, il ne court pas, à brève échéance, le risque de troubles sociaux.

Cependant, trop d'activités tiennent sans doute à la remuante, à l'infatigable personne du chef de l'Etat.

Depuis deux ou trois ans, une promotion systématique de jeunes diplômés peuple les départements administratifs de directeurs, chefs de cabinets et ministres travailleurs et compétents. Aux affaires étrangères, aux finances, à l'éducation nationale, aux eaux et forêts, aux mines, aux affaires sociales, de jeunes licenciés en droit, lettres modernes, physique nucléaire, sciences économiques, etc., apportent un sang neuf, un nationalisme exigeant mais lucide, une connaissance très précise des dossiers. Qu'ils s'appellent Okoumba ou Owono N'Guéma, Michel Essonghé ou Paul Moukambi, l'Afrique ne connaît pas encore autant qu'ils le méritent ces hommes tout juste parvenus à la quarantaine. En même temps qu'elle annonce l'avenir, leur ascension consacre sept ans de stabilité.

GILBERT COMTE.

Un entretien avec le président Bongo

(Suite de la page 13.)

» Toute société qui entend s'installer chez nous doit obligatoirement céder gratuitement 10 % de son capital à l'Etat gabonais. A l'heure actuelle nous détenons de 10 à 50 % du capital de toutes les sociétés opérant sur notre territoire. Ceci est conforme à l'objectif que nous nous sommes fixé : contrôler l'initiative privée sans la brimer, en un mot « *ne pas tuer la poule aux œufs d'or* ».

— Etes-vous parvenu à obtenir un rajustement des prix d'achat de l'uranium gabonais par la France qui soit conforme à vos espérances ? Avez-vous, dans ces circonstances, présenté vos exigences conjointement avec la République du Niger, qui dispose, elle aussi, d'importantes ressources en minerai d'uranium ?

— Les discussions engagées à ce sujet entre la France et le Gabon ont heureusement abouti, mais je ne peux vous donner aucun détail à ce sujet. Tout ce que je peux affirmer, c'est que nous avons, de notre côté, obtenu entière satisfaction, et qu'en 1975, d'un commun accord avec nos partenaires français, nous reverrons tout ce qui concerne la convention d'établissement du C.E.A. et la commercialisation de l'uranium.

« Après avoir commencé des négociations tripartites auxquelles participait le Niger, nous nous sommes limités à des négociations bilatérales à la suite des événements qui se sont déroulés le 15 avril dernier à Niamey (2).

— Comment comptez-vous utiliser les bénéfices que votre pays va retirer de la récente hausse des matières premières ?

— Nous avons beaucoup à faire... Et d'abord le chemin de fer transgabonais, notamment le deuxième tronçon qui reliera Franceville à Booué, et le troisième tronçon, qui, de Booué, atteindra la mine de fer de Belinga. Pour le premier tronçon, nous avons déjà dégagé les sommes nécessaires... Nous projetons également la construction de ports à Mayumba et à Port-Gentil, à Santa-Clara, près de Libreville, celle de routes, d'équipements sociaux pour que tous les Gabonais profitent de la croissance économique du pays.

— Avez-vous l'intention de développer encore les productions pétrolières et minières du Gabon ? Ou voulez-vous au contraire encourager la naissance d'autres activités économiques ?

— Nous allons développer la recherche pétrolière et minière parce que d'immenses parties du territoire gabonais n'ont pas été prospectées. Mais nous ne négligeons pas l'exploitation forestière, et nous restons à ce propos fermement attachés à notre projet de création d'une organisation des pays producteurs de bois analogue à ce que représente l'OPEP en matière pétrolière. Enfin, de nombreux projets industriels, dont je ne vous infligerai pas l'énumération, sont à l'étude. Parmi eux figurent la création d'une fabrique de pâte à papier et celle d'une usine de ferro-manganèse. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(2) A la suite d'un coup d'Etat militaire, le président Diori Hamani a été évincé du pouvoir par une junte dirigée par le lieutenant-colonel Seyni Kountché.

(PUBLICITÉ)



Photo Prunet.

Le Gabon est un pays neuf, très riche en matières premières et en potentiel énergétique.

A l'heure de l'industrialisation, il présente les meilleures garanties de réussite : une vie politique adulte, très stable, des finances saines et un budget qui a quadruplé en quatre ans, une balance commerciale excédentaire et des richesses considérables à exploiter.

A l'heure où l'industrie en Europe est plus que jamais hypothéquée par les risques de pénurie de matières premières, l'inflation des coûts et la hausse des prix de l'énergie, le Gabon — au seuil du décollage économique — est un champ d'action privilégié pour les industriels dynamiques, pour ceux qui n'aiment pas « mettre leurs œufs » dans un panier percé.

Au Gabon, l'industrie ne manque pas de matières premières, le pétrole est sous les pieds, les mines et la forêt y sont généreuses et les hommes accueillants. Au Gabon, les industriels ne sont pas pessimistes. Les raisons ? Elles sont très simples...

Okoumé, 1er du monde

La nature en République Gabonaise a bien fait les choses. Dans la forêt équatoriale, les réserves de bois sont considérables : okoumé, un bois aisément déroulable (premier producteur du monde), bois précieux en grand nombre, de plus en plus demandé en ébénisterie industrielle, dans le bâtiment et le placage de luxe. Au Gabon s'est développée la plus grande usine de contre-plaqué du monde et bientôt s'installera la plus grande usine de cellulose d'Afrique. Grâce au chemin de fer, l'ouverture à l'exploitation de zones forestières nouvelles sur des millions d'hectares permet la distribution de nouveaux permis et l'installation d'unités de transformation du bois : le marché du sciage, du déroulage et du contre-plaqué y est considérable à une époque où les prix ont été revalorisés.

Il est incontestable que les possibilités industrielles dans ce domaine sont extrêmement vastes. Le marché potentiel est important et l'Etat prêt à aider les investisseurs.

Pétrole, 10 millions de t.

Quatrième producteur pétrolier d'Afrique (10 millions de tonnes prévues en 1974), le Gabon est un champ d'action privilégié pour l'industrie pétrochimique. Les réserves d'or noir et de gaz naturel des côtes gabonaises sont une garantie d'appréciables ressources énergétiques mais aussi de possibilités industrielles dans le domaine des plastiques, textiles synthétiques et dérivés des hydrocarbures.

Manganèse, 3e du monde

Premier exportateur et troisième producteur mondial de manganèse, le Gabon dispose là d'un potentiel considérable pour la sidérurgie (200 millions de tonnes en réserve à Moanda).

Des marchés nouveaux

La mise en exploitation de ses ressources naturelles et la revalorisation des cours des matières premières permettent au Gabon de consolider lui-même les emprunts qu'il doit contracter pour développer ses infrastructures. Le budget gabonais a quadruplé en quatre ans et dépassera certainement les 80 milliards C.F.A. à la fin de l'exercice 1974. Pour la première fois, les dépenses d'équipement vont dépassser les dépenses de fonctionnement, permettant à l'Etat d'investir massivement dans le domaine des infrastructures.

C'est pourquoi le Gabon représente aujourd'hui, pour les entreprises d'équipement et de travaux publics, un marché considérable. Comme les transformations des matières premières, la mise en place des infrastructures (routes, ports, chemin de fer) ouvre d'importants marchés industriels et immobiliers.



Photo Prunet.

Une montagne de fer

Un milliard de tonnes de minerai de fer à 62 % attendent l'arrivée du chemin de fer dans l'est du Gabon pour être extrait des mines de Bélinga. De l'eau, de l'énergie, du manganèse, du fer, le marché africain : toutes les conditions sont réunies pour que naisse au Gabon une industrie sidérurgique et métallurgique prospère.

Uranium : le plus pur

Et puis il y a l'uranium, actuellement extrait à Mounana (le plus pur d'Afrique), les carrières de marbre, de calcaire à ciment, les récentes découvertes d'indices de plomb, de zinc, de cuivre, dans ce pays béni des dieux.

Un marché alimentaire

Les efforts de développement de l'agriculture eux aussi appellent un développement des investissements industriels, grâce à la production de café, cacao, canne à sucre, palme à huile. Le long des côtes, des milliers de tonnes de poissons, crevettes et langoustes pourraient alimenter une industrie de conserverie.

Pour investir au Gabon

Voilà pourquoi investir aujourd'hui dans l'industrie gabonaise, c'est investir dans la sécurité et l'efficacité. Investir dans le développement industriel gabonais, c'est se garantir une rentabilité élevée et protégée des aléas de la conjoncture européenne, c'est s'assurer un approvisionnement régulier en matières premières et en énergie aux meilleurs prix, c'est obtenir des conditions avantageuses sur le plan fiscal et douanier ainsi que des possibilités d'aide financière des organismes bancaires locaux et internationaux.

Parce qu'il est soucieux de promouvoir aujourd'hui le développement de tout le pays, l'Etat gabonais mène une politique réaliste d'incitation aux investissements industriels. Dans les conditions équatoriales parfois difficiles de la brousse, dérouler du bois, c'est une entreprise qui coûte cher au départ, mais qui paye en retour, et ceux qui l'ont réalisée le savent bien. Le nouveau marché gabonais, la richesse en ressources naturelles et l'aide de l'Etat sont faits pour les industriels qui veulent se développer et non stagner. Cette aide de l'Etat gabonais, c'est, pour l'investisseur, une prime à son dynamisme : elle se traduit par des avantages fiscaux et douaniers substantiels, caractérisant le régime libéral du Code gabonais des investissements.

Le régime de droit commun des investissements au Gabon fait des investisseurs s'installant au Gabon des « Gabonais d'adoption », qui doivent installer au Gabon le siège social de leur société mais ont toute liberté de transfert des bénéfices régulièrement comptabilisés (plan comptable de l'OCAM).

Le régime général prévoit plusieurs allégements fiscaux pour les entreprises nouvelles :

- *exemption pour deux ans et réduction de moitié la troisième année de l'impôt sur les bénéfices ;*
- *exonération temporaire (trois ans) des patentes ;*
- *exonération pour cinq ou dix ans de la contribution foncière sur les propriétés bâties (constructions nouvelles) ;*
- *exonération de la taxe annuelle de 10 % des bénéfices pour le Fonds gabonais d'investissement si l'entreprise a investi dans l'année.*

Le Code des investissements prévoit par ailleurs cinq régimes privilégiés aux conditions particulièrement intéressantes. L'obtention d'un régime privilégié est liée aux activités suivantes :

- *culture industrielle avec transformations (décorticage...) ;*
- *élevage ;*
- *transformation de produits végétaux ou animaux ;*
- *industries forestières ;*
- *entreprises de pêche, avec conservation ou transformation ;*
- *montage d'objets manufacturés ;*
- *entreprises minières ;*
- *entreprises pétrolières ;*
- *production d'énergie ;*
- *aménagement touristique.*

Les possibilités sont vastes, et nombreuses sont les entreprises industrielles jouissant d'un régime privilégié dans l'économie gabonaise.

Le régime 1A prévoit, par exemple, l'exonération totale des droits et taxes à l'importation sur les matières premières entrant dans le processus de fabrication et l'application d'un taux réduit à 5 % des droits et taxes sur les matériels, matériaux, machines et outils nécessaires à la fabrication des produits. Il s'agit donc d'avantages douaniers pour les entreprises dont l'activité s'exerce à l'intérieur du territoire national.

Le régime 1B concerne le même type d'entreprise, mais il octroie — outre les avantages douaniers — d'appréciables avantages fiscaux :

- *exonération totale pour cinq ans de l'impôt sur les sociétés et possibilité ensuite d'imputer les amortissements des trois années suivantes sur les exercices déficitaires des premières années ;*
- *exonération du minimum de perception (1 % du chiffre d'affaires) pendant la durée du régime privilégié — qui peut aller jusqu'à dix ans ;*
- *exonération jusqu'à dix ans de la contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties ;*
- *exonération jusqu'à cinq ans de la patente.*

Les entreprises de transformation du bois sont nombreuses à obtenir ce régime.

Le régime 2 concerne des entreprises dont l'activité est capitale pour le développement économique du pays et met en jeu des investissements exceptionnellement élevés.

Le régime comporte les mêmes avantages que ceux du régime 1B avec, en plus, une convention de stabilisation de l'impôt qui peut durer vingt-cinq ans (assiette et taux calculés une fois pour toutes).

Les entreprises bénéficiant du régime 1B ou 2 peuvent signer avec l'Etat une convention d'établissement portant sur dix ans ou plus, précisant les conditions d'exploitation, les engagements de part et d'autre, la commercialisation, l'emploi, la fiscalité...

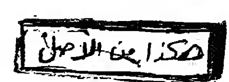
Les régimes privilégiés 3 et 4 concernent les entreprises dont le marché s'étend aux territoires de deux ou plusieurs Etats de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (U.D.E.A.C.).

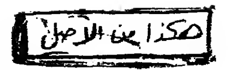
Cette liste d'avantages — non exhaustive — illustre concrètement dans quel esprit le gouvernement du président Albert-Bernard Bongo entend accueillir les investisseurs étrangers qui sont prêts à miser sur l'économie gabonaise pour développer le Gabon et faire fructifier leurs entreprises dans un esprit de confiance et de coopération réelle.

Renseignements complémentaires :

● Ministère d'Etat délégué, chargé du Plan, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (Libreville).

● Commissariat au Plan - Promogabon. B.P. 1204 Libreville.





Economie

A la suite de la hausse des cours du pétrole

Le Gabon a toutes les chances d'échapper à la crise qui menace les autres États africains

NON seulement la République gabonaise échappera aux répercussions néfastes de la crise de l'énergie redoutées par la plupart des gouvernements d'Afrique noire, mais elle va largement tirer bénéfice d'une situation qui risque d'être tragique pour certains de ses voisins ou partenaires africains.

M. Paul Moukambi, ministre de l'économie et des finances, signalait en effet en avril, dans une déclaration à la presse, que la production pétrolière de son pays, évaluée à 10 millions de tonnes en 1974, rapporterait à l'Etat 26 milliards de francs C.F.A. (1), soit 16 milliards 850 millions de plus qu'il n'était antérieurement prévu (2).

Un surcroît de recettes de 52 milliards d'anciens francs

Cet afflux de recettes est d'abord dû à la hausse des prix du pétrole brut, passé depuis le 1er janvier 1974 de 6,60 dollars à 13,03 dollars le baril pour la qualité dite « mandji » (3), et de 7,40 dollars à 13,79 dollars pour la qualité dite « gamba ». Or les redevances pétrolières, proportionnées au Gabon, comme partout ailleurs dans le monde, au prix du brut, n'ont cessé d'augmenter au cours des derniers mois, passant notamment de 12 à 12,5 % depuis le 1er avril. D'autre part, alors qu'il fut longtemps admis par les Gabonais que ce taux ne s'appliquait qu'à 85 % de la valeur du pétrole, ceux-ci ont récemment décidé que l'abattement de 15 % auquel ils consentaient du fait des frais de transport jusqu'au port d'embarquement serait désormais réduit à 5 %. Enfin, par paliers progressifs, le taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) a été porté de 38 à 47 %.

Dès janvier, un des conseillers économiques du président de la République gabonaise nous avait laissé entrevoir ces perspectives favorables, nous affirmant notamment que la plus-value serait « *de l'ordre de 15 milliards de francs C.F.A., à partager entre l'Etat et les sociétés* », indiquant que « *la part de l'Etat dans les sociétés pétrolières reste faible, ce qui explique que les dividendes perçus resteront faibles également, mais la fiscalité permet certains espoirs...* ».

Ce conseiller nous précisait : « *Les règles de partage ne sont plus adaptées aux réalités économiques actuelles, mais les représentants des grandes compagnies pétrolières sont animés d'un esprit de compréhension évident et nous ont fait des offres positives...* »

Il est logique que le gouvernement de Libreville soit désireux d'accroître sa part dans le capital social d'Elf-Gabon, dont il ne détient que 10 %, et de Shell-Gabon. Mais, en dépit des offres d'achat à un taux préférentiel, l'opération nécessitera un certain délai. En effet, l'importance des dépenses reste considérable, car le président Oumar Bongo veut effectuer ces transactions en respectant les formes, c'est-à-dire sans procéder par décision unilatérale et autoritaire. Dans un premier temps, le projet retenu est celui d'une participation minoritaire de l'Etat gabonais, de l'ordre de 20 à 25 %.

L'accroissement des bénéfices des compagnies pétrolières devrait permettre à ces dernières de reprendre certaines de leurs prospections, très onéreuses, sous une forme plus poussée pour constituer progressivement un « *capital-réserves* ». En effet, jusqu'alors, la politique adoptée a constitué à aller au plus vite, c'est-à-dire à opérer aux moindres frais. C'est ainsi que la prospection en mer étant soixante fois moins coûteuse que la prospection dans les zones forestières et marécageuses, le domaine maritime a été systématiquement étudié et mis en exploitation. Ceci explique l'importance exceptionnelle prise par certains gisements « *off-shore* » comme celui de Grondin-Marine par exemple.

Quatre voies s'offrent aux dirigeants gabonais pour utiliser les nouvelles ressources financières que leur vaut la hausse des prix du pétrole : entreprendre un inventaire minier systématique de leur pays, reconstituer leur capital forestier, stimuler de nouvelles productions, développer leur infrastructure.

Comme l'ancien Katanga

Beaucoup d'experts sont convaincus que le Gabon constitue, comme le Shaba zaïrois (ancien Katanga), une véritable « *province géologique* », présentant « *une concentration anormale* » de minerais. C'est la raison pour laquelle ils estiment que la prospection minière du pays doit être entreprise sur une échelle nationale, en dépit des problèmes épineux que soulèvent l'immensité du territoire et la présence d'une couverture végétale extrêmement dense.

Source incontestable de richesse, la forêt gabonaise s'épuise, notamment dans les zones littorales qui sont exploitées depuis plusieurs dizaines d'années. Des pays voisins, comme la République populaire du Congo, ou concurrents, comme la Côte-d'Ivoire, ont commencé à reconstituer leur capital forestier, en replantant des nouvelles espèces ou simplement en régénérant les zones mises en exploitation par les coupeurs de bois. Une telle politique nécessite des investissements considérables et requiert le concours de puissants organismes, tels que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). D'autre part, le délai nécessaire pour amener un arbre à croissance est d'environ quarante années.

En revanche, on peut implanter des peuplements forestiers artificiels là où l'on entend, c'est-à-dire dans des zones réputées d'accès facile. D'autre part, alors qu'en forêt naturelle, le rendement oscille de cinq à vingt mètres cubes de bois à l'hectare, en peuplement artificiel, ce rendement peut dépasser deux cents mètres cubes à l'hectare, du fait de la plus grande homogénéité des essences. C'est ainsi que pour l'okoumé, bois pour lequel la République gabonaise détient pratiquement un monopole de fait, les rendements à l'hectare ne varient guère qu'entre quatre et huit mètres cubes.

L'agriculture gabonaise étant à peu près inexistante, beaucoup d'experts caressent le projet d'encourager le développement de productions agricoles vivrières et industrielles. L'un d'entre eux nous confiait : « *Même les ignames consommés à Libreville sont en partie importés du Cameroun.* » Et d'ajouter : « *Il existe ici une petite production qui reste non commercialisée parce que certaines zones du pays restent enclavées du fait de l'insuffisance du réseau de transport...* »

Parmi les cultures industrielles qui pourraient être implantées au Gabon figurent celles de l'hévéa et du palmier à huile. L'hévéaculture est promise à un grand avenir, car le caoutchouc synthétique est produit à partir du pétrole, matière première de plus en plus dispendieuse. C'est un fait dont le gouvernement zaïrois a pris rapidement conscience, puisqu'il a fait appel au concours conjoint de la compagnie américaine Goodyear et à celui de la BIRD pour financer la création de vastes plantations d'hévéas dans le centre de la cuvette congolaise.

La demande croissante d'oléagineux sur le marché mondial justifierait le développement de plantations de palmiers à huile au Gabon. Clairvoyants, les dirigeants ivoiriens ont gagné le pari qu'ils ont fait dans ce domaine, il y a plusieurs années déjà, car leurs propres plantations commencent actuellement à entrer en production, à un moment où les cours de l'huile de palme sont les plus élevés, jamais atteints en quinze ans.

Certes, la mise en œuvre de ces divers projets nécessite un appel de main-d'œuvre étrangère, car la population gabonaise n'est pas suffisamment nombreuse. Cependant, le concours d'une immigration contrôlée, telle qu'elle existe dans des pays très développés, comme le Canada ou les Etats-Unis, est parfaitement concevable.

Une première ventilation des crédits

Cependant, de premières affectations de crédits ont d'ores et déjà été décidées. C'est ainsi que M. Paul Moukambi a fait savoir, dès avril, que 4 milliards de francs C.F.A. seraient affectés à la construction de routes, 2 milliards 728 millions à des prises de participation au capital de sociétés installées ou en voie d'installation au Gabon, 1 milliard 750 millions à divers travaux de génie civil et de télécommunications, 1 milliard 750 millions à des travaux portuaires, plus de 900 millions à des dépenses intéressant la santé publique et 246 millions à la construction d'une cité universitaire susceptible d'accueillir un millier d'étudiants.

D'autre part, 1 milliard 600 millions serviront à compléter l'équipement administratif du pays, tandis qu'une somme identique servira à couvrir l'amortissement des dettes contractées à court terme. Près de 10 milliards de francs C.F.A. doivent permettre de financer les augmentations décidées dans la fonction publique ainsi que l'achat de trois appareils destinés à Transgabon, dont un DC 8.

Les principales prises de participation au capital de sociétés oscilleront, selon les recommandations adoptées par le bureau politique du parti démocratique gabonais, entre 10 et 50 %. Elles concernent notamment la compagnie des mines d'uranium de Franceville ou COMUF (770 millions), la future sucrerie de Franceville (500 millions), la Société gabonaise de marbrerie ou SOGAMAR (385 millions), Shell-Gabon (352 millions), l'ancienne compagnie française du Gabon (G.F.G.), devenue Compagnie forestière du Gabon (281 millions) et l'hôtel du Dialogue, en construction à Libreville (150 millions).

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Soit 52 milliards d'anciens francs.

(2) Bulletin Afrique de l'Agence France-Presse, n° 8364, du 30 avril 1974.

(3) Le « mandji » est moins apprécié parce qu'il contient un excès de soufre.

(PUBLICITÉ)



Photo Prunet.

La construction du Transgabonais ouvre à l'exploitation des matières premières les portes de la forêt

Le bois

Premier producteur mondial de bois d'okoumé (1 million de tonnes par an), le Gabon pourra doubler cetta production evec la construction du seul tronçon Owendo-Booué da son chemin de fer.

Ce premier tronçon aera rentabilisé par le bois, permettant d'ouvrir à l'axploitation forestièra près de 3 millions d'hecteres en deuxième zone, ce qui représente une réserve de 27 millions de tonnes de bois et una production annuelle supplémentaire de 1,2 million de tonnes. Les bois précieux divers représentent un tiers dea peuplements dans cette région, et la chemin de fer va permettre leur exploitation intensiva à une époque où ils sont de plus en plus damandés sur le marché mondial. Jusqu'à présent, leur exploitation éteit impossible, leur forte densité écartant la possibilité d'évacuation par flottage sur les cours d'eau.

Grâce au **Transgabonais**, l'exploitation de la forêt gabonaise, qui est en deuxième et troisième zona de 6 tonnes d'okoumés à l'hectare, serait portée à 10 tonnes et celle des bois divers de 1 à 4 tonnes. Le **Transgabonais** constitue ainsi pour l'exploitation des bois divers une solution neuve au transport des bois non flottables et des bois périssables. Actuellement les prix de transport routier atteignent 20 F C.F.A. la tonne kilométrique, alors que le chemin de fer pratiquera des prix de 3.6 F C.F.A., soit cinq fois moins environ (1 F C.F.A. : 0.02 FF.).

L'ouverture du premier troncon Owendo-Booué facilitera en outre considérablement l'installation d'usines de déroulage et d'unités de sciage au bord des nouvelles exploitations et en bordure du chemin de ter. Plusieurs groupes forestiers ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêls à implanler de nouvelles usines de bois dans ces conditions, près de Booué. De même, à 100 km de Libraville, sur le parcours du chemin de fer, sera installée d'ici cinq ans la plus grosse usine de cellulose d'Afrique noire (la SOGACEL), qui produira 250.000 tonnes par an de pâte à papier.

Le fer

Le tronçon Booué-Bélinga (229 km) permettra la misa en exploitation des réserves de fer de Mékambo-Bélinga. Avec un milliard de tonnes de minerai en réserva, c'ast l'un des plus grands gisemants du monde. Sa teneur en fer pur (62 %) est exceptionnelle at son extraction possibla à ciel ouvert.

Le chemin de fer est le clé qui ouvrira ces mines colossales. Une nation nouvelle, longtemps privée du nécessaira, ne peut se payer la luxe d'attendre pour exploiter ses richessea, at c'est le plus vita possible que le Gabon vaut tirer da Bélinga un profit nécessaire au mieux-être de le population.

Da plus, les perspectives de développement du marché de l'acier (fabrication de pipe-line et autres produits sidérurgiques, sur le marché japonais notamment) sont encourageantes. La SOMIFER, société chargée de la mise en exploitation, devralt pouvoir produire 20 à 25 milliona de tonnes de minerai par an, évacué par la Transgabonais jusqu'au port minéralier qui sera construit à Libreville-Santa-Clara.

Le manganèse

La tronçon Booué-Moanda (320 km), prolongé jusqu'à Francevilla (375 km) desservira las mines de manganèse de Moanda qui produisent 2 millions de tonnas de minerai par an. Le production est actuellement limitée par la capacité d'évacuation du téléphériqua de 70 km qui descend la minerai jusqu'au chemin da fer Congo-Océan vers le port de Pointe-Noire. La **Transgabonais**, en permettant d'évacuer 1,5 million de tonnes supplémentaires par an, portera le production da manganèse de la COMILOG à 3,5 millions de tonnes par an en abaissant le coût de son transport. La chemin de fer passera près des mines d'uranium de Mounana (COMUF) qui ont produit 1.412 tonnes de concentré d'uranium. De grandes exploitations forestières pourront s'ouvrir dans cette région très riche en bois, et la **Transgabonais** en rejoignant Franceville accélérera le développement de toute cette région du Haut-Ogooué, avec la possibilitá future d'établir la jonction avec le chemin de fer congolais, Brazzaville et le port da Pointa-Noire.



Photo Prunet.

L'industrie

L'industrie la plus favorisée par le chemin da fer aera, dès l'ouverture du tronçon Owendo-Booué, l'industrie du bois. Tous les gros exploitants forestiers opérant dans l'intérieur du Gabon attendent le **Transgabonais** pour rentabiliser leurs nouveaux permis et installer le long du chemin de fer des unités de déroulage et placage. Le grand projet d'usine da cellulose de la SOGACEL, qui représenta le plus gros investissement industriel d'Afrique noire (35 milliards C.F.A.) est lui aussi conditionné par la chemin de fer.

Au niveau des industries alimentaires et de transformation, le **Transgabonais** est eppelé à jouer un rôle primordial en apportant une solution très rentable au problème des communications qui freinait jusqu'ici les investissements dans l'intérieur.

Il y va donc de l'intérêt de tous les industriels soucieux de diversifier leurs lieux de production, de se rapprocher des sources de matières premières et de bénéficier da conditions avantageuses.

Voie d'évacuation des matières premières, le chemin de fer sera donc aussi primordial pour les investissements industriels, l'ouverture de marchés et le développement du commerce international.

Pendant plus de dix ans, le **Transgabonais** — dont la construction va mobiliser 4.000 travailleurs — sera l'un des plus vastes merchés d'Afrique, et las commandes en tout genre passéea par le Gabon seront très importantes : il faodra du matériel de travaux publics, des pièces de rechange (déforestage de 2.500 ha et 25 millions de mètres cubes de terre à remuer pour le premier tronçon), des produits métallurgiques et sidérurgiques (81.600 tonnes d'acier pour les rails du premier tronçon), des locomotives diesel-électrique, des draisines, du matériel de chargement, de déroctage (tunnels à percer), de l'appareillage électronique de mesure et de signalisation, etc.

Clé de voûte d'un énorme programme de développement des infrastructures pour industrialiser le pays, le chemin de fer transgabonais bouleversera les donnees économiques du pays en le sortant du sous-développement pour en faire un des grands pôles attractifs des investissements industriels en Afrique.

Le chemin de fer Transgabonais, c'est :

Premier tronçon. — Libreville - Owendo - Booué : 332 km.

- Coût approximatif : 45 milliards de francs C.F.A., soit 900 millions de francs.
- Port grumier à Owendo.
- Huit gares sur le parcours.
- Trois millions de voyageurs/km par an.
- 1 200 000 tonnes supplémentaires de bois par an (production actuelle doublée).
- Ouverture à l'exploitation forestière de 3 millions d'hectares.
- Transport de 30 000 tonnes d'hydrocarbures et 20 000 tonnes de marchandises par an.
- Démarrage effectif des travaux : fin 1974.
- Durée prévue : 5 ans.

Deuxième tronçon. — Booué - Moanda - Franceville : 375 km.

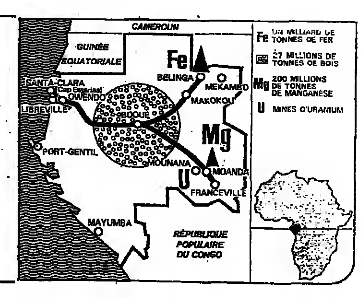
- Evacuation par Libreville de 1,5 million de tonnes supplémentaires du minerai de manganèse de Moanda.
- Ouverture de la troisième zone forestière (très riche en bois divers).

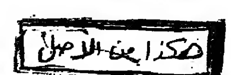
Troisième tronçon. — Booué - Bélingo : 229 km.

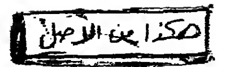
- Port minéralier de Libreville-Santa-Clara (cap Estérias).
- Mise en exploitation des gisements de fer de Belingo : 20 à 25 millions de tonnes par an.

OCTRA

Office du chemin de fer transgabonais, B.P. 2198 — Tél. : 322-79 — LIBREVILLE (République Gabonaise).







Transports

Le Transgabonais en 1974 :

fin d'un mythe et naissance du chemin de fer

« La locomotive du Transgabonais
Roulera bientôt à travers la forêt.
Notre chemin de fer, notre joli train
C'est pour aujourd'hui, c'est plus pour demain. »

AVANT de traverser la forêt, le chemin de fer gabonais est depuis un an la vedette d'une chanson, et sur les murs de Libreville ont fleuri des affiches au style naïf et coloré. Chacun peut y lire que le Transgabonais est bien pour aujourd'hui. Mais, avant d'être une réalité pour le développement du pays, le chemin de fer est devenu une mystique. Sur les cartes figure son tracé, dans les discours se retrouve son nom, et dans tous les dossiers économiques on constate sa présence.

Sésame de la forêt, avec ses millions de tonnes de bois et de manganèse supplémentaires, conquérant de la lointaine montagne de fer de Bélinga, « clé du décollage économique » et « symbole de la coopération internationale », le Transgabonais existe depuis longtemps dans les esprits. Les économistes avec leurs graphiques, les experts internationaux avec leurs hésitations calculées, les techniciens, se sont penchés sur son berceau.

Objet de discours, né avant 1914, il s'est imposé dans les calculs de sacro-sainte rentabilité et fut peu à peu associé aux exigences du développement : penser à sortir les bois précieux du profond des forêts, penser à l'exploitation du milliard de tonnes de fer de Bélinga, penser à développer l'agriculture et à relier les hommes, c'est aujourd'hui penser Transgabonais.

Malgré son prix, ce n'est plus un problème de financement qui peut l'arrêter. Convaincu aujourd'hui à juste titre de son caractère vital pour le développement économique et social de tout le pays, le régime de M. Bongo a jeté tout son poids politique dans la balance et juré que « même s'il fallait pactiser avec le diable » le Transgabonais se ferait.

Les études préliminaires, la détermination du tracé, le calcul de la rentabilité et de l'impact économique, l'actualisation des coûts : autant de programmes d'études qui mobilisèrent techniciens et économistes durant une dizaine d'années. Quand tout fut prêt pour lancer les travaux restait encore non résolu le problème du financement d'un train qui va, certes, coûter cher : 47,8 milliards de francs C.F.A. pour les 330 kilomètres du premier tronçon (Owendo-Booué).

Le 22 mai dernier, le Fonds européen de développement (F.E.D.), saisi du dossier, annonçait à Bruxelles sa participation au financement du Transgabonais sous la forme d'un prêt de 1 944 millions de francs C.F.A. (7 millions d'unités de compte) au taux de 2 % (*le Monde* du 22 juin).

La compétence technique et financière des experts européens du F.E.D., qui suivent le projet depuis plusieurs années, donne à cet appui un poids décisif pour la réunion des fonds nécessaires. Plusieurs Etats occidentaux ont en effet annoncé, en juillet 1973, leur participation au financement, mais attendaient la décision de Bruxelles pour confirmer leur apport. Cette confirmation ne devrait plus tarder maintenant, et l'appui de la coopération internationales, joint à l'effort gabonais (15 milliards de francs C.F.A.), permettra de totaliser les 47 milliards de francs C.F.A. nécessaires pour le premier tronçon.

Dans l'exposé de ses motifs, la décision des Européens — auxquels se joignent le Japon, les Etats-Unis, le Canada, le Zaïre et la Banque africaine de développement — apporte un démenti aux affirmations exagérément pessimistes et non dénuées d'arrière-pensées de la Banque mondiale. La BIRD a en effet refusé d'apporter son aide financière à ce projet de développement, et l'histoire de ce refus vaut la peine qu'on s'y arrête.

Dans les coulisses de la BIRD

En 1968, le coût du premier tronçon étant établi, le gouvernement gabonais demanda l'aide financière de la Banque mondiale. Celle-ci refusa. Le Gabon entreprenait en même temps une tournée des capitales occidentales pour intéresser les organismes de coopération à ce projet. En 1970, la France promit une aide de 3,5 milliards de francs C.F.A. Peu à peu, les promesses de participation se multiplièrent : le F.E.D., les Etats-Unis (U.S.-A.I.D.), le Canada, l'Italie, l'Allemagne fédérale, annoncèrent leur aide. Fort de ce soutien, le Gabon fit une nouvelle demande à la Banque mondiale.

Les experts de M. McNamara épluchèrent le projet pendant deux ans. Ils conseillèrent de prévoir un programme de routes affluentes, ce qui fut fait. Ils prônèrent la conclusion d'accords avec les sociétés forestières afin de garantir la rentabilité du premier tronçon grâce à l'exploitation du bois. Ces accords furent passés. Et pourtant, le 1er mars 1973, la Banque mondiale — qui avait laissé entendre que son aide pourrait se monter à 7 milliards de francs C.F.A. — refusait une nouvelle fois de financer un projet qu'elle jugeait « *économiquement injustifié* ». Cette décision suscita l'indignation dans les milieux gabonais.

A la tribune de l'Assemblée nationale, en avril 1973, M. Bongo, visiblement outré par ce refus, affirmait : « *Avec ou sans la Banque mondiale, le Transgabonais se fera.* » Pour justifier sa position, la BIRD invoquait la rentabilité douteuse du premier tronçon par la seule exploitation forestière et l'endettement trop lourd que devrait supporter le Gabon. Mais la véritable raison de ce refus se fondait sur le choix des sidérurgistes américains. Ceux-ci (la compagnie Bethleem Steel) détiennent en effet 50 % des actions de la société gabonaise SOMIFER chargée de mettre en exploitation le gisement de fer de Bélinga. Et les Américains ne font pas mystère de leur désir de « *geler* » ce minerai de fer gabonais jusqu'en 1990 pour ne pas gêner leur maîtrise du marché de l'acier.

Avertie de ces calculs, la Banque mondiale fondait son refus sur le choix des sidérurgistes américains : si le fer gabonais doit rester encore quinze ans dans les mines, inutile de construire le chemin de fer maintenant, les Gabonais attendront... Argument peu avouable, qui fait passer les intérêts des actionnaires avant ceux du développement national.

Mais le Gabon ne l'entend pas de cette oreille et compte exploiter le minerai de fer de Bélinga sans tenir compte du bon vouloir des sidérurgistes américains. A ses yeux, c'est au contraire en construisant tout de suite le premier tronçon Owendo-Booué que l'on fera pression sur la SOMIFER afin qu'elle apporte son appui à la réalisation du tronçon Booué-Bélinga.

En juillet 1973, les bailleurs de fonds du Transgabonais se retrouvaient à Bruxelles. Dénonçant l'ambiguïté des motivations de la Banque mondiale, ils annoncèrent que le premier tronçon était rentable. La voie ferrée Owendo-Booué permettra d'ouvrir 27 millions de tonnes de bois précieux aux sociétés forestières et le transport ferroviaire coûtera cinq fois moins cher que l'actuel transport par camions grumiers. Quant à l'ouverture des mines de fer de Bélinga, grâce au deuxième tronçon, elle permettra de ramener chaque année 20 millions de tonnes de minerai de fer à la côte et rapportera au moins 35 milliards de francs C.F.A. par an à l'Etat gabonais.

Dans un message à la nation, le 14 juillet 1973, M. Bongo annonçait aux Gabonais que — malgré le refus de la Banque mondiale — les promesses de participation occidentale allaient permettre de financer les travaux du premier tronçon du Transgabonais. La part de la France était entre-temps passée à 7 milliards de francs C.F.A. et celle du Gabon est arrivée, depuis, à 15 milliards de francs C.F.A. Enfin, la hausse du prix des matières premières telles que le pétrole, l'uranium, le manganèse et le bois donne à présent au Gabon un poids financier qui devrait sembler suffisant pour consolider les emprunts et amortir la dette publique.

Les appels d'offres lancés en février 1974 seront dépouillés en juillet et les contrats de génie civil et de fourniture de matériel roulant seront passés d'ici à la fin de l'année. Les travaux du Transgabonais devraient ainsi commencer début 1975. Des arguments de la Banque mondiale ne restent aujourd'hui que des calculs d'intérêts, et, dans ce contexte, la décision du Fonds européen de développement devrait mettre fin à une querelle d'experts qui a beaucoup fait parler d'elle depuis un an. Il reste que c'est par un refus que le nom de la BIRD est aujourd'hui associé au Transgabonais...

Pour le Gabon, c'est sans doute la fin d'une longue bataille. C'est aussi le début d'une aventure à l'échelle de la forêt équatoriale qui va mobiliser sur les six chantiers en cours d'installation quatre mille travailleurs pendant cinq ans.

En attendant qu'arrive le train, les grumes de bois glissent sur les rivières, et le fer repose à Bélinga. Les Gabonais, eux, continuent de parcourir les pistes à bord de ces petits cars toujours bondés sur lesquels on écrit « *Air climatique* » ou « *Bon voyage le peuple !* »

JEAN-NOËL CADOUX.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ANNONCÉES

Gabon	15 milliards de F C.F.A.	(budget de l'Etat).
F.E.D.	1,944 »	(prêt à 2 %).
France	3,5 »	
	3,5 »	(crédits fournisseurs).
Canada	3,4 »	
Italie	2,7 »	
Japon	2,5 »	
Allemagne fédérale	2,4 »	(pour desserte routière).
Eximbank	2,023 »	(renouvelable une fois).
Zaïre	1,6 »	(pour traverses de la voie).
Banque africaine de développement	1,5 »	(télécommunications).
U.S. AID	1,2 »	(pour desserte routière).
Sega-Bceom	0,3 »	
Crédits d'entreprises	4 »	

COUT APPROXIMATIF DU PREMIER TRONÇON (OWENDO - BOOUÉ)

Chemin de fer (330 km)	32 milliards de francs C.F.A.
Routes de desserte	6,5 »
Port grumier d'Owendo	2,6 »
Amortissement des prêts	3,5 »
Total en 1972	44,6 milliards de francs C.F.A.
Chiffres actualisés en 1974. Total	47,8 milliards de francs C.F.A.

1914-1974

L'IDEE de la construction d'une voie ferrée au Gabon existe depuis fort longtemps. Il avait déjà été prévu un chemin de fer remontant la vallée de l'Ogooué et allant vers le territoire de l'Oubangui-Chari. Les études étaient effectuées en 1914 et la déclaration de la première guerre mondiale ajourna le vote des crédits nécessaires à la construction. Puis ce projet fut abandonné au profit du chemin de fer Congo-Océan (C.F.C.O.) reliant Pointe-Noire au Stanley-Pool (Brazzaville) et permettant, par le Congo et son affluent l'Oubangui, de desservir un vaste hinterland, par ce que l'on a appelé depuis, la chaîne transéquatoriale.

Il fallait attendre la confirmation, à partir du milieu du siècle, par des géologues, de l'existence au Gabon d'importantes ressources minières : uranium, manganèse, fer et, notamment, la reconnaissance exhaustive du gisement du minerai de fer Bélinga-Mékambo, pour rendre l'actualité au projet de création d'un chemin de fer, seul mode de transport adapté à l'acheminement dans des conditions optimales de coût de produits pondéreux.

En 1960 fut donc créée la SOMIFER, Société des mines de fer de Mékambo, chargée de la prospection et de la mise en exploitation des gisements de Bélinga-Mékambo. En 1963, avec le concours financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Gabon entreprit l'étude d'exécution du projet Libreville-Owendo-Bélinga. Les travaux d'études suivis par le gouvernement gabonais, les Nations unies et la SOMIFER, furent menés par la Société américaine d'engineering Foley Brothers pour la technique et par la SEDES (Société d'études pour le développement économique et social), de Paris, pour la partie économique. Les études finales furent menées à bien en 1958 par Foley Brothers en association avec la SOFRERAIL, et actualisées ensuite par le bureau technique du chemin de fer qui devint l'Office du chemin de fer transgabonais (OCTRA) le 7 avril 1972.

De 1958 à 1968, la SOMIFER a investi 1,1 milliard de francs CFA dans les études.

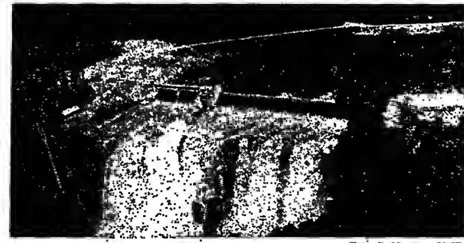


Photo J. Moulin - SEEG.

Le barrage de Kinguélé, premier barrage hydro-électrique du Gabon, mis en service en janvier 1973, assure en première étape une productibilité de 150 millions de KWh, en final 450 millions de KWh sont prévus pour 1977.

La Société d'énergie et d'eau du Gabon, créée en 1950, a été appelée, en 1964, par le Gouvernement gabonais, à développer les électrifications et les adductions d'eau sur toute l'étendue du territoire. C'est ainsi que sur l'ensemble du pays, en moins de dix ans, treize centres furent mis en service. Des programmes annuels sont réalisés afin que, dans un avenir aussi rapproché que possible, l'ensemble des populations de l'intérieur puisse bénéficier des bienfaits de l'électricité et de l'eau. La consommation étant très importante, doublement d'évolution tous les quatre ans, il était souhaitable, vues les ressources hydro-électriques du pays, de passer d'une production thermique à une production hydraulique. Après Kinguélé, la première étape, Poubara, sur le fleuve Ogooué, est en cours. Ensuite, les nombreuses et énormes possibilités hydro-électriques du Gabon, atouts majeurs pour l'industrialisation du pays, seront successivement équipées pour mettre leurs milliards de KWh à la disposition d'industries voulant venir s'installer au Gabon.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE 1950 A 1973

PRODUCTION (MWh)	1950	1955	1960	1965	1970	1971	1972	1973
LIBREVILLE	675	1.994	5.024	18.913	48.974	58.244	72.292	93.224
PORT-GENTIL	—	6.900	14.558	22.110	48.844	52.494	56.185	64.287
CENTRES RURAUX	—	—	—	901	2.339	3.243	5.170	7.222
TOTAL	675	8.894	19.582	41.924	100.156	113.981	133.647	164.733

DIFFÉRENTES ÉVOLUTIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

	1950	1955	1960	1965	1970	1971	1972	1973
Energie vendue (MWh)	582	6.574	15.207	34.284	87.610	100.172	117.164	143.503
Nombre d'abonnés	371	1.664	3.290	6.249	10.202	11.500	12.760	14.067
Kilomètres de lignes	13	85	121	250	400	427	587	646
Puissance inst. KVA	353	6.920	10.770	19.278	39.990	42.758	42.957	72.009

Les travaux en cours :

L'aménagement hydro-électrique de Poubara, situé sur le fleuve Ogooué, d'une puissance de 17,6 MW, sera mis en service dans le troisième trimestre 1975. Cette réalisation permettra d'alimenter Franceville, l'aéroport de M'VENGUE, la Compagnie des mines de l'Ogooué (COMILOG) à Moanda, la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (COMUF) à Mounana.

Equipement de la deuxième étape de Kinguélé, soit 16,2 MW pour un débit de 46 m3/sec., et poursuite de l'étude du barrage-réservoir de Tchimbélé; qui permettra d'obtenir un débit de 68 m3/sec. nécessaire pour la phase finale de Kinguélé.

Ressources naturelles

LE PAYS DE L'« OR VERT »

DOUKA, ebiara, ekoune, moabi, okoumé, ossabel, ozigo, padouk... D'immenses réserves de bois précieux recouvrent 85 % du territoire gabonais. Forêt dense encore mal connue, forêt galerie suivant le lacis des cours d'eau, moutonnement végétal que les aviateurs voient comme un champ de persil. La forêt équatoriale gabonaise, peuplée de légendes, a donné au pays ses premières richesses et contribue aujourd'hui au tiers de sa fortune. Depuis qu'à la fin du siècle dernier fut découvert le bois d'okoumé, spécifique au Gabon, résonnent autour des villages les coups sourds de la hache des coupeurs de bois. Le ronflement rageur de la scie électrique aujourd'hui leur répond et sur l'eau sombre des rivières glissent les radeaux de grumes.

Une quinzaine de sociétés renforcent aujourd'hui l'activité des exploitants familiaux, et leurs bulldozers s'enfoncent au cœur du pays. Dans cinq ans, le chemin de fer transgabonais permettra de faire passer de 1,2 à 3 millions de tonnes par an la production de bois gabonais.



(Photo Pranet.)

Le bois fut pendant longtemps la seule ressource du Gabon. Les premiers forestiers installèrent leurs chantiers vers 1895, le long de la côte atlantique entre Libreville et Port-Gentil. La faiblesse du relief et la proximité de la mer facilitaient ainsi l'évacuation des grumes par flottage. Parent de l'acajou et très abondant sur une grande partie du territoire, l'okoumé fut le premier bois exploité et sa production est encore aujourd'hui la plus importante. L'abattage se faisait à la hache, dans des conditions de travail souvent très difficiles.

L'organisation du réseau commercial, la mise en place d'infrastructures dans le pays et les progrès de la mécanisation permirent de développer rapidement l'exploitation de l'okoumé et sa production en 1960 était de 737 000 tonnes. Peu à peu, les sociétés forestières mécanisées s'installèrent dans l'intérieur, et un décret de 1961 ordonna le transfert systématique des grandes entreprises en deuxième zone forestière, c'est-à-dire dans le centre, le sud-est et le sud-ouest du pays.

La première zone fait l'objet d'un plan de reforestation et son exploitation est réservée depuis 1956 aux ressortissants gabonais (340 000 hectares). Leur production est encouragée par un système de prêt de la Banque gabonaise de développement et un service d'assistance technique. La production des coupes familiales gabonaises représente maintenant un cinquième des exportations d'okoumé, soit 250 000 tonnes par an, pour une valeur de l'ordre de 3 milliards de francs C.F.A. En deuxième zone opèrent une quinzaine de grandes sociétés. Quatorze titulaires de permis de plus de 100 000 hectares détiennent environ les trois quarts des surfaces forestières exploitées et le dernier quart est réparti entre trente-quatre forestiers.

Depuis 1964 est délimitée une troisième zone (est-Gabon), riche en bois divers mais d'où l'okoumé semble absent. En 1971, le gouvernement gabonais passait avec les grosses entreprises des contrats d'exploitation en troisième zone, portant sur 2 millions d'hectares. Leur mise en valeur sera possible après la construction du chemin de fer transgabonais et son impact sur la production sera considérable puisque celle-ci augmentera de 60 %. L'inventaire des bois de cette région est en cours, financé par une assistance des Nations unies.

La production de bois gabonais est dominée par l'okoumé. Le million de tonnes fut atteint en 1971 et n'a guère bougé depuis (1,093 million de tonnes en 1973). L'ozigo, deuxième essence commercialisée, vient loin derrière avec 98 000 tonnes en 1972, et la production totale de bois fut de 1,2 million de tonnes en 1972, ce qui représente en valeur 33 % des exportations gabonaises et a rapporté 18,3 milliards de francs C.F.A. à l'Etat. Si la part du bois dans les exportations a beaucoup baissé (70 % en 1961), en raison de la mise en valeur des ressources pétrolières et minières, elle représente encore le tiers du produit national brut.

La reforestation de la première zone est menée rationnellement depuis cinq ans, à raison de 2 000 hectares par an. Les expériences menées par la Société technique de la forêt d'okoumé et le Centre technique forestier tropical permettent d'éliminer les plantes parasites, de multiplier les semis et de développer les plantations d'okoumé, dont le rendement sera, dans cinquante ans, de 300 tonnes à l'hectare (au lieu de 3 à 10 tonnes en forêt primaire).

La commercialisation des bois d'okoumé et d'ozigo est contrôlée en grande partie par l'Office national des bois du Gabon, créé en 1971 après l'éclatement de l'ancien Office des bois de l'Afrique équatoriale.

En 1973, pour 44 %, le bois reçu par l'O.N.G.B. provenait de coupes familiales gabonaises et 56 % de sociétés européennes. Six entreprises (cinq françaises et une espagnole) sont dérogataires à l'O.N.B.G. et commercialisent elles-mêmes leurs bois. L'Office joue un rôle prépondérant dans la fixation des prix du bois — qui ont beaucoup monté depuis deux ans — dans la prospection des marchés nouveaux (dix-sept pays acheteurs en 1960 et vingt-cinq en 1970) et dans la recherche de tarifs douaniers préférentiels pour faire face à la concurrence des bois de Malaisie et d'Indonésie.

Diversifier la production

La promotion des bois divers constitue l'objectif prioritaire dans la politique forestière gabonaise. Un décret de 1972 insiste sur les mesures à prendre pour y parvenir, et le chemin de fer transgabonais en ouvrant à l'exploitation la troisième zone fera beaucoup pour la promotion de bois nouveaux, connus depuis longtemps mais insuffisamment commercialisés.

Il est en effet anormal que sur une trentaine d'essences exploitées, l'okoumé compte pour huit dixièmes dans la production. De même, le chiffre d'exportation d'okoumé est quinze fois supérieur à celui de l'ozigo, deuxième essence commercialisée. La progression des exportations de bois divers est d'ailleurs lente : 10 % des exportations de bois en 1967, 14 % en 1968 et 18 % en 1970. Ces bois divers présentent pourtant de nombreux avantages pour l'industrie et existent en grandes quantités. Parmi les mesures à prendre pour favoriser leur exploitation figurent la création d'un marché intérieur de ces bois, l'obtention de tarifs douaniers préférentiels et une opération de promotion actuellement menée par la Commission des Communautés européennes.

Enfin, l'industrie du bois est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie forestière. En transformant sur place le bois gabonais, les usines de sciage, de déroulage et de placage contribuent efficacement au développement intégré d'un pays qui reste surtout exportateur de matières premières. Le gouvernement gabonais fait donc tout pour inciter les grosses entreprises forestières à réinvestir leurs bénéfices dans l'industrie du bois sur place. Le chemin de fer permettra d'ailleurs de faciliter les implantations d'unités de déroulage et de sciage aux abords mêmes des chantiers forestiers et plusieurs sociétés ont annoncé des projets dans ce sens.

L'industrie du bois fut pendant longtemps la première industrie gabonaise, distribuant 22,7 % de la masse salariale et 20,5 % des recettes fiscales en 1969. Sur soixante-deux petites entreprises gabonaises en 1968, trente-deux travaillaient le bois. Le Gabon compte aujourd'hui l'une des plus grosses usines de contreplaqués du monde, la C.F.G. Créée en 1946 à Port-Gentil, la Compagnie forestière du Gabon a produit 80 000 mètres cubes de contreplaqués en 1973 et emploie 1 500 personnes. Une quinzaine d'unités de déroulage, de sciage et de placage travaillent à l'échelle industrielle à Libreville, Port-Gentil, Ndjolé, etc.

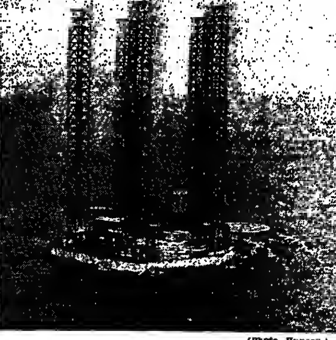
Le bois va donner naissance, au Gabon, à une industrie de la pâte à papier, quand sera installée d'ici 1980, à 100 kilomètres de Libreville, la SOGACEL, énorme investissement industriel (30 milliards CFA), qui produira 250 000 tonnes de pâte à papier par an.

J.-N. C.

Un sous-sol des plus généreux

AUTREFOIS pays des « coupeurs de bois » de l'Afrique équatoriale, le Gabon devient peu à peu le pays des prospecteurs miniers, et la richesse de son sous-sol, d'année en année plus importante, le fait comparer à un véritable Eldorado. La République gabonaise est venue l'an dernier s'asseoir comme membre associé à la table de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)... à côté des émirs. Dans les négociations internationales où s'est marchandé le prix de l'uranium au début de l'année, le Gabon était aussi présent.

Quatrième producteur pétrolier d'Afrique avec 7,6 millions de tonnes en 1973 et sans doute 10 millions cette année, troisième fournisseur mondial de manganèse (2 millions de tonnes), riche du minerai d'uranium le plus pur d'Afrique (1 400 tonnes de concentré en 1973) et d'un milliard de tonnes de fer encore non exploité, le Gabon est entré sans bruit il y a quinze ans sur la scène commerciale africaine. Il sort aujourd'hui de son chapeau un pactole minier qui donne la fièvre au budget gabonais et fait courir les hommes d'affaires.



(Photo Huneau.)

Le 20 avril 1957, le premier pétrolier chargé de brut gabonais quittait le Gabon avec 14 000 tonnes à bord. Le 8 août 1962, le premier train chargé du minerai de manganèse gabonais de Moanda arrivait au port congolais de Pointe-Noire. Il y a un milliard sept cents millions d'années, le gisement d'uranium gabonais d'Oklo formait une pile atomique naturelle et, en 1961, les premiers fûts d'uranium quittaient l'usine gabonaise de Mounana.

La présence de l'or noir fut décelée au Gabon dès 1928, et, en 1956, à Ozouri (près de Port-Gentil), Elf-Gabon (à l'époque la Spafe) mettait en route le premier puits. La Société des pétroles d'Afrique équatoriale, créée en 1949, devint Elf-Spafe en 1968 et Elf-Gabon en 1973, et l'Etat gabonais possède 10 % de son capital. Une soixantaine de puits ont été forés en vingt ans le long de la côte gabonaise. Après les forages à terre se multiplièrent les forages sous-marins (off-shore) ; 245 000 kilomètres carrés furent concédés par l'Etat gabonais aux sociétés Elf-Gabon, Shell-Gabon, Gulf, Mobil, Texaco... Elf-Gabon possède environ 50 % de ces concessions, concentrées dans la région de Port-Gentil, et produit les trois quarts du pétrole gabonais.

La société Shell-Gabon opère dans la zone sud (régions de Sette-Cama et Mayumba) et exploite, en association avec Elf et Gulf, les gisements de Gamba, Ivinga et Lucina. Le succès de la prospection sous-marine depuis quelques années a fait monter rapidement la production, passée de 177 000 tonnes en 1957 à 1 million de tonnes en 1964, 6,3 millions en 1972 et 7,6 millions en 1973. Cette production pétrolière rapportera 26 milliards de francs C.F.A. à l'Etat gabonais en 1974 et comptait en 1973 pour 35 % dans les exportations du Gabon. Il ne fait pas de doute que la prospection très active qui se poursuit actuellement autour de Port-Gentil, dans le sud mais aussi au nord de Libreville, permettra de découvrir de nouveaux gisements. Elf-Gabon, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 40 % en 1973 pour une hausse de 15 % de sa production, compte investir cette année 6 milliards C.F.A. dans la prospection.

La production pétrolière gabonaise a nécessité la mise en place d'un terminal au Cap-Lopez (au-dessus de Port-Gentil). Le terminal possède actuellement une capacité de stockage de 365 000 mètres cubes et trois nouveaux réservoirs de 90 000 m3 chacun vont y être installés ainsi qu'un nouvel appontement pouvant recevoir les pétroliers de 250 000 tonnes. Le Cap-Lopez sera prochainement le premier port pétrolier gabonais, assisté des terminaux de Gamba et Batanga, dans le Sud.

Depuis 1968, la Sogara, première raffinerie gabonaise, traite chaque année 1 million de tonnes de brut gabonais et approvisionne tout le marché d'Afrique centrale. Sa capacité sera doublée en 1976, et une usine de bitume est en construction. Elle produira 10 000 tonnes de bitume par an pour les routes gabonaises.

Moanda et Mounana

A l'heure où, sur les côtes de Port-Gentil, commençait à couler le pétrole, naissait dans la région du Haut-Ogooué (Sud-Est) une cité bâtie pour le manganèse : Moanda. Le Gabon y exploite depuis 1962 le premier gisement massif de manganèse du monde : 200 millions de tonnes en réserve avec une teneur de 50 à 52 % (la teneur du minerai soviétique est de 43 %)

En 1964, la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), qui exploite le gisement, a produit 948 303 tonnes de minerai. L'extraction a atteint 2 millions de tonnes en 1973, faisant du Gabon le troisième producteur et le premier exportateur de manganèse du monde. En attendant la bretelle du chemin de fer Transgabonais Booué-Moanda qui permettra d'évacuer une partie du minerai en portant la production annuelle à 3,5 ou 4 millions de tonnes, il a fallu construire un téléphérique de 76 kilomètres de long au-dessus de la forêt équatoriale.

Ses bennes enlèvent chacune une tonne de minerai à 4 mètres/seconde (il est le plus rapide et le plus long du monde), jusqu'à la frontière congolaise, où le minerai rejoint par chemin de fer la ligne du Congo-Océan jusqu'au port de Pointe-Noire. Le manganèse gabonais représente 23,6 % des exportations du Gabon et fournit 21 % du total nécessaire chaque année à la sidérurgie mondiale.

Déjà traité sur place dans l'usine de Moanda, le manganèse gabonais, les ressources hydro-électriques de la région, les gisements de fer de Bélinga et le chemin de fer transgabonais réunissent les conditions idéales de création d'un complexe sidérurgique dans cette région d'Afrique. Déjà des groupes de sidérurgistes puissants ont manifesté leur intérêt pour ce projet qui commencerait par l'installation d'une usine de ferromanganèse. La production de bioxyde de manganèse (49 500 tonnes en 1973) va permettre de monter sur place une unité de fabrication de piles électriques (Sogapile-Comilog), sur un marché où la demande de piles blindées pour postes radio est très forte.

A 30 kilomètres de Moanda s'ouvre en pleine forêt le gisement d'uranium de Mounana exploité par la COMUF, dont les réserves sont estimées à 1 million de tonnes de minerai uranifère (soit quarante ans d'exploitation). Commencée à ciel ouvert dans la carrière de Mounana en 1961 et stoppée en 1972, l'exploitation va reprendre en galeries souterraines. Le gisement d'Oklo est exploité depuis 1971. C'est dans son sous-sol que fut décelée en 1972 la présence d'un réacteur nucléaire formé naturellement par la concentration de minerai et qui fonctionna à l'époque antédiluvienne. La production annuelle, qui devrait tripler au cours des deux prochaines années, est de 14 000 tonnes de minerai qui, après traitement dans l'usine de concentration de Mounana, donne 1 400 tonnes de concentré d'uranium. Le minerai uranifère gabonais est l'un des plus purs connus actuellement dans le monde, avec une teneur de 4 à 5 kg de métal par tonne de minerai (1 kg au Canada et 2,7 au Niger).

Le temps des prospecteurs

La prospection minière au Gabon continue à se développer. Actionnaire de la COMUF de Mounana, le commissariat à l'énergie atomique (France) poursuit un vaste programme de recherche de l'uranium au Gabon et possède plusieurs permis dans le Sud-Est (Franceville), dans l'Est (Okondja) et sur la côte nord (Cocobeach) où vont débuter des forages jusqu'à 1 000 mètres de profondeur dans le sol.

Les programmes de recherches de minerais métalliques sont également nombreux et des indices de cuivre, de zinc et de plomb ont été relevés dans le centre du Gabon, sur l'axe qui sépare les sols cristallins de l'Est et sédimentaires de l'Ouest.

La Comilog (manganèse) prospecte à Ngoutou dans la région de l'Ogooué-Ivindo (Nord-Est) et a déjà investi 25 millions de francs C.F.A. ; le Bureau de recherches géologiques et minières (France) dispose de permis de recherches à Kolissen entre Ndjolé et Lambaréné, à Etéké (où une mine d'or produit entre 300 et 500 kg d'or par an depuis 1963). Les investissements du B.R.G.M. à Kolissen représentent 100 millions de francs C.F.A. en trois ans.

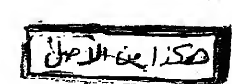
Un autre programme de recherches associe le B.R.G.M., la Comilog, Elf-Gabon et la Société des Pétroles d'Aquitaine à Kroussou (centre Gabon), où en 1963 furent décelés des indices métalliques. De son côté, l'Etat gabonais poursuit des recherches minières en association avec les Nations unies à l'ouest de Mouila (Sud-Ouest). L'Etat a investi 75 millions de francs C.F.A. et le programme des Nations unies (P.N.U.D.) 105 millions de francs C.F.A.

Enfin reste Bélinga, c'est-à-dire 1 milliard de tonnes de minerai de fer titrant 62 % de fer pur. La mise en exploitation du gisement est conditionnée par la construction du chemin de fer transgabonais de Libreville à Bélinga (561 km). Le minerai sera exporté par le port minéralier qui doit être installé à Libreville-Santa-Clara, au rythme de 20 millions de tonnes par an, et cette exploitation donne au Gabon des perspectives minières étalées sur un siècle.

J.-N. C.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Bouquerel (Jacqueline) : *le Gabon*, collection « Que sais-je ? », Paris 1970.
Brouillet (Jean-Claude) : *l'Avion du Blanc*, Laffont, Paris 1973.
Brunschwig (Henri) : *Brazza explorateur*, Mouton, Paris 1972.
Charbonnier (François) : *Gabon*.
« Les Guides bleus » : *Afrique centrale*, Hachette, Paris 1972.
Lasserre (Guy) : *Libreville et sa région*, Armand-Colin, Paris 1958.
Perrois (Louis) : *Problèmes d'analyse de l'art traditionnel du Gabon*, ORSTOM, Libreville 1971.
Sautter (Gilles) : *De l'Atlantique au Congo*, une géographie du sous-peuplement, Mouton, Paris 1966.
Schweitzer (Albert) docteur : *A l'orée de la forêt vierge*, Albin-Michel, Paris 1929.
Tintinger (Danièle) : *Notions de travail et de consommation chez l'ouvrier gabonais*, Fondation J, 1973.
Ziegler (Henri) : *Afrique-Equatoriale française*, Berger-Levrault, Paris 1952.
Zwe Nguema : *Un mvet*, Armand-Colin, Paris 1973.



(PUBLICITÉ)

Energie

Les électrons au fil de l'eau

TRENTE milliards de kilowatts-heures par an. C'est l'estimation moyenne du potentiel énergétique qui sommeille dans les chutes et les rapides des fleuves gabonais. Jalousement gardés par les « imbwiri-mbene », ces génies qui peuplent les eaux, les électrons attendent barrages et turbines, et le Gabon troque aujourd'hui ses vieux groupes électrogènes contre des centrales hydro-électriques.

L'électricité est apparue au Gabon en 1935, date de mise en route des premiers groupes Diesel de 200 chevaux à Libreville. En 1951, une centrale à vapeur était installée à Port-Gentil, qui était à l'époque la capitale de l'exploitation forestière et le siège des premières usines de déroulage et placage d'okoumé. En 1967, huit centres urbains se trouvaient équipés de groupes électrogènes avec distribution de l'électricité sur le secteur. En 1974, dix-huit centres vivent en 220 volts. Ils seront vingt-quatre d'ici à deux ans. Avec 75,7 millions de kilowatts-heures produits en 1968, 165 millions en 1973 et environ 250 millions en 1975, la République gabonaise apprivoise rapidement *« la fée électricité »*, et sa consommation a doublé depuis cinq ans, avec une hausse record de + 24 % à Libreville en 1973.

Concessionnaire de sa production et de sa distribution, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) fut créée en 1950 à Port-Gentil et son capital regroupe l'Etat (41,5 %), la Caisse centrale de coopération économique, des banques et des grandes entreprises gabonaises. Elle s'est installée en 1972 dans un bel immeuble de 3 000 mètres carrés situé au centre de Libreville, et son chiffre d'affaires est passé de 2 591 millions CFA en 1972 à 3 442 millions CFA en 1973.

La mise en exploitation simultanée des ressources de la forêt et du sous-sol gabonais compte pour beaucoup dans le progrès rapide de l'électrification du pays. C'est pour extraire le manganèse à Moanda que la SEEG a installé en 1963 en pleine forêt une centrale de 5 500 volts.

A Port-Gentil, 2 000 abonnés ont consommé, en 1968, 9 000 kilowatts-heures, mais les installations de la C.F.G. (contreplaqués), Elf-Gabon et Sogara (raffinerie) ont utilisé la même année plus de 25 millions de kilowatts-heures. Installations minières, développement spectaculaire de l'exploitation pétrolière, nouveaux ports et aéroports internationaux, installation d'usines et urbanisation... Autant d'opérations de développement économique menées de front provoquent une demande d'énergie sans commune mesure avec la lente progression de la consommation des particuliers.

Haute tension et lampes à huile

Le Gabon a la chance de disposer des ressources énergétiques nécessaires pour faire face à cet appétit et se lance aujourd'hui dans un vaste programme de barrages. Semées sur toute l'étendue du territoire, les grandes chutes d'eau productrices d'électrons devraient permettre d'équilibrer l'aménagement du pays en attirant l'industrie dans l'intérieur. Ce sera le cas de la Sogacel, la plus grosse usine de pâte à papier d'Afrique, qui sera installée, d'ici 1980, à 100 kilomètres de Libreville, au cœur des réserves de bois et non loin de Kinguélé : le premier barrage gabonais.

La mise en route en 1973 des turbines de Kinguélé sur les chutes de la Mbei marque pour le Gabon la date du passage à l'énergie hydro-électrique, et ces premiers kilowatts produits par un fleuve gabonais ont été généreusement fêtés. Pour Libreville, la première tranche du barrage de Kinguélé apporte 135 millions de kilowatts-heures supplémentaires par an pour une puissance installée de 19 200 kW. La réalisation des deuxième et troisième tranches de l'ouvrage nécessitera, vers 1976, la construction d'un barrage de retenue à Tchimbélé (30 kilomètres en amont) et portera la puissance installée à 57 600 kW.

En 1975, à l'autre bout du pays, entrera en service l'usine hydro-électrique de Poubara, installée sur les chutes du haut-Ogooué, en amont de Franceville. Cette seconde installation actuellement en chantier ne nécessitera pas de barrage, et ses 70 millions de kWh annuels alimenteront Franceville, le nouvel aéroport de Franceville-Mvengué et les cités du manganèse et de l'uranium : Moanda et Mounana.

La troisième génération hydro-électrique gabonaise concerne des réalisations beaucoup plus importantes puisque la production annuelle d'électricité s'y comptera en milliards de kilowatts-heures. Sur les *« chutes de l'Impératrice »*, qui coupent la rivière Ngounié entre Fougamou et Sindara, sera construit un barrage d'environ 500 mètres de long. Sa production annuelle sera comprise entre 1 et 2 milliards de kilowatts-heures, selon la hauteur de la cote de retenue choisie.

Sur le cours de l'Ogooué, qui traverse tout le Gabon d'est en ouest, un important barrage est également prévu entre Ndjolé et Booué dans le cadre grandiose des *« portes de l'Okanda »*, le long duquel passera le chemin de fer transgabonais. Là aussi, selon la hauteur choisie, le barrage fournira sept et quinze milliards de kilowatts-heures par an.

Dans l'avenir, les bâtisseurs de barrages pourront aménager d'autres sites hydro-électriques sur les chutes de la rivière Nyanga (sud-Gabon), sur l'Ivindo à Mingouli (nord-est-Gabon), à Ouyama, etc.

Le temps des moteurs Diesel qui ronronnaient nuit et jour sous un hangar, sera peu à peu oublié. Mais, à l'heure où les lignes à haute tension de Kinguélé traversent déjà la forêt, c'est encore la lampe à pétrole qui éclaire les cases des quartiers de Libreville. La prise de courant est encore un luxe et la quittance mensuelle de la S.E.E.G. est parfois une mauvaise surprise. Pour un million d'habitants, le Gabon comptait, en 1973, 14 087 abonnés à l'électricité, dont plus de la moitié à Libreville. Si ce chiffre est encore faible, sa progression est rapide puisque le nombre total d'abonnés en 1969 était de 8 965. A Port-Gentil — qui compte 45 000 habitants — on recensait 2 521 abonnés en 1972. Parallèlement à la hausse de la production d'électricité, c'est à l'extension de son réseau de distribution et à l'abaissement de son coût que le Gabon doit s'employer.

Force motrice pour l'économie, la production d'énergie au Gabon deviendra alors également source de mieux-être pour les Gabonais.

J.-N. C.

L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE KINGUÉLÉ...

LE barrage et l'usine de Kinguélé forment le premier complexe hydro-électrique gabonais. Il fonctionne depuis 1973.

Situation : à 100 kilomètres à l'est de Libreville, près de Kango, sur les chutes de la rivière Mbei (dénivelée totale de 113 mètres). (Notre photo.)



(Photo Prunet.)

Pose de la première pierre le 12 septembre 1969.

La construction du barrage a mobilisé cinquante techniciens et cent cinquante ouvriers transférés sur place avec leur famille. Ils logèrent durant deux ans et demi dans un vaste campement installé au bord de la forêt avec une piste d'atterrissage de 750 mètres.

L'installation de la première tranche a nécessité le terrassement de 165 000 mètres cubes de terre et de roche, 18 060 mètres cubes de béton et 528 tonnes d'acier.

Mise en route des turbines le 28 janvier 1973.

Inauguration officielle le 19 juin 1973.

Première tranche (en service) : un barrage de 108 mètres de long et de 9 mètres de haut (type déversant, au fil de l'eau) ; prise d'eau et galerie d'amenée de 768 mètres de long ; une conduite forcée de 330 mètres de long ; l'usine hydro-électrique : deux groupes de turbo-alternateurs développent 9 650 kilowatts chacun. Soit, pour la première tranche, une puissance électrique installée de 19 200 kW, ce qui donne 150 millions de kWh par an.

Raccordement à Libreville par une ligne haute tension de 105 kilomètres à travers la forêt. Production supplémentaire à Libreville : 135 millions de kWh par an.

Deuxième tranche (génie civil terminé, mise en service prévue pour 1975) : une seconde conduite forcée, un troisième groupe de turbo-alternateurs développant 19 200 kW.

Troisième tranche (génie civil terminé, mise en service vers 1978) : un barrage-réservoir à Tchimbélé (30 kilomètres en amont) pour régulariser le débit, une troisième conduite forcée, un quatrième groupe de turbo-alternateurs de 19 200 kWh.

Financement de la première tranche — 4 milliards de francs C.F.A. — budget gabonais ; Fonds de coopération français (FAC) crédits fournisseurs garantis.

...ET CELLE DE POUBARA

L'USINE hydro-électrique de Poubara sera la deuxième du Gabon. Elle sera opérationnelle en 1975.

— A 25 kilomètres en amont de Franceville, sur les chutes de l'Ogooué ;

— Pose de la première pierre le 16 août 1972 ;

— Déforestage et terrassements terminés ;

— Construction de l'usine en cours ;

— Démarrage prévu en mai 1975.

L'installation ne nécessitera pas de barrage ; un canal de dérivation capte l'eau au point de plus fort courant au-dessus de la chute. Une conduite forcée de 230 mètres la mènera à l'usine, où seront installés quatre groupes de turbo-alternateurs. Puissance installée : 17 600 kW, soit une production de 50 millions de kWh par an, qui alimentera Franceville, l'aéroport international de Mvengué, les installations minières de Moanda (manganèse) et Moudana (uranium).

Financement : 4,5 milliards de francs C.F.A. : budget gabonais, Fonds de coopération français (F.A.E.), emprunt sur le marché financier français, crédits fournisseurs garantis.



(Photo GROUX.)

Le Gabon à l'heure sociale

Le monde du travail au Gabon bénéficie d'un climat social particulièrement stable. Cette stabilité ne tient pas du miracle, elle est le résultat de la politique sociale très avancée que suit, depuis 1968, le gouvernement gabonais.

Au Gabon, les entreprises emploient une main-d'œuvre socialement évoluée, sensible au dialogue, et dont le pouvoir d'achat est garanti par la politique gouvernementale. Le développement de la prévoyance sociale au Gabon en fait un des pays les plus avancés d'Afrique dans ce domaine, et sa croissance économique spectaculaire se traduit par une progression de 13 % par an du revenu national par habitant. Ce chiffre place le Gabon en troisième position en Afrique, immédiatement après la Libye et l'Union Sud-Africaine. C'est pour cette raison qu'y règne un climat de confiance, de concertation et d'efficacité dans les rapports sociaux à tous les niveaux.

Le patronat, par ses organismes, et les travailleurs, par le relais de la Fédération syndicale gabonaise, sont associés à la définition de la politique sociale du gouvernement et siègent dans les instances de dialogue que sont le Conseil économique et social, le Parti démocratique gabonais et la FESYGAB, les organes du Plan et la Caisse gabonaise de prévoyance sociale (C.G.P.S.).

Le progrès social du Gabon peut se mesurer aux résultats déjà obtenus dans les secteurs-clés de la scolarisation et de la formation, de l'emploi et de la prévoyance sociale.

En 1973, la jeunesse gabonaise était scolarisée à 96 % (77 % en 1964). Les effectifs dans l'enseignement primaire augmentent de près de 10 % par an et ceux du secondaire ont, quant à eux, quadruplé en dix ans et leur taux annuel de progression est actuellement de 12 %. Un effort particulier a été fait pour développer l'enseignement technique et mettre en place des filières d'enseignement court après les études primaires afin de faire face aux exigences nouvelles du marché de l'emploi dans l'industrie. En 1973 fonctionnaient douze établissements techniques (lycées et C.E.T.) répartis dans tout le pays.

Le Ministère du travail a multiplié les centres de formation professionnelle et un décret de 1970 oblige les entreprises à avoir un service de formation professionnelle attaché à leur industrie, ce qui permet de favoriser sur le terrain la formation de techniciens des pétroles, mines, industries du bois, électricité, télécommunications...

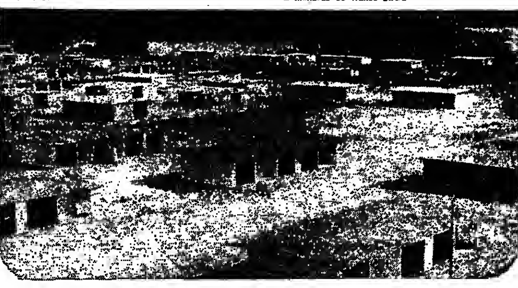
En 1970 était créée à Libreville une université nationale aujourd'hui en plein développement. Plusieurs grandes écoles y sont rattachées pour former les futurs cadres et techniciens de l'industrie gabonaise : Ecole supérieure d'ingénieurs et Institut national d'études forestières. Un Institut africain d'informatique a été ouvert à Libreville par l'O.C.A.M. Une Ecole nationale de commerce fonctionne à Port-Gentil et des cours du soir sont donnés à Libreville par la Chambre de Commerce.

La population salariée au Gabon augmente de 5 % par an et la politique de formation professionnelle actuellement menée doit permettre de faire face à la création d'emplois que provoquent l'installation d'usines nouvelles, la construction de routes, de ports et du chemin de fer Transgabonais.

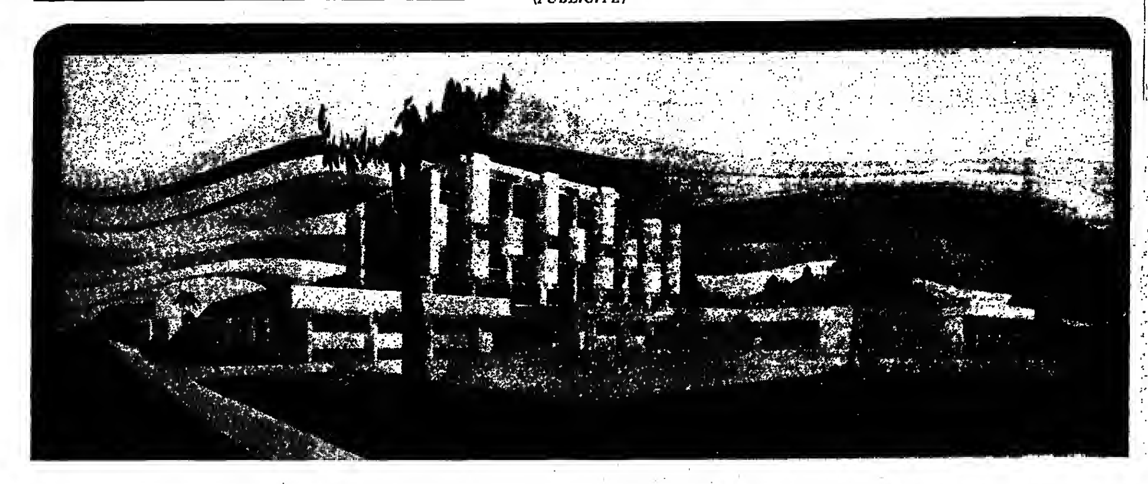
Le Gabon est très en avance sur le plan de la prévoyance sociale, ce qui explique le climat de stabilité qui règne dans le monde du travail. L'Etat gabonais supporte une très grande part de l'effort social grâce à sa politique de protection du pouvoir d'achat des salariés, la mise en place de circuits de transports en commun et la création d'un Office national de l'habitat chargé de promouvoir une politique de logements à loyers modérés, et dont les moyens d'action viennent d'être renforcés.

La Caisse gabonaise de prévoyance sociale a élaboré et contrôle une politique d'assistance à l'enfance et à la famille (allocation prénatale, prime à la naissance passée en mai 1974 de 1.500 à 5.000 francs C.F.A. par enfant, allocation familiale de 1.500 francs C.F.A. par an et par enfant). Elle gère de nombreux centres médico-sociaux où les soins sont gratuits pour les salariés, des centres sanitaires pour la femme et l'enfant, elle assure la prise en charge de tous les frais pour maladies ou accidents du travail et alloue une pension de retraite aux salariés après 55 ans. Elle mène une action sanitaire préventive dans le monde du travail et participe à la politique de construction de logements sociaux.

Organisme privé d'intérêt public placé sous la tutelle du Ministre du travail et de la Prévoyance sociale, la C.G.P.S. jouit d'un grand prestige dans le monde du travail en raison de son rôle d'assurance et de prévention. En 1972, elle comptait près de 69.000 assurés et le montant des prestations servies a atteint près de 2 milliards de francs C.F.A.



(PUBLICITÉ)



Une nouvelle réalisation de la C.G.P.S.
dans le cadre de la politique de Rénovation nationale

L'HOPITAL PÉDIATRIQUE DE LIBREVILLE

CAISSE GABONAISE DE PRÉVOYANCE SOCIALE - B.P. 134 - LIBREVILLE - TÉL. 224-39

Instrument de pointe dans un secteur en perpétuelle évolution, la nouvelle Formation vient compléter harmonieusement le dispositif de soins installé à travers le pays par la Caisse Gabonaise de Prévoyance Sociale.

Dans une nation à faible démographie et à forte mortalité infantile, nos Centres Médico-Sociaux orientés vers la médecine préventive et les consultations de jour, ne répondaient plus à toutes nos préoccupations.

Nos échanges de vues, nos concertations débouchèrent sur cet hôpital des enfants qui, nous l'espérons, assumera pleinement dans 30 mois la mission que lui e assignée Son Excellence Albert Bernard BONGO.

Doté de 120 lits et comprenant :

- ☐ un bloc opératoire de 3 salles, assorti d'une salle de plâtre et d'un service central de stérilisation ;
- ☐ un service de réanimation ;
- ☐ un service de rééducation fonctionnelle ;
- ☐ un service O.R.L. ;
- ☐ un service ophtalmologie ;
- ☐ un service stomatologie ;
- ☐ un service pharmacie ;
- ☐ un service laboratoire ;
- ☐ un service radiologie ;
- ☐ un service diététique ;
- ☐ une piscine ;
- ☐ una grande salle de jeux.

L'Hôpital des enfants malades, implanté en bordure de la Nomba et dans la superbe enceinte du complexe hospitalo-universitaire d'Owendo saura accueillir, pensons-nous, les nombreuses familles gabonaises qui ont le regard tourné vers lui et s'imposera par la qualité de ses soins et de ses services, comme une formation sanitaire d'avant-garde.

(Publicité)

L'EFFORT DE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT DU GABON

Les ressources minières du GABON sont importantes. Au tout premier rang se trouve le MANGANÈSE dont les réserves sont considérables.

Le MANGANÈSE, isolé à la fin du XVIII[e] siècle, est un élément bien connu, devenu indispensable en sidérurgie et qui a permis de réaliser les premiers aciers alliés. En dépit de l'ancienneté de ses usages, ou à cause d'elle, aucun effort systématique de recherche promotion ne lui avait été consacré.

Ces deux facteurs ont incité à lancer un programme de recherches pour tirer le meilleur parti des propriétés intéressantes du MANGANÈSE, lui trouver de nouvelles applications et développer les utilisations de ce métal abondant et économique.

Depuis 1967, des études ont été poursuivies avec l'aide de différents centres de recherches, notamment le CENTRE DE RECHERCHES DE CREUSOT-LOIRE à UNIEUX, l'IRSID, le CENTRE DES MATÉRIAUX de l'ÉCOLE DES MINES, le FULMER INSTITUTE...

Des études importantes ont porté par exemple sur :

— Les aciers de construction à haute limite élastique, à plus de 2 % Mn comme élément d'alliage de base. Ce type d'acier allie des caractéristiques élevées à grande facilité de mise en œuvre. Il permet de réaliser des structures allégées, gain de poids qui signifie gain d'énergie chaque fois qu'il s'agit par exemple des transports.

— Des matériaux pour emploi cryogénique :

- Acier inoxydable austénitique à l'azote Cr Mn Ni à haute limite élastique qui a déjà trouvé des applications dans la confection de réservoirs pour gaz liquéfiés.
- Fonte Mn Ni destinée aux pièces moulées entrant dans les circuits de manutention du gaz naturel liquéfié.
- Alliage à très haut MANGANÈSE pour des applications aux très basses températures.

— Un acier inoxydable austénitique à l'azote Cr Mn Ni Mo ayant de très bonnes caractéristiques de fluage destiné à des applications jusqu'à 700°.

— Une catégorie d'aciers Cr Mn Al résistant jusqu'à 1.000° à la corrosion par les gaz chauds oxydants et sulfurés destinés à la confection de pots d'échappement et de brûleurs.

Si la sidérurgie constitue à l'heure actuelle le principal débouché pour le MANGANÈSE, ce n'est pas le seul et des études seront entreprises ou le sont déjà ailleurs en vue de développer d'autres domaines d'application.

Le MANGANÈSE trouve une utilisation dans d'autres alliages, en particulier avec le cuivre et avec l'aluminium où certains alliages sont promis à un large débouché.

Il faut aussi mentionner la fabrication des piles qui représente 5 % du tonnage, en notant que le bioxyde du Gabon entre dans la fabrication de près de la moitié des piles produites dans le monde.

Sous forme de composés chimiques, le MANGANÈSE trouve aussi de nombreux usages, par exemple le sulfate entre dans la fabrication d'engrais, d'herbicides, de fongicides.

Des composés organiques ont des propriétés antidétonantes remarquables qui laissent espérer une application comme additif dans les essences.

Un domaine d'avenir aussi est celui de la catalyse, en particulier en vue d'aider à la lutte anti-pollution ; d'ores et déjà, des catalyseurs à base de MANGANÈSE ont été mis au point pour purifier les gaz d'échappement des voitures, pour traiter les gaz sulfureux des centrales thermiques, purifier les eaux industrielles...

Cet effort de promotion doit être encore amplifié grâce à la création d'un INSTITUT DU MANGANÈSE auquel participeraient tous ceux qui, à travers le monde, s'intéressent aux efforts déjà faits

POUR LE MANGANESE.

COMILOG — Siège Social MOANDA — République Gabonaise

Département Recherches et Développement, 191, av. Charles-de-Gaulle. 92521 NEUILLY-SUR-SEINE.

Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF)

EXPLOITATION DES GISEMENTS D'URANIUM DE MOUNANA

(RÉPUBLIQUE GABONAISE)

Siège Social :

Boite Postale n° 10.578. — **LIBREVILLE** (République Gabonaise).

Adresse télégraphique : **Franur Libreville.** — Tél. : 224-74 LIBREVILLE.

Exploitation :

MOUNANA. — Province du Haut-Ogooué (République Gabonaise).

Adr. télégraphique : **Franur Franceville.** — Télex : 5281 GO LIBREVILLE.

(PUBLICITÉ)

SHELL - GABON HISTORIQUE

Les activités d'exploration de Shell au Gabon ont débuté en 1960 lorsque Shell a signé un accord d'association avec Elf-Spafe (actuellement Elf-Gabon). La zone de l'association dans ses limites actuelles se situe le long de l'Atlantique, au sud de l'Equateur. C'est dans cette zone commune que fut découvert en 1963 le gisement terrestre de Gamba, puis en 1967, celui d'Ivinga. La délimitation de ces deux gisements prouve l'existence, sur une superficie d'environ 47 km2, d'une accumulation d'huile, fortement paraffinique mais pratiquement sans soufre, de 75 millions de tonnes. La production du gisement se poursuit au rythme annuel d'environ 2.500.000 tonnes. Shell-Gabon n'a cessé par ailleurs de poursuivre activement ses opérations de recherches, tant en association avec Elf-Gabon que seule ou avec d'autres partenaires, dans d'autres permis dont elle a obtenu depuis la concession. En 1970 des indices encourageants furent découverts à Lucina, permis marin au sud-ouest de Gamba.

Les travaux d'appréciation entrepris dès l'année suivante et les travaux de développement menés en 1973-1974 avec deux plates-formes de forage et une plate-forme de production permettent d'envisager la mise en production de ce champ à compter du 1[er] octobre 1974, à un rythme initial de 15.000 barils/jour.

Tout récemment, enfin, Shell-Gabon a entrepris d'effectuer un premier puits de forage dans le permis de recherche en mer profonde grâce au navire à positionnement dynamique « Sedco 445 ». Cette entreprise constitue une première mondiale : le puits en cours est en effet foré dans une profondeur d'eau de 655 mètres.

LES PROBLEMES

La création et la mise en route d'un complexe industriel dans une région jusqu'alors totalement inhabitée a entraîné l'implantation d'une communauté nouvelle. C'est ainsi qu'à Gamba une nouvelle cité a été créée de toutes pièces en bordure de la lagune N'Dogo. La mise en production de Gamba et d'Ivinga a été assurée par des spécialistes du groupe Shell, aidés de techniciens français engagés temporairement en attendant qu'un personnel qualifié soit prêt à prendre la relève.

...Cette prise en charge progressive par les Gabonais des postes occupés par le personnel européen, assurant la marche et l'entretien du terminal pétrolier, répondait aussi au souci du gouvernement de la République Gabonaise de favoriser l'emploi de ses nationaux...

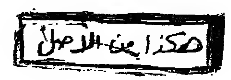
Elle ne pouvait malheureusement pas être entreprise par recrutement direct sur le marché du travail, faute de candidats qualifiés disponibles. Il fallut donc organiser, à Gamba même, un centre de formation professionnelle adapté aux besoins d'une exploitation pétrolière.

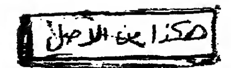
En dehors de l'enseignement dispensé dans ce centre, une formation permanente est donnée sur place à Gamba et à Port-Gentil. C'est ainsi, par exemple, que le bureau de dessin de Shell/Gabon qui assure la réalisation de tous les documents requis par l'activité de la société dans les domaines de la recherche et de la production, ne compte aujourd'hui que des cartographes et dessinateurs gabonais confirmés.

PERSPECTIVES

Le considérable effort de recherche actuellement mené par Shell/Gabon, justifié par sa confiance dans la stabilité et l'avenir du pays, s'il aboutit à la découverte d'un gisement en mer profonde, portera ses fruits entre 1982 et la fin du siècle.

A plus court terme, les espoirs se tournent vers l'exploration à terre où l'emploi de nouvelles méthodes sismiques peut donner des résultats intéressants dans la recherche des gisements de cette zone que les spécialistes s'accordent à juger riche de potentialités.





Lettre de Franceville



En juin 1880, dix décharges de mousqueterie...

« J'AI planté le pavillon en présence des chefs des environs, qui ont reçu un cadeau. Le pavillon a été salué par dix décharges de mousqueterie quand j'ai dit : « Au nom de la « France, je plante ici le pavillon. « Vive la France ! Vive la Répu- « blique ! » Les hommes ont mis un genou à terre, et j'ai dit : « Que « Dieu protège la première station « française de l'Ouest africain ! », écrit l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, dans une lettre datée du 18 juin 1880 (1).

Et, deux ans plus tard, dans une autre lettre, adressée au ministre de la marine de l'époque, l'homme dont le nom était devenu synonyme de « conquête pacifique » revient en ces termes sur l'origine du petit poste, alors perdu sur l'étendue des plateaux Batéké : « *...je fondais, six mois après mon départ, près de N'Ghimi, dans les pays des Ondoumbo et des Aoumbao, notre station du Haut-Ogooué, appelée aujourd'hui Franceville* (2). *Située près du confluent de l'Ogooué et de la rivière M'Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population pacifique et dévouée à nos intérêts, notre station se trouve ici en communication directe avec le Gabon, dont 815 kilomètres la séparent ; elle est à 120 kilomètres du point où l'Alima, affluent du Congo, commence à être navigable...* (3) ».

Ouverture du cours supérieur de l'Ogooué au commerce européen, pénétration françaises en direction de l'immense bassin du fleuve Congo, aujourd'hui rebaptisé Zaïre, tels étaient alors les objectifs de l'officier de marine d'origine italienne qui allait donner à sa patrie d'adoption un vaste et éphémère empire en Afrique centrale. Le choix de l'emplacement de Franceville était, dans ces perspectives, particulièrement judicieux. Car, située à la jonction de la voie fluviale et de la piste conduisant à l'Alima, Franceville pouvait servir d'entrepôt pour les différents produits de cueillette collectés dans l'ensemble du Haut-Ogooué, puis aux récoltes des plantations que devaient créer les grandes compagnies concessionnaires — avec lesquelles Pierre Savorgnan de Brazza entra précisément en conflit ouvert quelques années plus tard.

C'est à Franceville notamment que, jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, était centralisé le commerce des palmistes, alors entre les mains de la Compagnie française du Haut et du Bas-Congo. Tandis qu'au cours de l'été 1883 le comptoir de Franceville n'abritait encore, à titre permanent, que quatre Européens, cinq laptots ou marins auxiliaires sénégalais et dix Kroumen, employés généralement comme piroguiers, déjà, « *en 1886, Franceville comptait deux magasins d'une trentaine de mètres chacun, une grande case d'habitation (27 mètres), un magasin de détail, et, à 50 mètres de là, un village réservé au personnel africain* ».

La semaine de cinq jours des Batéké

CHARLES de Chavannes, secrétaire particulier de Savorgnan de Brazza, qu'il accompagna en juillet 1883 à Franceville, où ils arrivèrent après avoir remonté l'Ogooué en pirogue durant quarante et un jours, transcrit mot à mot la description que fit de la « station » le célèbre explorateur devant le public venu écouter une de ses conférences au Cirque d'Hiver, le 21 janvier 1886 : « *L'horizon lointain des plateaux dans un panorama presque circulaire, les alignements réguliers de villages qui couvrent les pentes basses, la note fraîche des plantations de bananiers, tranchant sur le ton rouge des terres argileuses, font de ce point une des vues les plus jolies et les plus séduisantes de l'Ouest africain ; elle inspire comme un besoin de se reposer en admirant, et en même temps comme un vague désir de marcher vers les horizons qu'on découvre* (4). »

Bien que la région du Haut-Ogooué, dont Franceville est la « capitale », n'existe en tant qu'entité administrative que depuis 1960, elle semble avoir été, dans un passé relativement ancien, le centre d'une vie commerciale et agricole intense. Une « note historique sur le Haut-Ogooué », rédigée à Libreville il y a plusieurs années, est formelle sur ce point. Son rédacteur, anonyme, affirme à son sujet : « *Les populations d'origine Obamba ou Batéké sont parmi les plus actives de l'Afrique centrale, et, bien avant l'arrivée des Français, des échanges commerciaux s'étaient établis surtout avec les régions situées au sud, peuplées alors d'habitants appelés les Balali, par où arrivaient des merchandises européennes, tissus, pagnes...* »

Reçu par le chef N'Jayolé, le « Nga Tché » (chef de la Terre) de cette région où coule le N'Coni, Pierre Savorgnan de Brazza décrit ainsi la réception : « *Les personnages d'importance et les étrangers avaient soigné leur toilette et leurs coiffures aux ornements variés. Les femmes se tenaient à l'écart en groupe. Les unes avaient apporté le tabac doux des N'Jabi de l'est, du tabac en feuille des Achiconyes de l'est, les autres des cochons de lait du N'Coni, des paniers de farine de manioc, des arachides, du sésame, et surtout du mil, que je voyais pour la première fois. Les Batéké se procurent leurs marchandises chez les Balali du Sud-Ouest. Ils se réunissent par groupes, forment des caravanes de trois cents à quatre cents hommes et en douze jours arrivent chez ces derniers* (5). »

Pierre Savorgnan de Brazza put noter que des marchés réguliers se tenaient le dernier jour de chaque semaine, c'est-à-dire tous les cinq jours, car chez les Batéké la semaine durait cinq jours. Enfin l'activité et l'ingéniosité des populations autochtones lui inspirèrent les réflexions suivantes : « *Armées de leur pioche de fer, les femmes coupent la terre en petites mottes et en font des monticules où se plantera le manioc. On récolte le manioc, le mil, les ignames, le sésame, le tabac, l'arachide, la n'jou, sorte de fève dont le goût est celui de notre vulgaire haricot. On procède chaque année à la récolte, le mil bien séché est recueilli dans des paniers de jonc et conservé précieusement. Le manioc, après une macération de trois jours, est pressé en bloc de farine et séché.* »

« Un magnifique pont de lianes »

COMME beaucoup de voyageurs, qui devaient plus tard visiter le Haut-Ogooué, l'explorateur fut saisi d'admiration devant la perfection de la technique employée par les Africains pour confectionner les ponts de lianes, qui leur permettaient de franchir les rivières, particulièrement nombreuses dans cette partie du continent africain. Ainsi écrit-il : « *Notre étonnement fut grand le 13 août 1877 de découvrir sur le M'Passa un magnifique pont de lianes suspendu d'une rive à l'autre... D'où les Oumbété ont-ils appris ce système de suspension si conforme à l'art de l'ingénieur ; rien n'y manque, culées, piliers, tabliers tirants, tout y est complet et solide, c'est à peine s'il fléchissait sous le poids de quelques hommes assemblés au milieu, et cependant je mesurai quatre-vingt-douze pas entre les deux points d'appui. C'était l'œuvre collective des villages situés sur le plateau élevé. Ce groupe de population reconnaît N'Ghimi comme principal chef* (6). »

Les premiers rapports entre Européens et villageois du Haut-Ogooué furent généralement pacifiques, voire même amicaux. L'Autrichien Oscar Lenz, qui avait dès 1874 atteint les chutes de Doumé, fut bien accueilli. Et lorsque Ballay et Brazza, accompagnés d'une petite équipe de laptots et de l'interprète Damban, originaire de la région du Fernan-Vaz, arrivèrent ici, ils ne rencontrèrent pas de difficultés sérieuses. Ce fut le cas notamment, lorsque campant sur un banc de sable qui se trouvait au voisinage du confluent de l'Ogooué et de la M'Passa, Pierre Savorgnan de Brazza demanda l'hospitalité aux chefs des villages établis sur les hauteurs dominant ces rivières, dans un site qui rappelait aux nouveaux arrivants les paysages d'Auvergne. Ce n'est que plus tard, et plus loin, que les explorateurs se heurtèrent à l'hostilité des tribus Apfourous.

Pendant quelques années la région de Franceville resta un fief des officiers de marine qui en assurèrent l'administration. Ces jeunes enseignes de vaisseaux menaient d'ailleurs de front leur besogne quotidienne et les voyages de découverte. C'est ainsi que Noguès et Michoux, par exemple, poursuivirent de façon systématique l'exploration de l'ensemble des plateaux Batéké et des rivières qui y abondent.



Pont de lianes sur la Passa (gravure, 1888.)

Les excès des grandes compagnies concessionnaires

PEU après, le commerce de type colonial faisait son apparition dans cette zone, les grandes sociétés capitalistes étendant leur monopole vers l'intérieur. C'est ainsi que le 31 juillet 1897, par décret du gouvernement général de l'A.E.F., la Société commerciale, industrielle et agricole du Haut-Ogooué recueillit la possession exclusive et gratuite des installations de Franceville. Il faudra attendre le 22 février 1910 pour que cette situation prenne fin et que Franceville soit de nouveau le centre d'une région administrative.

Dès cette époque, des missionnaires, notamment les Pères Biton, Hee, Vittinet, et plus tard, les Pères Dahin, Cor et Hilaire, vont s'efforcer de répandre le christianisme. Certains d'entre eux commencèrent à dresser un inventaire linguistique et ethnologique du pays. Ce fut le cas du Gabonais Raponda Walker, fils de l'explorateur Bruce Walker, ordonné prêtre en 1899, auteur d'un monumental dictionnaire français-mpongwe et des pittoresques *Souvenirs d'un nonagénaire*, décédé à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Ce fut également le cas de Mgr Adam, Français, ancien évêque de Libreville, actuellement retiré à Okondja, dans la partie orientale du Gabon, auteur d'un recueil de proverbes, devinettes et fables mbedé.

Les procédés brutaux des agents des grandes compagnies concessionnaires, analogues à ceux de leurs collègues du Congo ou de l'Oubangui-Chari, firent rapidement oublier les bons souvenirs laissés par les explorateurs et les officiers de marine. Des révoltes, réprimées immédiatement, se produisirent à plusieurs reprises, notamment après le rattachement en 1917 de la circonscription civile de Franceville à la circonscription militaire de la tribu des Bandjabi de la région de M'Bigou.

Cette situation ne dura que quelques mois, mais, par arrêté du 15 avril 1925, Antonetti, alors gouverneur de l'A.E.F., désireux de faciliter le développement économique du territoire du Moyen-Congo et le recrutement de main-d'œuvre rendu difficile par la construction du chemin de fer Congo-Océan, rattacha, à compter du 1er janvier 1925, le Haut-Ogooué au Moyen-Congo. Le Gabon fut ainsi arbitrairement privé du contrôle des sources de l'Ogooué et se trouva amputé d'une province qui lui était intimement liée. De janvier 1935 à juillet 1936, le Haut-Ogooué fut même incorporé à la région du Niari-Ogooué, avec Dolisie pour chef-lieu. Le 1er juillet 1936, la circonscription administrative fut rétablie mais resta rattachée au Moyen-Congo. Ce n'est que le 16 octobre 1946 que fut promulgué le décret ordonnant que le Haut-Ogooué fasse enfin légitimement retour au Gabon.

Une seconde capitale pour le Gabon

FRANCEVILLE ne fut érigée en commune de plein exercice qu'en mai 1972, mais depuis fort longtemps les tirs des artificiers travaillant pour le compte des grandes compagnies minières avaient remplacé ici les décharges de mousqueterie des explorateurs au regard fixé « *sur la ligne bleue des Vosges* ». En effet, la petite « station », chère aux « marsouins » de l'infanterie de marine, s'enorgueillit aujourd'hui, à juste titre, de constituer l'un des pôles d'attraction de la République gabonaise depuis la mise en exploitation des riches gisements d'uranium de Mounana et de manganèse de Moanda.

A une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Franceville s'étend un gîte uranifère plus riche que ceux du Niger. En 1973, on a produit ici 640 tonnes d'uranium, soit environ 3 % de la production mondiale de ce minerai.

A Moanda, se trouve la plus grande mine de manganèse du monde. Trois mille cinq cents Africains, encadrés par un peu plus de cent cinquante « expatriés », y extrayent 2 millions de tonnes d'un minerai titrant à 50 % de manganèse, ce qui représentait, en 1973, un chiffre d'affaires annuel de plus de 12 milliards de francs C.F.A.

Mais, plus que des perspectives d'expansion, auxquelles les dirigeants de Libreville paraissent décidés à les associer de plus en plus étroitement, les habitants du Haut-Ogooué sont fiers de ce que — comme le proclame textuellement un document officiel — la région ait « *donné au Gabon le meilleur de ses fils, qui a accédé à la magistrature suprême le 28 novembre 1967* ». Franceville bénéficia d'ailleurs largement du fait que Albert-Bernard Bongo ait vu le jour dans le Haut-Ogooué, et il suffit d'y séjourner quelques heures pour constater que la « station » des plateaux Batéké prend de plus en plus l'allure de seconde capitale du pays.

C'est ici que les diplomates, les représentants des grandes sociétés pétrolières ou minières, les fonctionnaires internationaux qui dirigent les missions économiques visitant régulièrement le Gabon, règlent tous les problèmes qui requièrent une solution rapide. C'est ici que, parfois venus en solliciteurs, ils sont traités en hôtes de marque, voire même en amis. Dans la nuit fraîche des plateaux Batéké, sous la brume épaisse qui tombe d'une voûte céleste où l'on entrevoit à peine les étoiles, les exigences du protocole peuvent occasionnellement disparaître. Alors que coulent le champagne et le vin de palme, et tandis qu'au bras du président Mme Bongo martèle le parquet de danse de l'Hôtel du Plateau, opèrent les vertus de la « *diplomatie du dialogue* » — jeu subtil jusqu'à l'hermétisme pour ceux qui n'ont pas le privilège d'être initiés à ses règles.

Ph. D.

(1) *Brazza explorateur*, par Henri Brunschwig, p. 148.

(2) Allusion au fait que la station s'appela initialement Francheville.

(3) Henri Brunschwig, ibid. p. 259.

(4) *Avec de Brazza*, par Charles de Chavannes, p. 86.

(5) « Reconnaissance en pays batéké », *le Tour du Monde*, deuxième semestre 1888.

(6) Note historique sur la région du Haut-Ogooué. Libreville, sans date.

Quelques anciens récits de voyages

Brazza (Pierre Savorgnan de), Voyages dans l'Ouest africain, le Tour du monde, deuxième semestre 1887 et deuxième semestre 1888.

Chavannes (Charles de), Avec de Brazza, Souvenirs de la mission de l'Ouest africain (mars 1883-janvier 1886), Plon, Paris 1935.

Compiègne (marquis de), l'Afrique-Equatoriale française, Gabonais, Pahouins, Gallois-Okanda, Bangouens, Osyeba, Plon, Paris 1875 et 1876.

Du Chaillu (P. Belloni), Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale, Michel Lévy, Paris 1863.

Fleuriot de Langle, Croisières à la côte d'Afrique, le Tour du monde, premier semestre 1876.

Griffon du Bellay, le Gabon, le Tour du monde, deuxième semestre 1865.

Guiral (L.), Le Congo français, du Gabon à Brazzaville, Plon et Nourrit, Paris 1889.

Marche (A.), Voyage du Gabon et sur le fleuve Ogooué (1875-1877), le Tour du monde, deuxième semestre 1878.



Arts et traditions

Un des plus beaux conservatoires artistiques d'Afrique centrale

A Mounana, au nord du Gabon, après une longue et fastidieuse visite des installations de la mine d'uranium, je rencontrai, à l'hôpital de la COMUF, le Dr Andrault. Cet homme hors du commun, qui accomplissait là un travail extraordinaire en adaptant et modernisant les méthodes du Dr Schweitzer, eut la bonté de m'inviter à déjeuner chez lui.

Il sculptait pour son plaisir des « objets » surréalistes, mais il avait réalisé aussi, pour l'église construite près de là, un Christ en croix, haut de plusieurs mètres, maigre comme un Giacometti, dur comme un silice, curieusement rayonnant de détermination froide et de passion contenue, comme l'auteur lui-même, homme de petite taille, brun, sec et anguleux.

Au bout de deux heures de conversation il voulut bien me montrer une pièce, plus rare, disait-il, que les sculptures déjà fort belles qui décoraient la salle de séjour. Il revint, tenant entre ses mains un objet de forme ronde, sombre : le crâne d'un gorille, recouvert, sauf la partie faciale, de liane tressée. La patine était brune, vivante, de celles qui naissent seulement de la sueur des mains et du dépôt des fumées. Sous les énormes arcades sourcilières, les deux trous des orbites semblaient ouvrir sur le « grand vide » et attirer d'une manière irrésistible. Chaque pays a sa tête d'obsidienne. Ou, pour mieux dire, chaque amateur néophyte rencontre un jour la sienne. Jamais aucun objet ne me causa un tel choc et ne correspondit autant pour moi à cette phrase de Malraux dans *les Voix du silence* : « *Le masque africain n'est pas la fixation d'une expression humaine, c'est une apparition.* »

Maurice de Vlaminck ressentit une émotion semblable quand, un jour de l'année 1906, il découvrit entre des bouteilles d'absinthe et de cassis deux statuettes africaines qu'il acheta immédiatement pour les montrer ensuite à ses amis Picasso, Matisse et Derain. Cette fascination n'a pas cessé en Europe et en Amérique.

Pour qui vit ou a vécu au Gabon, les sculptures traditionnelles de ce pays apportent bien plus qu'une émotion esthétique. De même, à la différence des œuvres des grands royaumes disparus ou des sociétés de savanes ou de forêts-galeries, qui eurent ensemble des liens multiples, recueillis avec une assez grande précision par l'historien, l'art gabonais n'incite pas à concevoir des systèmes de correspondance ou d'explication. La forêt gabonaise est une mer inconnue qui isole et captive celui qui y vit et celui qui y passe. Tout voyageur en ressent profondément l'influence et la gravité. Dès lors, ce qu'il recherche dans l'objet sculpté, c'est un signe de la vie profonde, tellurique, de l'homme gabonais. Il voudrait que lui apparaisse le lien magique qui unit cet homme à ses frères et qui le situe vis-à-vis de la forêt, qui est la vie et la mort. De ce point de vue, ce crâne de gorille aperçu à Mounana, porteur, au premier regard, des signes de la force et du danger, était bien « une apparition ».

Il faut, dans l'évocation de la sculpture gabonaise, faire mention à part de l'art qui naît aux confins du Gabon et du Congo, sur les plateaux batéké, dans le vallonnement herbeux des collines de la région de Franceville. Mis à part des statuettes qui vont de quelques centimètres à près d'un demi-mètre, au dessin très énergique, les Batéké sont surtout connus pour leurs masques plats, circulaires. Sur ces planchettes, le visage humain est à plein suggéré, parfois pas du tout, par l'évidement du bois qui esquisse, en relief, la ligne du nez ou des yeux. La surface du masque est, en outre, divisée en formes géométriques et polychromes. L'art batéké est proche, par l'esprit et la géographie, de celui des Bakwele, dont les visages plats en forme de cœur sont surmontés de formes géométriques symétriques, comme l'exemplaire mondialement connu conservé au musée de La Rochelle.

Rien ne rattache non plus l'art bapounou à celui des tribus voisines, fang et Mitsogo. Leurs masques blancs, attribués un temps, par erreur, aux Mpongwé de la côte occidentale, posent la question de l'influence ou de l'imitation d'un modèle étranger. La finesse des traits, l'étirement des yeux leur donne une allure japonaise extrêmement troublante. Pour certains auteurs, il faut faire justice de cette légende et ne voir dans l'« orient » de ces visages que le reflet de la beauté des femmes de cette région du bas Ogooué. Coiffés d'un chignon noir, les lèvres parfois teintées de rose, les pièces de ce style sont d'une grande pureté et d'un grand raffinement, mais elles ont été copiées et réinventées si souvent dans leur milieu même (vuvi, sango, nzabi) qu'on en connaît beaucoup d'exemples gâchés par le maniérisme ou manquant de la subtile harmonie — fente noire des yeux tournée vers l'intérieur, dans le cœur d'un visage blanc — des plus beaux modèles. Les voisins des Bapounou, les Mitsogo, utilisent eux aussi des visages blanchis, mais sur des piliers sculptés qui soutiennent les toits des cases initiatiques.

Quel pouvait être l'art traditionnel bakota avant l'importation des plaques de cuivre et du laiton, qui proviennent du commerce avec l'Europe (ils servaient l'un et l'autre fréquemment de doublure aux coques des navires, pour les protéger des tarets sous la ligne de flottaison) ? Les effets destructeurs de la chaleur et de l'humidité de la forêt équatoriale ont détruit tous les éléments de réponse. Les tribus des Kota du Sud, des Mbeté, des Bamba et Ndasa, entre autres, sont les auteurs de figures de bois recouvertes de feuilles ou de fils de cuivre rouge ou jaune. Le visage est suggéré par la forme ovale mais plate du masque, surmontée d'un cimier et parfois encadrée de plaques de métal en demi-lune. Dans cette sculpture convexe ou concave, les traits humains se limitent aux yeux, au nez et à la bouche. Souvent la tête est encore plus abstraite et recouverte sur toute sa surface par des fils de cuivre. La tête reçoit toujours un prolongement cylindrique ou en forme de losange évidé au milieu, caractéristique de l'art bakota.



Sculpture fang.
(Photo Kumer.)

Comme chez les Fang, le pied de la sculpture s'enfonce dans un récipient fait d'écorce tressée, de joncs, ou même dans un chiffon informe qui contient les os des ancêtres. L'art bakota est resté vivant jusque vers 1940. Les chercheurs ont pu retrouver, au cours des dernières années, quelques pièces, enterrées dans des endroits difficiles d'accès.

Beauté hiératique de la statuaire fang

Plus qu'aucun autre, c'est l'art pahouin ou fang qui a rendu la sculpture gabonaise célèbre dans le monde entier. M. Louis Perrois, conservateur du Musée d'art et de tradition gabonaises de Libreville, ethnologue chargé de recherches à l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM), lui a consacré, après des années d'études, un livre remarquable (1).

Au Gabon, l'ère d'extension des Fang est limitée au sud par l'équateur, c'est-à-dire à peu près le cours de l'Ogooué de Ndjolé à Booué, la frontière étant constituée par l'Ivindo. Les limites chronologiques du style fang sont, comme pour tout art africain, imprécises. On sait seulement que les Fang ne sont descendus vers le Gabon que tardivement, au dix-neuvième siècle. Mais la disparition du style fang peut, elle, se situer avec précision : elle s'est produite au cours de la période 1930-1940. Le culte du Bwiti (secte syncrétique fang, d'origine tsogo) et les religions révélées anéantissent à partir de cette époque les croyances ancestrales fang, et en même temps s'acharnent à détruire tous les objets rituels anciens, en particulier les statues des ancêtres. « *Il est de plus en plus rare*, écrit Louis Perrois, *de trouver des pièces, et il est désormais impossible d'en découvrir qui aient une valeur culturelle encore reconnue* », même si certaines pièces conservent une valeur sacrée, un contenu dangereux pour ceux qui les manient sans continuer le culte ancien qui s'y attachait.

Le thème unique de la statuaire fang est celui de l'« *ancêtre fondateur du clan* », à la fois évocateur d'un mythe d'origine du clan et médiateur entre les vivants et les morts. Son rôle est à la fois symbolique, puisqu'il exprime la perpétuation de la lignée, et pratique, puisqu'il est le gardien des ossements cachés dans le reliquaire qu'il surmonte. Les statues représentent donc toujours soit un homme soit une femme, figé dans une position de prière, tenant, souvent, entre ses mains jointes, une coupelle destinée à recevoir l'huile des onctions ou un sifflet magique servant à jeter des sorts aux individus qui ne respectent pas le reliquaire, le « Biéri ». Dans le Sud, la statue est quelquefois remplacée par une tête seule, généralement volumineuse.

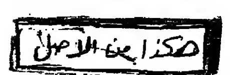
Toutes les statues fang sont reconnaissables à quelques caractères constants dans les différents styles. Le visage est concave, doucement incurvé à partir des arcades sourcilières jusqu'à la bouche, toujours plus ou moins projetée en avant. Le front, haut et bombé, est surmonté d'une coiffure-casque, qui rappelle la coiffure traditionnelle des Fang, constituée de fibres, d'écorces, de perles et de cauris. Les volumes du corps sont traités en rondeurs, et les reliefs musculaires sont toujours accentués, en particulier aux épaules, aux bras, aux cuisses et aux mollets. Les personnages, toujours représentés nus, ont une attitude hiératique et une position de méditation.

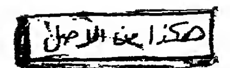
L'art fang est le style le plus élaboré de l'Afrique centrale atlantique. Les grands visages au front bombé, en forme de poire renversée, leurs yeux figurés parfois par une cire jaunâtre, constituent quelques-unes des plus belles pièces des collections des grands musées. L'art fang est encore présent de cette façon au monde, alors que, sur le terrain, les sculpteurs ne sont plus que quelques-uns, et ils ont perdu les anciens tours de main et la qualité de l'inspiration rituelle.

Peut-être faudrait-il que naisse au moins, un artisanat de la copie d'ancien, où l'habileté technique serait obligatoire, ce qui, allant de pair avec une réhabilitation de la statuaire, permettrait aux artistes de retrouver une partie de la vigueur d'expression du passé.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) La statuaire « Fang » du Gabon. Louis Perrois. Mémoire de l'ORSTOM, n° 59. Paris 1972, 420 pages.





RADIO-TÉLÉVISION

— Vu (bientôt) —

LE PRIX DE LA COMPÉTITION

CONCURRENCE ou complémentarité ? Vieille querelle enfin tranchée. Dans le sens de la concurrence. Au couteau. Car enfin, devant une troisième chaîne à vocation cinématographique et accessoirement politique (ceci compensant cela), nul doute que les deux autres ne se mettent en quatre pour barrer la route aux fuyards, aux déserteurs, aux incultes et aux grossiers qui préfèrent le film à la dramatique, le prêt-à-porter au sur-mesure. Cela va être orienté. Pas pour tout le monde : nous ne serons encore que 50 % de privilégiés à avoir droit — suprême volupté — au cinéma à domicile. Et pas pour tout de suite : il faudra le temps d'apprendre à manipuler ce dernier bouton sans craindre de détraquer le poste. Une fois poussé, pour plus de sécurité, ce bouton, il n'y aura qu'à ne plus y toucher.

Même pendant les débats ? D'abord, en cette ère d'heureuse émulation, il y a tout à parier pour qu'ils soient programmés à des heures raisonnables, celle de mettre la table ou celle de se mettre au lit. Pourquoi le P.-D.G. de la « trois » ferait-il une fleur à ses voisins d'antenne ? Si par malheur on nous les infligeait ces heures de liberté, ce ne serait sûrement pas plus d'une fois par semaine. La « libre parole », c'est bien joli, encore faut-il savoir à qui la donner. Ou si vous préférez — quai Kennedy on préfère — encore faut-il savoir qui peut la prendre. Et ils ne sont pas nombreux — nous l'a-t-on assez répété — les responsables des différents mouvements d'opinion capables de s'exprimer en bon français à l'écran.

Alors, ces soirs-là, on se fera une raison et l'on ira voir un peu ce qui passe à côté. On ira d'autant plus volontiers qu'il y a tout à parier pour que ce soit un film justement, ou un match.

... Sauf en cas de folie suicidaire (à prévoir dans les statuts, attention !), on ne voit vraiment pas ce qui empêcherait les P.-D.G. de la « une » et de la « deux » de bondir sur l'occasion de capter la clientèle. En se la chipant mutuellement. Comptez sur eux, ces soirs-là seront soirs de gala. D'ailleurs, avec un peu de chance, ce sera tous les jours dimanche.

Si par inadvertance — tout est possible — le film de la « trois » était tchèque, ou polonais, qu'est-ce qui pourrait les empêcher de nous proposer un film américain ? Et si c'était un film américain, un film français ? Et si c'était un film de Godard, un film de Poitrenaud ? Il n'y a pas que les films. Il y a les jeux, style Guy Lux ou Jacques Rouland, avec des prix et des primes. Il y a les feuilletons coupés au bon moment. Il y a les sports. Il y a le tiercé final. Il y a mille moyens de conquérir un marché si fluctuant et fatigué.

Inutile de s'affoler, les parlotes de la « trois », on n'aura pas grand mal à y échapper. Simple question d'organisation. On apprendra à consulter les programmes — y aura-t-il encore des speakerines ? — à la façon d'un Chaix. On verra vite quelle correspondance prendre pour aller d'un policier à un western. Et où descendre pour éviter le journal télévisé. Car, enfin, même si une liberté nouvelle autorise à espérer une nouvelle qualité de l'information, encore ne faut-il pas en détourner l'attention des gens. Et c'est ce qui se passera, inévitablement. C'est ce qui s'est produit déjà sous le règne de M. Arthur Conte quand furent décalés les horaires des bulletins. C'est ce qui incite la plupart des pays de monopole à préférer la complémentarité. A l'étranger, certains services de coordination n'hésitent pas à programmer une médicale, par exemple, et une émission de défense des consommateurs, à l'heure où l'une de leurs chaînes organise un débat politique. Pour canaliser, en le tirailant jusqu'à un certain point, le choix de l'audience. Pour l'obliger à se fixer, une fois n'est pas coutume, sur un sujet d'égal sérieux et d'égale importance. Paternalisme intolérable ? Non, indispensable civisme. Le rôle d'un service public consiste en cela précisément, se mettre au service du public. Donc l'éduquer, l'intéresser et le rendre difficile en le détournant de la facilité.

CLAUDE SARRAUTE.

Entendu

DU « RÉTRO » A L'ÉCLATEMENT

AU moment où la saison s'achève, l'O.R.T.F. éclate, une société nationale de radiodiffusion naît, et Roger Gicquel, directeur de l'information sur France-Inter, la saluait avec satisfaction au micro d'Inter-Actualités, estimant trouver là de meilleures possibilités pour assurer une information libre et complète.

Les journalistes de la radio ont, en effet, mal supporté le silence auquel les ont contraints la campagne électorale, et les grèves, ce qui laissait le champ libre aux radios périphériques. Ainsi, comble d'ironie, c'est sur Europe 1 que M. Marceau Long est venu parler des problèmes de l'Office.

Jacques Sallebert, directeur de la radio, a, lui aussi, du mal à l'admettre : en pleine période de grève, il s'en est expliqué vertement au micro du « Monde contemporain », regrettant à l'occasion que les responsables des trois chaînes TV ne se prêtent pas pareillement à une discussion ouverte de manière à informer leur public. Cela supposerait, il est vrai, que le téléspectateur et l'auditeur soient considérés comme des adultes. Sur ce plan-là, les radios seraient plutôt en régression.

Jamais peut-être depuis les années 60, du côté des périphériques notamment, on n'a visé aussi bas avec autant de désinvolture. Si un historien devait faire un tableau de l'époque uniquement à travers les programmes de R.T.L. et d'Europe 1, il ne donnerait pas une idée bien flatteuse de notre société. Même en temps que consommateur, l'auditeur est pris pour un irresponsable : jamais la publicité ne s'est faite plus pesante, plus agressive qu'en cette période de crise et de récession.

Et que penser d'une émission aussi faussement réconfortante que « Il y a sûrement quelque chose à faire », où Pierre Bellemare endort les gens et les mystifie en leur faisant croire que les difficultés actuelles — qui sont souvent structurelles — pourraient être résolues à l'échelon individuel. Cela va de pair avec les consultations du public : « Pour ou contre... », « l'Initiation sexuelle en direct » et autres formes de participation illusoire. Sous le couvert d'un dialogue avec l'auditeur, les schémas mentaux, les façons de voir, de sentir, font l'objet d'un véritable matraquage tout comme les produits de consommation avec les « tubes » de variétés.

C'est pourquoi la chaîne France-Inter est inexcusable lorsque — sondages à l'appui — elle cherche à concurrencer les stations périphériques à tout prix. Et ne sera-t-elle pas encore plus tentée de le faire à l'avenir ? L'auditeur n'est pas si bête. La preuve, il écoute Jacques Chancel, il réagit à Pierre Bouteiller, il apprécie Pierre Lattès. Alors pourquoi le condamner à « Omnibus », émission super-rétro, ou à « Pas de panique » qui ignore absolument le contexte social du monde de la chanson. Il faut espérer que le public, lassé de tant d'infantilisme et de vacuité, éprouve parfois le besoin d'autre chose. Il devrait alors trouver — si les actuels projets de réforme sont maintenus — un programme France-Culture rénové, audible sur ondes moyennes grâce aux anciens émetteurs d'Inter-Variétés.

L'expérience des après-midi de Jacques Floran s'achève. Malgré son ton d'assistance culturelle et son style de patchwork, elle n'a pas été négative : elle a prouvé qu'il existe des personnes pour qui la radio n'est pas nécessairement un fond sonore, toutes prêtes à se laisser apprivoiser par des émissions vivantes et de qualité.

MARCELLE MICHEL.

Le « téléphone rouge » d'Europe 1

« LE téléphone rouge est un lien actif entre Europe 1 et ses auditeurs », dit Jean Gorini, directeur général adjoint de cette station. « Toutes nos émissions vont dans le sens d'un contact, d'un dialogue permanent entre ceux qui les font et ceux qui les écoutent. C'est ça, la radio, c'est vivant, ça bouge. »

C'est une profession de foi. Le temps est fini de la radio « spectacle sans images », et Jean Gorini ne le regrette pas. L'opération « téléphone rouge » a été expérimentée l'été dernier, elle reprend cette année selon les mêmes principes. Les auditeurs téléphonent dès qu'un événement dont ils sont témoins leur semble mériter d'être connu de tous. Une équipe d'étudiants journalistes reçoit les appels, les vérifie, les rédige, les envoie au service de reportage, et l'appareil professionnel se met en marche.

Parfois, l'information ne peut être vérifiée, mais elle semble assez originale pour prendre le risque de déplacer un journaliste. L'auditeur qui a envoyé la meilleure information dans la semaine reçoit 500 francs.

« Nous ne recevons pas toujours des appels intéressants, dit Jean Gorini, mais maintenant le pli est pris et il ne se passe pratiquement pas un incendie, un hold-up, qui ne nous soit signalé. L'auditeur qui a le réflexe le plus rapide gagne. D'ailleurs, pour deux faits divers de même importance, entre la dépêche d'agence qui sera couverte par tout le monde et l'appel personnel, nous choisissons l'appel. Pendant l'opération, nous recevons entre vingt et cinquante coups de téléphone par jour. Le restant de l'année, le même nombre par semaine. Mais le plus important, pour nous journalistes, c'est de trouver là une source d'informations extra-institutionnelle. Ensuite d'apprendre de quelle manière les événements de la vie quotidienne sont ressentis par les auditeurs. Quelle importance ils leur donnent. L'opération nous éclaire sur la conception que le public a de l'information. »

Jean Gorini ne peut pas classer les informations en tranches d'âge, ou en catégories socio-professionnelles. Tout le monde téléphone, quel que soit l'âge et la situation sociale. Mais il se fait une idée de son « profil » : c'est quelqu'un — homme ou femme, jeune ou vieux — chez lui, dans son cadre habituel, donc bien à l'aise, en position de force, protégé par la distance, et qui fait un geste simple, tellement familier, tellement quotidien : prendre son téléphone, et parler, et dialoguer.

« La vocation de la radio est d'être un lieu vivant actif entre les gens », répète obstinément Jean Gorini. — C. G.

Un hommage

IL Y A DIX ANS, ALBERT OLLIVIER

QUE reste-t-il de la télévision d'Albert Ollivier, dix ans après sa mort ? L'instrument qu'il a contribué à forger vient d'éclater. Au nom de l'efficacité et de la rentabilité. La deuxième chaîne, en rendant hommage à l'ancien directeur des programmes, nous permet de mieux comprendre qui était cet humaniste de l'audio-visuel. Un modèle, peut-être, pour les futurs directeurs de « sociétés ».

La deuxième chaîne de télévision rend hommage à Albert Ollivier, mort le 18 juillet 1964, il y a juste dix ans. Journaliste et écrivain, Albert Ollivier était, à ce moment-là, depuis quatre ans, directeur des programmes de la télévision : son passage rue Cognacq-Jay reste, pour ceux qui l'ont connu, l'« âge d'or » d'une télévision encore peu répandue alors, il est vrai. De 1959 à 1964, en effet, il a tenté d'établir une harmonie entre les émissions distrayantes et les programmes culturels. Il a cherché à satisfaire le public dans sa diversité. L'époque d'Albert Ollivier est synonyme d'une télévision de prestige où adaptations littéraires et feuilletons de qualité se côtoyaient. Epoque où sont apparus Jean-Christophe Averty, Jean-Marie Drot, Bringuier et Knapp. Epoque où Claude Santelli était un maître incontesté. Epoque où, avec « Cinq colonnes à la une », Dumayet, Desgraupes et Lazareff importaient en France la formule du grand magazine d'information télévisé.

Antoine Léonard, qui a écrit et réalisé cette émission, fait revivre Albert Ollivier pendant plus d'une heure. Il rappelle, en tournant une scène de « La ville est prise », que sous l'occupation, Albert Ollivier, journaliste à « Combat », travaillait avec Pierre Schaeffer et Maurice Bourdel à l'installation d'une radio clandestine ; et que, ancien codirecteur de « Combat » avec Albert Camus, il avait abandonné ce poste en 1947 pour se consacrer à l'écriture, avant de devenir, en 1958, directeur des informations parlées et télévisées.

Pour éviter l'oraison funèbre, Antoine Léonard a choisi d'inventer une écriture qui permette de « lire » et d'imaginer un homme au-delà des témoignages, à travers ses préoccupations fondamentales.

Fasciné par Saint-Just, Bonaparte, Rossel et de Gaulle, Albert Ollivier a retenu les deux principes qui les guidaient : l'amour absolu de la patrie et l'efficacité. Il a écrit, et Antoine Léonard l'a filmé entre les lignes. Un comédien — Denis Manuel — est successivement Jacques dans le rôle de « La ville est prise », Saint-Just dans « Saint-Just ou la force des choses » (livre préfacé par André Malraux), Bonaparte dans « le 18 brumaire » et Rossel dans « la Commune ». Rossel était un jeune officier de l'armée française en 1870 qui déclarait « Je me range du côté de celui qui n'a pas accepté la capitulation » : Rossel comme de Gaulle en juin 1940.

Car des cahots de la Révolution au coup d'Etat de Bonaparte, de la Commune à la Résistance, Albert Ollivier avait « une certaine idée de la France », et de lui-même. — M.-F. L.

★ Vendredi 12 juillet, deuxième chaîne, 20 h. 35.

LE JAZZ, économiquement faible des ondes

Par ANDRÉ HODEIR

Dans l'O.R.T.F., remis en question par la nouvelle réforme de structures préconisée par le gouvernement, quelle sera la place du jazz ? La dernière, comme à présent ? demande André Hodeir, critique et compositeur. La politique de l'Etat-O.R.T.F. a toujours été d'écraser — budgétairement — ses minorités. Cela peut-il changer dans un O.R.T.F. éclaté ?

LA presse a remarqué que les deux concerts récemment donnés à la Maison de la radio par Archie Shepp ont attiré le public des grands jours. Pour une fois, les contrôleurs financiers du service commercial de l'O.R.T.F. avaient le sourire.

Il s'agissait en effet d'une entreprise commerciale, fondée sur la probabilité, en l'occurrence non démentie, d'un profit. Eût-il été question d'un concert d'intérêt équivalent, voire supérieur, mais réputé non rentable — comme l'Office en donne quasi quotidiennement dans le domaine de la musique contemporaine, — celui-ci n'eût pu être organisé : le budget du jazz à l'O.R.T.F. vient d'être réduit, en pleine période d'inflation, de près d'un tiers.

On pourrait enregistrer l'incident et tourner la page, mais ce petit fait mérite, croyons-nous, d'être analysé avec soin. Il révèle chez les princes qui gouvernent notre radio, une conception anti-pluraliste de la culture, et, disons-le, un certain mépris de l'auditeur.

Il semblait admis, pour l'honnête homme de notre génération, que le jazz était un fait culturel incontestable. Les encyclopédies lui accordent une place importante : dans sa nouvelle édition, la *Grove's Dictionary of Music*, bible du musicologue, accueille les biographies de jazzmen par centaines.

D'autre part, la France est traditionnellement un pays de grande implantation jazzistique, aussi bien par la qualité de ses musiciens que par la fidélité du public. Il n'y a pas si longtemps, le Jazz Groupe de Paris, obstinément ignoré des dirigeants de la radio, était invité au festival de Donaueschingen. L'industrie phonographique française a publié l'an dernier, avec des tirages honorables, un millier de disques de longue durée, soit, par rapport aux disques classiques, une proportion d'environ 40 % (1).

Cet intérêt que témoigne le public français envers le jazz, le courrier des revues musicales l'atteste, les sondages d'opinion le confirment. Il y a des auditeurs qui s'opposent au jazz (ce sont les mêmes, en général, qui vitupèrent la musique contemporaine) ; il y en a aussi qui l'aiment et le réclament (2). On pourrait soutenir que ceux-ci se contenteraient éventuellement d'émissions de musique enregistrée, mais ne serait-ce pas nier que l'O.R.T.F. ait eu vocation d'entretenir le courant de la musique vivante ?

Les concerts symphoniques dirigés par M. Celibidache en décembre dernier — concerts d'excellente tenue, mais où la part de la création pure était nulle — ont donné lieu, si l'on additionne le cachet du chef et le coût de quelque quinze répétitions de l'Orchestre national, à un budget dépassant 300 000 F. C'est plus, en deux concerts, que n'a dépensé en 1972-1973, pour soixante-quatre concerts publics au cours desquels des œuvres nouvelles ont été créées, le bureau du jazz de l'O.R.T.F.

Que l'on nous pardonne quelques chiffres encore. L'ensemble des orchestres symphoniques gérés par l'Office — ce qui veut dire : financés par la taxe — produit une masse salariale que MM. Gnolleray et Le Tac estimaient, en 1971, à 20 millions de francs. Il semble que ce chiffre résulte d'une évidente sous-évaluation. Prenons-le néanmoins comme référence, sans même tenir compte des réajustements intervenus depuis lors. Que représentait, par rapport à cette masse salariale, le budget total — incluant le cachet des présentateurs — du bureau du jazz ? Pas même 0,50 %. Or c'est ce budget dérisoire, que nous pensions incompressible, qui vient d'être réduit d'un tiers.

Conséquence prévisible : les concerts bimensuels du studio 105 ont été supprimés. Une telle mesure, outre qu'elle prive le musicien de jazz français d'un moyen de communication avec le public, l'atteint dans sa vie professionnelle. De ce côté, il est vrai, la baisse de ses revenus ne sera pas trop sensible : l'O.R.T.F. a généreusement distribué l'an dernier, à deux cent soixante-quatre musiciens de jazz français, un cachet global de 92 000 F, soit 350 F par personne. Ce serait une comparaison édifiante que celle de ce chiffre avec celui du salaire moyen — que d'aucuns jugent royal, nous le dirons simplement décent — des instrumentistes des orchestres national, lyrique et philharmonique. Aussi puissamment aidé, le musicien de jazz français doit, pour vivre, se replier sur les variétés ou se spécialiser dans la musique contemporaine. Métier honorable, mais qui n'est pas le sien. Quant aux compositeurs de jazz, lequel d'entre eux, hormis le signataire de ces lignes, s'est vu honorer d'une commande par le service des créations musicales de l'O.R.T.F. ? (3).

On conçoit qu'il serait indécent de représenter aujourd'hui le projet, jadis envisagé par Paul Gilson et périodiquement enterré depuis, de constitution d'un orchestre de jazz permanent ou semi-permanent. D'un tel orchestre, l'Office eût-il pu raisonnablement attendre qu'il suscitât l'expérimentation et la création et qu'en retour il lui valût quelque prestige au-delà de nos frontières ? Une telle idée n'a probablement jamais traversé l'esprit de ceux qui, à l'O.R.T.F., orientent le budget de la musique : en fonction d'inclinations personnelles qu'ils érigent en principes culturels.

Accédant à la fonction publique, M. Gilbert Amy, responsable de ce budget tord-cou, eût fait preuve de rigueur en se montrant équitable envers une musique qu'il n'apprécie guère. Sans doute n'a-t-il pas trouvé autour de lui d'ardents défenseurs de la cause du jazz. M. Charles Chaynes, directeur de France-Musique, peut-il rompre des lances pour cette cause alors qu'il déclare publiquement que, sur son antenne, le jazz doit être donné « à doses homéopathiques » dans le but avoué d'attirer le public, par ce biais, à une musique réputée culturellement plus forte ? Monk et Coltrane comme propédeutique à *Carmina Burana* de M. Orff, quelle perspective !

L'ostracisme d'avant-guerre ne laisse pas d'être démodé. Toléré, le jazz est de bon ton, à condition qu'il ne coûte pas cher. Un petit nombre de concerts bénéficiaires, qu'organiserait le service commercial, quelques émissions de disques sur les antennes culturelles, constitueraient un alibi qui permettrait d'orienter le jazz, en toute bonne conscience, vers France-Inter. Les stations périphériques ont choisi de ne diffuser le jazz que dans ses formes proches des variétés ; à France-Inter, on sacrifierait de même, et sans remords, ses réalisations plus ambitieuses.

Devant une telle évolution — que nous sommes en droit de craindre (4) — quelle pourrait être la réaction de l'amateur de jazz ? Se verrait-il réduit à l'écoute clandestine des radios étrangères, telles que la radio suédoise et la B.R.T., dont les programmes de jazz sont plus étoffés que les nôtres et qui ne dédaignent pas d'entretenir un orchestre permanent ? (Nous disons : clandestine, car, maltraité par la radio française, la logique voudrait que l'amateur de jazz se demandât pourquoi il en acquitterait la taxe.)

Refoulé, évincé par la volonté des élites bourgeoises qui composent nos menus intellectuels et artistiques, comme par celle des hommes d'affaires, peu sensibles aux enrichissements d'ordre culturel, le jazz reviendrait ainsi à ce qui est peut-être son véritable milieu : l'underground.

(1) Très exactement, pour deux mille quatre cent douze disques classiques, mille quarante-sept disques de jazz, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une progression de 30,81 %.

(2) 25 % des auditeurs de France-Musique, à ce que l'on murmure.

(3) Nous exceptons MM. Martial Solal et Ivan Jullien, dont les commandes furent passées à la demande expresse de l'Union européenne de radiodiffusion et parce que le concert 1973 de l'U.E.R. avait lieu à Paris.

(4) On voit déjà se dessiner cette tendance. En 1974, le Festival de jazz d'Antibes — contrairement aux Festivals d'Aix, d'Avignon, d'Orange et au Festival estival de Paris, à forte dominante classique — ne sera pas radiodiffusé en stéréophonie. Quant au Festival de jazz de Nice, il ne figure plus, paraît-il, au programme.

— Écouter, voir —

● DRAMATIQUE : « LES FLOCONS ROUGES ». — Mardi 9 juillet, troisième chaîne, 20 h. 30.

Dans cette pièce écrite par Marianne Lewis-Schreiber, un homme de cinquante ans attend dans son chalet, « les Flocons rouges », une jeune épouse volage. Une autre jeune femme attend son mari. Ils se rencontrent. Le soir du réveillon, ils se retrouvent en robe longue et smoking. Entre-temps sont arrivés l'épouse inconstante et le mari fidèle. Un drame se prépare.

Aucun suspense, des images mortes, et Curd Jurgens — le luxe de cette émission — joue sans peine et sans conviction un homme séduisant et malheureux.

Elisabeth Alain, décédée le 28 juin, tient l'un des rôles principaux. Une émission de prestige de la station régionale de Lyon !

● PORTRAIT : « LES INDISPENSABLES DE MELINA MERCOURI ». — Samedi 13 juillet, deuxième chaîne, 17 h. 45.

« Indispensable quelqu'un qui m'aime. Indispensable quelqu'un qui me critique. Indispensable l'ami », dit Melina Mercouri. Au cours de cette émission filmée pendant le tournage d'un show réalisé par Pierre Jourdan, Melina Mercouri se dévoile. Elle est possessive, exigeante, angoissée, tyrannique avec ses amies : ces femmes qui la suivent, la protègent, l'écoutent. Sans leur présence, Melina Mercouri est perdue. Elle a besoin de sa cour, de ce bruit, de ces présences, pour agir et pour oublier. *« Chaque personne que j'aime,* dit-elle, *m'est indispensable... Et je veux que les êtres m'appartiennent. »* Dans la musique, l'angoisse, le rire, Melina Mercouri chante. Melina Mercouri vit dans le tragique. Elle nous le rappelle avec violence dans ce reportage de Françoise Lepeuve réalisé par Jean-Louis Muller.

● OPÉRETTE : « LA FILLE DE MADAME ANGOT ». — Dimanche 14 juillet, deuxième chaîne, 20 h. 30.

Un spectacle gai, savoureux, vivant ; un orchestre pétulant (placé sous la direction de Jean-Claude Hartemann) ; une troupe déchaînée : des chanteurs malicieux à la voix d'or et au pied agile ; des costumes librement inspirés de la mode Directoire ; une distribution irréprochable ; des airs enjoués, à siffloter en famille : quelle bonne idée d'avoir programmé *la Fille de Madame Angot* un jour de fête nationale !

Sans prétention, la réalisation de Roger Kahane aurait suffi à notre plaisir. Hélas ! pendant les intermèdes, elle mêle aux personnages « chromos » de la fable des danseurs du vingtième siècle, en collants arc-en-ciel et perruques rousses. L'opérette constitue un genre clos, imperméable au modernisme.

RADIO-TELEVISION

Samedi 6 juillet

● CHAINE I

20 h. 30 Dramatique : « Un jeune homme seul », de Roger Vailland. Adapt. et réal. J. Mailland. Avec R. Rimbeud, A. Prucnal, P. Meyrand.

Comment, pendant la guerre, un homme de quarante ans est sorti de sa torpeur et de son isolement pour sauver et soutenir sa femme qui appartient à un réseau de résistance.

22 h. Portrait : Hannah Arendt, de R. Errera. Réal. J.-Cl. Lubtchansky.

Née en Allemagne, Hannah Arendt est professeur de philosophie politique à New-York. Une discussion sur l'évolution politique des sociétés contemporaines.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 Variétés : Top à Maxime Le Forestier.

21 h. 35 Série : Kung Fu. « Le Vieux Guerrier ».

22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

20 h. 30 Journées hippiques de Le Beule : Grand Prix des nations.

21 h. 5 Dramatique : « Comédie pour un homme qui dort », de B. Mazeas. Mise en scène J. Le Lamer. Avec J. Le Lamer, G. Mingeaud, R. Martin.

La transposition de la passion : une pièce écrite en trois parties : « l'Homme de San-Juan », « la Marche sur Sringville », « les Grilles du désert ».

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet ;
20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun. « Première déclinaison : Rosa... Rosa... Rosa... », d'A. Gatti, avec G. Garrieu, L. Bellon, A. Bora, F. Darbon, E. Loria, M. Creton, A.-M. Coffinet, J. Richepin (réal. J.-P. Colas) ;

Les différents visages de Rosa Luxembourg, évoqués ou déformés à travers souvenirs et témoignages.

22 h., Sciences humaines. Aspects du sacré dans le monde moderne ; 22 h. 30, « l'Autre chant de la danse », de Béjart, par M. Cadieu ; 23 h. 15, Bureau de poésie ; 23 h. 35, Poème en liberté, de Maurice Regnault à Andrée Chedid.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède d'Aix. Magazine musical, avec M. Oberdoeffer, pianiste. (Schoenberg, Schumann) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Le tour du monde des auditeurs : Troyes (Purcell, Berlioz) ; 20 h. 30 (S.), France-Musique dans la rue. Ensemble pupitre 14, direct. E. Rosenfeld : « Trio, Londres n° 1 en ut majeur, pour flûte, hautbois et violoncelle » (Haydn) ; « Sonate pour cor et piano » (Beethoven) ; « Brachiana, Brasileira n° 6, pour flûte et basson » (Villa-Lobos) ; « Stales of silence » (Vieru) ; « Introduction de la fantaisie, opus 7 » (Sor) ; « Sérénade » (Roussel) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Olivier Messiaen : Messiaen, Ch. Chaynes, J. Alain, H. Tomasi, Poulenc ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : 6 h. 59, 7 h. 55, 11 h. 59, 19 h. 59 (à 9 h., 14 h. 5 et 19 h. 59 : météo marine).

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 43, 19 h. 59 (19 h. 45 le dimanche), 23 h. 58.

TELEVISION (première chaîne) : 18 h. 43 (sauf le dimanche) ; deuxième chaîne, 19 h. 57 ; troisième chaîne : en fin de soirée.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Louis XV », par J.-F. Chiappe (réal. A. Sarroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, Inter-troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Théâtre de nuit : « la Foire aux vanités » ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

ÉMISSIONS CULTURELLES

Paris 312 mètres

SAMEDI 13 JUILLET

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale : 19 h. 30, Les Vikings et leurs dieux ; 17 h. 40, Thèses en Sorbonne ; 17 h. 58, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 14 JUILLET

9 h., La mort de Gutenberg ; 10 h. 30, Un roi sans pouvoir ; 11 h. 30, La jeune fille.

Dimanche 7 juillet

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
Tour de France ; Coupe du monde de football (finale).
18 h. 35 Le royaume de la musique : Orch. lyr. de l'O.R.T.F., dir. P. Mule.
Concerto pour saxophone et orch. (Pierre-Max Dubois), Concerto pour trompette et orch. (J.-N. Hummel) ; Concerto pour piano et orch. en ré bémol (Khatchaturian).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser : Léo Ferré.
20 h. 45 Film : « Qui a peur de Virginia Wolf ? », de M. Nichols (1966), avec E. Taylor et R. Burton.
Un homme et une femme mariés depuis vingt ans et qui transforment complaisamment leur foyer en enfer se livrent avec une totale impudeur à leurs règlements de comptes devant un jeune couple invité.
Deux grands acteurs dans une version de la pièce d'Edward Albee.



17 h. 40 Jeu : Familion.
18 h. 20 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Coupe du monde de football (finale retransmise en différé).
22 h. 20 Ciné-club : « Lolita », de St. Kubrick (1962), avec J. Mason et S. Lyon (N.).
L'obsession sexuelle d'un écrivain quinquagénaire à l'égard d'une adolescente le mène à la déchéance.
D'après le roman à succès de Vladimir Nabokov.

● CHAINE II (couleur)

11 h. 50 Grand Prix de France automobile.
12 h. 30 Magazine : Inf. 2 dimanche.
13 h. Intermezzo.
Sonate pour violon et clavier (Mozart).
13 h. 30 Grand Prix de France.
14 h. Reportage : L'envers du décor, de M. Anthonioz, I. Barrère et J. Kébadian.
Une réflexion sur l'information à propos d'un film produit par C.B.S., une des trois chaînes qui couvrent l'ensemble des Etats-Unis.
14 h. 55 Forum des arts.
15 h. 55 Film : « Au mépris des lois », de G. Sherman (1954), avec J. Lund et J. Chandler.
En 1863, un aventurier qui veut s'approprier des gisements de cuivre provoque de graves dissensions entre la cavalerie américaine et les Indiens dans les territoires apaches de l'Ouest.
17 h. 10 On en parle, de J. Chabannes.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Reportage : Un sommet pour 1 million. Réal. J. Ertaud.
A la conquête du mont Taboche, situé dans le massif de l'Everest.
20 h. 30 Nouvelles, de Somerset Maugham. « Au fond de l'au-delà ».
L'histoire de deux couples inséparables.
21 h. 35 Essai : Mains et merveilles, de D. Sanders.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Requiem allemand de Brahms » ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. E. Cosma : « Suite n° 1 en ut majeur » (Bach), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms), « Ma mère l'Oye » (Ravel) ;
13 h. 45, Le monde insolite : La foire aux célibataires ; 14 h. 15, « Meurtre dans la cathédrale », de T. S. Elliot, interprété par les comédiens-français, adapt. H. Fleuchère (réal. J. Reynier) ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins : La criminelle destinée d'un gentleman, Thomas Waine-Wright (rediff.) ; 17 h. 30, Perspectives du XX[e] siècle. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. E. Cosma : « Prométhée » (Liszt), « Neu Hanh II » (Ton That Tiet), création, « Deuxième symphonie le double » (Dutilleux) ; 19 h. 10, Le point du septième jour ;

20 h., « La Somnambule », opéra en deux actes de Bellini, avec V. Papantoniou, J. Sandor, J. Mars, A.-M. Miranda, E. Greger, J.-M. Fremeau, G. Quenez, orchestre lyrique et chœurs de l'O.R.T.F., direct. C.-F. Cillario ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Dostoievski.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 23 JUIN
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizons, magazine d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 8 h. 10, Ecoute, Israël ; 8 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste ; 10 h., Messe célébrée à la cathédrale Saint-Réparate, à Nice ; Prédication du Père Bessière.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante : Mission des sans-logis ; La Bible et la vie ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : La J.D.C. a cinquante ans ; Le discours sur la montagne ; 11 h., Messe célébrée à la basilique de Longpont, dans l'Essonne ; Prédication du Père Dagonet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon ; 11 h. (S.), En direct d'Aix-en-Provence. Quatuor de Provence : « Quartettsat » (Schubert), « Adagio et fugue en ut » (Mozart), « Douzième quatuor » (Milhaud) ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;
13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, direct. H. Finger, avec Ch. Henkel, violoncelliste : « Concerto pour violoncelle et orchestre opus 104 » (Dvorak), « Symphonie n° 5 » (Tchaikovski) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Fantaisie pour piano, Wanderer en ut mineur, opus 15 » (Schubert) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Harold en Italie » (Berlioz), « le Sacre du printemps » (Stravinski), « Cydalise et le Chèvrepied » (Pierné) ; Vers 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, avec D. Barenboim, direct. et piano, G. Cappone, alto, solo : « Musique funèbre pour alto et orchestre à cordes » (Hindemith), « Concerto n° 1 en ut majeur pour piano et orchestre » (Beethoven), « Symphonie n° 1 en si bémol majeur, Le Printemps » (Schumann) ; 19 h. 35 (S.), Le monde du jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 21 h. (S.), En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Orchestre de chambre de Rouen, direct. J.-C. Bernède : « Concertino à quatre » (Pergolèse), « Divertimento » (Bartok), « Aroura » (Xenakis) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Persephassa », extrait (Xenakis), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi bémol majeur » (Liszt), par S. Richter, « Ricercare en la » (Sweelink) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène, Festival de Montreux.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 20, Programme interrégional, station de Limoges : « Objection votre honneur », d'A. Riva (réal. A. Lemaître) ; 21 h. 30, Ballade pour deux pianos ; 22 h., Les dames de poésie ; 22 h. 30, Musique du monde.

LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.

● LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz) : 6 h. 30 - 6 h. 45 : Informations et revue de presse ; 7 h. 30 - 8 h. : Informations et revue de presse, puis l'anglais par la radio.

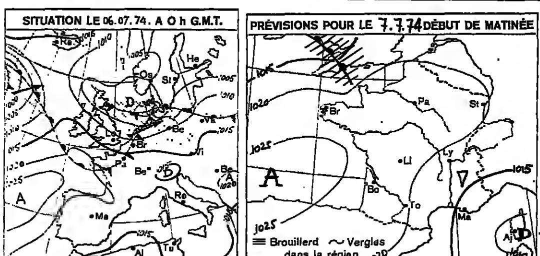
● LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz) ; 13 h. 15 : L'anglais par la radio ; 13 h. 30 : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES-SOIR (279 m) : 19 h. : L'anglais par la radio ; 19 h. 15 - 20 h. : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES - DERNIERE (276 m) : 21 h. : Journal parlé, puis programmes variés ; 21 h. 45-22 h. : Disques de votre choix.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 juillet à 0 heure et le dimanche 7 juillet à 24 heures :

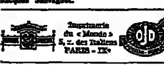
Le temps va se rafraîchir dimanche sur le nord et l'est de la France, où pénétreront des masses d'air venant de la mer du Nord.

Dimanche 7 juillet, le ciel sera très variable en France. Les éclaircies prédomineront dans l'Ouest, le Centre et les régions méridionales, mais il y aura quelques pluies passagères le matin sur le nord de la Bretagne et le Cotentin. Il fera plus frais au nord de la Seine, dans le Nord-Est et sur les Alpes, avec parfois des averses, surtout en montagne. Enfin, des ondées orageuses sont à attendre en Corse. Le mistral et la tramontane souffleront dans le Midi, mais, sur les autres régions, les vents d'ouest à nord-ouest seront faibles ou modérés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Biarritz, 20 et 17 degrés ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 26 et 16 ; Grenoble, 26 et 15 ; Lille, 18 et 14 ; Lyon, 26 et 16 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 21 et 15 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 28 et 16 ; Ajaccio, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 14 degrés ; Athènes, 34 et 25 ; Bonn, 20 et 15 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 14 ; Genève, 26 et 14 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 29 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 18 et 8 ; Téhéran, 34 et 27.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IX[e]

Journal officiel

Ont été publiés au *Journal officiel* du 5 juillet 1974 :

UNE LOI :

● Modifiant et complétant l'article L. 761-2 du code du travail afin de faire bénéficier les journalistes « pigistes » du statut des journalistes professionnels.

DES DECRETS :

● Portant attribution de commandements et nomination et promotion dans l'armée active ;

● Conférant le caractère de route express nationale à une voie routière nouvelle dans le département de la Côte-d'Or, déclarant d'utilité publique la construction de cette voie et modifiant le plan d'urbanisme directeur du groupement d'urbanisme de Dijon.

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juillet 1974 :

UN ARRETE :

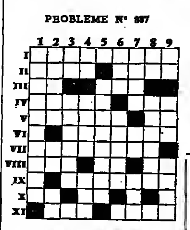
● Fixant la liste des unités pour soins hautement spécialisés, dont doivent disposer les centres hospitaliers régionaux.

DES LISTES :

● D'admissibilité au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 887



HORIZONTALEMENT

I. Ont bien souvent des gens fatigués sur les bras. — II. Evoque une manifestation orographique peu croyable ; L'hygiène est parfois sa raison d'être. — III. Marque d'entêtement ; Terme de sport. — IV. Son charme indéniable ne date pas d'hier ! ; Prénom inversé. — V. Détestable flatteuse ; Grecque. — VI. C'est la soif qui les font presser. — VII. N'est jamais molle lorsqu'elle est folle. — VIII. Vieil hôte des bois ; Fin de participe ; Abréviation. — IX. Un peu acide. — X. — Pronom ; Evoque un ancien droit (épelé). — XI. Très relatif ; Donne un coup de main à qui fait un effort.

VERTICALEMENT

1. Ont l'habitude de passer par bien des concessions. — 2. Endroit prévu pour ceux qui déménagent ; Deux consonnes ; Ne se frappe plus (épelé). — 3. Transforme un savant en pédant ; Ne sont d'aucune utilité quand elles chassent. — 4. Possessif ; Ce qu'il faut trouver avant de partir ; Tissu. — 5. Appareils destinés à broyer, à couper. — 6. Soumit à un travail dégradant ; Dans la Mayenne. — 7. Bataille mémorable ; Dissipé (épelé) ; Travail de préposés. — 8. De bon ton ; Prénom masculin. — 9. Forme de savoir ; Vieille pommade ; Eut du mal à ne pas frapper son fils.

Solution du problème n° 886

HORIZONTALEMENT

I. Ambition ; Râles. — II. Bouchère ; Toges. — III. Ort ; Si ; Urate ; SS. — IV. Uti ; Nèfles ; Mai. — V. Iéna ; Tus ; Aria. — VI. Sire ; Id ; S.M. — VII. Li ; Do ; Cresson. — VIII. Orna ; Lavoir ; Bl. — IX. Ne ; Slam ; Useras. — X. Conspuer ; Ile. — XI. Spa ; Ornions. — XII. Hébété ; Ruée. — XIII. Amo ; Risle ; Otto. — XIV. Notices ; Antes. — XV. Tisons ; Croisera.

VERTICALEMENT

1. Bouillon ; Séant. — 2. Aorte ; Ire ; Moi. — 3. Mutins ; Cahots (cf. « caisson »). — 4. BC ; Aida ; Io. — 5. IHS ; Ro ; Snob ; Cu. — 6. Teinte ; Is ; Eres. — 7. Ir ; Eu ; Clapotis. — 8. Œufs ; Ramures. — 9. RL ; Lev ; En ; LAR. — 10. Taël ; Sourire. — 11. Rôts ; Isis ; Ou ; Al. — 12. Age ; Adore ; Néons. — 13. Lé ; MR ; Risette. — 14. Essais ; Bal ; Ter. — 15. Siamoises ; Osa.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	68 F	122 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	388 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	198 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	198 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	98 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Service national

Service national

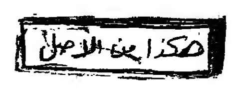
LE RECENSEMENT DES JEUNES GENS NÉS ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE 1956

Le ministère de la défense communique :

« *Il est rappelé que les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1956 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, au plus tard le 31 juillet 1974. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.*

» *Les jeunes gens doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu, sous peine de perdre le bénéfice des possibilités de dispense ou de choix de la date d'appel qui leur sont offertes par le code du service national.*

» *Ceux qui, nés avant le 1[er] juillet 1956, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation.* »



RADIO-TELEVISION

Lundi 8 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

14 h. 50 Film : « A pied, à cheval et en voiture », de M. Delbez (1957), avec Noël-Noël.

Léon Martin, Français moyen, résolument hostile à l'automobile, est obligé d'apprendre à conduire et d'acheter une voiture lorsque sa fille tombe amoureuse du fils d'un châtelain de Sologne.

18 h. 45 Magazine : Au-delà des faits.

19 h. 10 Pour les petits : Bozo.

20 h. 15 Tour de France.

20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Réal. G. Grangier.

Les trois jeunes garçons apprennent à vivre sur l'île et s'organisent.

21 h. 30 Emission littéraire : « Ouvrez les guillemets », de B. Pivot.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste ; Bulletin complet : 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; Inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et 21 h. ; Inter-emploi à 9 h. 45 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour, monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures ; Europe-Panorama à 22 h. 30.

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste ; bulletin complet : 12 h. 45 et 19 h. ; R.T.L.-Panorama à 22 heures.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Actuel 2.

M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : La courte échelle.

19 h. 55 Magazine : Les pieds sur terre.

20 h. 35 Film : « Cyclone à la Jamaïque », d'A. Mackendrick (1965), avec A. Quinn et J. Coburn.

En 1870, les enfants d'un planteur de la Jamaïque, regagnant l'Angleterre sur un navire marchand, tombent entre les mains d'une bande de pirates, et partagent leur existence, alors qu'on les croit morts.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h., Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : Le Sahara avant le désert, par E. Leroy-Ladurie ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 25, Carte blanche : « les Perquer », de M. Hubay avec J. Brassat, N. Benedetti, R. Favey, D. Mac Avoy (réal. J.-W. Garrett) ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 30, Le mémoire des notes, par Ch. Latigrat ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Quand le miroir s'étonne », de Robert Mallet (réal. C. Roland-Manuel) ;

Ce livre est l'œuvre d'un poète qui se sert de son miroir pour essayer de mieux se connaître.

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Valse oubliée » ;

20 h., Prestige de la musique. Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. M. Janowski, G. Jones, soliste : « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes » (R. Strauss) ; « Salomé », opéra en un acte, opus 54 », scène finale (R. Strauss) ; « Siegfried Idyll » (R. Wagner) ; « le Crépuscule des dieux » : Voyage sur le Rhin - Marche funèbre - Scène finale (R. Wagner) ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont ; 22 h., Black and blue ; Présentation des Festivals d'été ; 22 h. 45 Soliste, A. Lauteman : « Sonatina prodigio der arpa » (V. Mortari) ; « Chant de Biwa, estampe pour harpe » (A. Weber) ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : Munrow, Elgar, Ravel ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Les écrits peu connus de Paul Dukas ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Rachmaninov, Prokofiev ; 12 h., Folk songs ; Chants de marin et de travail ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Kathleen Ferrier ;

14 h. 30, Sonorités d'autrefois (Purcell, Monteverdi) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Douze variations en sol majeur pour violoncelle et piano sur un air de Judas et Macchabée de Haendel » (Beethoven), « Quinze variations et fugues en mi bémol majeur, Eroica » (Beethoven) ; « Trio pour flûte, harpe et violoncelle » (J.-M. Damase) ; 16 h. 20, Musique à découvrir : « le Tsar Saltan » (Rimski-Korsakov) ; « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Tiné) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Concerto n° 3 en mi bémol majeur pour cor et orchestre » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en mi majeur » (Brahms) ; 18 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix. Concert avec le concours de R. Jacobs, haute-contre, contre-ténor, B. Kuijken, flûte traversière, S. Kuijken, violon, basse de viole, W. Kuijken, violon, basse de viole, R. Kohnen, clavecin : « Suite en ré » (W. Lawes) ; « Fantasia en sol » (J. Jenkins) ; « Fantaisie pour flûte seule » (Telemann) ; « Mi palpita il cor » (Haendel) ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30 (S.), Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert : « Bourrée fantasque » (Chabrier) ; « Impromptu » (Pierné) ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy) ; 20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Radio-Brême présente un « Carmina Burana » (anonyme), par le Studio de musique ancienne de Munich ; 21 h. (S.), Aix-en-Provence. Duo de pianos Billard-Azaïs : « Sonate en sol » (J.-Ch. Bach) ; « Variations thème de Paganini » (Lutoslawski) ; « Lindaraja » (Debussy) ; « Trois danses slaves » (Dvorak) ; « Sonate en fa, opus 34 » (Brahms) ; 22 h. (S.), Reprises symphoniques : « Suite pour orchestre à cordes » (A. Casanova) ; « Symphonie du tiers-monde » (H. Tomasi) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Molto cantabile.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 12, « Jack », d'A. Daudet (1), adapt. G. Brest (réal. J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; Grande liturgie orthodoxe slave ; 22 h., Musique de l'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté.

Mardi 9 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « Soleil sur notre peau ».

13 h. 35 Tour de France.

18 h. 45 Magazine : Au-delà des faits.

19 h. 10 Pour les petits : Bozo.

20 h. 15 Tour de France.

20 h. 30 Documentaire : Histoire d'animaux, de F. Rossif. « L'Amazonie ».

21 h. Magazine : Pourquoi pas ? Latitude 101, de F. de la Grange. « La Perse des temps modernes ».

22 h. Emission musicale : Cantates baroques.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame. « Deux livres d'histoire ».

15 h. 15 Film : « l'Odyssée du capitaine Steve », de M. Pagliero (1955). Avec Fr. Christophe et Ch. Rafferty.

Un officier de la police australienne conduit, à travers une région sauvage de la Nouvelle-Guinée, une expédition à laquelle participe une jeune femme.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot « L'Equipée sauvage », de L. Benedek (1953). Avec M. Brando et L. Marvin (N.).

Deux bandes de jeunes gens qui passent le week-end à moto sèment le trouble et le désordre dans une bourgade de la province américaine.

Sociologie des « blousons noirs » et romantisme de Marlon Brando il y a vingt ans.

Débat : La moto.

Avec la participation du professeur Leauté, directeur de l'Institut de criminologie ; de M. Barret, directeur du « Moto-Journal » ; de M. Pernet, journaliste à « l'Equipe » ; de M. Gentile, directeur adjoint d'une société d'assurance.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.

20 h. 10 Pour les jeunes : Laurel et Hardy.

20 h. 35 (*) Dramatique : « les Flocons rouges », de M. Lewis-Schreiber. Réal. B. Maigrot. Avec C. Jurgens, J. Holt, B. Allain.

Dans une station de sport d'hiver, une jeune femme qui attend son mari rencontre un monsieur riche, souffrant de l'insouciance de son épouse.

21 h. 30 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. « Mille et une couleurs ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort, à Puteaux, de Bellini (1835) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir, par E. Noël et H. Eichner ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux, par C. Mettra, avec E. Soyer ; 8 h. 50, Université radiophonique. La Cité du Vatican, par F. Bea ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel : Festivals d'Orange et d'Aix-en-Provence ; 11 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. E. Albin : « Sérénade en mi majeur pour cordes » (Dvorak) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Musique de chambre : Haydn, Vivaldi, Haendel ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 20, Rencontre avec... ; 15 h. 25, Le théâtre lyrique aujourd'hui ; 15 h. 55, Radio service culturel ; 16 h. 25, Dossier ; 17 h. 30, Pasolini ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Fête de la Tour des âmes » de Marcel Brion (réal. E. Horowicz) ;

Un village de Vénétie, dont les habitants, les vivants et les morts, célèbrent chaque année, le 2 novembre, une sorte de carnaval funèbre.

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Quatuor à cordes en ré majeur » (N. d'Aleyrac) ; 20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « L'Indochine vingt ans après Genève », avec Madeleine Rebérioux et Lê Thanh Khôi ;

Ce dialogue a lieu justement peu après la transformation en mission permanente de la représentation qu'avait à Paris le gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.).

22 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Réseau sept », de Jolas.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Claude Debussy et le goût de son temps ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Roussel, Ravel ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : « Russlan et Ludmilla » (Glinka) ; « Petrouchka » (Stravinski) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques ; Java ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Messe pour les instruments au lieu des orgues » (M.-A. Charpentier) ; « Concerto fantaisie pour deux pianos et orchestre à cordes » (R. Boutry) ; « Jour d'été à la montagne » (V. d'Indy) ; 18 h. (S.), Aix. En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède. René Jacobs, avec le concours de B. Kuijken, S. Kuijken, W. Kuijken, R. Kohnen : « Quatuor en mi » (Telemann) ; « Ocus Virtutem Convertere » (F. Couperin) ; « Tombeau pour M. de Mézillon » (Marin-Marais) ; « Dispute de l'amour et de l'hymen » (A. Campra) ; 19 h. 5 (S.), Invitation au concert ; 19 h. 30, Le club des jazz ;

20 h. (S.), Dîner-concert. La musique de ballet de Léonard Bernstein ; 20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), En direct de l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence : Gheorghe Zamfir et son ensemble roumain ; 23 h., Aspect du sacré dans le monde moderne. Chœurs de la C.T.B.-B.R.T., quatuor vocal de l'Ensemble musica polyphonica, avec : B. Sepelia, soprano, R. Jacobs, haute-contre, L. Devos, ténor, J. Brocheloir, basse. Direct. G. Carael : « Messe de Notre-Dame pour voix et instruments » (G. de Machaut) ; « Messe pour chœur mixte et double quintette à vent » (Stravinski) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; M. Locke, A. Berg, P. Petit, Beethoven ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Musique pittoresque ; 20 h. 15, L'heure du mystère : « Jeux d'échecs », de G. Vittel (réal. G. Gravier) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; Vivaldi ; 22 h., Le club des poètes ; 22 h. 30, Rhythm and blues.

Mercredi 10 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

15 h. Tour de France.

18 h. 45 Magazine : Au-delà des faits.

19 h. 10 Pour les petits : Bozo.

20 h. 15 Tour de France.

20 h. 30 Magazine : Plein cadre, de J.-O. Chattard et J. Alexandre. Réal. F. Moreuil. « L'énergie : ceux qui travaillent pour nous ».

21 h. 30 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal. Avec la participation de Francis Veber, scénariste, de Jean Rochefort, d'André Cayette.

Extraits des films : « Gustav Mahler », de Ken Russel ; « l'Evasion expresse » ; « les Mille et Une Nuits », de Pier Paolo Pasolini ; « Voyage d'Amélie », de Daniel Duval ; « Verdict », d'A. Cayatte.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame. « L'amitié ».

15 h. 15 Série. Les Monroe : « la Chevauchée de la terreur ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « l'Honneur des Cipolino », de J.-J. Bricaire et M. Lasaygues. Mise en scène, M. Roux. Avec A. Marbeau, M. Delcroix, H. Max et G. Leclerc.

Une « momma » sicilienne dans une comédie de boulevard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.

20 h. 10 Pour les jeunes : Laurel et Hardy.

20 h. 35 Emission historique : Il y a trente ans la libération. Le raid de Saint-Nazaire.

Le 27 mars 1942, les forces de la Royal Navy remontent la Loire pour détruire les docks que le haut commandement de la marine allemande destinait à son unité, le « Tirpitz ».

L'un des survivants, le capitaine Burn, a préparé et commenté ce film produit par les stations régionales de Nantes et de Rennes et par la B.B.C.

21 h. 30 Magazines régionaux.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux : Les sources divines du droit ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h., Renaissance des orgues de France, par J. Merlet ; 11 h. 20, Le livre, ouverture sur la vie : « les Animaux en péril », de P. de la Grange ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ; 12 h., Musiques à l'appui : Fauré et son temps ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 37, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 10, L'exposition « Dorothée Tanning » ; 15 h. 35, Musiques et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 16 h. 5, Radio-service culturel ; 16 h. 25, Les nouveaux zoos en France ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Saison violente », d'Emmanuel Roblès (réal. J.-J. Vierne) ;

Le passage déchirant de l'adolescence à l'âge d'homme. L'auteur y livre la clé de sa vie : une enfance rude, illuminée par l'espoir.

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Capriol suite » (P. Warlock) ;

20 h., Musique de chambre. Lieder : « An die Laute, Vermont, Schwanengesang, Vie danzhumein, Nebelstunka, Silvia » (Schubert), F. Wend, chant, H. Puig-Roget, piano. Quatuor à cordes « Rosemonde » (Schubert), par le Quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique. Le professeur Jacques Monod ; 21 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais ; 21 h. 50, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Certains aspects de la musique française : Les « autres » organistes français des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : K. Ferrier ; 14 h. 30, Airs oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens, par P. Sarette : Elèves en première année de chant au Conservatoire national supérieur de musique à Paris. Au piano, J.-M. Damase : Œuvres de Fauré, Prokofiev, Bach, Dutilleux, Bach, Schumann, Bizet (par MM. Raffalli, Arapian et Mlles Gérard, Cadol) ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Telemann, Haendel, Rameau, Rossini) ;

20 h. 30, Canadiens français. Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., direct. J. Beaudry : « Divertimento » (P. Mercure), « Symphonie n° 1 » (J. Hétu), « Cordes en mouvements » (J. Vallerand) ; 21 h. 30 (S.), Aix. En direct de la place des Quatre-Dauphins. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-C. Casadesus : « le Directeur de théâtre » (Mozart), « la Servante maîtresse » (Pergolèse) ; 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro. Dylan Thomas (Th. Morley, W. Tisdall, J. Bull, A. Brumel, H. Vinders, B. Appenzeller, J. Vaet, L. Senfl, Schoenberg, Stockhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Folklore en France ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines : Paul-Henri Vergnes ; 20 h. 50, Les bruits de la ville ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Schubert) ; 22 h., Votre jardin secret : Marcelle Tassencourt ; 22 h. 30, Rêves sans frontières.

Jeudi 11 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

16 h. Tour de France.

18 h. 45 Magazine : Au-delà des faits.

19 h. 10 Pour les petits : Bozo.

20 h. 15 Tour de France.

20 h. 30 Dramatique : « Des pommes pour Eve », de G. Arout. Réal. F. Chatel. Avec Catherine Rich, P. Barge, G. Chevalier.

Créée au Théâtre La Bruyère en 1969, cette pièce, composée de neuf scènes de la vie quotidienne, est inspirée des récits de Tchekhov.

22 h. 5 Catch.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIÈRE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIÈME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIÈME CHAINE : flashes à 19 h. 15 et bulletins en fin de soirée (vers 22 h.).

ACTUALITÉS RÉGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaînes).

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame. « La mode ».

15 h. 15 Série. La brigade des maléfices : « la Septième Chaîne ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Athlétisme.

Italie, France, Hongrie.

21 h. 30 Reportage : Le feu de la terre. « Haroun Tazieff au volcan de l'Afar ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.

20 h. 10 Pour les jeunes : Laurel et Hardy.

20 h. 30 Magazine 52, de S. Walsh, J.-F. Chauvel et E. Mannoni.

Inde : mythes et réalités ; Cuba : vingt ans de fidélité. Egypte : des Français sur le canal.

21 h. 25 Magazine : Vacances en France.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de Georges Gershwin (1937) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., Musique instrumentale : « Fantaisie pour clavecin » (W. Byrd), « Trio n° 109, en ut pour cordes » (Haydn), « Sound canticles » (G. Smith), chœurs et instruments, « Remembrance, pour alto et violoncelle » (Betsy Jolas) ; 11 h. 50, L'école des parents. Problèmes de la jeunesse ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture, billet ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, « Lacenaire » ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Prince blessé », de Barjavel (réal. A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Sonate en ut majeur pour flûte et clavecin » (F. Barsanti) ;

20 h., « Le Matin sans rosée », de M.-L. Hirsch (réal. B. Sesué) ;

Une variation moderne sur le thème du « Joueur de flûte » de Hameln : libérée des rats, la population est prise au piège de son sauveur, qui se révèle un dictateur sans pitié.

21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Livre d'or de M. Bernard : L'orgue français de la Renaissance, avec A. Isoir, organiste ; 22 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 23 h., Format de poche ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales : Scriabine ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Les « autres » organistes français des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Bach, Debussy) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : K. Ferrier ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Turandot » (Puccini), avec J. Sutherland, Montserrat-Caballé, L. Pavarotti, N. Ghiaurov ; 16 h. 10 (S.), « Capriccio pour trois kotos » (A. Yuyama) ; 16 h. 30, Le ballet romantique : « Giselle » (A. Adam) ; 17 h. (S.), Images romantiques : « Second duo pour harpes » (d'Alvimare), « Harold en Italie » (Berlioz) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Bartok, Ravel, W. Walton, Gershwin) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Prokofiev, Granados) ;

20 h. 30 (S.), France-Musique reçoit. A Saint-Louis des Invalides. Orchestre de chambre de Fontainebleau, direct. J.-J. Werner : « Chaconne » (Lully), « Nuit » (M.-A. Charpentier), « Concerto en mi majeur pour violon et orchestre » (Bach), par A. Joory, « Symphonie périodique » (Gossec). Réalisation J.-L. Petit. Musique des gardiens de la paix. Direct. D. Dondeyne : « Thème varié, opus 43 A » (Schönberg), « Chant funéraire » (Fauré), « Dionysiaques » (Schmitt) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit : Hommage à Marcel Tremois ; 23 h., Le monde des jazz : Gil Evans ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Grieg, Holst, Mendelssohn, A. Lameland, Milhaud) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Savoir vivre, par E. Lanzac ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Prokofiev) ; 22 h., Fil rouge ; 22 h. 30, Fleurs et racines du folklore.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 8 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; 21 h., *la Bataille d'Angleterre*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Du silence et des ombres*, film de R. Mulligan.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Mari de ma femme*, théâtre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 20, Jean Rostand ; 20 h. 45, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 35, Les conteurs.

Mardi 9 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Primitifs ; 21 h., *le Passage du canyon*, film de J. Tourneur.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., Les cinq lettres ; 21 h. 10, *La parole est à l'épée*, de S. Grieco.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les secrets de la mer ; 21 h. 5, *le Désert rouge*, film de M. Antonioni.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, *l'Education sentimentale*, de G. Flaubert ; 21 h. 25, En direct.

Mercredi 10 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Désir d'amour*, film de Ch. Walters.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme à la valise ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Une fille pour l'été*, film d'E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jason King ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; 22 h. 20, La Bretagne de Chateaubriand.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Dalida ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

Jeudi 11 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *Deux mille femmes*, film de F. Launder.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Objectif Hambourg, mission 083*, film de S. Bergonzelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *le Ciel et toi*, film de G. Gascon ; 21 h. 50, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Les invités de l'été ; 21 h. 30, La révolte des Haïdouks.

Vendredi 12 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *le Voleur de Bagdad*, film d'A. Lubin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Pleins phares*, film de J. Darren.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Destins ; 21 h. 55, Angoisses, feuilleton.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Marcel Pagnol ; 21 h. 25, Simple police ; 21 h. 50, Mc Coy Tyner ; 22 h. 25, *Si j'avais un million*, film d'E. Lubitsch.

Samedi 13 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Bonne chance, Charlie*, film de J.-L. Richard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Grand Chaparral ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Pas de panique*, film de S. Gobbi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *l'Aigle des mers*, film de M. Curtiz ; 22 h. 20, Airs de toujours.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Malaventure ; 20 h. 25, Des voisins par la lucarne : la Hollande.

Dimanche 14 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Marie-Antoinette*, film de J. Delannoy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ma sorcière bien-aimée ; 20 h. 25, Chassé-croisé ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *l'Aigle de Guam*, film de J. Monks Jr. et R. Goldstone.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, La Puce à l'oreille, de G. Feydeau ; 22 h. 10, Le souffleur de la Comédie-Française.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *la Charge de la brigade légère*, film de T. Richardson ; 22 h. 20, Témoignages.

Lundi 15 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; 21 h., *la Bataille du désert*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *De la bouche du cheval*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge, de A. Lettrich ; 21 h. 25, Dossier F.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Malaventure ; 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 30, Jean Rostand ; 20 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 45, Lettres d'un bout du monde.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 12 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 45 Tour de France.
18 h. 45 Magazine : Au-delà des faits.
19 h. 10 Pour les petits : Bozo.
20 h. 15 Tour de France.

LONGUEURS D'ONDES

FRANCE-INTER : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 258 m. (ondes moyennes).
INTER-VARIETES : Paris, 290 m. ; Lille, 218 m. ; Lyon, 498 m. ; Marseille, 445 m. ; Toulouse, 218 m. ; Bordeaux, 249 m. ; Limoges, 318 m. ; Rennes, 423 m. (ondes moyennes). Les émissions d'Inter-Variétés sont en partie retransmises en modulation de fréquence.
FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).
FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.
FRANCE-CULTURE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.
EUROPE I : 1 647 m. (g.o).
SUD-RADIO : 267 m. (o.m.).
RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) : 205 m.

20 h. 30 Série : Mission impossible. « La Question ».
21 h. 20 Au rendez-vous des grands reporters, de R. Pic et M. Tauriac.
La drogue et les trafiquants internationaux.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Trois livres pour les vacances ».
15 h. 15 Série : La brigade des maléfices. « Voir Vénus et mourir ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 (★) Evocation : Hommage à Albert Ollivier, d'A. Leonard.
Mort le 12 juillet 1964, Albert Ollivier fut journaliste, auteur, directeur des programmes de télévision depuis 1959 et créateur de la deuxième chaîne.
21 h. 55 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Film : « Une balle au cœur », de J.-D. Pollet (1965). Avec S. Frey et Fr. Hardy.
La vengeance en Grèce, où il a fui, d'un jeune aristocrate sicilien chassé de son palais par la Maffia.
Une tragédie de la solitude et de la mort. L'univers d'auteur de Jean-Daniel Pollet.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, Les Vikings et leurs dieux ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les permanences de la littérature russe et soviétique, par J. Nantet ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., Musique de chambre : « Cinq Ponteios, Dança das congadas » (Camargo), E. Richepin, piano, « Mélodies », par Isabelle Rives, « El Carbonero, La Carbonerita De Salamanca » (Halffter-J. Tierno), « Damunt la tuncmes Les Flers. Jo et presentie com la mar » (Mompou), « Por el air ven. Da Cadiz a Gibraltar. A la Flor A la Pitiflor » (G. Laos), J.-C. Ambrosini, piano, « Concertino pour quatre clarinettes » (Harry Cox), « Quatuor de clarinettes » (M. Hanssens) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. G. Tzipine : « Deuxième symphonie en mi bémol » (Gounod) ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h., Radio-service culturel ; 14 h. 25, L'ange du bizarre ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 40, La musique une et divisible ; 16 h. 10, Ensemble polyphonique O.R.T.F., direct. Ch. Ravier ; 16 h. 30, Dossier : Byzance ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Un profil perdu », de F. Sagan (réal. H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto n° 8 en sol mineur » (J. Aubert) ;

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec P. Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Littérature ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile : « la Musique Occitane », de M. Carrière ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales. Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Certains aspects de la musique française : L'influence poétique sur les œuvres de Liszt ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui (Haydn, Schubert) ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales. Musique de chambre et d'orchestre de Bartok ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto en la mineur pour violon, violoncelle et orchestre » (Brahms), avec J. Suk et A. Navarra ; 17 h. (S.), Lyrique ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz : Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Beethoven, Debussy, Ravel) ;

20 h. 30 (S.), Perspectives du vingtième siècle. Parc floral de la Cartoucherie de Vincennes : Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. M. Tabachnik. Avec le concours de C. Helffer, pianiste, S. Rosander, soprano, chœur national, J. Grimbert (Douze voix d'hommes) : « Intégrales » (Varèse), « Nocturnal » (Varèse), « Concerto pour piano et orchestre » (Xenakis). Création : « Cinq pièces pour orchestre, opus 16 » (Schoenberg), « Nomos Gamma » (Xenakis) ; 22 h. (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. A. Jouve : « Tancrède », suite Campra, « Rosamunde », ballet 1 et 2 (Schubert), « Suite provençale » (D. Milhaud) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 40, Les espions de l'histoire La plus parfait et le plus minable des espions ; 21 h. 15, Tous mélomanes (Schumann, Brahms) ; 22 h., Poésie étrangère : L'Inde ; 22 h. 30, Musique aux Champs-Elysées.

Samedi 13 juillet

● CHAINE I

12 h. 25 Variétés : Miditrente.
14 h. Récital : Victoria Postnikova, pianiste.
« Sonata en ut majeur pour piano » (Bortniansky) ; « Sonate n° 1 pour piano » (Chostakovitch).
14 h. 30 La Une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Bozo.
19 h. Point chaud, d'A. Raimer.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Dramatique : « Un bourgeois de Paris », de J.-L. Roncoroni. Réal. A. Boudet. Avec M. Etcheverry, G. Berner.
Après la bataille de Poitiers (1356), le fils de Jean le Bon, le dauphin Charles, s'oppose à Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris. Une réflexion sur « le cheminement intérieur des passions ».
Emission déjà diffusée en juin 1969 sur la première chaîne.
22 h. Portrait. Robert Rathbun Wilson : « Un humaniste à l'ère atomique ? », de D. Pearl et A. Vogler.
Robert Rathbun Wilson est l'inventeur d'un accélérateur de particules de 7 kilomètres de circonférence.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame. Le sens et le goût de la fête.
15 h. 15 Série. Chapeau melon et bottes de cuir : « Noël en février ».
17 h. 55 (★) Portrait : Autour de Melina Mercouri : Ses indispensables.
Les indispensables de Melina Mercouri sont des femmes, ses amies, qui la suivent, la protègent, l'encouragent dans son travail et dans sa vie privée.
18 h. 45 Cinésamedi.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Jeux sans frontières : Belgique.
21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Le Jeu de la mort. » Réal. J. Herman. Avec L. Amman, W. Volz, B. Romand.
Un reportage photographique permet de reconstituer un hold-up.
22 h. 40 Jazz.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Reportage : Le 159e régiment d'infanterie alpine.
20 h. 30 Théâtre : « Mangeront-ils ? », de V. Hugo. Mise en scène de M. Franceschi. Avec N. Reymond, O. Hussenot, G. Moigne.
Comédie de Victor Hugo écrite en 1867 et publiée en 1886 avec d'autres œuvres sous le titre de « Théâtre en liberté ». Cette pièce fut créée à la fin du dix-neuvième siècle et montée en 1972 au Festival du Marais.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort du compositeur belge Joseph Jongen (1953) ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Un roi sans pouvoir ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole : Granados ; 12 h., Hommage à un poète vivant : Jean Tardieu ; 11 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, « Il était une fois... Belleville », par C. Lapidie et G. Godebert, avec la participation de : E. Jacomin, historien, G. Serant, R. Le Gentil, promoteurs, Anastase, tailleur, M. Arnoult, P. Bodoukian, bottiers, A. Baldi, accordéoniste, et le patron de « La Java », J. Bretonnel, manager, R. Dorteuil, ancien directeur des Folies-Belleville, Mme Lucienne, marchande de glace, Mlle et M. Robin, graveurs sur acier, C. Le Tallec, porcelainier, J. Taffanelli, speaker, G. Zulberfitch, tailleur. Avec les personnages du café de la rue Jouye-Rouve, des habitants et des étudiants de Belleville, textes lus par H. Poirier et P. Trabaud, témoignages de J. Guéhenno, de l'Académie française (archives O.R.T.F.), réalisation G. Godebert ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin : « la Grotte de Fingal, les Hébrides » (Mendelssohn) ; « la Jeunesse d'Hercule » (Saint-Saëns) ; « Casse-noisette » (Tchaïkovski) ; « les Préludes » (Liszt) ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault (Festival du court métrage à Grenoble) ; 18 h. 30, Tout l'humour du monde, de J. Chouquet ;

20 h., « la Foule », de D. Chraïbi, avec J. Darcha, S. Jeney, M. Barbulée, J. Catalayud, J.-P. Cisiffe (réal. A. Dave) ; 22 h., Etranger, mon ami ; Siegfried Lenz ; 22 h. 30, Café-théâtre ; « Comment harponner le requin », de V. Haïm et « Phèdre », au théâtre Essaïon ; 23 h. 15, Echos et paysages (I), par M. Planchon.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; « Véronique » (Messager) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto pour alto, orgue et orchestre » (Haydn) ; « Concerto n° 2 en ré mineur » (Wieniawski) ; « Hymne » (Messiaen) ; vers 11 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion tchécoslovaque, direct. J. Belohlavek : « Symphonie n° 3 » (V. Kabalis) ; 12 h. (S.), Variétés actualités ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. 5 (S.), Récital d'orgue, par X. Dufresse : « Prélude et fugue en sol majeur » (Bach) ; choral, « Orne-toi, chère âme » (Bach) ; « Fantaisie en fa mineur » (Mozart) ; 15 h. 35 (S.), Bouquet musical français ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano : Maria Littauer ; « Six variations » (Beethoven) ; « Suite, opus 14 » (Bartok) ; « Toccata » (Khatchaturian) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : « Chansons madécasses » (Ravel) ; « Peer Gynt » (Grieg) ; « le Roi Christian II » (Sibelius) ; « Valse triste » (Sibelius) ; « Rapsodie malgache » (R. Loucheur) ; 21 h. 30 (S.), Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec M. Argherich, pianiste ; « Alborada del gracioso » (Ravel) ; « Concerto en la mineur, pour piano et orchestre, opus 54 » (Schumann) ; « Roméo et Juliette » (Prokofiev) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'histoire.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, Inter-troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 20, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Théâtre de nuit ; « la Foire aux vanités » ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

Dimanche 14 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 « Police », de Ch. Chaplin.
14 h. 50 Sport et variétés : Le sport en fête.
16 h. 55 Film : « le Bossu », d'A. Hunebelle (1959). Avec J. Marais, Bourvil, S. Selman.
Lagardère, chevalier errant, sauve la fille de Philippe de Nevers, assassiné par son cousin, et la rend, seize ans plus tard, à sa mère, après être entré en lutte, sous un déguisement, avec le traître. Illustration « épique » du roman de Paul Féval.
18 h. 40 Magazine : La France défigurée, de M. Péricard et L. Bériot.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « les Bonnes Causes », de Christian-Jaque (1962). Avec M. Vlady, P. Brasseur, Bourvil.
Une femme a tué son mari par un « crime parfait » mis au compte d'une infirmière. Son amant, un avocat célèbre, l'aide à tromper la justice.

● CHAINE II (couleur)

9 h. 50 Défilé du 14 juillet.
12 h. 30 Magazine : Inf. 2, dimanche.
13 h. Orch. philh. de l'O.R.T.F., dirigé par J. Pritchard.
« Le Chevalier à la rose », première suite (Richard Strauss).
13 h. 25 Documentaire : On naît à Cracovie, pas ailleurs, de F. Chatel.
La fête des quarante mille étudiants de Cracovie.
14 h. 55 Film : « la Grande Escapade », de J.-B. Clark (1965). Avec P. Cardi et G. Stockwell.
Un petit garçon appartenant à une famille d'éleveurs de moutons du Nouveau-Mexique doit faire ses preuves pour devenir berger.
16 h. 25 A propos, de M. Droit.
16 h. 55 Jeu : Familion.
17 h. 35 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de la Grange. « La Camargue ».
20 h. 35 (★) Opérette : « la Fille de Mme Angot », de Clairville, Siraudin et Koning. Musique de Ch. Lecocq. Réal. R. Kahane. Avec Ch. Chateau, D. Millet, S. Michel.
Les mésaventures d'une jolie fleuriste.
22 h. 25 Cinéma-Club. Cycle U.S.A., années 60. « Le Seigneur de la guerre », de F. Schaffner (1965). Avec Ch. Heston et R. Forsythe (v.o. sous-titrée).
Au onzième siècle, Chrysagon, vassal du duc de Normandie qui a reçu fief dans le nord de la France, s'éprend d'une paysanne et se met hors la loi pour sauver son amour.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Variétés : Montand de mon temps, de J.-C. Averty.
21 h. 40 Nouvelles, de S. Maugham. « La Femme de lettres ».
Mme Forester écrit des essais et des poèmes, mais ses œuvres ne se vendent pas. Son mari, commerçant, se lasse de subvenir à la carrière de sa femme.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 10 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée, roi de Crète » (Mozart) ; 11 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. J. Mercier, avec A.-M. Ghirardelli, pianiste : « l'Echelle de soie », ouverture (Rossini), « Troisième concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 13 h. 45, Le monde insolite : Les bousnats, par L. Mallet ; 14 h. 15, Le théâtre de Maurice Maeterlinck : « l'Intruse » et des extraits de « Pelléas et Mélisande », « Monna Vanna », « la Princesse Madeleine », extraits, interprétés par les comédiens-français ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins : La romantique destinée de l'homme aux deux patries ; 17 h. 30, Mai musical de Bordeaux : N. Zabaleta et l'Orchestre de chambre P. Kuentz, avec Ch. Lardé : « Concert pour quatre parties de violes, en ré mineur » (M.A. Charpentier), « Concerto pour flûte, cordes et clavecin, opus 7 n° 6 » (J. M. Leclair), « Danses pour harpe et cordes » (C. Debussy), « Une châtelaine en sa tour..., opus 110 » (G. Fauré), « Introduction et allegro pour harpe et orchestre » (M. Ravel), « La flèche du temps » (A. Jolivet) (première audition en France) ; 19 h. 10, Les machines à musique ;

20 h., « Le cœur du moulin », de M. Magre et D. de Séverac, avec M. Peronne, S. Michel, M. Shot, R. Oume, P. Filippi, orchestre et chœurs O.R.T.F., direct. P.-M. Le Conte ; 21 h., Mises en scène, par G. Dumur : « Tartuffe », « le Cochon noir » ; 22 h. Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Dostoïevski.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 14 JUILLET

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « La Bible et les bibles, vers le grand public » ; « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Sainte-Catherine de Bonfleur ; Prédication du Père Roguet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre Symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin, avec G. Amar-Vonin, flûtiste : « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert), « Concerto pour flûte et orchestre n° 6 en ré majeur » (Mozart), « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), « Daphnis et Chloé » (Ravel) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques ; 16 h. 15, Voyage autour d'un concert ; 17 h. 15 (S.), Chorégie d'Orange. Orchestre national O.R.T.F., direct. R. Kempe : « Salomé » (R. Strauss), drame lyrique en un acte d'après O. Wilde, avec L. Ryasaneck, J. Vickers, Th. Stewart, R. Hesse, H. Laubenthal, M. Schiml ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le pianiste Ray Bryant et le quartette d'Arnett Cobb ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 22 h. (S.), Nouveaux talents premiers sillons ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; « Trio n° 5 en ré majeur » (Beethoven), par W. Kempf, H. Szeryng, P. Fournier, « Histoire du soldat » (Stravinski) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 15, Jazz sur scène : Au festival de Luneray.
Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 50, Programme interrégional, station de Toulouse ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., L'homme qui pensait mal ; 22 h. 30, Musique du monde.

● *Jacques Chancel* reçoit Madeleine Ozeray (lundi 8 juillet), France et Christian Guillain (mardi 9 juillet), René Lenoir (mercredi 10 juillet), Georges Denizau (vendredi 11 juillet), dans son émission « Radioscopie » (France-Inter, 17 h.).

Lundi 15 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente, été.
14 h. 25 Film : « Tintin et les oranges bleues », de Ph. Condroyer (1964). Avec J.-P. Talbot et J. Bouise.
Tintin, le capitaine Haddock et le professeur Tournesol luttant contre des aventuriers qui veulent s'approprier l'« orange bleue », mystérieuse invention d'un savant espagnol.
Le charme préservé des albums d'Hergé.
16 h. 5 Tour de France.
18 h. 15 La lutte de l'homme pour la survie, de Renzo Rossellini.
19 h. 5 Pour les petits : Reinefeuille.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Réal. G. Grangier.
Les trois garçons se trouvent face aux deux forbans, Forbes et Pike.
21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Actual 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta.
Avec Christian Alers, M. Baquet, A. Wartel.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Tour de France.
20 h. 30 Film : « Mazel Tov », de Cl. Berri (1968). Avec Cl. Berri, E. Wiener et Régine.
Sur le point d'épouser l'héritière d'un diamantaire juif d'Anvers, un jeune homme, issu d'une famille d'artisans juifs de Paris, hésite et vit une brève aventure avec une autre femme.
Comédie de mœurs et petit monde de Claude Berri.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h., Avignon ; 11 h. 30, Les étoiles d'un jour interne, d'après Artaud ; 11 h. 45, Entretien avec l'abbé Morel ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 25, « le Goûter », de J. Werms, « Comédie », S. Beckett ; 15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 30, Activités musicales d'éveil à l'école ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Maison de papier » (1), de F. Mallet-Jorris (réal. E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Avignon ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont : L'information des jeunes ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Aspects du sacré dans le monde moderne ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., La musique sacrée ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : « Sonata en la mineur », « Cantate Clori et Lisa », « Sonata en ré majeur » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Sonate en sol majeur pour piano et violon », « Six variations en sol mineur pour piano et violon », « Sonate en si bémol majeur pour piano et violon » (Mozart) ; 18 h. 30, Musique à découvrir : « Doktor und Apotheker » (Dittersdorf) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Sérénade n° 6 en ré majeur, nocturne pour deux petits orchestres et timbales » (Mozart), « Symphonie n° 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Peire Vidal, Schubert, Debussy, Kodaly) ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h. 40 (S.), Correspondances. Berlioz : « Mélodies irlandaises », « Symphonie fantastique » ; 23 h., Reprises symphoniques : « De lumières et d'ombres » (G. Hugon), « Capriccio pour cordes » (P. Ancelin) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre soviétique (Chostakovitch, R. Ledener) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, « Jack », d'A. Daudet (1), adapt. R. Brest (réal. J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h. Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 50, Fantomas ; 20 h. 10, Pas de panique (Cl. Villers, O. Nanteau, M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boggie (Pierre Lattes) ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 10 h., Mélodie-parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 13 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Ça va, ça va ; 16 h., Tour de France ; 17 h., Mozik ; 18 h. 30, Show 5, 6, 7 ; 20 h., Radio.

R.T.L. : 5 h., Maurice Favières ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 14 h., La responsabilité sexuelle, par Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Disques d'or ; 15 h., Ménie Grégoire ; 16 h. 30, R.T.L. non-stop ; 17 h. 30, Super-Club ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Actualités féminines ; 13 h., Faites vos jeux ; 15 h., Coupe des chanteurs ; 16 h., Eté show ; 18 h. 15, Restez calme ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 30, Trois étoiles ; 22 h. 10, Histoire de rire ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 13 juillet

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Music-hall de l'impossible ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, François Chalais ; 15 h., Tour d'horizon musical ; 19 h. 30, Club en fête ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, Jean-Pierre Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 16 h., Hit-Magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 30, Ces amis que j'ai connus ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La coupe des chanteurs ; 18 h., Guy Vial ; 22 h., J.-C. Laval.

SUD-RADIO : 5 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 16 h., Ecouté pour vous ; 22 h. 5, Week-end classique ; Bluesy-club.

Du dimanche 14 juillet

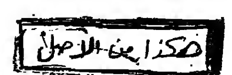
FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h. 5, Si on rentrait.

EUROPE 1 : 6 h. 30, Musique ; 9 h. 30, Les Bonshommes ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 22 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Bernard Schu ; 17 h., Variétés ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand orchestre (Chopin, Hindemith).

RADIO-MONTE-CARLO : 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-Parade ; 20 h., Concert.

SUD-RADIO : 0 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 13 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse.



EDUCATION

AUX PRISES AVEC DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

La Mutuelle nationale des étudiants de France adopte un plan de redressement

L'assemblée générale de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), réunie à Paris les 2 et 3 juillet, a adopté un « plan de redressement » *présenté par son bureau national (composé d'étudiants de la tendance CERES, aile gauche du parti socialiste) et voté par 60 % des délégués. La situation financière de la MNEF est, en effet, chaque année de plus en plus catastrophique : en juin 1974, le trou de trésorerie était de 8 millions, le déficit cumulé dépassant largement les 10 millions de francs.*

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a, d'autre part, élu un nouveau bureau national, plus restreint que le précédent. Tous ses membres appartiennent à la tendance CERES à l'intérieur de laquelle une scission s'est d'ailleurs produite. Le nouveau président est M. Serge Lagauche, étudiant en fin d'études de médecine à l'université de Créteil.

Le pouvoir est responsable, estiment les dirigeants de la MNEF, de la situation financière catastrophique qui s'aggrave chaque année. Le gouvernement, expliquent-ils, en effet, bloque le taux des « *remises de gestion* » versées à la Mutuelle par le ministère de la santé publique en contrepartie du service rendu aux caisses d'assurance-maladie puisque c'est la MNEF qui gère le régime de sécurité sociale de ses 380 000 adhérents. La remise de gestion est actuellement de 27,40 francs par dossier : les étudiants gestionnaires de la MNEF jugent nécessaire un minimum de 37 francs.

Ils reprochent d'autre part au gouvernement d'instituer, « *en contradiction avec l'esprit de la loi* », la concurrence en matière de santé. Dans plusieurs villes, des mutuelles concurrentes, en effet, ont été aussi habilitées à gérer le régime de sécurité sociale des étudiants.

Le plan de redressement qui vient d'être adopté par l'assemblée générale suppose d'abord une « *campagne de mobilisation des étudiants et des travailleurs, qui devra être renforcée par un important mouvement d'adhésion des étudiants à leur mutuelle et exprimer la volonté des organisations groupées autour de l'union de la gauche* » d'obtenir la satisfaction des revendications de la MNEF.

Le plan prévoit tout d'abord que la MNEF reparte à zéro au 1er octobre prochain, le déficit étant comblé par une subvention de l'Etat et des emprunts à long terme.

● LA GESTION ETUDIANTE n'est pas remise en question, mais transformée. Une « *direction politique* » étudiante fixerait « *les objectifs à moyen et à long terme par l'orientation du budget, sans intervenir directement dans la gestion courante* », dont serait responsable le directeur administratif — qui n'est pas étudiant.

La direction étudiante conserve toutefois un budget distinct, qui est voté par l'assemblée générale et contrôlé dans son application par la direction administrative. Dans les sections locales, le contrôle est fait par les chefs de centres. La dotation accordée pour les frais de la gestion étudiante serait réduite de 50 % par rapport à 1974.

● LES ŒUVRES SOCIALES : une partie va être supprimée. Ainsi, les logements seront rétrocédés aux offices des H.L.M., avec lesquels la MNEF essaie d'obtenir des contrats spéciaux. La maison de convalescence de Sainte-Maxime sera fermée à la rentrée : un accord avec la Fédération santé des étudiants de France permet de récupérer un nombre équivalent ou même supérieur de lits. Le reclassement du personnel sera assuré par la MNEF.

● LE FONCTIONNEMENT DES SECTIONS. — Actuellement, la MNEF emploie au total cinq cents personnes, ce qui représente 18 millions de francs par an de salaires et charges sociales. Le nombre d'adhérents ayant diminué, il apparaît nécessaire « *de réduire progressivement les effectifs du personnel des sections locales d'environ cinquante-quatre personnes à partir du 1er octobre 1974. (...) Ces réductions d'effectifs et la reconversion d'un certain nombre d'employés pourront se faire en utilisant les crédits de la formation permanente. (...) Les éventuelles indemnités de licenciement devront être supportées, pour une part, par la MNEF et, pour une très grande part, par l'autorité de tutelle, qui porte la responsabilité de la baisse du nombre d'immatriculations par la création de mutuelles concurrentes.* »

Les employés ayant acquis une qualification suffisante devront être reclassés — à la MNEF ou dans des caisses primaires de sécurité sociale — conformément à la nouvelle grille des salaires de l'ensemble de ces personnels. Cette mesure réduirait de 1,9 million le déficit. Au siège social la réorganisation des services devrait ramener le déficit de 1,7 à 1,2 million de francs.

Ce plan a été voté par les courants de l'union de la gauche, c'est-à-dire la tendance majoritaire (CERES) et les représentants de l'UNEF (tendance Renouveau). Ces derniers, toutefois, ne reprennent pas les six postes d'administrateurs qu'ils avaient abandonnés il y a près de trois mois. Ils émettent des réserves notamment quant aux garanties d'application du plan et aux licenciements envisagés.

Pour eux, « *la seule garantie dont les étudiants, le personnel et la mutualité dans son ensemble pourraient se satisfaire serait que le syndicat étudiant, l'UNEF, reprenne la gestion de la Mutuelle* ». C'est cette proposition qu'ils veulent soumettre aux étudiants lors des prochaines élections de la MNEF, qui auront lieu en janvier 1975.

Une scission s'est produite à l'intérieur de la tendance majoritaire. Après avoir déposé une motion de défiance, qui a été repoussée, les étudiants « CERES minoritaires » n'ont pas participé au vote final. Les motions proposées par les autres courants minoritaires, l'UNEF (tendance Unité syndicale, animée par des militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) et le MARC (Mouvement d'action et de recherche critiques, proche de la C.F.D.T.), ont aussi été repoussées.

Des innovations attendent, d'autre part, les étudiants à la rentrée. Si la cotisation de sécurité sociale (20 francs) demeure pour l'instant inchangée, celle de la Mutuelle passera de 40 à 65 francs par an. En contrepartie, les étudiants de la région parisienne pourront bénéficier d'un accord avec les syndicats de pharmaciens : sur présentation de leur carte de sécurité sociale et de la MNEF, ils n'auront plus à avancer l'argent des médicaments qui leur sont prescrits, si ceux-ci sont remboursés par la sécurité sociale.

CATHERINE ARDITTI.

● *Préparation aux études médicales.* — La Maison universitaire et culturelle (85, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris ; tél. : 325-10-76, 033-05-80) organise une préparation spéciale à la première année de médecine et pharmacie dans les disciplines scientifiques (mathématiques, statistiques, physique et chimie), assurée par des enseignants de l'Ecole normale supérieure, destinée en particulier aux candidats issus des sections littéraires. Les stages auront lieu du 7 septembre au 2 octobre et du 7 octobre au début novembre, à raison de quatre heures par jour.

SCIENCES

Une plate-forme pétrolière d'une taille exceptionnelle est mise en place dans la mer du Nord

La plate-forme de production Graythorp-I vient d'être mise en place sur le champ pétrolier de Forties (de la B.P.) dans la zone britannique de la mer du Nord, à 180 kilomètres au nord-est d'Aberdeen. Cette opération est une « *première* » : jamais une structure d'acier de cette taille et de ce poids n'avait encore été installée sur un gisement *Off-shore*. La profondeur de l'eau, sur le champ de Forties, varie de 102 à 126 mètres. En outre, les conditions de mer sont extrêmement dures : l'engin a été calculé pour résister à des vagues de 28,20 mètres et à des vents de 234 kilomètres à l'heure. Compte tenu de ces impératifs, la plate-forme a des dimensions exceptionnelles : 123 mètres de haut, une base de 82,50 mètres sur 69 mètres, son poids atteignant 18 000 tonnes. Sur la plate-forme seront installés trois ponts abritant les équipements d'exploitation pétrolière et les logements pour quatre-vingt-seize hommes, soit 33 000 tonnes.

Le constructeur est la société Laing Pipe-lines Offshore, une « *association en participation* » constituée par la firme anglaise John Laing Construction et l'entreprise française E.T.P.M. (Entrepose-Grands travaux de Marseille pour les travaux pétroliers maritimes). Mais c'est la société américaine Brown and Root qui a dessiné la plate-forme et a eu la responsabilité de la mise en place.

Une deuxième plate-forme, plus haute de 9 mètres et plus lourde de 4 500 tonnes, devrait être prête au début de l'été de 1975. Deux autres engins similaires sont construits en Ecosse et l'ensemble de ces plates-formes, avec leurs équipements et le pipe-line sous-marin reliant Forties à la côte écossaise coûtera 6 300 millions de francs.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

L'académie des sciences vient d'attribuer deux de ses prix à des chercheurs français :

— Le prix de la Fondation Jaffé, d'un montant de 40 000 F, est attribué à M. Yves Coppens, sous-directeur de la chaire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle et directeur de la section française de la mission internationale de l'Omo, en Abyssinie. Les recherches sur ce site — où cinq cents restes d'hommes fossiles et deux cent mille vestiges d'animaux vertébrés ont été découverts — ont permis de « reculer » l'âge de l'humanité d'environ un million et demi d'années.

— Le prix Albert Ier de Monaco, d'un montant de 25 000 F, est décerné à M. Albert Raynaud, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique et chef de service à l'Institut Pasteur. Au cours de ces recherches sur l'intersexualité expérimentale chez les mammifères, il a montré, le premier, qu'en injectant des hormones sexuelles à des embryons de souris on peut inverser l'évolution de la formation des organes génitaux internes et externes. Il a aussi élucidé le problème de la formation des glandes mammaires.

La mission Saliout-3

LES COSMONAUTES ONT COMMENCÉ LEURS OBSERVATIONS DE PHYSIQUE ET DE BIOLOGIE SPATIALES

En réussissant, le 5 juillet, à arrimer Soyouz-14 à la station orbitale Saliout-3, les cosmonautes soviétiques Pavel Popovitch et Youri Artioukhine ont montré que le nouvel élément d'arrimage fonctionnait correctement. C'est une étape importante de la préparation du rendez-vous spatial qui doit avoir lieu l'an prochain entre Américains et Soviétiques. Les manœuvres d'approche et l'« accostage » proprement dit se sont parfaitement déroulés, et, d'après un responsable du vol, n'ont consommé qu'un minimum d'énergie.

Après les indispensables vérifications, les cosmonautes ont pénétré dans la station et commencé leur programme expérimental. Le détail de celui-ci et sa durée ne sont pas connus. Il a été annoncé que l'équipage étudierait la surface de la Terre, au point de vue géologique et morphologique, ainsi que les phénomènes atmosphériques. Sont aussi prévues des mesures de physique spatiale et « *des recherches médico-biologiques sur les effets des facteurs du vol cosmique sur l'organisme humain et la définition des régimes du travail à bord de la station* ». Ce dernier point pourrait signifier que ce vol serait de longue durée.

UNE FORTE ÉRUPTION SOLAIRE S'EST PRODUITE LE 5 JUILLET

Boulder, Colorado *(Reuter)*. — Le Soleil a été le théâtre, le 5 juillet, d'une des plus importantes éruptions jamais observées par le Centre de recherche atmosphérique de Boulder (Colorado) aux Etats-Unis. Le Centre a observé, depuis le 1er juillet, sept éruptions solaires.

Un nouveau cycle solaire de onze ans a commencé en 1973. On prévoit que l'activité du soleil sera maximale en 1980.

MÉDECINE

Vives réactions des cliniques privées au mémorandum de la Fédération hospitalière de France

La Fédération hospitalière de France, qui groupe plus de deux mille hôpitaux publics, a adressé à Mme Simone Veil, ministre de la santé, un mémorandum incisif sur le sort misérable de l'hospitalisation publique face au développement des cliniques privées *(le Monde* du 4 juillet).

Les deux organismes nationaux défendant les intérêts des établissements hospitaliers privés ont immédiatement et violemment réagi.

D'une part, la Fédération française intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.) (1) accuse la Fédération hospitalière de France de défendre « *un privilège, une féodalité* », mais aussi « *un monopole* ». « *Ce faisant*, estime la F.I.E.H.P., *la Fédération hospitalière part en guerre contre une loi démocratiquement votée par le Parlement.* » D'autre part, rappelant que « *les nations classiques de droit administratif, les traditions et les mœurs ont profondément évolué en cinquante ans* », la F.I.E.H.P. souligne : « *La majorité de nos concitoyens admet, parce qu'à l'usage elle en voit les avantages, que l'Etat ne peut tout faire à lui tout seul, et qu'il est préférable, dans certaines conditions bien déterminées, de confier au secteur privé diverses missions de service public.* »

Quant au profit, la F.I.E.H.P. déclare que, « *en matière de santé, il est un bon slogan qui a la vie dure. Mais il est des circonstances où l'on s'en sert un peu trop, par exemple aujourd'hui pour faire oublier certains défauts des hôpitaux publics. (...) Il vaut mieux évidemment parler du profit plutôt que de rappeler que les prix de journée ont pour certains hôpitaux triplé en sept ans, alors que la moyenne des augmentations des tarifs des établissements privés se situe, dans le même temps, aux alentours de 60 %.* »

Enfin, la F.I.E.H.P. soupçonne la Fédération hospitalière de vouloir devenir « *une sorte d'Etat dans l'Etat et, par voie de conséquence, de vouloir créer un service national de santé tout court, où les malades ne seraient que des matricules et les médecins des bureaucrates* ».

Après les déclarations contenues dans le mémorandum, la F.I.E.H.P. a demandé « d'urgence » une audience à Mme Simone Veil, ministre de la santé.

D'autre part, l'Union hospitalière privée (2) affirme que, « *liés aux caisses de Sécurité sociale par des conventions de caractère réglementaire et public, recevant tous les malades sans discrimination de classe sociale ni d'origine, obligés à des prix imposés définis par les autorités publiques, soumis à des normes techniques fixées par décret, ainsi qu'à tous les contrôles de l'administration de la santé publique et du travail, les établissements hospitaliers privés accomplissent quotidiennement de plein droit un service hospitalier dont le caractère public est évident.*

» *Elle réclame en conséquence l'ouverture du service public hospitalier sans préalable de contrôle à tous les établissements hospitaliers privés.*

» *Elle demande aux pouvoirs publics d'entamer rapidement la rénovation des normes techniques qui seront applicables dans l'avenir aux établissements privés et, d'ailleurs, au même titre, aux établissements publics.*

» *Elle leur demande, en outre, d'achever sans délai la réforme tarifaire déjà commencée.*

» *La profession, en raison même de l'attitude exprimée par la Fédération hospitalière de France, devra s'efforcer de conquérir désormais ses objectifs sans retard.*

» *Elle devra par là même [illegible] pouvoirs publics des investissements considérables, chiffrés par la F.H.F. à 20 milliards de francs, sur une période de six années.*

» *Elle estime que de tels investissements peuvent être aisément épargnés à la collectivité nationale par une utilisation [illegible] d'ailleurs moins onéreuse en tout point, des établissements d'hospitalisation privée.* »

(1) F.I.E.H.P., 71, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris, tél. 553-71-57.
(2) 87, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Réunis du 7 au 12 juillet à Paris

MILLE CINQ CENTS SPÉCIALISTES AU COLLÈGE INTERNATIONAL DE NEUROPSYCHO-PHARMACOLOGIE

Plus de mille cinq cents spécialistes du monde entier se réunissent du dimanche 7 au vendredi 12 juillet au Palais des congrès du Centre international de Paris, à la porte Maillot, pour assister au neuvième congrès du Collège international de neuropsychopharmacologie. Cette réunion n'a pas un thème unique, mais un programme pluridisciplinaire portant sur la physiologie et la biochimie cérébrale, la psychopharmacologie et la psychiatrie. Les congressistes pourront ainsi prendre connaissance des travaux les plus récents concernant aussi bien la recherche fondamentale sur le fonctionnement du cerveau que l'application thérapeutique aux maladies mentales.

Trois sortes de séances seront proposées aux participants : d'une part, douze symposiums qui permettront des débats autour d'un thème principal comme « *la pharmacologie et la biochimie de l'anxiété et de l'agressivité* », « *les aspects endocriniens en psychopharmacologie* », « *la mesure du changement* » chez les malades traités depuis longtemps, « *l'inventaire et la classification des médicaments psychotropes* », « *l'abus des drogues : nouveaux modèles, nouveaux traitements* », etc. D'autre part, des séances spéciales porteront sur des sujets d'avant-garde, sur la prospective pure, comme les facteurs héréditaires dans les réactions aux drogues. Enfin, près de cinq cents communications libres seront consacrées à des sujets plus limités comme « *les études expérimentales sur les nouveaux antidépresseurs* ».

RELIGION

LES VICISSITUDES DU CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE

L'expérience des prêtres mariés peut-elle être bénéfique pour l'Eglise ?

Le moment est sans doute venu où il est possible de parler des prêtres mariés avec le recul nécessaire pour échapper aux écueils des réquisitoires ou des plaidoyers. Depuis toujours, dans la plupart des Eglises orientales, les prêtres peuvent être mariés, mais en Occident cela est impossible. Toutefois Rome accepte en général de réduire à l'état laïc et d'autoriser à se marier les prêtres qui en font la demande. C'est parmi ceux-ci qu'une enquête a été menée à l'intention des évêques ayant participé au dernier synode. Les prêtres ayant pris femme, compte tenu de ceux qui se sont mariés civilement sans avoir sollicité l'autorisation de leurs évêques, seraient environ cinq mille en France, sur un total de soixante-quinze mille prêtres diocésains ou religieux (1).

L'abbé Albert Rouet, responsable d'une équipe chargée des jeunes du huitième arrondissement de Paris — lui-même célibataire et ordonné depuis onze ans — présente et commente les témoignages d'une vingtaine de prêtres réduits à l'état laïc et mariés religieusement. Ils ont entre trente-trois et cinquante et un ans ; quatorze d'entre eux ont plus de quarante-cinq ans, neuf sont mariés depuis plus de sept ans, sept depuis moins de cinq ans, douze avant mai 1968, trois depuis (2).

Le propos de l'abbé Rouet est simple : écouter attentivement ce que ces prêtres ont à dire ; se demander si l'attitude à leur égard, d'une part de la hiérarchie, d'autre part des chrétiens, est équitable ; étudier dans quelle mesure l'expérience ministérielle originale de ces prêtres peut apporter quelque chose de positif à une Eglise qu'ils n'ont pas « quittée » comme on le dit souvent, mais qu'ils servent selon leur mesure, à l'intérieur de l'étroite marge de liberté dont ils disposent.

Au prêtre qui découvre en cours de route que son engagement au célibat fut une erreur, une bonne dose de courage est nécessaire pour changer d'orientation. Non seulement parce qu'il lui faut revenir sur une promesse sincère quoique imprudente, mais parce que tout concourt à lui faire éprouver une culpabilité. Il sait, en effet, qu'il va au-devant d'une réprobation globale de la société, qu'il devra renoncer à un ministère auquel il peut être attaché, qu'il sera obligé de changer de résidence, de cacher plus ou moins son ancien état, de rompre de nombreux liens amicaux et enfin de se lancer dans l'inconnu (insécurité matérielle et professionnelle).

Un capital

Plus clémente pour ses prêtres que pour ses fidèles mal mariés, l'Eglise accepte de relever le clerc fourvoyé de son engagement (non sacramentel). Mais sa clémence s'arrête là. Quels que soient sa foi et son zèle apostolique, l'ancien prêtre n'a plus le droit de présider l'eucharistie ni d'exercer un ministère officiel. N'est-il pas illogique d'affirmer à la fois que le caractère sacerdotal est inamissible, et d'interdire au prêtre marié de se conduire autrement qu'en laïc ? « *C'est une fiction juridique*, écrit le Père Rouet, *qui replie un pouvoir octroyé pour toujours.* »

La loi du célibat ecclésiastique telle qu'elle est conçue conduit l'Eglise à réduire à l'état laïc le prêtre qui veut se marier. Encore faudrait-il que le foyer chrétien ainsi créé avec la bénédiction officielle se sente effectivement reconnu et puisse jouer, sans complexes et à plein, un rôle actif dans l'Eglise. On est loin de compte aussi longtemps que la communauté ecclésiale se sentira gênée et comme confusément scandalisée devant ce couple insolite. Elle se refuse encore trop souvent à se rendre à l'évidence que plusieurs milliers de prêtres mariés ont conservé la foi, qu'ils portent sur leur Eglise un jugement nuancé et que certains ont gardé la nostalgie de leur première insertion et aspirent à apporter leur pierre à la construction du royaume de Dieu.

L'Eglise, qui s'accommode de clercs ayant parfois de graves défauts humains, semble négliger le capital que représentent de nombreux prêtres mariés. Pourquoi ? Essentiellement parce qu'elle est bloquée au plan sexuel et que, quoi qu'elle dise, en théorie, il lui semble qu'il y a une incompatibilité de fait entre le mariage et le sacerdoce. De la « convenance » entre le célibat et la prêtrise, on ne saurait pourtant induire, en aucune façon, qu'un homme marié est handicapé dans son sacerdoce. C'est souvent le contraire qui est vrai, l'épanouissement sexuel étant facteur d'équilibre donc d'efficacité, sans compter le fait que la femme peut prendre part aux tâches de son mari. Le jour où l'obligation du célibat deviendra une option libre, le sacerdoce s'enrichira d'une nouvelle manière de se réaliser. En effet, s'il est des ministères que seul le célibataire peut accomplir, la réciproque est également vraie. L'expérience actuelle des prêtres mariés, si grevée qu'elle soit par la rupture d'un engagement primitif et par la volonté conservatrice de l'institution, ébauche d'une certaine façon l'avenir sacerdotal.

Nous n'avons pas prétendu analyser ou résumer ici les opinions de l'abbé Rouet, mais proposer, à partir des témoignages et des commentaires de son livre, quelques pistes de réflexion.

HENRI FESQUET.

(1) La catégorie des prêtres mariés est loin d'être homogène. Certains sont mariés religieusement avec la permission de Rome. D'autres n'ayant pas demandé à être réduits à l'état laïc sont seulement mariés civilement. Les uns ont gardé la foi, d'autres sont devenus indifférents. Certains sont très amers envers l'Eglise, d'autres n'ont aucune rancœur.

(2) *Prêtres mariés, nos frères*, par Albert Rouet. Postface par Louis Lochet et Gérard Bessière. Edit. du Cerf, 200 pages, 24 F.

LE PROFESSEUR J. LEJEUNE EST NOMMÉ MEMBRE DE L'ACADÉMIE PONTIFICALE DES SCIENCES

Cité du Vatican *(U.P.)*. — Pour la première fois, une femme, Mme Rita Levi Montalcini, professeur de biologie à l'université Washington de Saint-Louis (Missouri), et un Africain, M. Thomas Adeoye Lambo, vice-directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, ont été nommés membre de l'Académie pontificale des sciences, par Paul VI. Parmi les six nouveaux membres, se trouve un Français, le professeur Jérôme Lejeune, professeur de génétique fondamentale à la Faculté de médecine Necker-Enfants malades à Paris. Jouissant d'une réputation internationale en matière de mongolisme et d'altération des chromosomes, le professeur Lejeune est aussi connu pour son opposition vigoureuse à l'avortement. Il est conseiller scientifique de l'association « Laissez-les vivre ».

LA REVUE « ÉTUDES » ET LE CARDINAL DANIÉLOU

Dans sa livraison de juillet 1974, la revue *Etudes*, éditée par des jésuites, publie sur ce qu'elle appelle « l'affaire » Daniélou la note suivante :

« *En dépit des interpellations qui leur sont faites, en l'état actuel des choses, les Etudes se taisent...*

» *Qui peut faire œuvre de vérité et comment la ferait-on en pareilles circonstances, étant sauves les exigences d'œuvrer en justice à l'égard d'un homme mort ?* »

En juin dernier, la même revue écrivait sous la signature de son directeur, le Père Bruno Ribes : « *Le* « *zèle de ta maison me dévore.* » *Le verset me vient spontanément à l'esprit, ce soir, apprenant que le Père Daniélou vient d'être foudroyé en pleine activité. Que le Seigneur garde celui qui lui a donné sa vie sans ménagement !*

» *Impossible, ce numéro étant sous presse, de lui dire ici longuement notre « Adieu ». Nous le ferons dans un prochain numéro.* »

JEUNESSE

● *Le transfert du Centre d'éducation populaire de Paris.* — Le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) proteste, dans un communiqué, contre la décision récente du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de transférer le centre régional d'éducation populaire (CREP) de Paris dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique (ENSEP) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Tout en soulignant l'« *insuffisance des possibilités d'accueil offertes par l'ENSEP* », le CNAJEP annonce son intention « *d'attirer à nouveau l'attention du Parlement sur cette affaire en demandant qu'une enquête soit effectuée sous le contrôle de la Cour des comptes, pour éviter toutes mesures qui conduiraient au gaspillage en faisant reculer encore l'action menée en direction de la jeunesse* ».

De son côté, le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) s'élève contre « *une opération décidée sans aucune consultation des organisations syndicales et de jeunesse* » et demande « *le maintien dans les installations de Châtenay-Malabry d'une véritable ENSEP, liée à l'université, contribuant au plus haut niveau à la formation initiale et permanente des enseignants d'éducation physique et développant une recherche pédagogique en ce domaine* ».

CARNET

Naissances

— M. Guy Cazalis de Fondouce et Mme, née Martine Sprung, ont la joie de faire part de la naissance de

Palma.

Paris, le 26 juin 1974.

— M. et Mme B. Noetzlin sont heureux de faire part de la naissance de

Edouard,

le 29 juin 1974.
3 bis, avenue Théodore-Rousseau, Paris-16e.

Mariages

— M. Nel Marcorelles et Mme, née Blanche Durand-Gasselin,
M. Jean Lefèvre et Mme, née Françoise Journé,
ont le plaisir de faire part du mariage de
Bernard et de Marie-Laurence,
qui a été célébré dans l'intimité le 29 juin 1974, à Troyes.
Saint-Cloud, Troyes.

Nécrologie

— Vitry-le-François.
M. Jean Avignon,
M. et Mme Michel Avignon et leurs enfants,
font part du décès de
M. Lucien AVIGNON,
architecte honoraire,
survenu le 5 juillet, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Vitry-le-François le mardi 9 juillet, à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
10, rue du Mouton, 51 300 Vitry-le-François.

— Paris, Caen.
Mme Charles Lavallée, son épouse,
Miles Maryvonne et Véronique Lavallée, ses filles,
Les familles Lavallée, Jacquier, Aze,
La famille et les amis,
font part du décès de
M. Charles LAVALLÉE,
survenu à Caen, 25, place Saint-Sauveur, le 5 juillet, à l'âge de cinquante et un ans, et vous prient d'assister à la messe d'inhumation qui sera célébrée le lundi 8 juillet en l'abbatiale Saint-Etienne de Caen, à 15 heures.
Réunion et remerciements à l'église.
L'inhumation se fera au cimetière Saint-Gabriel de Caen.
12 bis, rue Raynouard,
75 016 Paris.
25, place Saint-Sauveur,
14 000 Caen.

— Mme Léon Quillardet,
M. et Mme Pierre Quillardet et leurs enfants,
M. et Mme P. A. Weill,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon QUILLARDET,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris le 4 juillet à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 10 juin dans la plus stricte intimité.
5, rue Le Goff, Paris-5e.

— Mme Julien I. Rouge,
Mme Rodolphe Rey,
M. Maurice-François Rouge,
M. et Mme Michel Bezançon,
Isabelle, Sylvie et Anne,
M. et Mme Claude Rey,
M. Roger Rey,
M. et Mme Charles Rey,
M. et Mme Michel Jannekeyn,
M. et Mme Louis - Maurice Jouffroy,
M. et Mme Emmanuel Handrich,
ses parents, son époux, ses enfants et petites-filles ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille de Paris, Belgique, Suisse, et ses nombreux amis, ont l'immense chagrin d'annoncer le décès subit, à Paris, le 4 juillet 1974, de
Mme Maurice-François ROUGE,
née Simonne Rey.
Le service religieux aura lieu au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le mardi 9 juillet, à 14 heures, suivi de l'inhumation dans l'intimité à Saint-Léger-en-Yvelines (Yvelines).
97, rue du Bac, 75 007 Paris.
« Je vous donne ma paix. »
(Jean, 14-27.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Des pensées et des prières sont demandées à tous ceux qui sont restés fidèles au souvenir du
colonel d'artillerie André RUAS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
pour le troisième anniversaire de son rappel à Dieu le 7 juillet 1971.

Visites et conférences

LUNDI 8 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux : « La rue du Bac et la fontaine des Quatre Saisons ». — 18 h., Entrée de la Bibliothèque, Mme Carcy : « La Bibliothèque de l'Arsenal et le Cénacle romantique ». — 15 h., métro Louvre, Mme Pennec : « La ville marchande de la rive droite ». — 15 h., place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « La vie au Moyen-Age au musée de Cluny ». — 21 h. 15, Devant l'église Saint-Paul, Mme Pennec : « Le Marais illuminé ».

15 h., Palais de Chaillot, place du Trocadéro : Exposition « 600 ans de constructions navales » (l'Art pour tous). — 15 h., 51, rue Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, l'Abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris). — 15 h., métro Saint-Paul, M. Elhy-Hennion : « Classiques et romantiques du Marais » (Connaissance de Paris). — 15 h., centre de la place Saint-Georges : « Delacroix, Talma, George Sand, Chopin à la Nouvelle Athènes » (Mme Hager). — 15 h., musée des monuments français : « Récits des temps gothiques » (Histoire et archéologie). — 15 h., musée du Petit-Palais : « Trésors des musées de Bulgarie ». — 15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet : « Le cimetière Montparnasse » (Paris et son histoire).
CONFERENCE. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre V. Marchesseau : « La naturopathie » (l'Homme et la connaissance).

VENTES

A l'hôtel Drouot

50 000 F L'APPEL DE NAPOLÉON AUX SOLDATS CORSES

Dans une dispersion d'autographes historiques concernant la Corse et le plus célèbre de ses enfants, un document (ancêtre d'un autre appel aux combattants) signé Napoléon et Bertrand (une page, 1815) vient d'être adjugé 50 000 francs rue Drouot ; il s'agit de la minute originale destinée à l'impression de la proclamation de l'Empereur aux soldats corses à la veille du débarquement au Golfe-Juan. En voici l'essentiel :

« Je rentre en France, appelé par le vœu de la nation entière, pour mettre un terme au gouvernement illégitime qui vous a été imposé par la trahison et la force.

» Nous avons été malheureux, mais nous n'avons pas été vaincus.

» Arrachez ces couleurs que pendant vingt ans nous avons combattues, arborez le pavillon tricolore ; c'est celui de la nation, c'est celui de la victoire...

» Il me tarde que vous veniez me rejoindre sur le continent. »

Au cours de la même vacation, dirigée par l'étude Loudmer (expert M. Castaing), qui a produit 339 400 francs, deux lettres écrites à Ajaccio par Bonaparte pour sa mère — portant la signature « la suppliante veuve de Buonaparte » de la main du futur empereur, — relatives à la culture des mûriers et à la réparation du marais de Salines, obtinrent 22 000 francs et 20 100 francs. La première de ces lettres, datée 26 janvier 1788, fit l'objet d'une préemption de la direction des Bibliothèques de France.

Un feuillet du 19 septembre 1561, signé Sampiero Corso, patriote corse, qui servit en France François Ier et Henri II et fut assassiné au cours de son dernier combat, noté 16 500 francs, viendra enrichir également la Bibliothèque nationale, ainsi que deux lettres de Pascal Paoli, dont l'une, du 5 février 1768, adjugée 4 000 francs, fut écrite deux mois et demi avant la signature du traité avec les Génois qui donnait la Corse à la France. — G. V.

Lundi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 1 - Tabl. XIXe, bibelots, bon mobilier. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 4 - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 7 - Bibelots, bijoux. Me le Blanc.
S. 12 - Meubles. Me Thuillier.
S. 14 - Ameublem. Mes Boisgirard.

INSTITUT

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A FAIT ENTRER LE MOT « DÉTAXATION » AU DICTIONNAIRE

Les académiciens français réunis pour leur dernière séance avant les vacances ont admis sept mots nouveaux au Dictionnaire. La publicité des lessives les a inspirés : « *détartrage, détartrant, détartrer* ». L'actualité politique et fiscale leur a suggéré « *détaxation* ». Le Watergate, peut-être, « *détecter* » et « *détecteur* ». Et la finale de leurs travaux les a conduits à clore (provisoirement) le chapitre de la lettre D par « *dételer* ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Manon (sam. 20 h.).
Comédie-Française : Dom Juan (sam. 20 h. 30) ; les Caprices de Marianne ; On ne saurait penser à tout (dim. 20 h. 30).
Théâtre de Chaillot, salle Gémier : Phèdre (sam. 20 h. 30) ; à la Gaîté-Lyrique : les marionnettes japonaises du Bunraku (sam. 16 h. et 20 h. 45 ; dim. 16 h.), deuxième programme.

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.)
Atelier : le Médecin malgré lui (sam. et dim., 20 h. 30).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim. 15 h.).
Carré Thorigny : Mon ciel (sam., 20 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux... sans toi (sam., 20 h. 45, et dim., 15 h.).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Strong (sam., 21 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.).
Hébertot : Candide (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve, la Leçon (sam., 20 h. 45)
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; les Horsaine (22 h.) ; Prison-corps (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière : l'Amacœur (sam., 20 h. 30).
Mouffetard : Pourquoi pas Brecht ? (sam. 20 h. 30 ; Hommage à Pablo Neruda (sam. 22 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : En attendant Godot (sam. 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre de la Cour des miracles : J'ai confiance en la justice de mon pays (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Théâtre Essaion : Comment harponner le requin (sam., 20 h. 30) ; Phèdre (sam., 22 h. 30) ; salle II : Haut-parleurs et cargos (ent. (sam. 20 h. 15).
Théâtre du Poteau : Pour les enfants et pour les raffinés (sam. 18 h. 30 et 21 h.) ; Jean-François Delcamp (sam. 19 h. (5) ; Tomates (sam. 22 h.) ; la Tour de Babil (sam. 20 h.).
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h. 30) ; les Ombres (sam. et dim. 21 h.).
Théâtre Présent : Sa Négresse Jésus (sam., 21 h.) ; la Voix T. P. 74 (sam., 22 h. 30).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam. 22 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Berthelot : le Bureau (sam. 20 h. 30).
Thoiry-en-Yvelines, château : Chorale de l'Ohio (dim. 16 h.).

Lyrique

Variétés : Opéra non stop (sam., 20 h. 30, et dim., 17 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

Samedi 6 et dimanche 7 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

La danse

Biothéâtre : Danses de l'Inde du Sud (sam. 20 h. 30).
Centre américain : Fivondronana Malagasy (sam. 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Théâtre français de la danse (sam. 20 h. 30).
Théâtre du Châtelet : Ballet-théâtre Joseph Russillo (sam. 21 h. et dim. 18 h. 30).
Théâtre des Variétés : Créations chorégraphiques et musicales (sam. 18 h.).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

THEATRE. — Hôtel d'Aumont : Orphée-clown (sam. et dim. 20 h. 30). — Auberge de l'Aigle-d'Or : Comment harponner le requin (sam. 20 h. 30).
DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon : Artisanat vivant (sam., 20 h. 30).
CAFE-CHANTANT. — Hôtel de Beauvais : Arnaud et Gaël (sam. 20 h. 30) ; Jacques Leguay (sam. 22 h.).
DANS LA RUE. — Place du Marché-Sainte-Catherine : George Dandin (sam. 20 h.) ; rue de l'Hôtel-Saint-Paul : animation populaire (sam. 18 h. 30).

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie du château, sam., 17 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Rameau, Vivaldi, Rossini, Françaix, Milhaud) ; dim. 17 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Haydn, Stamitz, Mozart, Milhaud, Hindemith).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux (sam. 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 et dim., 17 h.).
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).
Olympia : Nosotros de America del Sur (sam. 21 h. 15, dim. 14 h. 30 et 21 h. 15).

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) : Cirque Gruss (sam. 15 h. 30 et 20 h., dim. 15 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : Voyage dans la Lune, de G. Méliès ; la Folie du docteur Tube, d'A. Gance ; Paris qui dort, de R. Clair ; Charleston, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Frankenstein, de J. Whale ; 20 h. 30 : Un film inédit d'O. Preminger (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : les Contes de la Lune vague, de K. Mizoguchi ; 0 h. 30 : le Jour où les poissons, de M. Cacoyannis. — Dim. 15 h. : Métropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Golem, de P. Wegener ; 20 h. 30 : les Oiseaux, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Répulsion, de R. Polanski ; 0 h. 30 : Alerte satellite 02, de R. Ward Baker.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84).
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Maillot, 17e (747-24-24), Paramount Orléans, 14e (580-03-75), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Lux Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Royal Passy, 16e (527-41-16)
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées II SP, 8e (225-64-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-18)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
1789 (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40)
MONOLOGUE (Sov.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23)
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
MAGGOO ET Cie (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h. 30
LES ORDRES SONT LES ORDRES (It., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Gramont, 2e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74).
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13).
SWEET MOVIE (Fr.-Ca., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-18), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70).

Les films nouveaux

MEURTRES AU SOLEIL, film américain de Antonio Isasi, avec C. Mitchum, K. Malden, R. Vallone. — v.o. : Saint-Germain Huchette (5e) (633-87-59), Mercury (8e) (225-75-90) ; v.f. : Clichy Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Fauvette (13e) (331-56-86), ABC (2e) (236-55-54), Gaumont Gambetta (20e) (797-02-74), Gramont (2e) (742-95-82), Belle Epine (Thiais), Flanades (Sarcelles), Publicis (La Défense), Artel (Rosny), Gamma (Argenteuil).

DON ANGELO EST MORT, film américain de Richard Fleischer, avec Anthony Quinn. — v.o. : Studio Oujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f : Rex (2e) (236-83-93), Tasstar (13e) (331-06-19), Rotonde (18e) (633-08-22), Cyrano (Versailles), Dame Blanche (Garches), Ulis (Orsay), Alpha (Argenteuil).

SUPER TEMOIN (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75)
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Quintette, 5e (033-35-40)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Méry, 17e (522-59-54).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxéville, 9e (770-72-87).

Les grandes reprises

AIR MAIL (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LE BAL DES VAMPIRES (Ang.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
BLOW UP (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHOSES DE LA VIE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) (sous-titres anglais), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUEL (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LOST WEEK-END (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55), relâche lundi.
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot et Saint-Cyr (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Capri, 2e (508-11-69).
OUT I SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA SALAMANDRE (Suis.) : Monge, 5e (033-51-46).
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Murat, 16e (288-99-75).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action, 6e (325-85-78).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LITTLE BIG MAN (A.) (**) : Pagode, 7e (551-12-15), Vendôme, 2e (073-97-52), Marotte, 2e (231-41-39).
TRISTANA (Esp.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90).

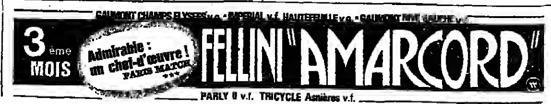
Les séances spéciales

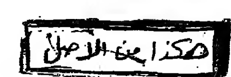
A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h. et 24 h.
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h. 50 et 22 h. 10.
JOHN MAC CABE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES MALES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. 15.
MORE (vers. angl.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h., 14 h., 16 h., 18 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 11 h. 30 et 0 h. 30.
POPEYE ET MATHURIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30.
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
SATYRICON (It., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 13 h. 30, 15 h. 40 et 17 h. 50.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h. et 24 h.
SHOW GRAND BURLESQUE AMERICAIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30 et 24 h.
LE SURVIVANT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.
TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 19 h. 30, 21 h., 22 h. 30 et 24 h.

Les festivals

FESTIVAL BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) ; sam. : le Septième Sceau ; dim. : Une leçon d'amour.
FESTIVAL PAUL NEWMAN. — Studio Parnasse, 6e (326-58-00), 14 h. : la Brune brûlante ; 16 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 18 h. : Rachel, Rachel ; 20 h. : l'Arnaqueur ; 22 h. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; sam. : le Fantôme de Cat Dancing ; dim. : les Grands Espaces.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; sam. : le Convoi des braves ; dim. : les Affameurs.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-République, 11e (805-51-33) ; sam. : la Horde sauvage ; dim. : Alamo.
SEMAINE DU NOUVEAU CINEMA PORTUGAIS ET RETROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) ; sam. : O passado e o presente ; dim. : Perdido por cem.
SUSPENSE SUSPENSE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) ; sam. : Hitchcock, le Rideau déchiré ; dim. : Les bourreaux meurent aussi.
FESTIVAL SCIENCE-FICTION (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; sam. : le Docteur Folamour ; dim. : Them.
POP' VARIATIONS (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : concert pour le Bangladesh ; 16 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 17 h. 30 : Help ; 19 h. : Let it be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. : Easy Rider.
FESTIVAL DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Comancheros ; 16 h. : la Diligence vers l'Ouest ; 18 h. : Catch 22 ; 20 h. : la Poussière, la Sueur et la Poudre ; 22 h. : Patton.
FESTIVAL DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : la Rivière rouge ; 16 h. : l'Etrange Créature du lac Noir ; 18 h. : Hombre ; 20 h. : Abattoir 5 ; 22 h. : les Cent Fusils.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) ; sam. : Plumes de cheval ; dim. : Animal crackers.







ARTS ET SPECTACLES

Festivals



Ninon Tallon et Jorge Antunès

● Peter Brook l'appelle « Mère Courage » et ses enfants s'appellent Bob Wilson, Grotowski. Il y en a d'autres, beaucoup d'autres. Ninon Tallon est leur mère à tous. Elle organise les tournées internationales des génies internationaux. Pas un festival où elle ne soit présente, avec son grand sac de tapisserie bourré de contrats, blonde, les yeux plissés derrière ses lunettes, myope, perpétuellement émerveillée, fatiguée, vaillante. « Je pourrais être mourante, dit-elle, je trouverais la force d'aller au théâtre. Je suis née avec la passion du théâtre. » Une passion, ça ne se discute pas, ça se vit. Quand elle ne s'écroule pas sur une chaise bancale dans un hangar où une jeune troupe recrée la magie de l'homme, elle est en avion. Cette citoyenne du cosmos — c'est ainsi qu'elle se définit — change de fuseau horaire avec une remarquable aisance. Voilà bien des années qu'elle a renoncé à la logique du temps. Elle s'endort, se réveille, à son propre rythme.

Sa passion du théâtre lui a fait épouser, avant la guerre, un acteur autrichien, Oscar Karlweiss, qui travaillait avec Max Reinhardt.

Elle le suit à New-York, sans pour autant quitter Paris ; elle fonde une agence : Artistic International. Sa première action d'éclat : elle importe sur Broadway la production de « la Folle de Chaillot », c'est-à-dire la mise en scène de Jouvet et les décors de Bérard. Un triomphe. En ce moment, elle organise une tournée du Berliner Ensemble aux Etats-Unis : « Il faut se dépêcher, dit-elle, pendant qu'ils ont encore deux ou trois bonnes productions. »

Plongée dans la vie théâtrale, elle sait déceler à temps les mouvements naissants. Elle lit tous les journaux, toutes les revues, et sur un compte rendu, un commentaire, se déplace : « Neuf fois sur dix, c'est pour rien ; mais c'est la dixième fois qui compte. »

Les organisateurs du bicentenaire des Etats-Unis — un festival gigantesque qui aura lieu à New-York, d'avril à décembre 1976 — la consultent pour établir leur programme. Officiellement, en plus de la Comédie-Française et de Jean-Louis Barrault, sont invités (entre autres) Planchon, Chéreau, le Théâtre du Soleil, le Magic Circus. Ninon Tallon veut aussi, quoi qu'ils fassent, Ronconi, Peter Stein, Lioubimov.

● Au tableau d'honneur des secondes Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle figure le nom du compositeur brésilien Jorge Antunès. Le prix du meilleur titre revient en effet à sa « Catastrophe ultraviolette » pour chœurs, bandes magnétiques et orchestre. Jeu de mots ? Confidence ? Avertissement ? A ces questions le compositeur brésilien répond en deux phrases : « J'aime être triste. J'aime le drame. »

Très maigre, très pâle, toujours vêtu de noir, Antunès se défend — comme le faisait Erik Satie — d'être « seulement » un compositeur de musique. « J'écris également des titres, dit-il, et des partitions que je mets des mots à calligraphier. » Comme Satie, il travaille à la frontière du musical et du quotidien avec les « choses bêtes » de la vie, le tintement d'un couteau sur un verre, les pas d'un interprète entrant sur scène, le frottement d'une bande magnétique tournant à vide. Comme Satie, il a l'impression d'être « né trop tôt ». Agé de trente-deux ans, il enseigne la composition à l'université de Brasilia. « Certains trouvent mes œuvres très brésiliennes, dit-il, je me demande bien pourquoi. »

C. G. et A. R.

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA ROCHELLE

Rétrospective

Le semaine avait débuté lundi par l'anniversaire de la mort de Charles Ives (disparu il y a juste vingt ans). On est passé de la musique pure au pastiche avec le *Deuxième Quatuor à cordes*, la sonate pour piano *Concord* et des mélodies rappelant tour à tour les poèmes d'amour de Satie, le Schoenberg expressionniste, Duparc et Schumann. Blonde, ravissante et américaine, Elise Rossy a joué de la prunelle et des hanches : un peu d'air frais circulait sous les plafonds lambrissés de la salle d'apparats de l'hôtel de ville.

Mardi, à l'Oratoire, la parole a été donnée à Stockhausen pour une conférence sur sa pièce électronique *Kontakte*. Le débat s'est haussé à la métaphysique : l'homme supérieur de demain sera musicien ou ne sera pas.

Mercredi, au cours de la journée Varèse, Maurice Le Roux s'est taillé, comme à l'accoutumée, un succès personnel en commentant, en détaillant, puis en dirigeant *Intégrales*. Pris à l'ensemble de l'Itinéraire, où engagés pour de futurs concerts, les exécutants ne se sont jamais rencontrés avant la « générale » publique. Ils se sont sentis à découvert, leur ton parfois a tourné à l'aigre. Mais leurs réticences et leur fatigue ont disparu au moment du concert. Ils ont joué correctement, à peu près sans préparation, cette œuvre diabolique : deux tours de passe-passe.

Jeudi, on se bousculait dans la fosse étroite qui sert de salle de concert à la fondation Talisman. L'endroit dépend d'un hôpital, et les infirmiers et les malades se sont mêlés aux Parisiens et aux Rochelais venus entendre, dans un programme disparate, un ensemble composé d'exécutants locaux. Vingt personnes, accablées d'ennui, avaient assisté l'avant-veille à un concert de l'Itinéraire. On a craint le pire. Après *Da Molto Lontano* d'Ennio Morricone, après *Nubo* de Thomas Marco, et surtout après *Polymorphe* de Foray, on désespérait. Mais Nguyen Thien Dao est descendu à son tour dans l'arène, a jeté un regard noir sur ses troupes et dirigé une exécution fulgurante de sa dernière œuvre : *Bo me Viet-Nam*, en création mondiale. Comme dans *May* pour percussions, le temps s'étire dans l'attente de parcelles sonores infimes, relié par des tenues larvaires, mais le roulement des tambours éclate comme un dur frisson dans le temps resserré de la tragédie : l'absence de transition de la contemplation au drame, et l'ampleur des contrastes de timbre et de dynamique bouleversent de manière très habile nos pulsions passio-temporelles.

Inutile de revenir sur les manifestations de prestige passées ou à venir, car la vie d'un festival dépend de ses à-côtés (conférences, répétitions, analyses, concerts de création en réduction), où se réunissent aux heures creuses tous ceux qui veulent s'informer et apprendre.

Facilement transportables, peu ou moyennement onéreuses, ses activités présentent un autre avantage. Elles pourraient s'intégrer au vaste plan de décentralisation que les Rencontres ébauchèrent en 1973 pour l'abandonner l'année suivante (1). Des contacts avaient cependant été pris avec Saintes et Royan. Le Fonds d'intervention culturelle s'était engagé à aider les municipalités intéressées (pour 35 % la première année et 10 % la suivante). Restait à établir un cahier de commandes, mais, faute sans doute d'une prospection suffisamment attentive et sérieuse, les pages en sont restées vierges. Des précautions doivent être prises dans un proche avenir pour que cet échec ne se renouvelle pas, car il mettrait en péril le sort d'une région sur laquelle le nouveau secrétaire d'Etat à la culture fonde, paraît-il, beaucoup d'espoir.

ANNE REY.

(1) Seul le Deller Consort s'est transporté à deux reprises dans l'église d'Esnandes, à moins de 10 kilomètres de La Rochelle.

QUATRE LAURÉATS AU CONCOURS DE PERCUSSIONS

Quatre prix ont été décernés aux quatre candidats initialement inscrits au premier concours de percussions de La Rochelle. La rareté des volontaires provient sans doute des conditions épuisantes de la compétition (répartie sur trois épreuves d'environ quarante minutes) et de la difficulté du programme. Combien de professionnels, en effet, viendraient à bout, dans un espace de trois jours, de Ziklus *de Stockhausen, de* May *de Dao, de* Circles *de Berio, de la* Sonate pour deux pianos et percussions *de Bartok et de Themen, une œuvre inédite d'Alsina (qui comptait parmi les membres du jury) ?*

Mince, souple, lucide, le lauréat a fait preuve d'une technique un peu sèche, mais fulgurante. Sa compatriote Sumire Yoshihara paraissait à peu près de même force : on fut un peu surpris de ne lui voir attribuer qu'une quatrième place.

PALMARES. — 1er prix : M. Sugahara (Japon) ; 2e : M. Nielsen (Danemark) ; 3e : Mme Erwin (U.S.A.) ; 4e : Mlle Yoshihara (Japon). Le cinquième prix, destiné à récompenser la meilleure interprétation d'une œuvre inédite, n'a pas été décerné.

A Saintes, la musique ancienne étincelle de jeunesse

De notre envoyé spécial

Saintes. — Si la jeunesse est un privilège, elle n'est pas pour autant une panacée. Pourtant il règne à Saintes une atmosphère de joie, d'enthousiasme et de foi à transporter des montagnes, qui est bien due au fait que ce festival de musique ancienne est entièrement organisé par des jeunes. Le fondateur, Alain Pacquier, avait vingt-quatre ans lorsqu'en 1972 il se lança dans cette entreprise un peu folle. Il est aujourd'hui l'un des aînés de cette petite troupe qui bourdonne jour et nuit en divers points de la ville et dans son quartier général branlant de l'abbaye aux Dames.

Ce splendide ensemble architectural, trop ignoré des estivants fonçant vers la mer, retentit de musique ces jours-ci ; dehors, aux quatre coins de ce vaste campus, des groupes de trombones ou de flûtes à bec travaillent ; dans la salle du rez-de-chaussée, les musiciens de la Grande Ecurie et de la Chambre du Roi enseignent leurs instruments aux stagiaires (plus de cent cinquante) : la deuxième académie internationale de musique ancienne, qui se réunit ensuite dans la salle du Capitulaire pour travailler la *Messe pour les instruments au lieu des orgues* de Marc-Antoine Charpentier, sous la direction de Jean-Claude Malgoire.

* * *

C'est la jeunesse qui va peut-être sauver ces immenses bâtiments classiques, transformés en caserne au siècle dernier et laissés depuis à l'abandon. Il y a quelques années, on voulait les raser ! Une municipalité courageuse a entrepris la « mise hors d'eau » de l'édifice, mais ne pourra assumer seule la restauration totale, estimée à 35 millions de francs. On souhaite que le secrétariat d'Etat à la culture — qui, selon ses déclarations au *Monde*, veut aider les monuments à revivre — s'attache à ce projet qui permettrait l'épanouissement à Saintes d'un grand centre culturel, correspondant à la vocation de département pilote pour l'animation musicale, reconnue officiellement à la Charente-Maritime.

L'année prochaine l'abbaye aux Dames pourrait recevoir quelque six cents stagiaires, au cours de deux sessions, et ouvrir de nouveaux ateliers de musique, de décoration et de chorégraphie (en liaison avec la Compagnie française de l'opéra-ballet), ainsi qu'une section spéciale consacrée à la musique et à la facture instrumentale en milieu rural. Dès cette année, le Festival a organisé quatre soirées de musique *folk*, avec des chanteurs du Limousin, un groupe de banjos, guitares, mandolines et chants, et les Américains du « Bluegrass » ; Ringou 37,5 ; il y a aussi Rémy Bricka, l'homme-orchestre, qui ce dimanche arpente les rues de la ville et les jardins du château de la Roche-Courbon au cours de la « *Journée-surprise de promenades musicales et feu d'artifice* » organisée par le Festival au château de la Belle-au-Bois-Dormant.

* * *

Les jeunes de Saintes ne craignent pas, en effet, de recourir aux bonnes fées pour enchanter leur ville. Alain Pacquier a eu la main heureuse en demandant à la Purcell Society, de l'université de Cambridge, de venir illustrer la musique ancienne anglaise.

Celle-ci nous donnait vendredi soir une radieuse audition, quasi intégrale, de la *Reine des fées*, cet opéra de Purcell inspiré du *Songe d'une nuit d'été*, qui allie la pompe royale, la plus exquise poésie, noble, mélancolique, profonde, et un humour que ces étudiants en smoking, si pleins d'enthousiasme et d'amour passionné pour leur art, ne craignirent pas d'illustrer de quelques accoutrements scéniques qui mirent le jeune auditoire en joie. De la pépinière des chefs britanniques qui fait actuellement l'envie des autres pays est sorti Edward Higginbottom, fine silhouette de Pierrot britannique, dont tout le corps est doucement électrisé par la musique et qui façonne avec une maîtrise exceptionnelle tous ces rythmes subtils, ces mélodies d'une race merveilleuse et ces ensembles d'une grandeur qui n'a d'égale que chez Monteverdi et Rameau.

Les deux autres concerts qu'il a dirigés, l'un de motets *a cappella* de Byrd et de Tallis (dont le superbe et terrible *Spem in alium* à quarante voix), l'autre avec l'*Ode à sainte Cécile* de Purcell, témoignaient également de l'extrême qualité musicale atteinte dans les universités anglaises avec ces jeunes choristes et instrumentistes dont neuf dixièmes poursuivent leurs études dans un tout autre domaine que la musique. Quant aux solistes, très jeunes également, ils feraient le bonheur de l'Opéra-Studio, notamment John Marston, haute-contre, Neil Jenkins, ténor, et surtout les basses, David Johnson et Stephen Roberts.

Notons enfin une manifestation typique de ce festival plein d'entrain : n'ayant pu se faire ouvrir la chapelle des Jacobins, les organisateurs ont transféré un concert d'orgue en plein air, dans la cour d'un vieil hôtel du XVIIIe siècle, où Xavier Darasse a planté son petit orgue personnel de vingt-quatre jeux sous les pampres d'une vigne, et ravi son auditoire et les oiseaux qui n'en croyaient pas leurs oreilles. Sweelinck, Buxtehude, Frescobaldi, s'adaptaient parfaitement à ce cadre. Une première mondiale inattendue !

JACQUES LONCHAMPT.

En bref

Variétés

« Nosotros de America del Sur »

Après les Chiliens, voici à l'Olympia d'autres merveilleux musiciens d'Amérique du Sud, mais d'Argentine cette fois, avec notamment Los Incas et Los Nocheros de Anta, qui jouent une musique pure et authentique, une musique nostalgique ou exubérante qui semble toujours en contact avec la nature, qui témoigne d'une grande richesse musicale traditionnelle.

Le spectacle se poursuit avec Los Indianos. On le sait, ce sont de prodigieux danseurs acrobatiques qui manient avec une extraordinaire dextérité le lasso argentin. — C. F.

★ Olympia, 21 h. 30. Jusqu'au 7 juillet.

L'ÉTAT CONDAMNÉ DANS UNE AFFAIRE L'OPPOSANT A LA COMÉDIE DE BOURGES

En 1969, après le départ de son directeur, M. Gabriel Monnet, la Comédie de Bourges s'était vu retirer le titre de Centre national dramatique, par une décision du ministre des affaires culturelles, en date du 17 février 1969. Considérant qu'une telle décision était entachée d'irrégularités, le président de l'association avait introduit un recours gracieux auprès de l'autorité compétente, recours qui avait fait l'objet d'une décision opposant un refus de la part du ministre, en date du 12 novembre 1969.

Devant cette décision, la Comédie de Bourges engagea une action auprès du tribunal administratif de Paris. Ce dernier vient de rendre son jugement. Considérant « *que la Comédie de Bourges a subi, en raison de la soudaineté de la décision du 17 février 1969 et de la modification défavorable de sa situation qui en est résultée, une atteinte grave à sa notoriété auprès du public, ainsi que des troubles dans sa gestion qui ont provoqué une diminution importante de son activité* », le tribunal condamne l'Etat à verser une indemnité de 100 000 francs à l'association.

CULTURE

A la recherche du Japon

(Suite de la première page.)

Avec ses six cents pages et davantage, il apporte au dialogue souhaité par Malraux une contribution riche de contenu et ambitieuse dans son propos, puisque c'est toute cette civilisation trop mal connue qu'il aborde de front. Présenté par deux spécialistes, le livre a la densité d'une étude savante, tout en étant d'une lecture assez facile pour apporter à un large public une nouvelle introduction au Japon. La science s'y double encore d'une constante référence à l'expérience vécue des auteurs dans le pays même. Le texte s'accompagne d'un épais dossier documentaire : de nombreux tableaux chronologiques et thématiques, des cartes, des dessins (de la main de Mme Elisseeff), un index historique et biographique, avec indication en écriture japonaise, font du livre un solide instrument de travail. Enfin, à travers ses six cents pages et plus, une riche illustration photographique, avec des légendes détaillées, ajoute à l'œuvre écrite une très belle initiation par l'image.

(Regrettons cependant l'insuffisance d'une bibliographie qui mériterait d'être revue, croyons-nous, quand y sont absents de grands noms comme Hagenauer, Buhot, Grousset — sauf une référence — alors qu'y figurent des auteurs secondaires, ou quand, par exemple, sur le Noh on ne voit cités ni Waley ni Renondeau.)

Un des traits les plus marquants du Japon est de se retrouver aujourd'hui, tout moderne qu'il soit, un conservatoire de l'Asie ancienne. Toutes les semences du continent, soufflées par le vent de l'histoire, sont venues s'arrêter dans cette dernière terre à l'Est, ce pays terminus. Mais les emprunts étrangers ont été profondément transformés par un peuple extraordinairement doué pour l'assimilation ; bien mieux, ils n'ont aucunement effacé ou remplacé sa personnalité originelle.

* * *

Le Japon est un pays qui a toujours fait ses révolutions non pas par une destruction de l'ancien au profit du nouveau, mais par une juxtaposition des deux. Le passé reste chez lui conservé tout vivant à côté des nouveautés du présent. Le Japon « américain » ou occidental de 1945 s'est installé à côté du Japon « japonais ». La révolution de Meiji en 1868 n'a pas effacé le vieux Japon. A l'aube même de ce dernier, l'implantation du bouddhisme et de la civilisation chinoise a laissé intact le Shinto, puissant véhicule, jusqu'à nos jours, des croyances premières de la race. Le Japon est ainsi resté de tous les grands pays modernes le plus proche de ses origines. Si la France avait fait comme lui, elle aurait encore des druides.

M. Elisseeff, archéologue, avant d'être japonologue, a particulièrement soigné dans l'ouvrage ce Japon des premiers temps. Il lui consacre presque autant de pages qu'au reste de son histoire. La partie historique forme d'ailleurs le tronc de tout le livre. Quand le lecteur s'avance dans les trois autres parties du volume, intitulées « Hommes, Matières, Paroles », il peut constamment se référer aux repères que lui ont proposés les auteurs.

Mieux encore, par une méthode très neuve, ceux-ci procèdent dans chacune de ces parties comme des archéologues qui font visiter leurs fouilles, en nous faisant remonter à l'envers, dans le temps, depuis le présent jusqu'au passé. Ils explorent ainsi de plus en plus loin, à reculons, les siècles anciens, pour montrer sur quelles couches d'événements de la vie sociale et de pensée a reposé chaque étape de l'histoire, et pour découvrir aussi tout ce qui, dans le présent, constitue du passé encore tout vivant.

C'est un commun préjugé en Occident que de penser que l'histoire pourrait conduire à nier l'existence d'une civilisation proprement japonaise, pour ne voir dans le Japon qu'un reflet de la grande civilisation chinoise. L'idée est périmée et le problème des emprunts du Japon à la Chine est un faux problème. Si l'on veut nier l'originalité nippone, il faudra nier aussi celle de la France par rapport à l'Italie latine, ou du monde latin par rapport à l'hellénisme. Le Japon a été en face de la Chine, en réalité, le seul voisin qui ait affirmé une originalité et une indépendance véritables. Nos auteurs montrent bien à travers leur ouvrage que si l'étincelle a souvent été chinoise, elle a été recueillie par un peuple très différent dès le départ, et pas seulement adaptateur, mais créateur. D'emblée sa puissance créatrice éclate, par exemple dans les œuvres colossales de Nara, dans la poésie du « Manyoshu », dans la littérature de l'An mil, comme le « Roman de Genji », qui sont sans équivalents en Asie.

* * *

Les clefs pour le Japon sont bien des clefs japonaises. Parmi toutes celles que le livre des Elisseeff indique ou qu'il suggère au fil des pages, retenons-en, pêle-mêle, quelques-unes. Au chapitre des « Hommes » — traduisez : la société, — c'est par exemple la permanence de l'« être impérial », sur lequel on lira des pages très frappantes ; l'esprit religieux, souvent nié, bien à tort, par les observateurs étrangers parce qu'ils n'y reconnaissent pas celui de chez eux ; la prééminence de l'esthétique, qui commande même, bien plus que l'éthique, la vie sociale ; l'absence de logique et même de philosophie, qui donne une société plus permissive que la nôtre, et tiraillée en même temps par une ambivalence fondamentale ; douceur bouddhique et violence guerrière, foi idéal et pragmatisme terre-à-terre, mobilité extrême de surface et lourde immobilité du fond.

Au chapitre des « Matières » — lisez : la création artistique, — le Japon est à peu près unique par sa civilisation du bois, son pouvoir de se fondre dans la nature, son goût de la surface vide, son sens aigu de l'objet, un objet où il aime que la beauté s'enveloppe de rusticité et ne s'éloigne pas de l'utilité. Au chapitre des « Paroles » enfin — littérature et théâtre, — on notera les relations très spéciales des Japonais avec les mots. La poésie japonaise est presque l'art de se taire. A peine lâchée une brève explosion verbale, la bouche reste ouverte et muette, comme pour laisser l'oreille et le cœur sentir la vibration des mots à l'instant le plus fort, puis écouter les échos qu'ils ont éveillés au loin. Etrange aussi la parole du nô et du « joruri » (théâtre de marionnettes) : mêlée de cris et de râles, elle fait surgir en marge du monde un second univers de mystère et de drame. La littérature enfin se meut souvent dans un monde de transparences, reflet d'un Japon entouré de brumes, et décrit des êtres à la sensibilité extrême, en prise directe sur les choses, guidés par une connaissance intuitive, bien différente de notre esprit rationnel.

Ces valeurs différentes des nôtres, que pouvons-nous en emprunter, et cet irrationnel qui nous manque, comme dit Malraux, saurons-nous l'apprendre du Japon ? Le livre de Danielle et Vadime Elisseeff ne s'engage pas dans des problèmes de cette sorte. Il se retient même de formuler sur la civilisation japonaise des conclusions ou des jugements. Plus d'un lecteur ne restera-t-il pas sur sa faim, regrettant un dernier chapitre possible de synthèse et de réflexion ?

* * *

Pour ma part, je suis tenté de soulever après cette lecture un point d'une importance majeure, et c'est le fait, pas encore bien vu du dehors, que toute cette civilisation japonaise, depuis quelques années, subit des atteintes épouvantables de la part de la civilisation industrielle occidentale qu'elle a introduite chez elle. Car pour la première fois dans l'histoire du Japon, la révolution qu'il entreprend est une révolution qui rase et « bulldoze » ce qui était avant, qui détruit cruellement, qui coupe les fils du passé. C'est une révolution si pernicieuse qu'elle réussit même à mettre dans la tête d'un grand nombre de Japonais une résignation ou une indifférence presque criminelle pour les dégâts qu'elle inflige à la nature et à la culture de ce pays.

Et nous sommes amenés à nous poser ces questions : les atteintes de la civilisation industrielle, dont parlait Malraux, est-ce que nous, les Occidentaux, pourtant source de ces maux, nous pouvons aider le Japon, par nos cris d'alarme, à s'en protéger ? Est-ce nous qui, comme Noé dans son arche, allons recueillir chez nous et sauver du déluge destructeur quelques-unes des valeurs de cette civilisation japonaise, que les technocrates nippons auront laissé périr ?

ROBERT GUILLAIN.

★ Pierre Piatié, la Rentrée en scène du Japon, Armand Colin.

★ Jean Perrin, l'Inconnue japonaise, Paris, Casterman, 1974, 228 pages, 32 F.

★ Danielle et Vadime Elisseeff, la Civilisation japonaise, dans la collection « les Grandes Civilisations », Paris, Arthaud 1974, 674 pages, 150 F.

SPORTS

TENNIS

Vingt ans après ou la dernière chance de Rosewall à Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — *Lorsque, à 15 h. 15, vendredi 5 juillet, sous le soleil enfin revenu, le petit Australien Ken Rosewall, trente-neuf ans, eut terrassé le Goliath américain, Stan Smith, au terme d'une lutte qui avait commencé à midi, les quinze mille spectateurs du Central Court de Wimbledon lui firent une ovation mémorable. Pour eux, cette demi-finale qu'il avait miraculeusement enlevée après avoir compté une balle de match contre lui, valait une finale. Pour Rosewall, malheureusement, le championnat n'est pas terminé et il allait se heurter ce samedi à la jeunesse terriblement ambitieuse du « coming man » américain Jimmy Connors, son cadet de vingt et un printemps. C'était là la véritable épreuve de sa dernière chance après trois finales infortunées : contre Drobny en 1954, contre Hoad en 1956 et contre Newcombe en 1970.*

Chose curieuse, des trois autres favoris du tournoi, Newcombe, Smith et Nastase, c'est Rosewall qui s'est montré le plus frais. A la différence de ses camarades, harassés de tennis depuis un an, il s'est moins dépensé dans les récents tournois professionnels des Etats-Unis. De tempérament économe, peu démonstratif, ce qui le rend aussi peu « bête de théâtre » que possible, il a démontré cette qualité tennistique hors de pair qui lui vaut, depuis vingt ans, le titre de « petit maître de Sydney ».

Alerte de jambes, bien en souffle, conduisant sa partie en tacticien consommé, il sut attendre, vendredi, le bon moment en usant à outrance du revers, son arme maîtresse, qu'il délivra neuf fois sur dix en passing-shots gagnants sur le propre revers de son adversaire. Celui-ci, pendant deux sets et demi, était redevenu le grand Smith qui avait gagné la finale de Wimbledon en 1972. Percutant ses services de toute sa taille, profitant de son abattage, il bousculait quelque peu Rosewall et menait par 8-6, 6-4 puis, dans le troisième set, par 2-0, 3-1, 4-2 et 5-3. Nous en étions arrivés à nous dire que le *come-back* des champions est décidément une illusion.

Sur ces entrefaites, la loge officielle avait été honorée de la présence des membres de la famille royale : la princesse Margaret, très « bobonne » et affublée d'une hideuse toque groseille, le duc de Kent, président de l'All England Club, dont il porte les couleurs, vert et violet, sur sa cravate, et sa sœur, la jolie princesse Alexandra, coiffée d'un turban tango.

Smith désemparé

Or, c'était exactement le tournant du match.

Or, Stan Smith, à un jeu de la victoire, fut atteint du même mal que Newcombe l'autre jour : il se mit à jouer de travers. En montant au filet sur son service, il ne réussissait plus dans la foulée ses volées basses qui, jusque-là, le mettaient en position pour conclure l'échange d'un coup imparable. Et il faisait soudain de grossières erreurs.

Cependant, rien n'apparaissait sur son visage : toujours un calme olympien ; hochant la tête avec un vague sourire aux lèvres, il incarnait toujours ce seigneur des courts qui fit notre admiration dans la tempête, à Bucarest, lors de la finale de la Coupe Davis, il y a deux ans. En attendant, Rosewall le transperçait beaucoup plus fréquemment de son revers magique, et parvenait à enlever le service imprenable, égalisant à 5 partout, sous un tonnerre d'applaudissements.

Les jeux continuant à s'égaliser, on en arriva à 8 partout, c'est-à-dire au *tie-break* disputé en 13 points. C'est là que Smith rata, à 6 points à 5, un retour de service qui lui donnait le match. Ne laissant pas passer la bienheureuse occasion, Rosewall, en un clin d'œil, empochait le set par 9-8.

Et maintenant, sur sa lancée, il va devenir le maître du terrain. L'Américain baisse nettement pied, se montrant aussi grand dans l'adversité et allant jusqu'à applaudir son adversaire à la suite d'un échange de toute beauté. Mais c'est en vain qu'il essaie de se reprendre. Au bout d'une heure, la cause est entendue : un dernier revers, modèle du genre, fusille Stan Smith, et celui-ci, sportivement, presque heureux, semble-t-il, sourit de toutes ses dents à son vainqueur.

Ce match à retournements, qui aurait dû provoquer dans le public un suspense exceptionnel, n'avait apporté en fait aucune émotion. Il n'en restera pas moins inscrit dans les annales de Wimbledon.

Chris Evert pour la première fois

La finale du simple dames, qui eut lieu peu après, fut remportée, comme à Paris, par Chris Evert sur Olga Morozova, première joueuse soviétique à être finaliste dans la Mecque du tennis.

A dix-neuf ans, et vingt ans après Maureen Connolly, la petite Américaine inscrit son nom sur les tablettes anglaises après celles de Rome et de Paris. Pas une seconde, au cours du match qu'elle mena tambour battant, elle ne parut troublée. Pourtant, après qu'elle eut été gentiment embrassée par son adversaire et qu'elle eut enfin souri aux photographes sous la chaise d'arbitre, nous l'avons surprise, aux jumelles, levant les yeux au ciel et murmurant une prière d'action de grâces. Peut-être formulait-elle des vœux pour que son fiancé, Jimmy Connors, gagne à son tour la finale des hommes et que Wimbledon consacre leurs épousailles. Quitte à ruiner le rêve de Rosewall...

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

Simple messieurs, demi-finale. — Connors (E.-U.) b. Stockton (E.-U.), 4-6 6-2 6-3 6-4 ; Rosewall (Austr.) b. Smith (E.-U.) 6-8, 4-6, 9-8, 6-1, 6-3.

Simple dames, finale. — Miss Evert (E.-U.) b. Mrs Morozova (U.R.S.S.), 6-0, 6-4.

SPORT ÉQUESTRE

Au championnat du monde des cavalières à La Baule

Miss Mac Evoy : la perfection à cheval

De notre envoyé spécial

La Baule. — Le championnat du monde des cavalières devrait trouver sa conclusion, ce samedi 6 juillet, avec la victoire attendue, sauf surprise toujours possible en sport, de Mme Janou Tissot-Lefebvre, en selle sur le crack olympique « Rocket ».

La concurrente la mieux placée pour lui mener la vie dure était la minuscule Américaine, Miss Mac Evoy, vingt et un ans, la révélation du concours de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de Rome, où elle se comporta dans le style de César : elle vint, elle vit, elle vainquit. A La Baule, l'espoir numéro 1 d'outre-Atlantique, quinze ans au physique, le double en maturité, aura fait la délectation de l'amateur. Une technique à couper le *souffle*, et, *rares dons* du ciel, des réflexes obéissant à une instantanéité sidérante, bref la perfection à cheval.

Et les autres concurrentes ? La logique n'accorde aucune chance à la robuste Canadienne Mme Kerr, inconfortablement placée en troisième position, les autres cravaches s'époumonant à l'arrière-garde. Mais la logique n'est pas tout et l'ordre règne dans cette tête sympathique. En ouvrant ma fenêtre d'hôtel de bon matin sur l'Atlantique, une cavalière, précisément Mme Kerr, en selle sur son alezan lumineux Magnor, caracolait sur l'immense plage déserte et je garderai longtemps collée à la rétine une certaine volte exécutée au changement de pied aux deux temps à faire se pâmer l'adjudant-chef Le Rolland, champion de France de dressage. Preuve que la jeune femme, par un travail de musculature et de soumission raisonnée, entend affûter son destrier pour le présenter au mieux de sa condition en finale.

Convié à la fête dans le même cadre, les cavaliers ont eu leur part méritée de succès. La Baule, deux fois comblée, avait en effet l'honneur d'organiser le seul concours hippique officiel autorisé en France par le règlement international, privilège annuel autrefois réservé à Nice. On pourrait d'ailleurs, sans mauvaise pensée, épiloguer sur ces choix. Il existe tout de même dans notre pays, sans parler de Paris si misérablement traitée (1), des villes de tradition plus cavalière, comme Saumur (connaissez-vous ?), Fontainebleau, Compiègne, Chantilly, Versailles, berceau de la cavalerie française. Il reste que la perle de Côte d'Amour a dédié au cheval un terrain magnifique et qu'ailleurs on en est encore au stade des incertitudes.

La Coupe des Nations, courue en nocturne vendredi 5 juillet, n'a donné lieu à aucun coup de théâtre. Le coup de théâtre, c'est l'équipe de France qui l'eût produit en remportant l'épreuve, autrement dit en triomphant de l'invincible République fédérale allemande flanquée des quatre monstres sacrés que sont les frères Schockemöhle, Winkler et Steenken. Une simple promenade d'entraînement pour ces messieurs sur les quatorze obstacles des parcours dont un triple et une rivière où barbotèrent les nôtres à l'image des Américains, tout aussi malchanceux.

Résultat final : 1. Allemagne fédérale ; 2. U.S.A. ; 3. Grande-Bretagne ; 4. France. L'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Portugal fermant la marche.

A noter que le meilleur cavalier de l'équipe de France à La Baule, Marc Houssin, est un ancien conducteur de van et de poids lourds, ancien palefrenier qui ne possède même pas son premier degré d'équitation et n'a jamais eu pour le conseiller aucun maître. Signalons le cas aux hautes instances. Car au train où vont les réformes, les palefreniers non titulaires du baccalauréat se verront bientôt confisquer leur jeu de balais à l'écurie...

ROLAND MERLIN.

(1) Après un « trou » de neuf ans, la capitale organisera un spectacle équestre en décembre prochain.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Dialogues de sourds

De notre envoyé spécial

Besançon. — Les polémiques nées du Tour de France ont donné lieu à des dialogues de sourds. Il y a d'abord eu l'affaire Karstens, et l'on peut toujours se demander qui détient la vérité, du coureur qui crie sa bonne foi avec insistance ou du délégué de l'Union cycliste internationale (U.C.I.) qui réclame contre lui une sanction exemplaire dans la mesure où la répression antidopage ne tolère aucun compromis.

C'est maintenant la grève perlée des concurrents qui retient l'attention des observateurs. Vendredi 5 juillet, au terme de l'étape Châlons-sur-Marne-Besançon, longue de 290 kilomètres et divisée en deux parties, le peloton groupé a franchi la ligne d'arrivée — dans le sillage du sprinter Patrick Sercu — avec plus d'une heure de retard sur l'horaire le plus lent.

M. Jacques Goddet, directeur du Tour de France, a vivement critiqué l'attitude passive des coureurs, mais ces derniers rejettent sur les organisateurs la responsabilité de la course soporifique que nous suivons depuis trois jours.

Leur porte-parole, Jean-Pierre Genet, rappelle le vieux principe selon lequel en règle générale l'intensité d'une épreuve est inversement proportionnelle à sa distance.

« *Les étapes sont trop longues, les départs trop matinaux et les transbordements trop fréquents* », fait-il remarquer.

Il est vrai que, s'il appartient aux coureurs « *de faire la course* » comme on dit communément, c'est le rôle des organisateurs de découper le parcours d'une manière cohérente. Imposer aux routiers du Tour de France une série de marathons inutiles avant d'aborder la haute montagne équivaut à étouffer leur combativité. Mais ceux qui ont la charge délicate de construire l'itinéraire doivent trouver des points de chute... et des points de chute qui rapportent. La preuve est faite une fois de plus qu'il est souvent malaisé de concilier l'intérêt sportif et les impératifs commerciaux.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT GENERAL APRES LA 8e ETAPE

1. MERCKX (Belgique), 42 h. 24 min. 48 sec.

2. Karstens (P.-B.) à 13 sec. ; 3. Bruyère (B.) à 50 sec. ; 4. Bobao (G.-B.) à 1 min. 4 sec. ; 5. Pollentier (B.) à 1 min. 16 sec. ; 6. De Witte (B.) et Mollearis (Fr.) à 1 min. 19 sec. ; 8. Van Springel (B.) à 1 min. 32 sec. ; 9. Sercu (B.) et

D'un sport à l'autre...

ATHLETISME. — *Au terme de la première journée du match Etats-Unis-U.R.S.S., qui se dispute à Durham (Caroline du Nord), l'Union soviétique mène, chez les hommes, par 54 points à 49, et chez les dames, par 36 points à 26.*

BASKET-BALL. — *L'U.R.S.S., le Brésil, les Etats-Unis, l'Espagne, Cuba et le Canada se sont qualifiés pour la phase finale des championnats du monde de basket-ball. La Yougoslavie, champion du monde sortant, et Porto-Rico, en tant que pays organisateur, font également partie de cette poule finale dont le dernier match sera disputé le dimanche 14 juillet.*

AUTOMOBILISME

Patrick Depailler détruit sa voiture aux essais du Grand Prix de France

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le pilote français Patrick Depailler a, en partie, détruit sa Tyrrell, le 5 juillet, à Dijon-Prenois, au cours de la première séance d'essais du Grand Prix de France. Depailler, qui avait abordé une courbe à, semble-t-il, trop grande vitesse, est allé heurter les rails de sécurité après un tête-à-queue.

Sa voiture, très endommagée à l'avant, ne pouvait être reconstruite pour le Grand Prix de France, dont le départ devait être donné le 7 juillet. Le pilote français était contraint de prendre une « vieille » Tyrrell, voiture qui ne lui laissait aucune possibilité de défendre ses chances.

Au moment de l'accident, Depailler avait réalisé le deuxième temps des essais. Une mésaventure comparable était déjà survenue à Depailler au Grand Prix de Monaco : à cause d'une fuite d'essence constatée pendant le tour de reconnaissance, il avait été forcé de participer à l'épreuve avec la même « vieille » Tyrrell. — F. J.

PRESSE

LE GROUPE SPRINGER CHERCHERAIT A VENDRE LE QUART DE SON CAPITAL

Le groupe de presse allemand Springer, le plus important de la République fédérale, serait, selon le magazine *Stern*, aux prises avec des difficultés financières qui conduiraient M. Axel Springer à chercher acquéreur pour le quart des actions composant le capital.

Le groupe, qui édite les quotidiens *Bild Zeitung*, tirant à 4,3 millions d'exemplaires ; *Die Welt* (270 000 exemplaires) et les hebdomadaires *Bild Am Sonntag* (2,6 millions d'exemplaires) et *Hoer Zu* (3,8 millions d'exemplaires), aurait vu son bénéfice annuel diminuer de 9 millions de D.M. du fait de la hausse du prix des papiers et des salaires.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Le prix du gaz est nettement au-dessous de son coût

rappelle Gaz de France dans son rapport annuel

Malgré les réajustements de tarif opérés depuis le début de l'année, Gaz de France estime, dans son rapport annuel de gestion pour 1973, que le prix du gaz reste nettement au-dessous de son coût réel comme au-dessous du prix des énergies concurrentes.

Il est donc indispensable, précise le rapport, que des mesures tarifaires et fiscales appropriées interviennent rapidement pour permettre à G.D.F. de poursuivre efficacement la mission d'approvisionnement qui lui incombe, surtout que les prochaines années s'annoncent particulièrement difficiles de ce point de vue.

Cependant, en 1973, les suppléments de recettes procurés par le développement des ventes — elles ont atteint 138,3 milliards de thermies, soit 17,8 % de plus qu'en 1972, — les légères hausses de tarif et une stricte économie de gestion ont permis d'améliorer la situation financière du Gaz de France jusqu'à retrouver pratiquement l'équilibre du compte d'exploitation qui, après constitution de 98 millions de francs de provisions exceptionnelles, accuse une perte au bilan de 107 millions de francs.

Les investissements de Gaz de France ont atteint 1 407 millions de francs en 1972 contre 1 271 millions en 1972. Les ressources propres brutes en ont représenté 67 % contre 50 % l'année précédente.

● FUEL-OIL. — L'arrêté ministériel sur le contrôle de la distribution du fuel-oil domestique est paru dans le *Journal officiel* du 6 juillet 1974 (le *Monde* du 4 juillet).

● « IL DEVRAIT S'ETABLIR UNE RELATION DIRECTE ENTRE LE PRIX DU PETROLE ET CELUI DU GAZ NATUREL LIQUEFIE », a déclaré M. Attika, secrétaire général de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), au journal algérien *El Moudjahid*. Le prix d'un million de B.T.U. de gaz serait ainsi égal à un septième du prix du baril de pétrole, suggère-t-il.

AFFAIRES

La C.G.E. s'intéresse à la voiture électrique

La Compagnie générale d'électricité a annoncé jeudi 4 juillet la création d'une nouvelle filiale : la Compagnie pour la promotion du transport par véhicule électrique (COTRAVEL).

Non polluante, silencieuse, économique, la voiture électrique a toutes les qualités. Il n'y a qu'un malheur : cet objet de rêve n'existe pas. Certes, on a mis au point des prototypes, mais leur tare est leur faible « *puissance massique* ».

La Compagnie générale d'électricité vient néanmoins d'aborder le marché du véhicule électrique urbain. Elle le fait sur la pointe des pieds. Le groupe s'est contenté de réunir dans une nouvelle filiale, la COTRAVEL (Compagnie pour la promotion du transport par véhicule électrique), des activités jusqu'ici dispersées dans les domaines des générateurs d'électricité, des moteurs électriques, des automatismes.

La COTRAVEL ne construira pas de voitures électriques. Elle fournira aux constructeurs l'ensemble des éléments électriques dont ils auront besoin. Mais ceux-ci ne se ruent pas encore pour acheter des systèmes, et la création de la COTRAVEL apparaît avant tout comme une réorganisation, à toutes fins utiles, à l'intérieur du groupe C.G.E.

Les investissements nécessaires et les problèmes d'infrastructure liés à la recharge des batteries sont d'une telle ampleur que la fabrication à grande échelle de voitures électriques ne peut guère résulter que d'une concertation entre constructeurs d'automobiles, E.D.F. et constructeurs de matériel électrique, groupes pétroliers contrôlant les chaînes de stations-service, sans oublier les pouvoirs publics, qui décideront en dernier ressort par la valeur relative du prix de l'électricité et de celui de l'essence. Rien n'indique actuellement qu'une telle concertation puisse déboucher à court terme. — M. A.

LE « COQ SPORTIF » POURRAIT ÊTRE REPRIS PAR UN GROUPE ALLEMAND

Le tribunal de commerce de Paris rendra, lundi 8 juillet, son jugement au sujet de la Société nouvelle des établissements Camuset. Après avoir connu une expansion rapide et conquis une place honorable sur le marché de la bonneterie sportive, les établissements Camuset, dont les articles sont vendus sous la marque du « Coq sportif », souffrent depuis la fin de 1973 d'une grave crise de trésorerie qui les a conduits, le 12 mars, à demander le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites.

Deux sociétés ont proposé des plans de redressement : la Compagnie d'études et de développement d'entreprises (CEDEVE) et, d'autre part, la société Adidas, dont la maison mère est allemande. L'exécution du plan de la CEDEVE était subordonné à un prêt du Fonds de développement économique et social. Or, faute de la garantie des banques, les pouvoirs publics n'ont pas, jusqu'à présent, accordé ce prêt, bien que le Coq sportif ait réussi, avec l'aide de la profession, de fournisseurs et même de concurrents, à rassembler le capital de 4 millions de francs exigé.

Ne pouvant retenir la « solution française », le Coq sportif se verra donc très probablement contraint d'accepter, lundi, le plan de la société Adidas. Cette situation assurerait à Adidas près de la moitié du marché des marques dans le secteur de l'habillement sportif.

ONZE AGENCES HERSTATT ONT ÉTÉ RACHETÉES PAR DES BANQUES

Onze des trente et une agences de la banque allemande Herstatt, mise en faillite la semaine dernière, viennent d'être rachetées par deux établissements financiers. La Bank Fuer Gemeinwirtschaft (banque des syndicats), quatrième banque privée d'Allemagne, s'est portée acquéreuse de cinq d'entre elles. Les six autres ont été reprises par la Banque de Cologne, la Koelner Bank von 1867 E G Colksbank. Tous les employés ont été réembauchés.

A l'occasion de ce rachat, le président de la Banque des syndicats a vivement critiqué la façon dont avait été décidée la fermeture de la banque Herstatt et a reproché aux autorités de ne pas avoir consulté l'ensemble des institutions de crédit.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Billet

Charivari chez les cadres

« Une mauvaise action » déclarent les cégétistes. « Illusion, tromperie, danger », renchérissent les cédétistes. « Besoin de sensationnel » s'exclament les cadres F.O. « Alibi ou contre-feu ? », interrogent ceux de l'U.C.T.

Les accordailles sur la concertation entre le C.N.P.F. et la C.G.C. déclenchent un charivari digne du vacarme qui, naguère, au soir de leurs noces, exprimait la réprobation soulevée par les veuves se remariant.

Il reste que M. Ceyrac et M. Malterre, qui connaissent trop bien les milieux syndicaux pour être surpris par ces réactions, enregistrent un succès personnel. Lorsque, voici un an, trébuchèrent les discussions engagées depuis 1971, le président du C.N.P.F. avait été mis en échec par ses propres amis. Ceux-ci acceptaient bien la création des « chambres de concertation » réclamées par M. Malterre, mais ils refusaient de reconnaître expressément qu'on y traiterait de l'organisation technique et de la production, des conditions de travail et de l'emploi, de la politique commerciale et financière, des objectifs de développement, de l'investissement et de la structure des entreprises.

Ainsi vidé de contenu précis, le projet d'accord confirmait M. Malterre dans ses constatations relatives aux assises tenues par le C.N.P.F. à Marseille. Elles n'avaient pas, disait-il, fait changer d'avis les gros bataillons du patronat : une partie se croyant toujours de droit divin, une autre se réclamant d'idées avancées tout en se gardant de les faire passer dans la réalité, et une troisième enfin étant d'esprit libéral.

M. Ceyrac a-t-il fait comprendre au monde patronal que, selon le mot du président de la C.G.C., « il avait le plus grand tort de continuer à lanterner les cadres » ? Toujours est-il que, fin 1973, MM. Ceyrac et Malterre ont discrètement repris le dialogue. Toutefois, la déclaration commune à laquelle il vient d'aboutir ne va guère plus loin, malgré sa solennité, que le constat des bonnes intentions. Certes, s'y trouvent énumérés, enfin, les principaux domaines de la concertation dans laquelle on s'engage. En revanche, il n'est pas soufflé mot des commissions ad hoc voulues par M. Malterre. Elles peuvent, il est vrai, figurer dans les diverses formules que la direction du C.N.P.F. proposera aux chefs d'entreprise.

La réussite de M. Malterre se mesurera évidemment aux effets des recommandations de M. Ceyrac. A moins d'un an de sa retraite, le président de la C.G.C. peut se reposer sur ses lauriers et dire à ses militants : « A vous de jouer ! » Il peut aussi employer les derniers mois de son mandat à illustrer l'avertissement qu'il a donné un jour : « Plus on tardera à nouer la concertation avec les cadres, plus la note à payer sera lourde. »

Il reste à savoir quelle sera la combativité des troupes de la C.G.C. au retour des vacances et quel est l'objectif qui leur paraîtra le plus concret. Iront-elles seules à « la bagarre », alors que les autres organisations de cadres blâment si fort la déclaration du 3 juillet, qui, à leurs yeux, est un acte de collaboration de classe créant la diversion, la démobilisation, faisant le jeu du patronat et du gouvernement, qui organise une « concertation des seigneurs » ?

Que devient, après cette nouvelle tribulation, le projet d'accord entre la C.G.C. et les cadres de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., qui devait être une arme dans l'offensive de la rentrée ? M. Leguen (secrétaire général de l'U.G.I.C.T.) stigmatise l'attitude de M. Malterre, il lance un appel direct — lui aussi — aux adhérents de la C.G.C., mais il ne claque pas la porte. Les deux principales organisations du personnel d'encadrement peuvent donc, quand même, s'entendre sur une plate-forme commune.

Le C.N.P.F. manquerait ainsi une partie de son but, car, pour lui, le rapprochement avec les cadres est aussi une façon de tenter de trouver de nouveaux alliés au moment où certains projets « sociaux » ou fiscaux du gouvernement l'inquiètent.

JOANINE ROY.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Annonay contre la fermeture des Tanneries

Trois mille personnes ont défilé vendredi 5 juillet, dans les rues d'Annonay, afin de protester contre la fermeture prévue des usines des Tanneries françaises réunies (T.F.R.) d'Annonay et le licenciement de leurs 480 salariés. A la suite de graves difficultés financières traversées par le groupe des T.F.R., première entreprise française de ce secteur, qui employait 2 000 salariés dans ses trois usines du Puy, de Bort-les-Orgues et d'Annonay, un plan de redressement a été étudié par l'administrateur provisoire. Ce plan, qui prévoit outre le licenciement de 195 travailleurs dans les unités du Puy et de Bort-les-Orgues la fermeture totale de celle d'Annonay, a été présenté au comité central d'entreprise le 26 juin. Les salariés ont refusé ses conclusions et se sont immédiatement mis en grève au Puy et à Annonay.

Afin d'inciter les travailleurs à reprendre le travail, la direction de l'entreprise et la direction de la main-d'œuvre ont accepté, le 5 juillet, de repousser les licenciements jusqu'au 12 août, date de retour des congés. En dépit de ce sursis, il ne semble pas que les salariés soient prêts à interrompre la grève. Une autre manifestation est prévue, ce samedi 6 juillet, au Puy. Le tribunal de commerce a reporté au 8 juillet l'examen du plan de redressement.

Le combat de toute une ville

De notre envoyée spéciale

Annonay. — Ville labyrinthe aux ruelles escarpées, accrochée au flanc d'une gorge, Annonay balance entre la colère et une inquiétude mêlée d'incrédulité. Depuis si longtemps que, de rumeurs en démentis, on annonçait la fin des tanneries, de ces tanneries qui, tapies au plus profond de la vallée, sont le cœur de la ville, on avait fini par douter qu'elles meurent jamais. Traditions fièrement conservées, elles avaient place dans la légende annonéenne auprès des papeteries qui, comme elles, tirant parti de la pureté des eaux avaient contribué au renom de la vieille cité.

Sans doute, les signes du déclin se faisaient-ils peu à peu plus sensibles. La SAVIEM, implantée à Annonay depuis 1957, absorbait doucement l'essentiel des travailleurs qui, de fusion en fermeture, devaient abandonner le travail des peaux tannées (340 de 1967 à 1974). Les salaires, jadis les plus élevés de la région — *« être tanneur, c'était un honneur et une chance »*, — prenaient un retard croissant sur ceux de la mécanique qui, de ce fait, attirait les jeunes. Annonay ne vivait plus de la tannerie, elle ne périra pas de sa mort, mais, habituée à la voir renaître de ses cendres, ne peut s'y résigner.

Cette fois, pourtant, les menaces sont sérieuses. Le groupe des Tanneries françaises réunies (T.F.R.), auquel appartiennent depuis 1970 les deux usines d'Annonay, est menacé de mise en liquidation (*le Monde* du 10-11 mars et 2 juillet). Celle-ci ne pourra être évitée que, d'une part, si le plan de redressement, préparé par Me Chassagnon, administrateur provisoire nommé le 9 mai, après la démission du président, est accepté par le tribunal de commerce, et, d'autre part, si les pouvoirs publics accordent la subvention promise, qui devrait permettre de réaliser la restructuration de l'entreprise et d'assurer sa remise en route dès le 1er octobre. Mais, en toute hypothèse, quel que soit l'avenir des T.F.R., les tanneries d'Annonay sont condamnées : leur fermeture est prévue par le plan. Le verdict de M. Chassagnon est tombé : *« Avec Annonay*, a-t-il déclaré, en présentant son plan au comité central d'entreprise, *il y aurait trois usines moribondes continuant d'agoniser ; la disparition d'Annonay laisse subsister deux unités convalescentes. »*

Annonay ne l'entend pas de cette oreille. La grève déclenchée le 26 juin par les salariés rencontre le soutien général, et une unanimité inattendue s'est dégagée dans les entreprises et dans la ville contre ceux qui veulent *« laisser mourir »* les tanneries. Tous, plus ou moins ouvertement, contestent le jugement de l'administrateur provisoire, tous souhaitent la mise en liquidation de l'ensemble du groupe *« pour détacher Annonay du train TFR »*, tous enfin espèrent le miracle, l'industriel intéressé qui accepterait de reprendre les tanneries.

Une situation de l'emploi peu brillante

Pour le maire centriste, M. Faure (indépendant) petit homme au nez mince, du regard vif sous des lunettes, il s'agit avant tout d'éviter la mise au chômage de quatre cent quatre-vingts travailleurs difficilement *« reconvertibles »* de par leur âge (la moyenne des usines est de quarante-cinq ans), leur qualification et la *« situation peu brillante »* de l'emploi régional (380 chômeurs déclarés dans le district).

Le directeur, quant à lui, s'affirme *« prêt à prêter ses services à l'étude de toute solution favorable au problème annonéen »*. Tout en *« rendant hommage »* à l'administrateur provisoire, il estime que celui-ci *« a commis quelques erreurs » : « Annonay n'était pas plus déficitaire que les autres usines du groupe »* explique-t-il, de plus, *« le chevreau (spécialité d'Annonay) peut être rentable »* contrairement à ce qu'affirme le plan de redressement. Enfin, la transformation des bâtiments, nécessaire à une rationalisation de la production, coûterait sans doute moins, dans l'immédiat, que le chiffre avancé par M. Chassagnon (2 millions de francs). Car cette modernisation, dans l'hypothèse d'une éventuelle reprise d'activité, est indispensable.

L'unité d'Annonay, fruit de la fusion de deux vieilles entreprises, apparaît, en effet, comme un ensemble hétéroclite. Si *« l'ancienne usine Combe »* est, sinon *« moderne »*, du moins rationnelle, avec des locaux larges, clairs, de plain-pied, l'usine sœur *« ex-Maisonnier »*, véritable labyrinthe d'ateliers vétustes, tantôt obscurs, humides et glacés, tantôt, à l'inverse, brûlants sous les verrières, n'a d'usine que le nom. Hantée seulement par quelques ouvriers qui depuis le début de la grève veillent à l'entretien, elle paraît abandonnée depuis des années. Dans la salle de *« lissage »*, les machines, comme d'énormes insectes aux membres de bois patinés par l'usage, dorment, déjà recouvertes d'une poussière grise dont l'odeur fade se mêle insidieusement à celles des peaux et de la rivière. Seuls quelques tabliers accrochés de place en place, un parapluie oublié, témoignent d'une occupation récente.

Annonay, fière de ses tanneries, ne peut pas, ne veut pas reconnaître qu'elles sont irrécupérables. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., souvent divisés quant à la conduite du conflit, se retrouvent unanimes à dénoncer la manœuvre, l'*« arnaque »* qu'on tente de leur faire. *« L'ancien président n'avait repris les usines que pour les fermer à terme, et récupérer les réseaux commerciaux, éliminant ainsi un concurrent*, disent-ils. *Depuis trois ans on essaie de nous faire accepter la fermeture par tous les moyens, promesses vaines d'emploi à la Saviem, rumeurs de reprise par un autre groupe, etc. »* Ils sont les plus persuadés que *« l'affaire est politique »*, Annonay ne bénéficiant pas, comme Bort-les-Orgues, *« fief de Chirac »*, ou même Le Puy, soutenu par J. Barrault et le groupe des réformateurs, d'appuis politiques puissants.

Arnaque ou pas, les chances de survie apparaissent minces. La tannerie, dans l'ensemble, traverse une crise liée pour l'essentiel à trois causes : l'anarchie du marché des peaux brutes (les *« peaux à poil »*) tout d'abord, dont le coût entre pour plus de moitié dans le prix de revient et dont les fluctuations *« folles »* ont mis à mal la trésorerie des entreprises ; l'incertitude des débouchés ensuite, née de la crise de la chaussure de luxe, principal client des tanneries ; enfin, la faible structuration du secteur et le manque de cohésion des firmes entre elles. Rares sont donc les entreprises dont la trésorerie permettrait de reprendre les choses en main. *« Je suis prêt à céder Annonay pour 1 franc mais personne n'en veut »*, affirme M. Chassagnon.

VÉRONIQUE MAURUS.

● UN OUVRIER D'USINOR LONGWY, M. Constant Marko, a trouvé la mort mercredi au cours d'une manœuvre de manutention ; cela porte à cent seize le nombre de morts à Usinor-Longwy depuis la Libération. Cet accident provoque de l'inquiétude dans l'entreprise, mais il semble qu'aucun mouvement ne soit prévu.

AGRICULTURE

LE MÉCONTENTEMENT GRANDIT

(Suite de la première page.)

« Peut-être estimera-t-il possible d'attendre. Ce serait une erreur majeure. (...) Mais si, dans les semaines qui viennent, les mesures prises n'avaient produit aucun effet ou, pire, si aucune mesure n'avait été arrêtée... Est-ce la peine d'en dire plus ? »

A Bruguières, en Haute-Garonne, M. Marcel Bruel, président de la Confédération nationale de l'élevage, a déclaré, vendredi 5 juillet que, en dépit des *« incapacités coupables »* des autorités de Bruxelles à maintenir l'équilibre des marchés communautaires, le gouvernement français portait *« une entière responsabilité »* de la situation actuelle.

A Rennes, les dirigeants agricoles d'Ille-et-Vilaine, pourtant parmi les plus modérés de Bretagne, ont annoncé vendredi également une *« semaine d'action »* afin d'obtenir des pouvoirs publics *« des mesures d'urgence »*. Les syndicalistes procéderont à des *« actions concertées »* qui provoqueront une *« sérieuse perturbation de la circulation routière »*.

C'est, rappelons-le, la mévente simultanée des marchés des viandes bovine et porcine, des fruits et légumes et du vin qui est à l'origine de cette flambée de colère. Les agriculteurs s'insurgent d'autant plus contre la chute des cours à la production que celle-ci n'entraîne nullement une baisse parallèle des prix aux étalages.

« Je m'indigne, a déclaré vendredi M. Louis Perrin, président des chambres d'agriculture, *du fait que la diminution des prix à la ferme s'accompagne d'une hausse des prix à la consommation. »* Comme, de surcroît, les charges de production des exploitants ont fortement augmenté, les experts des chambres d'agriculture viennent de calculer que la diminution du revenu paysan serait de l'ordre de 17 % en 1974. A moins que le gouvernement et les autorités de Bruxelles ne s'entendent pour dégager, sous diverses formes, une aide d'au moins 8 milliards de francs en faveur de l'agriculture.

Les dirigeants paysans ont tous présenté des suggestions dans ce sens. Pour le président des éleveurs, M. Bruel, il faut rembourser la T.V.A. aux agriculteurs les plus défavorisés ; reporter les échéances des prêts consentis par le Crédit agricole ; distribuer aux Français les plus nécessiteux des bons d'achat de viande. M. Cormorèche, secrétaire général de la F.N.S.E.A., et les dirigeants des coopératives réclament, quant à eux, une révision rapide des prix agricoles européens et une dévaluation du « franc vert », c'est-à-dire de la valeur du franc exprimée en unités de compte, lesquelles servent, comme on le sait, à exprimer les prix communautaires. Il s'ensuivrait alors en France une augmentation des prix garantis aux agriculteurs, de la même importance que le taux de la dévaluation. Il serait possible aussi de supprimer de la sorte tout ou partie des montants compensatoires, ces sortes de taxes douanières appliquées, en raison des troubles monétaires, aux échanges intra-communautaires, et qui entravent de plus en plus le développement de ceux-ci.

M. Bonnet dira le 18 juillet ce qu'il pense de ces revendications. M. Fourcade ayant rejeté l'idée d'une dévaluation du « franc vert » dans une interview accordée à l'*Expansion*, le ministre de l'agriculture devra trouver d'autres remèdes pour améliorer le revenu des agriculteurs. Il lui faudra ensuite obtenir, le 24 juillet, à Bruxelles l'accord de ses collègues européens. Ce qui ne sera pas le moins difficile.

Faits et chiffres

● CONFLIT ORIGINAL C.F.E. ET CADRES C.G.C. DU BATIMENT. — Afin de pouvoir demander des comptes sur la gestion de la Compagnie française d'entreprises (C.F.E.), le syndicat C.G.C. du bâtiment et des travaux publics a acquis récemment cinq actions de la C.F.E et a obtenu la désignation par le tribunal de commerce d'un « mandataire de justice ».

Le syndicat C.G.C. reproche à la C.F.E. une gestion qui ne serait pas conforme à l'intérêt de l'entreprise. Selon lui, de concert avec la Compagnie de Suez actionnaire à 87 % de la C.F.E., la société Bouygues, qui gère actuellement la C.F.E., écarterait des acheteurs éventuels et, par des réductions de personnel, procéderait à un véritable démantèlement de la C.F.E (*le Monde* des 2-3 juin). Ce « mandataire de justice » déposera son rapport le 31 juillet.

● LA S.N.C.F. a commandé 300 locomotives à Franco-Rail-MTE, filiale de Creusot-Loire et d'Alsthom. Le contrat porte sur 910 millions de francs. Ces locomotives sont prévues pour une vitesse de 180 km/h., et seront affectées aux grandes liaisons voyageurs.

LA CONJONCTURE ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le ministre des finances apporte des précisions sur la taxe conjoncturelle

Dans une interview accordée à « l'Expansion », M. Fourcade apporte des précisions en ce qui concerne la taxe conjoncturelle :

« Il s'agit de pénaliser les entreprises qui ne restituent pas au marché, sous forme de baisses de prix, les gains de productivité qu'elles réalisent. Le mécanisme sera très simple. Nous définirons régulièrement un objectif de progression de la production intérieure. Cette progression comporte une part en volume et une part qui résulte de la hausse des prix. Exemple : pour 1974, le volume de la production doit augmenter d'environ 5 %, et la moyenne de la hausse des prix par rapport à l'année dernière devrait être proche de 10 %. Je précise qu'il s'agit de la moyenne 1974 comparée à la moyenne 1973 ; entre le début et la fin de cette année, la hausse sera plus forte : sans doute 6 % au premier semestre et 6 % au second. La progression en valeur de la production intérieure nous conduirait donc aujourd'hui à fixer une norme de l'ordre de 15 %.

D'autre part, chaque entreprise connaît, pour le calcul de la T.V.A., l'évolution de sa valeur ajoutée, c'est-à-dire de la différence entre ses ventes et ses achats mois par mois. Si, d'une année sur l'autre, la comparaison de cette valeur ajoutée d'une entreprise doit faire apparaître une croissance supérieure à la norme que nous aurons fixée, l'entreprise devra soit faire la preuve que cette croissance a une justification acceptable, soit payer la taxe. »

Quelle pourrait être cette justification ?

« Par exemple, une augmentation de la valeur ajoutée due à une augmentation du nombre d'heures travaillées. Le montant de la taxe sera très progressif et pourra aller jusqu'à 100 % du surplus de l'augmentation taxée. Son produit sera reversé au Trésor, soit dans un compte particulier, soit dans un fonds d'action conjoncturelle. Une première application de caractère intérimaire pourrait avoir lieu à la fin de cette année, et une application plus complète l'année prochaine. Il nous reste à étudier le mécanisme de comparaison à mettre en place, ainsi que les normes à retenir, et la question de savoir s'il faut introduire certaines différenciations suivant les secteurs. L'essentiel est de bien comprendre l'idée de base de cette taxe conjoncturelle. Il s'agit d'un mécanisme de régulation qui ne touche pas à l'investissement et qui est neutre par rapport à l'exportation, et même la favorise ; d'un mécanisme, enfin, qui ne fera pas peser de menace sur l'emploi. »

100 000 F D'IMPOTS

Le ministre de l'économie et des finances a par ailleurs indiqué qu'il devrait payer un peu plus de 100 000 F d'impôt en 1974 sur ses revenus de 1973, cette somme ne comprenant pas la surtaxe qui devra en outre être versée. M. Fourcade étant marié et père de trois enfants bénéficie de 3,5 parts de quotient familial.

Son revenu brut encaissé en 1973 est donc d'environ 378 000 F par an ou 31 250 F par mois. Ce revenu doit correspondre à celui que touchait l'année dernière M. Fourcade comme directeur général du Crédit industriel et commercial.

Une très grande vigilance s'impose dès maintenant

déclare M. Ceyrac

Dans un article publié samedi par notre confrère *le Figaro*, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., critique certaines mesures du plan de refroidissement arrêté récemment par le gouvernement.

« Dans l'immédiat, ce sont les entreprises qui sont le plus durement frappées (...). Des entreprises saines vont être étranglées et des réactions en chaîne peuvent compromettre l'avenir de l'économie française.

» Une très grande vigilance s'impose donc dès maintenant », déclare M. Ceyrac, qui poursuit : *« Vouloir ralentir les investissements pour réorienter les ventes de biens d'équipement français sur les marchés étrangers ne réussira que dans des cas extrêmement rares.*

» On ne vend pas n'importe quoi sur n'importe quel marché. Nous en savons quelque chose (...).

» L'industrialisation, qui seule permet de nourrir un courant d'exportation puissant et continu, reste un objectif essentiel qui ne peut être remis en cause. Elle exige des entreprises une grande rigueur de gestion, mais aussi initiative et volonté de développement. La taxe conjoncturelle que l'on nous propose ne favorisera-t-elle pas l'immobilisme ?

» Lutter contre l'inflation, oui. Oublier les exigences du rétablissement de notre *commerce extérieur, non »*, conclut le président du C.N.P.F.

Dans les pays de l'O.C.D.E.

LA HAUSSE MOYENNE DES PRIX A ÉTÉ DE 12,6 % EN UN AN

L'écart entre les taux d'inflation dans les différents pays membres de l'O.C.D.E. « s'est quelque peu réduit » en mai, indique l'Organisation de coopération et de développement économiques. Net ralentissement au Japon (en partie pour des raisons saisonnières), aux Pays-Bas, en Autriche, en Finlande, en Espagne et au Royaume-Uni et léger ralentissement en France. On relève en revanche des accélérations, en particulier au Canada et aux Etats-Unis.

Par rapport à mai 1973 la hausse moyenne des prix à la consommation a atteint 12,6 %.

Voici les pourcentages de progression pour les principaux pays :

Allemagne	+ 7,2
Pays-Bas	+ 8,3
Etats-Unis	+ 10,7
Belgique	+ 11,6
FRANCE	+ 12,5
Royaume-Uni	+ 15,9
Italie	+ 16,1
Japon	+ 23,2

LA FRANCE POURRAIT REJOINDRE LE NOYAU SAIN DE L'EUROPE déclare le chancelier Schmidt

M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, estime que la France rejoindra dans un ou deux ans le noyau *« économiquement sain de l'Europe »* constitué, selon lui, par les trois pays du Benelux et l'Allemagne fédérale. C'est ce qu'il a déclaré dans une interview au journal belge *le Peuple*.

« Si les deux grandes économies de la France et de l'Allemagne appliquent une politique raisonnable de stabilité, a-t-il ajouté, *il ne sera pas difficile aux gouvernements du Benelux de suivre. Mais cela sera beaucoup plus difficile aux Anglais et aux Danois et encore plus difficile aux Italiens et aux Irlandais. »*

Pour les cinq premiers mois de 1974

LE DÉFICIT COMMERCIAL ITALIEN A ÉTÉ SUPÉRIEUR A CELUI DE 1973

Rome (*A.F.P.*). — Le déficit de la balance commerciale italienne pour les cinq premiers mois de 1974 a dépassé celui de l'ensemble de l'année dernière : 3 349 milliards de lires contre 3 256 milliards (25,8 milliards de francs contre 25,1 milliards). La valeur des importations s'est élevée à 10 455 milliards et celle des exportations à 7 106 milliards, en augmentation respectivement de 86 % et de 61,4 % par rapport aux cinq premiers mois de 1973.

Le solde passif de mai a été toutefois inférieur à celui des trois mois précédents.

LE POUVOIR D'ACHAT DES BRITANNIQUES A BAISSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SIX ANS

Londres (*A.F.P.*). — Pour la première fois depuis six ans, une baisse du pouvoir d'achat des Britanniques a été enregistrée au cours des trois premiers mois de 1974. Selon l'Office central des statistiques, le niveau de vie des Britanniques a reculé de 2 à 2,5 % durant le premier trimestre de l'année par rapport au dernier trimestre de 1973, en raison, surtout, de la semaine de travail de trois jours.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Semaine calme

La semaine a été calme sur les marchés des changes et les écarts de cours peu importants. Le FRANC a très aisément consolidé sa hausse récente, la LIVRE STERLING a légèrement fléchi, de même que le DEUTSCHEMARK ; le DOLLAR, enfin, a été diversement traité.

La période d'intense spéculation qu'avaient connue les marchés des changes pendant ces derniers mois semble bel et bien terminée. Douchés sans doute par les « accidents » survenus à quelques banques de premier plan, les opérateurs hésitent manifestement à s'engager. On exécute les ordres de la clientèle sans tenter de prendre position.

Dès lors on ne saurait s'étonner que le marché n'ait que faiblement réagi aux diverses informations qui lui sont parvenues. La LIVRE STERLING a certes baissé après l'annonce de la nouvelle diminution des réserves britanniques, et surtout dans la crainte de voir un nouveau conflit éclater entre le gouvernement et les mineurs, mais son recul a été modéré. De même le DOLLAR n'a-t-il guère profité du relèvement à 12 % du taux de base (Prime Rate) des banques américaines. La chose, il est vrai, était prévisible. Le DEUTSCHEMARK enfin s'est très légèrement effrité, après qu'eut été connue la décision de la Bundesbank de réinjecter quelque 2,5 milliards de deutschemarks dans le circuit financier, mesure qui a entraîné une baisse des taux en Allemagne.

Le FRANC, qui s'est fortement amélioré ces dernières semaines, a aisément consolidé son redressement. Il a même légèrement monté sauf vis-à-vis de la LIRE ITALIENNE et du FRANC SUISSE, qui ont progressé sur tous les marchés. La Banque de France est-elle intervenue pour freiner la hausse du FRANC ? Certains le pensent sans que rien ne soit venu confirmer cette opinion.

Le cours actuel du FRANC vis-à-vis du DOLLAR apparaît-il satisfaisant au gouvernement français ? On est tenté de répondre oui, en lisant les déclarations de M. Fourcade à notre confrère *l'Expansion*. Evoquant les problèmes monétaires internationaux, le ministre de l'économie et des finances a en effet déclaré : « *Le rapport actuel entre le franc et le dollar est tout à fait stable et je ne vois pas pourquoi il se modifierait profondément dans l'avenir.* » (...) « *La dévaluation permanente du franc n'est pas une politique* », ajoute M. Fourcade, qui précise : « *Nous n'allons certainement pas pour l'instant ramener le franc français dans le « serpent » européen. Mais d'ici un an nous devrions revenir avec nos principaux partenaires à des mécanismes plus précis et beaucoup moins dangereux que les mécanismes actuels.* »

Les dangers du système actuel ont encore retenu l'attention cette semaine. L'attitude adoptée par la Bundesbank dans l'affaire Herstatt a en effet choqué bien des cambistes. Quand la mise en liquidation de l'établissement de Cologne a été annoncée, l'Institut d'émission allemand a immédiatement suspendu les transactions. Conséquence : un certain nombre de banques, qui avaient cédé des deutschemarks au comptant, le jour même, mais avant que ne soit annoncée cette faillite, n'ont pas reçu les dollars qui leur revenaient en contrepartie. Le procédé a désagréablement surpris et... inquiété. A l'heure actuelle on ignore encore quel sort sera réservé à ces créanciers d'un genre particulier, mais l'affaire est suivie de près.

Sur le marché de l'or, la chute des cours s'est précipitée. A Londres, le prix de l'once d'or est revenu d'un vendredi à l'autre de 144,25 dollars à 134 dollars, après être tombé à 129 dollars jeudi. Besoin de liquidités ? Vente de précaution ? Découragement ? Tous ces éléments ont joué un fois encore. M. Diederichs, le ministre sud-africain des finances, reste cependant optimiste. « *L'or atteindra 200 dollars l'once* », a-t-il déclaré, au cours d'une conférence de presse. Quelle belle certitude ! — Ph. L.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	9,3343	1,5393	6,0847		2,3885	11,4650	7,1177
	6,3454	1,5451	6,0825		2,3900	11,4950	7,1580
New-York ..	37,7870	0,1551	39,2541	2,3885		20,8333	33,5570
	37,6647	0,1549	39,2927	2,3900		20,7900	33,3680
Paris	180,99	7,4475	188,42	11,4650	4,8000		181,07
	181,16	7,4490	189,00	11,4950	4,8100		180,60
Zurich	112,3680	4,6237	118,9775	7,1177	2,9880	62,8833	
	112,8860	4,6328	117,6817	7,1580	2,9950	62,2661	
Francfort ..	96,0095	3,9520		6,0847	2,5475	53,0725	85,4865
	95,8568	3,9365		6,0825	2,5450	52,9180	84,9749

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle baisse des métaux non ferreux

La baisse amorcée au début du mois de mai se poursuit sans discontinuer sur les places commerciales. Elle affecte les métaux non ferreux, le caoutchouc et le cacao. L'indice Reuter est revenu à 1 225, inférieur de 15 % à son niveau record de l'année, mais, toutefois, encore supérieur de 20 % à celui d'il y a un an (1 021).

Depuis le 1er janvier, les hausses les plus sensibles ont été enregistrées sur le sucre et le cacao (près de 78 %), puis sur l'étain et l'argent (+ 20 %). En revanche, une détente s'est produite sur les cours du coton, qui perdent près de 50 %, et de la laine (— 30 %) sur le marché de New-York. Aux métaux non ferreux, la baisse la plus sensible touche le zinc (— 38 %), suivi par le plomb (— 10 %) et le cuivre (— 8 %). Quant aux cours du caoutchouc, ils ont fléchi de 45 %.

MÉTAUX. — *Repli persistant des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont accrus encore de 2 200 tonnes pour atteindre 23 450 tonnes. Le Japon, qui a déjà écoulé sur les marchés extérieurs 100 000 tonnes de métal raffiné durant le premier semestre de l'année, envisage de vendre encore 50 000 tonnes de métal avant la fin de l'année. Enfin, la production des cinq principales mines chiliennes gérées par la CODELCO s'est élevée, pour le premier semestre de l'année à 368 037 tonnes, en augmentation de 44 % sur celle du semestre correspondant de 1973. L'objectif assigné de 740 000 tonnes pour l'année en cours devrait être réalisé.*

La chute de l'or se répercute sur les cours de l'argent qui reviennent à 171,70 pence l'once troy pour le disponible à Londres contre 194,30 pence et à 176,20 pence pour le trois mois.

Baisse des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour. A fin mars, les réserves de métal du stock régulateur n'étaient que de 142 tonnes. Au cours des quinze derniers mois, les liquidations de métal réalisées par le directeur du stock régulateur auraient porté sur 12 337 tonnes, sans toutefois parvenir à freiner l'emballement du marché.

DENRÉES. — *Faibles variations des cours du sucre sur les places commerciales. La récolte mondiale est évaluée par une firme privée à 80 493 000 tonnes contre 77 313 000 tonnes pour la campagne 1972-1973.*

Les cours du cacao ont fléchi sur les marchés de Londres et de New-York. Pourtant, le déficit mondial de fèves pour la saison 1973-1974 serait ramené à 59 000 tonnes au lieu des 80 000 tonnes prévues en avril dernier. Les broyages, selon les prévisions formulées par une firme privée britannique, devraient diminuer de 0,10 % cette année en raison de la hausse sensible des prix.

Légère amélioration des cours du café à Londres, après une baisse de plusieurs semaines. Pour la première fois depuis huit ans, la récolte mondiale 1974-1975 excéderait la demande. Elle est estimée par le Département américain de l'agriculture à 80,3 millions de sacs et le surplus exportable à 60 millions de sacs.

Cours des principaux marchés du 5 juillet 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 817 (805), à trois mois 828 (892) ; étain comptant 3 455 (3 580), à trois mois 3 480 (3 655) ; plomb 225 (227) ; zinc 447 (400).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 86,40 (93) ; aluminium (lingots) inch. (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (100,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (345-355).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 181 (1 310 1/81).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 55,25 (53,25), déc. 53,90 (52,30) ; laine suint oct. 173 (173), déc. 173 (176).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. inch. (195) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 175 (170).

— Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juill. inch. (186).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juill. 23,60 (24,50).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 425 (400).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 28-29 (30,25-31,75).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 157-158 (167,50-168).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 73,50 (77,45), déc. 73 (65,55) ; sucre disp. 22,75 (23,20), sept. 22,50 (51,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre août 233,05 (232,15), oct. 216,50 (214) ; café sept. 539,50 (529,50), nov. 550,50 (544) ; cacao sept. 694,50 (731), déc. 625 (645).

— Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 945 (1 005), déc. 780 (805) ; café sept. 606 (604), nov. 629 (624) ; sucre (en francs par tonne) août 3 230 (3 280), oct. 2 977 (2 933).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 439 (414), déc. 441 (420) ; maïs sept. 800 (288 1/2), déc. 287 1/3 (273 1/2).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	28 juin	5 juil.
Indice général	84,9	81,4
Assurances	122,4	97,8
Banq. et sociétés financ.	68,3	61,8
Sociétés foncières	86	84,2
Sociétés investiss. portef.	97,8	85,2
Agriculture	80,1	88,3
Aliment., brasseries distill.	96,8	93,8
Autom., cycles et l. équip.	65,5	48,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	78,4	73,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	78,9	73,4
Carrières salines, charbon.	91,5	89,8
Constr. mécan. et navales	80,9	83,3
Hôtels, casinos, thermal.	90,5	89,4
Imprimeries, pap., cartons	77,2	73,4
Magas., compt. d'exportat.	65,9	91,9
Matériel électrique	77	73,2
Métall., com. des pr. métal.	105,1	100,3
Mines métalliques	709,9	706,2
Pétroles et carburants	82,3	76,1
Prod. chimiq. et dl-mét.	101,9	99,4
Services publics et transp.	95,2	91
Textiles	82,1	70,2
Divers	86,1	82,2
Valeurs étrangères	93,1	—
Valeurs à rev. fixe ou ind.	99,6	—
Rentes perpétuelles	81,1	—
Rentes amort., fonds gar.	128,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	89,1	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	133,8	—
Secteur libre	91,1	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	174,5	—
Val. franç. à rev. variable	588,4	564,1
Valeurs étrangères	688,1	660

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	69,9	66,2
Produits de base	52,9	49,9
Construction	83,8	78,7
Biens d'équipement	61,8	59
Biens de consom. durables	60,1	79,9
Biens de cons. non durabl.	65,5	64,4
Biens de consom. aliment.	103,7	99,9
Services	98,9	95,9
Sociétés financières	78,6	73,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	127	120,7
Valeurs industrielles	63,6	60,4

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	578 000	183 427 710
C.N.E. 3 %	28 950	26 556 139
Norsk Hydro	39 350	10 059 225
Petrofina	31 200	10 545 808
Schlumberger	18 625	9 546 248
Moulinex	3 120	7 677 850

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Légère détente

L'accalmie observée la semaine précédente s'est poursuivie, et a même fait place à une légère détente. Après avoir atteint 14 1/2 % lundi et mardi, le loyer de l'argent au jour le jour est redescendu jusqu'à 14 1/8 % à la veille du week-end, soit une baisse de 1/4 %, certaines offres restant même insatisfaites à 14 % dans la soirée. Manifestement, les liquidités ont été plus abondantes. D'un côté, certaines banques sont en avance sur la mise à jour de leurs réserves, de l'autre la meilleure tenue du franc sur les marchés des changes attire des capitaux : la faillite de la banque Herstatt fait peur outre-Rhin, et l'on a noté avec intérêt des transferts de Suisse vers la France : une fois n'est pas coutume.

La Banque de France, dont les concours globaux ont frôlé cent milliards de francs la semaine dernière, n'est pas intervenue cette fois-ci, du moins matériellement : elle s'est contentée d'agir « moralement » auprès des prêteurs habituels (Caisse des dépôts, Crédit agricole, etc.) pour leur recommander d'être « raisonnables ». A terme, l'on a observé également une certaine détente : sur toutes échéances, l'on cotait 14 1/8 % à 14 3/8 % contre 14 5/8 % à 14 3/4 %. Ainsi donc, le pessimisme qui régnait ces dernières semaines chez les emprunteurs semble s'être atténué. Bien que les « accidents » soient toujours possibles, l'Institut d'émission a donné très nettement l'impression qu'il entendait contrôler le marché et maîtriser les flambées trop brutales. Certes, il a contribué à faire monter les taux au niveau actuel, très élevé, en l'absence d'un strict respect de l'encadrement quantitatif imposé aux banques. Mais le retour progressif des établissements aux normes prescrites devrait, en principe, accroître le volume des liquidités et réduire les tensions. L'évolution du marché à la fin de l'été devrait être significative à cet égard. — F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Tableau mensuel des titres à revenu fixe

COURS DU 5 JUILLET 1974

VALEURS	% du coup.	% du nom.
5 % perpétuel	02 219	80
Empr. national 73	02 741	87 ..
P.T.T. :		
—8 % 1958	01 200	108 10
—6 1/4 % 1967	00 867	80 60
—8 1/2 % 1968	00 946	80 20
—7 % 1969	01 191	84 80
—8 1/2 % 1970	01 027	88 40
—8 1/2 % 1971	81 195	85 70
—8 1/4 % 1972	01 709	78 80
—8,70 % 1973	01 437	80 40
VILLE DE PARIS		
—8 1/4 % 1967	01 556	78 ..
—8 3/4 % 7968	04 178	80 ..
—8 % 1966	01 913	82 20
—8 1/2 % 1970	02 919	84 30
—8 1/2 % 1971	01 761	60 ..
Seine 5 % 1962	04 984	84 ..
—5 % 1964	00 247	78 60
CR. NATIONAL :		
—8 1/4 % fév. 68	02 265	77 ..
—8 3/4 % oct. 68	04 743	84 40
—7 % mars 69	02 854	78 20
—8 % nov. 69	04 971	83 ..
—8 1/2 mars 70	02 020	04 50
—8 1/2 % nov. 70	04 821	84 20
—8 7/2 % avr. 71	00 817	82 50
—8 1/2 % sep. 71	06 070	87 .
—8 1/2 % nov. 71	05 009	84 80
—8 1/2 mars 72	00 587	80 80
—8 % nov. 72	94 241	32 90
—8,70 % 1973	81 201	81 40
—9,30 % oct. 73	07 430	85 70
—8,40 % jan. 74	08 800	88 20
—10,50 % ew. 74	82 123	94 80

VALEURS	% du coup.	% du nom.
CRED. FONC. :		
—8 1/2 % déc. 10	04 108	88
—8 1/2 % janv. 71	01 683	82 88
—8 1/2 % sep. 71	08 854	82 50
—8 1/2 % janv. 72	07 410	82 20
—8 % mai 72	01 539	74 70
—8 % 1972	85 444	78 30
—9,10 % 1973	04 984	78 70
—9,30 % 1973	07 316	85 10
—9,90 % 7974	04 248	88 18
C.N.C.A. :		
—8 7/2 % déc. 70	04 276	86 40
—8 1/2 % avr. 71	01 802	84 80
—8 1/2 % nov. 71	05 030	84 20
—8 1/2 % mars 72	81 014	80
—8 % nov. 72	94 493	78 .
—8,60 % avr. 73	02 289	78 50
—9,30 % nov. 73	07 040	84 20
S.N.C.F. :		
—8 1/2 1970	00 309	84
—8 1/2 % 1971	05 880	81 10
—8 % 1972	04 734	75 55
—9,30 % 1973	08 992	84 30
E.D.F. :		
—8 1/2 % juin 70	00 293	81 10
—8 1/2 % nov. 70	04 862	79 70
—8 1/2 % fév. 71	03 398	80
—8 1/2 % juin 71	80 314	81 10
—8 1/2 % janv. 12	03 353	80
—8 % oct. 72	04 833	78 40
GAZ DE FRANCE :		
—8 % 1969	05 348	86 30
—8 1/2 % 1970	01 446	35 30
—8 1/2 % 1971	01 898	79 50
—8 1/2 % janv. 72	05 010	81 10
—8 1/2 % fév. 72	82 494	80 40
—8,30 % 1973	03 520	78 ..

VALEURS	% du coup.	% du nom.
CHASS. FRANCE :		
—8 1/4 janv. 67	02 804	84
—8 1/4 % 1968	82 434	96 70
—7 % 1969	01 313	88 83
—8 1/2 % 1971	05 991	87 ..
—8 % 1972	05 748	79 30
—8 % déc. 1972	04 734	101 10
—9,80 % juin 73	00 456	81 50
Renault 9 1/4 oc.69	89 695	82 10
—8 3/4 oct. 70	05 999	82 80
Petrofig. 8 1/2 58*	FR	262 ..
—8 3/4 % 1970	03 498	83 ..
—8 6/4 fév. 72	02 913	78 50
S.L.A.C. :		
—8 3/4 avr. 70	01 062	80 70
8 3/4 mars 71	02 740	60 20
—8 3/4 mars 72	01 459	79 20
—8,90 % mai 73	00 922	78 80
Citroën 5 % 62	03 288	88
S.G.A. 7 % oct. 68	04 574	83 50
— 8 3/4 70	04 955	84 .
S.I.M.A.T. :		
—8 3/4 % mars 70	02 265	83 18
—8 3/4 % fév. 71	03 496	80 40
—8 3/4 % nov. 71	00 177	70 40
—8 1/4 % 1972	04 150	74 70
—8,25 % déc. 72	04 211	73 60
—9,50 % 1973	00 806	81 70
Michelin 5 1/2% 70	FR	457 ..
Simca 9 % 68	02 929	85 90
— 8 1/2 % 67	03 446	82 20
— 8 1/4 % 69	05 881	82
— 9 3/4 nov.70	05 459	84 ..
— 8 3/4 % 71	04 728	82 50
— 10,50 % 1974	03 754	92 80
...	...	...

VALEURS	% du coup.	% du nom.
S.I.C.S.L. 8 % 58*	FR	423
— 8 1/2 % 67	03 798	80 50
— 7 1/4 % 69	01 966	83 80
— 8 3/4 oct. 10	05 738	78 ..
— 8 3/4 % 71	00 319	78 70
—8 7/4 % 1972	06 021	74 78
—8 1/2 % 1073	07 285	82 60
U.I.S. 5 1/9 % 69	FR	428
— 8 3/8 s. 70	FR	429 00
— 8 3/9 m. 71	FR	405 90
— 8 5/8 s. 71	FR	420 70
— 8 3/4 j. 72	02 897	79 40
— 9 1/4 août72	04 130	72 20
—8,80 % mai 73	00 076	75 80
—9,50 % 1973	00 114	88 18
Sacilor 7 % 58*	FR	206 .
Vallourec 7 1/4 70	FR	210 .
S.N.P.A. 8 1/2 58*	FR	230 20
—8 1/4 juil. 69	04 882	81 50
—8,50 % mars 73	02 808	78 80
Fse Pétr. 5 % 60	01 844	98 80
Raffinage 8 3/4 71	81 899	78 86
S.I.G. 8 1/2 % 60	04 664	88 90
—7 1/4 % 69	02 467	77 76
—8 3/4 juin 70	00 884	80 50
—8 3/4 mai 71	01 230	79 70
—8 1/4 % 1972	03 409	73 60
P.O.K. 8 % 60	02 855	88
— 8 3/4 oct. 70	06 589	80 70
— 8 3/4 % 71	00 626	78 30
Rh. Poul. 8 3/4 71	02 417	78 70
St Gobain 6 % 58*	FR	315 .
— 3 % 60	FR	87
— 5 % 63	FR	98 40
Air Liq. 5 % 62	FR	98 48
— 5 % 64	.. ..	91 ..
* Emprunt indexé	.. ..	87 .

Bourses étrangères

NEW-YORK

Le Dow Jones au-dessous de 800

Encore une mauvaise semaine pour Wall Street, où l'indice Dow Jones des industrielles a enfoncé le palier de 800, pourtant considéré par de nombreux spécialistes comme un seuil de résistance.

Le marché n'en avait pas moins manifesté par deux fois des velléités de reprise. Mais elles ont été brutalement éteintes. Mercredi d'abord, par la forte baisse de Polaroid (— 32 %), dont le bénéfice par action pour le second trimestre est tombé à 8 cents (contre 28 cents un an auparavant) par suite de la mévente de certains articles de la firme qui a déclenché un vif recul des cours (près de 10 points) ; mercredi ensuite, par la décision de plusieurs grandes banques de relever leurs taux de base au niveau record de 12 %. Mais, sans doute parce que cette décision était attendue, la baisse devait toutefois revêtir une ampleur moins forte que la veille. Bon nombre de vedettes et plusieurs valeurs de prestige (Glamours) parvenaient même à maintenir leur avance.

Fermée jeudi, à l'occasion de la fête de l'Indépendance, Wall Street s'infléchissait à nouveau vendredi, mais beaucoup plus à cause du manque d'affaires — 7,4 millions de titres ont changé de mains, soit le chiffre le plus faible depuis le 25 octobre 1971 — que par une pression des ventes. De nombreux opérateurs avaient en effet décidé de faire le pont.

L'activité hebdomadaire a porté sur 44,56 millions de titres contre 57,87 millions (cinq séances). Indices Dow Jones du 5 juillet : industrielles, 791,77 (contre 802,41) ; transports, 156,70 (contre 162,18) ; services publics, 69,15 (contre 68,22).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Alcoa	42 1/4	43 3/8
A.T.T.	46 5/8	44 3/4
Boeing	17 5/8	18 1/8
Chase Man. Bank	35 3/4	34 1/2
Du Pont de Nem.	781 3/4	168 1/4
Eastman Kodak	103 7/8	108
Exxon	70 1/8	70 3/8
Ford	49	48 7/8
General Electric	49 1/4	47 3/8
General Foods	23 1/8	23 1/2
General Motors	48 5/8	48 1/8
Goodyear	10 1/2	13 3/4
I.B.M.	212 3/4	205 3/4
I.T.T.	18 1/2	19 1/4
Kennecott	32 3/4	31 1/8
Mobil Oil	40 1/8	39 1/8
Pfizer	36 1/2	35
Schlumberger	93 3/8	93 5/8
Texaco	25 1/8	25
U.A.L. Inc.	23 1/4	21 7/8
Union Carbide	40 1/8	39 1/4
U.S. Steel	44 1/0	44 3/8
Westinghouse	13 6/8	13
Woolworth	14	13 7/8

TOKYO

Mieux orienté

En reprise lundi, puis à nouveau déprimé les trois jours suivants, le marché de Tokyo s'est fortement redressé à la veille du week-end sur une vague d'achats spéculatifs, regagnant, et au-delà, toutes ses pertes initiales. Le mouvement de hausse a été emmené par Teikoku Oil, qui vient de découvrir un nouveau gisement pétrolier en haute mer au nord du Japon.

Le courant d'échanges a grossi au fil des séances pour atteindre 222 millions de titres vendredi. Au total, 916 millions d'actions ont changé de mains contre 688 millions la semaine précédente.

Indices du 5 juillet : Dow Jones, 4 826,70 (contre 4 802,87) ; indice général, 333,63 (contre 333,62).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Fuji Bank	448	447
Honda Motors	685	650
Matsushita Electric	443	447
Mitsubishi Heavy	178	178
Sony Corp	2 150	2 100
Toyota Motors	461	450

SUISSE

Lourd

Le repli des cours s'est poursuivi sur les marchés suisses, où, toutefois, le volume des échanges est demeuré assez faible.

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Brown-Boveri	1 030	990
Ciba-Geigy	1 525	1 500
Hoffmann-Lar.	104 000	101 000
Nestlé	3 110	3 098
Sulzer	2 900	2 910
U.B. Suisse	2 940	2 808

MILAN

Reprise technique en fin de semaine

Une reprise en fin de semaine a permis au marché de regagner une partie du terrain cédé initialement.

	Cours 20 juin	Cours 5 juil.
Fiat	1 350	1 245
Finsider	418	409,75
La Rinascente	253	249
Montedison	748	749
Olivetti	1 451	1 395
Pirelli	1 095	960
S.N.I.A. Viscosa	1 978	1 961

● *D'après les experts de la « Chase Manhattan »*, l'or vendu durant les quatre premiers mois par l'U.R.S.S. aurait rapporté à cette dernière 513 millions de dollars, soit 124 millions de plus que pendant la période correspondante de 1973. Se basant sur les quantités de métal jaune vendues par les Soviétiques l'an passé, soit environ 330 tonnes, et tablant sur un prix moyen de 145 dollars l'once, les experts de la grande banque américaine estiment que l'U.R.S.S. tirerait en 1974 1,5 milliard de dollars de ses exportations d'or contre 1,2 milliard l'an dernier.

LONDRES

La baisse reprend

Le marché n'a pas tenu ses promesses. En nouveau progrès à la suite de la décision du syndicat des mineurs de modérer ses revendications salariales, il s'est à nouveau orienté à la baisse, touchant, à la veille du week-end, son niveau le plus bas depuis quinze ans. Ce nouvel accès de faiblesse a été en grande partie dû au retard apporté par le gouvernement à présenter son mini-budget de relance.

Seuls les fonds d'Etat ont été épargnés, faisant même preuve d'une certaine fermeté en liaison avec la baisse de certains taux d'intérêt. Les mines d'or se sont redressées en fin de semaine, effaçant une bonne partie de leurs pertes initiales. Les magasins ont été particulièrement éprouvés en raison du nouveau ralentissement des ventes au détail en mai.

Indices du « Financial Times » du 5 juillet : industrielles, 250,7 (contre 255,1) ; mines d'or, 298,9 (contre 297,3) ; fonds d'Etat, 56,08 (contre 54,49).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Bowater	148	138
British Petroleum	386	364
Charter	118	121
Courtaulds	91	92
De Beers	222	220
Free State Geduld.	1 675	1 725
Gt. Univ. Stores	111	109
Imperial Chemical	206	204
Shell	185	175
Vickers	103	105
War Loan	23	23 7,8

ALLEMAGNE

Au plus bas depuis sept ans

Les Bourses allemandes ont baissé en moyenne de 3 % cette semaine, tombant vendredi à leur plus bas niveau depuis sept ans.

La crainte d'une augmentation du chômage à l'automne, la menace d'un ralentissement de l'activité industrielle et de nouvelles retombées de la faillite de la banque Herstatt ont été autant de facteurs qui ont pesé sur les cours. La décision de la Bundesbank d'injecter une masse d'argent frais dans le circuit monétaire n'a eu pratiquement aucun effet sur les marchés, au reste très peu actifs.

Indice de la Commerzbank du 5 juillet : 546,8 (contre 558,7).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
A.E.G.	94,30	94,70
B.A.S.F.	130,70	125,30
Bayer	113,20	107,30
Commerzbank	143,50	143,20
Hoechst	118	120,50
Mannesmann	157	150
Siemens	217	214,20
Volkswagen	83,38	82,30

BRUXELLES

— 3,3 %

Déprimé par les restrictions de crédit et la hausse des taux d'intérêt, le marché de Bruxelles, comme presque toutes les places internationales, a baissé. D'un vendredi à l'autre, ses pertes s'établissent à 3,3 %.

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Arbed	4 610	4 540
Astur. des Mines	2 695	2 280
Cock. Ougrée	1 140	1 106
Electrobel	6 120	8 050
Lambert	2 118	1 945
Petrofina	4 770	4 735
Gevaert	1 350	1 338
Société générale	2 635	2 510
Union minière	1 360	1 252

AMSTERDAM

Nouveau recul

Après un léger mieux, les cours ont de nouveau chuté. D'une semaine à l'autre, la baisse a dépassé 3 %.

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
A.K.Z.O.	56	55,10
H.V.A.	85,30	60
K.L.M.	58,60	54,50
Philips	27,90	27,80
Robeco	174,70	170,30
Royal Dutch	79,50	73,30
Unilever	106,50	101,70

CANADA

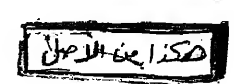
Soutenu

Le fait saillant de la semaine a été le raffermissement des mines d'or. Les industrielles se sont bien tenues.

	Cours 27 juin	Cours 4 juil.
Alcan Aluminium	28 3/8	28 1/8
Bell Telephone	41 7/4	40 5/8
Canadian Pacific	12 1/2	12 7/8
Internat. Nickel	26 7/8	26 1/8
Massey-Ferguson	15 7/8	15 7/8
Noranda Mines	38 5/8	38 3/4
Steel of Canada	31	30 3/4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 28/6	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	22795 ..	20365 ..
— (kilo en lingot)	22880 ..	20300 .
Pièce française (20 fr.)	234 10	208 50
Pièce française (10 fr.)	181 95	170
Pièce suisse (20 fr.)	237	225 30
Union latine (20 fr.)	208	200 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	160	150 ..
Souverain	230 90	208 ..
● Souverain Elizabeth II	231	225 ..
● Demi-souverain	171	160 ..
Pièce de 20 dollars	1122 .	1056 40
— 10 dollars	580 .	550 ..
— 5 dollars	347 50	335 ..
— 50 pesos	994	892 ..
● — 20 marks	276	235 ..
— 10 florins	201 80	186 ..
● — 5 roubles	165 ..	140 ..



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait saillant de la semaine a été constitué par la forte baisse de l' « Emprunt 4 1/2 % 1973 » qui a touché, au plus bas, le cours de 362 F jeudi dernier. Ce mouvement a une origine essentiellement technique : les pertes subies en liquidation de juin par les professionnels ont considérablement asséché les trésoreries de

	5 juil.	Diff.
4 1/2 % 1973	375	— 43
4 1/4 % 1963	92	— 1,60
4 1/4 - 4 3/4 % 63	81,80	— 1,20
5 1/2 % 1965	93,90	+ 0,30
6 % 1966	92,40	+ 0,40
8 % 1967	85,80	— 0,30
7 % 1973	86,40	— 0,60
C.N.E. 3 %	955	— 55

ces derniers et, de ce fait, des intermédiaires ont été obligés de procéder à de nouveaux appels de fonds en vue de la reconstitution des couvertures en espèces.

Pour satisfaire à ces exigences, des ventes ont été effectuées, parfois d'office, ce qui, par une sorte de processus cumulatif, a provoqué une accélération du recul des cours. En outre, il ne faut pas oublier que le « napoléon », sur lequel l' « emprunt 4 1/2 % 1973 » est indexé, a perdu plus de 26 points dans la semaine.

Il n'en demeure pas moins que vendredi soir, le prochain prix de reprise de ce fonds d'État ressortait à 819,39 F ; il reste encore, il est vrai, 80 bourses à couvrir avant la fin de la période de référence.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La faillite de la banque d'affaires allemande *Herstatt* et les éventuelles « retombées » de cet événement sur des établissements bancaires français, ainsi que la tension persistante du loyer de l'argent sur le marché monétaire ont été en grande partie à l'origine de la baisse des cours enregistrée dans ce compartiment.

La fusion du *Crédit du Nord* et de la *Banque de l'Union parisienne* a été approuvée définitivement par les actionnaires de ces deux sociétés. Rappelons que la société issue de la fusion et dont

	5 juil.	Diff.
Bail-Equipem. (1)	131	— 24,50
Indochine	351,30	— 11,70
B.C.T.	160	— 48
Cie bancaire (2) ..	232	— 23
Compt. des entr.(3)	100	— 10
C.C.F.	114	— 13,70
Crédit foncier (4).	285,20	— 18,80
Cie financ. Paris (5)	131,50	— 18
Locindus	188,20	— 26,80
Sovac	132	— 6
La Hénin	290	— 51
Cr. fonc. et imm.	150,10	— 13
S.N.I.	244,30	+ 11
Pricel	309	— 17
Schneider	147	— 8
Suez - Un. paris..	198	— 8,30

(1) Ex-coupon : 8,80 F.
(2) Ex-coupon : 6 F.
(3) Ex-coupon : 6,80 F.
(4) Ex-coupon : 10,80 F.
(5) Ex-coupon : 0,45 F.

la dénomination sera *Crédit du Nord et Union parisienne*, entend utiliser l'enseigne commerciale *Union bancaire*.

En raison du médiocre comportement du marché boursier, l'introduction à la cote officielle des actions *Locabail immobilier* a été reportée à une date ultérieure.

La *Société foncière lyonnaise* émet pour son compte 95 580 obligations convertibles au nominal de 700 F (intérêt : 7,50 %) amortissables de 728 F à 1 092 F. Cette émission est réservée aux anciens actionnaires, qui pourront souscrire à raison d'une obligation pour quatre actions.

Alimentation

Des courants de réalisation ont à nouveau pesé sur les cours des valeurs cotées sous cette rubrique.

Les dirigeants de *B.S.N.-Gervais-Danone* ont fait connaître leur intention d'accentuer les investissements du groupe dans le secteur « alimentation », qui représente déjà 52 % du chiffre d'affaires.

Les *Docks de France* procèdent depuis vendredi dernier à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Plusieurs sociétés cotées à terme procèdent actuellement à des opérations similaires. Il faut mentionner dans ce cas : *Carrefour* (une pour trois gratuites), *Perrier* (une pour quatre), *Jacques Borel International* (une pour cinq) et *Club Méditerranée*. En ce qui concerne cette dernière valeur, il faut ajouter que, dans

	5 juil.	Diff.
Beghin-Say	139,50	+ 0,50
Carrefour (1)	1 792	— 37
Castan (2)	1 385	— 72
C.D.C.	225,50	— 0,50
Radar	265	— 18
B.S.N. - Gerv.-Dan.	726	— 49
Moët-Hennessy ...	577	— 9
Olida et Caby	253,50	— 13
Pernod	438	— 10,50
Saint-Louis	140	— 10
Ricard	449,50	— 21,50
S.I.A.S.	389	— 0
Viniprix	763	— 32
Perrier	231,80	— 6,20
Jacques Borel (3).	680	— 70
Mumm	510	— 10
Veuve Clicquot ...	705	+ 25
Club Méditerranée.	870	— 62
P.L.M. (4)	127	— 17
Nestlé	4 910	— 230

(1) Ex-coupon : 38 F.
(2) Ex-coupon : 27,30 F.
(3) Ex-coupon : 5 F.
(4) Ex-coupon : 5 F.

un avenir proche, le nominal des titres va être ramené de 100 F à 25 F ; les actions anciennes seront échangées sur la base de quatre pour une.

La *S.I.A.S.* envisage d'émettre un emprunt de 30 362 100 F, représenté par des obligations convertibles de 300 F nominal, portant intérêt à 8 et 9 %, et échangeables contre des actions de la filiale *Orsan*.

Rémy-Martin a pris une participation de 60 % dans le capital de *Jacobus Boelen*, entreprise hollandaise spécialisée dans la distribution de vins et spiritueux.

Matériel électrique, services publics

Les commandes passées par *E.D.F.* en vue d'équiper ses centrales nucléaires en gros transformateurs traient, d'une part, à *Jeumont-Schneider*, d'autre part, à *Electro-Mécanique* et à *Alsthom* ; ces deux dernières sociétés s'associeraient pour former un consortium à cet effet.

Après déduction des plus-values et moins-values exceptionnelles, le bénéfice de *Thomson-*

	5 juil.	Diff.
Alsthom	89,05	— 2,55
C.G.E.	294,50	inch.
D.B.A.	95	— 14
Electroméean. (1) .	87,10	— 3,80
Legrand	1 565	— 55
Machines Bull	30	— 4
Moulinex (2)	2 430	— 205
Radiotechnique ..	296	— 20,80
Télémécanique (3)	780	— 25
Thomson-Brandt ..	163,50	— 6,50
Jeumont	90,40	— 3,70
Schlumberger	433	— 25
Générale des Eaux .	542	— 25
Lyonnaise des eaux	357	— 28,80
Chauffage urbain .	73,50	— 3,50

(1) Compte tenu du dividende détaché : 3 F net.
(2) Compte tenu du dividende détaché : 20 F net.
(3) Compte tenu du dividende détaché : 11 F net.

Brandt pour 1973 s'établit à 109,6 millions de francs contre 67,4 millions de francs. Le dividende a été fixé à 6 F net contre 5,60 F. Une progression de 20 % a été enregistrée sur le chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 1974.

Télémécanique porte son dividende de 10,50 F à 11 F net. L'activité à fin juin, accrue de 30 %, permet d'envisager pour l'année entière un chiffre d'affaires consolidé de 1 400 millions de francs. Les ventes hors de France y entreront pour 44 % contre 41 % l'an dernier.

La fusion d'*Européenne d'Accumulateurs* et de *Fulmen* a été approuvée ; l'opération s'effectuera par remise de neuf actions *Européenne d'Accumulateurs* aux actionnaires de *Fulmen* en échange de quatre de leurs titres. La première de ces sociétés a réalisé en 1973 un bénéfice net de 22,7 millions de francs contre 23,4 millions et servira un dividende net de 22 F contre 21 F, la seconde un bénéfice net de 11,2 millions de francs contre 10,8 millions et un dividende net de 47,30 F contre 45 F.

Le chiffre d'affaires consolidé de *Crouzet* a progressé de 17,1 % en 1973 pour atteindre 427,1 millions de francs hors taxes. L'augmentation des résultats est plus importante : + 61,4 % à 21,1 millions. Un chiffre d'affaires de 500 millions de francs est prévu pour 1974.

Résistance de *Générale des Eaux* aux services publics.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 1er AU 5 JUILLET

Nouvelle semaine noire

UNE violente bourrasque a soufflé cette semaine sur la Bourse de Paris, qui a mis sérieusement à mal les valeurs françaises et l'or. Le vent, toutefois, est tombé à la veille du week-end, l'accalmie permettant de réparer un peu les sévères dommages infligés à la cote.

Lundi, dans un marché calme et généralement assez résistant, l'on avait pourtant remarqué la persistance de plusieurs points de fermeté. Mais, dès mardi, le baromètre commençait à baisser. Orage passager, pensait-on autour de la corbeille, où visiblement les habitués ne semblaient pas inquiets. De fait, le nouvel accès de faiblesse qui frappait la Bourse ne s'accompagnait pas d'une augmentation sensible de l'activité, qui restait faible comme à l'accoutumée. Mercredi, les boursiers devaient déchanter. Devant la multiplication des ordres de vente, l'orage se transformait en tempête et les valeurs françaises fléchissaient brutalement. Jeudi, accompagnée par un brusque et vif repli de la rente 4 1/2 % 1973 (— 8,4 %), la chute des cours se poursuivait à une cadence rapide, portant à 7,4 % les pertes moyennes subies depuis le début de la semaine. La Bourse allait-elle sombrer ? Vendredi matin, un quotidien n'hésitait pas à titrer : « La Bourse craque ». C'était aller un peu vite en besogne, d'autant que la veille, en clôture, une légère éclaircie était apparue. A 12 h. 30, en tout cas, la foule des grands jours se pressait sous la colonnade pour assister à la séance.

Pour les initiés, une reprise technique ne faisait guère de doute. Les faits devaient leur donner raison puisque, en clôture, la hausse atteignait 2,4 %. D'une semaine à l'autre, les actions françaises n'en ont pas moins baissé de 5,2 %.

Cette nouvelle perte s'ajoutant aux précédentes, elles sont maintenant à 21,8 % au-dessous de leur niveau du 28 décembre 1973 et au plus bas depuis le printemps 1969.

Ainsi donc, après quelques jours de pause, la Bourse de Paris a connu une nouvelle semaine noire.

A l'origine de ce nouvel accès de faiblesse, encore et avant tout les besoins de liquidités, que le durcissement de l'encadrement du crédit rend chaque jour plus aigus. Entreprises aussi bien que particuliers se voient contraints de réaliser une partie de leurs portefeuilles pour préparer leurs prochaines échéances.

Le phénomène n'est pas propre à la France et il est certainement à l'origine de la reprise des ventes anglaises sur notre place. Les Britanniques, qui avaient été la providence de la Bourse de Paris en 1973, contribuent aujourd'hui à accentuer sa chute. Mais le phénomène qui a le plus affecté les opérateurs en ce début de juillet a été l'accélération du repli de la rente 4 1/2 % 1973, vedette incontestée de la cote et dont l'ascension rapide depuis le début de l'année avait quasi monopolisé l'attention du marché. Sa chute, liée à celle du napoléon, a été durement ressentie en raison de l'importance des capitaux mis en jeu, environ 700 millions de francs il y a quinze jours et plus de 1 milliard au début de juin en achats à terme.

Ajoutons que, selon l'adage bien connu, la baisse appelle la baisse, et que, dans ces conditions, les acheteurs se sont faits rares. Il a fallu une fois de plus que les organismes de placement collectif interviennent pour limiter les dégâts, aidés en cela par les rachats des vendeurs à découvert.

Sur le marché de l'or, la baisse du cours de l'once d'or à Londres a entraîné celles du lingot et du kilo en barre, qui sont tombés respectivement de 22 850 F et 22 785 F à 20 300 F et 20 365 F, après avoir touché 20 000 F et 19 500 F.

De son côté, le napoléon est revenu de 234,10 F à 208,50 F, tombant même jeudi à 184,50 F, son niveau le plus bas depuis le début de janvier 1974. Il convient de noter que la pièce française de 20 F fait encore une prime de 77 % sur l'or fin.

Les valeurs étrangères ont fléchi pour la plupart, tandis que les pétroles internationaux étaient durement touchés. Les mines d'or ont regagné en fin de semaine une partie du terrain qu'elles avaient abandonné.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	5 juil.	Diff.		5 juil.	Diff.
Terres rouges....	64,50	— 27,1	P.L.M.	137	— 11
B.C.T.	160	— 23,1	Saint-Louis	148	— 10,8
Kléber	62	— 17,3	U.I.S.	130	— 10,8
La Hénin	290	— 14,9	C.C.F.	114	— 10,7
Maisons Phénix..	721	— 14,2	Poclain	439,50	— 10,7
B.P. (1)	40,40	— 13,2	4 1/2 % 1973....	375	— 10,3
D.B.A.	95	— 12,8	Bail Equipem. (2)	131	— 10,1
Antar	28,50	— 12,6	Bull	30	— 10
Locindus	188,20	— 12,5	U.F.B. (3).......	155	— 9,9

(1) Compte tenu du coupon de 3 F.
(2) Compte tenu du coupon de 8,80 F.
(3) Compte tenu du coupon de 6 F.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Baisses (%)

Banque Ottomane	257	— 18,4	Tanganyika	13,15	— 9,3
Asturienne	270	— 14,9	R.T.Z.	13,85	— 7,9
Norsk Hydro......	486	— 13,5	De Beers	18,10	— 6,9

Le ruban bleu de l'information à la B.A.S.F.

Donner connaissance de ses résultats consolidés quarante-huit heures après la fin du premier semestre, voilà assurément qui sort de l'ordinaire, même s'ils ne sont que provisoires. Cette prouesse, dont nulle entreprise ne pouvait jusqu'à ce jour se prévaloir, la B.A.S.F., cochef de file de la chimie allemande avec Hoechst et troisième grand mondial de la profession, vient de la réaliser.

Initiatrice en son temps d'un large développement de l'information, la firme de Ludwigshafen entend sans doute conserver dans ce domaine une position avancée, à moins que le professeur Timm, son président, n'ait voulu marquer son départ d'un coup d'éclat. Ces résultats, très bons au demeurant, sont tout de même un peu décevants. La progression des bénéfices du groupe avant impôts (+35,7 %) à DM 730 millions a, en effet, été quelque peu inférieure à celle (+42,1 %) du chiffre d'affaires consolidé (DM 9 600 millions), traduisant ainsi une nouvelle baisse de rentabilité : 7,6 % au lieu de 8,6 % au cours du premier trimestre, et 10,2 % en 1973. La même évolution est observée au niveau des résultats de la société mère, qui annonce un bénéfice avant impôts de DM 487 millions, en hausse de 30,9 % pour un chiffre d'affaires de DM 5 000 millions accru de 52,3 %. La rentabilité de la B.A.S.F. AG, qui s'était maintenue à 9 % jusqu'au 31 mars dernier, est ainsi revenu à 8,14 %.

On se méfiera toutefois des interprétations trop hâtives dans la mesure où ces différents chiffres ont été artificiellement gonflés par l'inflation et les répercussions des hausses de coûts. Ainsi, corrigés de l'inflation, les chiffres d'affaires du groupe et de la société mère n'ont augmenté en valeur réelle que de 9 % et 10 % respectivement. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Le professeur Timm pense que l'évolution des affaires de la firme devrait rester bonne durant le second semestre malgré le ralentissement conjoncturel en Allemagne fédérale. A cet égard, M. Seefelder, qui a désormais pris en main les destinées de la B.A.S.F., devrait pouvoir en dire plus long à l'automne. On notera que la B.A.S.F. n'est pas la seule à changer de capitaine. Chez Bayer, n° 2 allemand de la chimie, M. Grunewald vient de succéder au professeur Hansen à la présidence du directoire.

Avec le départ de ces pionniers, artisans l'un et l'autre de l'expansion de leur firme respective, c'est une nouvelle page de l'histoire de B.A.S.F. et de Bayer qui vient d'être tournée.

A. D.

Mines d'or, diamants

	5 juil.	Diff.
Amgold	254	inch.
Anglo-American ..	27,50	— 2,10
Buffelsfontein	148,50	inch.
Free State	144	+ 3,40
Goldfields	18,90	— 0,40
Harmony	48,50	— 1,80
President Brand ..	133	+ 1,60
Randfontein	171	— 11,50
Saint Helena	164	— 8
Union Corporation	22,30	— 1,30
West Driefontein .	281	— 7,50
Western Deep	131,50	— 4,40
Western Holdings .	201,50	+ 3,50
De Beers	18,10	— 1,50

Métallurgie, constructions mécaniques

L'emprunt du *G.I.S.* doit contribuer notamment, à concurrence de 300 millions, à la construction par *Solmer* d'installations nouvelles, parmi lesquelles deux hauts fourneaux, une aciérie à l'oxygène et une coulée continue. Il doit être utilisé aussi pour l'achèvement par *Usinor* de l'usine de tôles minces et de fer blanc de Mardyck et par d'autres sociétés pour diverses installations.

Speichim a obtenu en 1973 un bénéfice net de 2,12 millions, à peu près égal à la perte de l'an dernier. Le président a bon espoir d'une reprise des dividendes l'an prochain.

Penhoët attend des augmentations des dividendes de ses filiales pour l'an prochain. Ayant fixé son dividende global à 9,45 F contre 9 F, la société a l'inten-

	5 juil.	Diff.
Châtillon (1)	70,40	inch.
La Chiers	236,50	— 4,80
Creusot-Loire	119,90	— 9,60
Denain N.-Est (2).	158	— 3,80
Marine	103	— 2,10
Métal. Normandie.	137,30	— 3,40
Pompey	82	— 0,10
Sacilor	76,50	— 3,50
Saulnes	164	— 3
Usinor	96,50	— 5,50
Vallourec (3)	130,10	+ 0,30
Alspi	61,80	— 1,40
Babcock-Fives	68	— 1
Génér. de fonderie	268	— 12,90
Poclain	439,50	— 43,50
SAGEM	442	— 24
Saunier-Duval (4).	219,50	+ 3,50
Penhoët	220	— 28
Citroën	34,10	— 3
Ferodo (5)	227,50	+ 8,50
Peugeot (6)	172,80	— 2,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,30 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 8 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(5) Compte tenu d'un coupon de 15,50 F.
(6) Compte tenu d'un coupon de 0,1d F.

tion de répartir l'an prochain un coupon complémentaire de 2,55 F. L'introduction de sa filiale à 54,5 %, *les Chantiers de l'Atlantique*, n'a pu être faite qu'au cours de 250. Ce cours s'est d'ailleurs maintenu en clôture.

L'assemblée de *Roux Combaluzier Schindler* a approuvé les comptes de 1973 se soldant par une perte de 13,4 millions reportée à nouveau.

Mines, caoutchouc, outre-mer

D'après les déclarations faites par M. François Michelin, le chiffre d'affaires total des filiales industrielles de pneumatiques a augmenté de 28 % par rapport à la période correspondante de 1973. Ces chiffres pouvant être considérés comme satisfaisants dans la conjoncture actuelle,

	5 juil.	Diff.
Le Nickel	83,20	— 1
Peñarroya (1)	70,20	— 0,30
Asturienne	270	— 47,50
Charter	14,10	+ 0,05
Intern. Nickel ..	124,80	— 7,60
R.T.Z.	13,85	— 1,20
Tanganyika	13,15	— 1,35
Union minière	153	— 7
Z.C.I.	4,15	— 0,40
Hutchins.-Mapa ..	231	— 0
Kléber	62	— 13
Michelin	774	— 40

(1) Compte tenu d'un coupon de 3 F.

il serait présomptueux d'en tirer des conclusions pour l'année entière.

Le président de *Hutchinson-Mapa* a déclaré que le chiffre d'affaires des cinq premiers mois marque un progrès de 29 %. Les résultats, d'après une situation provisoire, sont en amélioration.

Une assemblée de *Rand Selection*, convoquée pour le 17 juillet, doit autoriser le conseil à porter le capital de 20 à 34 millions de rands.

L'assemblée de *Huaron* a voté un dividende global de 12,60 F.

Produits chimiques

Depuis le 1er juillet, *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* a été transféré au compartiment divers.

	5 juil.	Diff.
Clin-Midy	342	— 17
Cotelle et Foucher	111	— 1,40
Institut Mérieux .	535	+ 20
Laboratoire Bellon	270,50	— 7,50
Nobel-Bozel (1) ..	118,50	+ 0,50
P.U.K.	112	— 6,00
Pierrefitte-Auby ..	60,50	— 2,30
Rhône-Poulenc	136,60	— 0,40
Roussel-Uclaf (2).	227	— 5,75

(1) Compte tenu du coupon de 4,50 F.
(2) Compte tenu du coupon de 6,75 F.

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net de la *Lainière de Roubaix* (société mère) s'est établi à 12,9 millions de francs en 1973 et le dividende a été porté à 2,62 F net contre 2,50 F. Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice net de 27,69 F par action, lequel ne comprend pas les résultats du groupe *Sublistatic* (contrôlé à 52 %), qui atteignent 7 millions de francs suisses. Les premiers mois de 1974 ont été caractérisés par une activité soutenue et une amélioration des résultats financiers ; cependant, les perspectives tendent à devenir plus incertaines.

Pour *Vitos* également, l'instabilité économique tempère l'optimisme, bien que la saison d'été s'annonce favorablement. Le dividende a été fixé à 2,10 F net contre 2 F, mais un complément de 1,20 F a été réservé en vue d'une distribution ultérieure.

Roudière va procéder, à partir

	5 juil.	Diff.
Dollfus-Mieg (1) .	63,50	+ 0,50
Saint Frères	31,20	— 0,30
Sommer-Allibert ..	502	+ 3
Agache-Willot	46,60	— 3,90
Lain. de Roubaix .	63	— 4
Roudière	587	— 56
La Soie	64,20	— 7,70
Vitos	73,20	— 0,50
C.F.A.O.	309,80	— 14,20
B.H.V.	86	— 4
Galeries Lafayette.	88	— 4
Nouvelles Galeries.	99	— 3,50
Prénatal	67,80	— 5,40
S.C.O.A.	53,50	— 6,30
U.I.S.	130	— 15,20
Uniprix	70	— 11

(1) Compte tenu du dividende détaché : 4 F net.

du 8 juillet, à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Galeries Lafayette reprendra cette année le service du dividende interrompu depuis novembre 1968, en distribuant 3 F net par action.

Optorg a réalisé en 1973 un bénéfice net de 8,09 millions de F, en hausse de 28,8 %, et servira un dividende net de 7,56 F contre 7,20. L'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes a été décidée et sera effectuée en octobre.

Pétroles

M. Granier de Lilliac, président l'assemblée de la *Française des pétroles*, a noté les signes naissants d'une récession de la consommation d'hydrocarbures, survenant après une augmentation qui a duré plus de dix ans. Il est devenu impossible de hausser les prix lorsque l'acheteur se retire faute de moyens. Sur les marchés européens, la marge des compagnies ne représente plus, quand elle subsiste, que le vingt-cinquième du prix du pétrole brut.

	5 juil.	Diff.
Antar	28,50	— 4,10
Aquitaine (1)	397,80	— 42,20
Esso-Standard	78,30	— 4,20
Franç. des pétroles	136	— 11,10
Pétroles B P (2) .	40,40	— 6,60
Primagaz	285,10	— 24,90
Raffinage (3)	120	— 0,50
Sogerap	74	— 2,50
Exxon	234,50	— 8,30
Norsk Hydro	486	— 79
Petrofina	558	— 31
Royal Dutch	131,90	— 6,20

(1) Compte tenu du coupon de 12 F.
(2) Compte tenu du coupon de 3 F.
(3) Compte tenu du coupon de 10,50 F.

Bâtiment et travaux publics

Les carnets de commande des *Grands Travaux de Marseille* sont normalement remplis, assurant pour 1974 une activité convenable. La filiale d'équipement pétrolier E.T.P.M. est entrée dans une phase de vive activité,

	5 juil.	Diff.
Aux. d'entrepr. (1)	194	— 0,50
Bouygues (2)	446	— 10
Chim. et Routière	92	— 2,50
Cim. français (3) .	98,50	— 6,10
Ciments Lafarge ..	170	— 7,10
Entr. M. Lefebvre.	170,50	— 4,60
Gén. d'entreprises.	101	— 2,20
Gr. Trav. Marseille	177	— 3
Maisons Phénix ..	721	— 119
Pollet et Chausson	96	— 3,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 17 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 0,50 F.

avec des résultats exceptionnels dans une conjoncture favorable.

Le bénéfice de 1974 de Fougerolle S.N.C.T. sera supérieur à celui de l'exercice précédent et devrait permettre une augmentation sensible du dividende.

Valeurs diverses

Le 4 juillet, *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* a lancé une O.P.E. sur *Air-Industrie*, dont la cotation a été suspendue. D'ores et déjà, les initiateurs de l'offre possèdent 34 % des actions et 56 % des obligations *Air-Industrie*.

	5 juil.	Diff.
Air liquide (1) ...	208	+ 6,50
St-Gob. - Pt-à-Mss.	130,30	— 10,70
Publicis	125	— 2
Agence Havas	133,50	— 9,90
Aussedat-Rey	102	— 9
Entrp. et Gares fr.	148,20	— 5,30
Navigation mixte .	154,10	+ 4,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,50 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet	5 juillet
Terme	58 145 896	86 927 890	131 696 949	164 098 129	114 724 098
Comptant :					
R. et obl.	142 830 375	66 726 080	163 479 373	80 301 060	84 655 228
Actions .	80 377 870	48 950 473	36 281 898	48 409 152	40 985 962
Total	281 354 241	202 604 543	331 458 220	292 808 341	240 365 288

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs :					
franç. ..	81,4	80,4	78,2	76,4	78,2
étrang. .	90,4	89,4	87,3	86,2	85,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	69,7	69,1	67,2	65,4	66,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Grève sur la ligne maritime Dieppe-Newhaven.* — La liaison maritime entre Dieppe et Newhaven risque d'être sérieusement perturbée à la suite d'un mouvement de grève déclenché vendredi 5 juillet par les trois cents membres de l'équipage du navire français *Valençay*. Les marins protestent contre les horaires en vigueur, qui, selon eux, avantagent le bateau anglais *Senlac*.

A B C D E F G

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE POLICE DE SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

M. Michel Poniatowski souhaite que les commissariats soient nombreux et éparpillés à travers les villes

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a présidé, vendredi 5 juillet, la cérémonie de sortie de la vingt-quatrième promotion des commissaires de police à l'École supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le ministre d'État a notamment déclaré : « *Il n'y a pas de liberté individuelle sans sécurité personnelle... C'est là un principe de la démocratie que j'entends faire respecter. C'est la raison pour laquelle j'ai l'intention de poursuivre les opérations de protection que j'ai dirigées dès mon arrivée au ministère de l'intérieur, et je demande à la police nationale de donner une place importante à cette mission.* »

« *Je veillerai donc*, a ajouté M. Poniatowski, *à ce que le Plan n'omette plus désormais de prendre en compte les dépenses de sécurité qui sont les nécessaires frais généraux de toute vie sociale et particulièrement de toute civilisation urbaine.* »

Le ministre a ensuite souhaité que « *les commissariats soient, comme les bureaux de la poste ou de la Sécurité sociale, nombreux et éparpillés à travers les villes* ». Dans ce but, il a l'intention de proposer au gouvernement de « *subordonner l'octroi de permis de construire portant sur un nombre minimum de logements, les grands ensembles, les résidences ou les villes nouvelles, à l'attribution par les constructeurs de locaux destinés à faire des postes de police ou des logements pour les policiers* ». Telle est, selon M. Poniatowski, « *la condition pour que ces quartiers soient harmonisés et que leurs habitants bénéficient d'une bonne qualité de la vie* ».

Concernant l'habilitation (1) attribuée aux commissaires par les procureurs généraux, le ministre d'État a souligné qu'il étudiait avec attention les conditions dans lesquelles elle est accordée ou éventuellement retirée. « *Je suis conscient*, a-t-il dit, *des conséquences que représente pour vous ce retrait et je m'attache à rechercher une solution qui apporte les garanties minimum appropriées auxquelles tout fonctionnaire peut prétendre, fût-il, comme vous l'êtes, fonctionnaire d'autorité.* »

M. Poniatowski a conclu en abordant les problèmes de la carrière des commissaires qui, selon lui, doit se dérouler « *dans des conditions conformes à l'importance de leur mission et aux responsabilités qui leur sont confiées* ». « *Dans cet esprit*, a-t-il déclaré, *j'ai entrepris des négociations pour une revalorisation des situations de fin de carrière qui reconnaisse le rôle du commissaire de police à l'égard des magistrats et des fonctionnaires avec lesquels il est en rapport permanent.* »

Trois mesures en faveur des tribunaux administratifs

Dans la matinée M. Poniatowski avait, d'autre part, inauguré les nouveaux locaux du tribunal administratif de Lyon, installés dans le palais de justice de La Part-Dieu. Dans son discours, le ministre de l'intérieur a notamment déclaré :

« *Sans locaux adaptés, il est vain d'espérer une amélioration réelle du fonctionnement d'une juridiction. Vous disposez maintenant d'un outil moderne. Cela était particulièrement opportun à Lyon, au cœur d'une région dont la croissance est rapide et soutenue. Votre tribunal est le type même de la grande juridiction administrative de province qui ne saurait mener à bien sa mission sans renforcement de moyens, voire sans réforme de structures. Près d'un millier d'affaires nouvelles vous sont en effet soumises chaque année, chiffre dépassant les possibilités actuelles de votre tribunal et laissant apparaître un retard qui correspondra bientôt à deux années...*

» *Le même phénomène est d'ailleurs constaté dans la France entière. L'ensemble des tribunaux administratifs enregistre un retard à juger qui s'est élevé de plus de 30 % en dix ans et qui est actuellement de 42 000 dossiers alors que le total annuel des jugements s'élève à 20 000 pour un nombre sensiblement égal d'affaires nouvelles. Les causes de cette situation sont bien connues. Elles résident surtout dans l'augmentation du nombre des recours, passés en dix ans de 15 000 à 20 000.* »

« *Des réformes s'imposent donc*, a affirmé M. Poniatowski ; il a annoncé trois ordres de mesures « *qui donneront aux tribunaux administratifs les moyens de leur action.* »

1) Tout d'abord, le nombre des formations de jugement sera augmenté : pour Paris, chacune des sept sections sera divisée en deux sous-sections. En province, les dix plus grands tribunaux seront dotés de deux formations de jugement pouvant fonctionner de façon parallèle et concomitante.

2) Les effectifs seront renforcés par la réalisation d'un programme de recrutement : les recrutements nouveaux seront assurés à la fois par l'ENA à raison de cinq à six conseillers par année (au lieu de deux ou trois) et par l'intermédiaire d'un tour extérieur de caractère exceptionnel et temporaire.

3) Enfin, le gouvernement a décidé des améliorations de carrière destinées à revaloriser la situation des magistrats en fonction en même temps qu'à favoriser le recrutement.

(1) Depuis la loi du 12 juillet 1966, tout policier au-delà du grade d'inspecteur a le titre d'officier de police judiciaire (D.P.J.), mais il ne peut en exercer les prérogatives que s'il reçoit du procureur général auprès de la cour d'appel une habilitation que ce dernier peut lui retirer à tout moment. Il n'existe aucune instance d'appel.

OPÉRATIONS « COUP DE POING » DANS PLUSIEURS DÉPARTEMENTS

Plusieurs opérations « coup de poing - sécurité des citoyens » ont été effectuées, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 juillet, dans divers départements et villes de France.

A Toulouse, cinq cents policiers ont quadrillé la ville à partir de 22 heures. Des patrouilles ont sillonné les rues du centre et des grands ensembles de la périphérie. Quatre-vingts cafés et cabarets ont été visités par les forces de l'ordre. La même opération a été déclenchée à Nantes par M. Paul Camous, préfet des Pays de Loire.

En Moselle, sous l'autorité de M. Gaston Pontal, préfet de la région de Lorraine, l'opération a également engagé des policiers de la police de l'air et des frontières, du fait que le département jouxte le Luxembourg et l'Allemagne.

En Seine-et-Marne, enfin, les automobilistes contrôlés se sont vu remettre une lettre signée du préfet, qui déclare que « ces opérations ont été entreprises dans l'intérêt des citoyens honnêtes, et en particulier des personnes âgées et des femmes seules des grandes banlieues qui sont les plus menacées ».

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1974 a été tiré à 538 041 exemplaires.

Au Vietnam

M. Thieu estime que son parti ne doit pas s'approprier le monopole du pouvoir à Saigon

M. Thieu a déclaré aux principaux dirigeants du parti démocratique, dont il est toujours le président en titre, que cette formation politique ne pouvait pas s'approprier le monopole du pouvoir, indique l'agence Reuter, citant une source informée de Saigon.

Au cours d'une réunion, jeudi 4 juillet, au palais de l'Indépendance, à laquelle ont participé le secrétaire général du parti, le sénateur Tran Minh Tung, les présidents des deux chambres, et de hautes personnalités du mouvement, le chef de l'État a expliqué que, dans sa lutte contre le monolithisme communiste, le Vietnam du Sud ne pouvait pas se permettre d'être gouverné par un seul parti. En conséquence, a-t-il dit, le parti démocratique ne peut plus être « le parti au pouvoir ». « Nous sommes opposés à la dictature que les communistes veulent imposer. C'est pourquoi nous ne pouvons employer leur méthode qui est de monopoliser le pouvoir pour le parti », a dit le président.

Les membres du gouvernement, des forces armées, de la police et de l'administration peuvent continuer à adhérer au parti, mais ils ne peuvent plus y jouer un rôle actif, a poursuivi M. Thieu, qui a promis de clarifier prochainement sa nouvelle politique.

Le parti, qui ne fonctionne sous sa forme actuelle que depuis quinze mois, compte actuellement soixante-dix députés à l'Assemblée et occupe une position dominante dans les conseils provinciaux et municipaux.

En mai, le président avait créé une certaine sensation en renvoyant son principal conseiller politique, M. Nguyen Van Ngan, qui avait été le maître d'œuvre du parti. M. Thieu avait ensuite prononcé, à l'occasion de la Journée des forces armées, un discours dans lequel il annonçait que les militaires et les fonctionnaires ne pourraient plus prendre part aux activités du parti.

De source officielle américaine, on avait expliqué que M. Ngan avait été limogé parce qu'il organisait le parti d'une manière telle que celui-ci aurait finalement tenté d'imposer sa politique au gouvernement.

D'autre part, un tribunal militaire a condamné à mort, le jeudi 4 juillet, un homme d'origine chinoise impliqué dans une affaire de contrebande dans laquelle de nombreux officiers ont eux aussi trempé. Ces derniers ont été soit relaxés, soit condamnés à des peines allant de vingt ans de travaux forcés à un an de prison avec sursis. Sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité trois personnes qui, le mois dernier, avaient fui le Sud pour Hongkong et furent ensuite livrées aux autorités de Saigon par les responsables de la colonie britannique.

● A Phnom-Penh, la répression se fait plus dure depuis les manifestations de jeunes du 6 juin. Un journal de la capitale a rapporté qu'un lycéen mort après son arrestation a été enterré secrètement ; son corps vient d'être retrouvé près d'une pagode, là où était basée une unité militaire. Un autre quotidien écrit qu'un lycéen a été arrêté le 29 juin, non loin de l'ambassade de France, par deux civils : il s'agissait d'un des animateurs des manifestations de juin. D'autre part, le journal « le Messager » a été suspendu le 30 juin ; il venait d'écrire que les enseignants — dans leur ensemble hostiles au régime — ne feront pas passer en août et en septembre les examens. En première page était aussi publiée la photographie de quatre étudiants emprisonnés en janvier 1974 et qui, selon une version officielle, s'étaient donné la mort. Or, indique le journal, ces quatre jeunes gens sont décédés à la suite de saignements aux poumons. On pense qu'ils ont, en fait, été victimes de violences.

Le problème du Sahara espagnol

Le roi Hassan II met le général Franco en garde contre « toute action unilatérale » dans le territoire

De notre correspondant

Rabat. — La radio-télévision marocaine a annoncé, dans la nuit de vendredi à samedi 6 juillet, que le roi Hassan II avait adressé le message suivant au général Franco :

« L'entretien que M. Cortina, ministre des affaires étrangères, a eu jeudi avec notre ambassadeur à Madrid, laisse présager que l'Espagne est sur le point d'entreprendre une nouvelle politique au Sahara qu'elle administre.

» Nous ne pouvons vous cacher que, si cela s'avérait exact, il s'ensuivrait une détérioration de nos rapports, chose que nous avons toujours évitée, vu notre conviction qu'entre l'Espagne et le Maroc, les impératifs du voisinage ainsi que les intérêts supérieurs qui nous sont communs devraient nous épargner les malentendus et les heurts.

» Toute action unilatérale entreprise par l'Espagne sur le territoire saharien ne manquerait pas de nous mettre dans l'obligation de préserver nos droits légitimes. Notre gouvernement et nous-même nous réservons le droit d'agir en conséquence.

» Nous demeurons convaincu que Votre Excellence saura, encore une fois, de concert avec nous-même, préserver l'amitié séculaire qui lie nos deux pays et qui constitue pour l'Espagne autant que pour le Maroc un patrimoine digne d'être le garant de notre avenir commun. »

Cette mise en garde du roi Hassan II au général Franco confirme avec solennité la fermeté de la revendication marocaine sur le Sahara espagnol. Bien que cette revendication ne soit pas nouvelle, puisque les accords d'indépendance avec Madrid en 1956 avaient été accompagnés de réserves marocaines sur les états de fait et de droit résultant de la situation coloniale, les positions du palais ont été réaffirmées de façon significative ces temps derniers.

Depuis deux mois, en effet, il ne se passe guère de jour sans que, d'une manière ou d'une autre, la question du « Sahara marocain sous domination espagnole » soit évoquée, par des dirigeants ou par des personnalités ou des partis politiques. Ceux-ci ont apporté un soutien unanime à la politique royale.

A cet égard, M. Ali Yata, ancien responsable du parti communiste marocain et du Parti de la libération et du socialisme (interdits), nous a précisé qu'il avait remis au palais royal son mémoire sur le « Sahara occidental marocain » dès le 24 mai, et non ces jours derniers comme le Monde du 23 juin l'a annoncé. M. Ali Yata a fait observer qu'il attache de l'importance à cette date puisque, dit-il, il a été le premier à effectuer pareille démarche.

Les précisions manquent encore sur ce que les dirigeants espagnols entendent par « nouvelle politique » au Sahara. Mais il est clair que, d'ores et déjà, Rabat la conteste et la rejette en espérant que Madrid saura réviser son attitude en faveur des droits revendiqués ici.

La fermeté de cette position est fondée apparemment sur l'unanimité nationale dont le roi Hassan II peut se prévaloir, et sur les appuis qu'il a rencontrés dernièrement dans plusieurs capitales africaines. — L. G.

En Allemagne fédérale

Le ministre des finances présente un budget d'austérité

De notre correspondant

Bonn. — Le projet de budget 1975 que le ministre ouest-allemand des finances, M. Hans Apel, a présenté le vendredi 5 juillet, tient les promesses que le chancelier Schmidt avait faites dans sa déclaration gouvernementale. C'est un budget d'économies et certains ministres ont été contraints d'accepter non seulement une progression de leurs crédits plus faible que la hausse des prix, mais encore des réductions par rapport à l'année dernière.

Pour contenir l'augmentation des dépenses dans la limite de 8 % (147,3 milliards de DM contre 136,4 milliards cette année), MM. Schmidt et Apel ont même accepté le risque d'ouvrir un conflit avec leur propre parti. Le ministre de la coopération économique, représentant le centre gauche du S.P.D., et président d'une Fédération régionale, n'a-t-il pas préféré démissionner de son poste (*le Monde* du 6 juillet) plutôt que de cautionner une remise en cause à moyen terme de la politique ouest-allemande d'aide aux pays sous-développés ?

Bien que sa progression soit relativement faible (3,6 %), le budget de la défense reste le poste le plus important (29,9 milliards de DM) devant les dépenses sociales (28,8 milliards), et le budget des transports (19 milliards). Les principales économies vont porter sur les dépenses de personnel. Le gouvernement fédéral freinera la création d'emplois nouveaux, ne remplacera pas systématiquement les employés fédéraux et les fonctionnaires quittant leur place, et il n'a pas l'intention d'accepter, contrairement au gouvernement Brandt cette année, des augmentations de salaires de 11 % dans la fonction publique.

En 1973, M. Schmidt, alors ministre des finances, avait présenté un budget « *conjoncturellement neutre* ». Cette année, M. Apel a l'ambition d'apporter sa contribution à la politique de stabilité. Cet effort d'austérité ne lui est pas seulement dicté par des principes. La réforme fiscale que le gouvernement souhaite voir entrer en vigueur à partir du 1er janvier prochain se traduira par des allégements fiscaux pour certains contribuables, entraînant une moins-value fiscale de 8 milliards de deutschemarks. Cependant l'endettement de l'État fédéral, multiplié par deux par rapport à 1973, apporte de l'eau au moulin de l'opposition chrétienne-démocrate, qui dénonce la fragilité des finances publiques et « *les tours de passe-passe* » permettant un équilibre fallacieux.

La situation du chancelier est paradoxale. Au moment même où, au prix de grandes difficultés, il s'efforce d'imposer à ses ministres un budget « serré », la réforme fiscale à laquelle, comme ministre des finances, il a déjà consacré beaucoup de temps et d'énergie est menacée d'échec du fait de l'opposition de la démocratie chrétienne. Sans l'accord du Bundesrat où la C.D.U.-C.S.U. est majoritaire, pas de réforme fiscale. Or la C.D.U.-C.S.U. s'oppose au projet de la coalition libérale-socialiste qui essaie d'introduire une certaine justice fiscale. Le conflit porte essentiellement sur le calcul des dégrèvements. L'opposition veut que, comme par le passé, les dépenses exceptionnelles soient soustraites au revenu imposable. La coalition souhaite au contraire qu'un pourcentage fixe de ces dépenses soit soustrait à l'impôt. Elle estime, en effet, que l'application de la progressivité aux dégrèvements fiscaux favorise les gros revenus.

Ni la coalition ni l'opposition ne paraissent actuellement disposées à accepter un compromis.

D. V.

SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS SONT REQUIS CONTRE Mme BEATE KLARSFELD

Cologne. — Six mois de prison avec sursis ont été requis, le 5 juillet, contre Mme Beate Klarsfeld.

Le procureur Rudolf Gehrling a retenu contre la prévenue les délits de contrainte et de coups et blessures. Mme Klarsfeld avait participé, en mars 1971, à Cologne, à la tentative d'enlèvement de l'ex-chef adjoint de la Gestapo de Paris, Kurt Lischka. Ce dernier fait l'objet, en France, d'une condamnation à la détention perpétuelle, prononcée par contumace. L'avocat de Mme Klarsfeld a demandé l'acquittement.

A l'ouverture de la séance du tribunal de grande instance de Cologne, le président, M. Victor Henri de Somoskeoy, avait prononcé le huis clos « *afin de préserver l'ordre public* ». Cette décision faisait suite aux nombreux incidents qui ont émaillé le procès.

Le verdict sera probablement prononcé dans l'après-midi du mardi 9 juillet, après la levée du huis clos.

Les organismes africains de développement vont élargir leur action

(De notre correspondant.)

Rabat. — L'assemblée annuelle des conseils des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) et du Fonds africain de développement (FAD) a pris fin vendredi 5 juillet, après quatre jours de travaux. Ces deux institutions ont décidé d'accroître leurs interventions en vue du développement économique et social en Afrique, des actions prioritaires étant préconisées en faveur des pays victimes de la sécheresse. Pour augmenter ses ressources, la BAD a décidé de porter son capital à 400 millions d'unités de compte (soit près de 450 millions de dollars), et de prospecter les marchés financiers. Elle a retenu les suggestions du roi Hassan II dans son discours inaugural, qui portaient, d'une part, sur la mise à la disposition de la BAD par les pays africains d'un quota de ressources minières ou agricoles en garantie des emprunts de la banque ; d'autre part, sur une participation de la BAD à des activités de valorisation de matières premières du continent africain. Les conclusions des études décidées à ce sujet doivent être présentées l'année prochaine à la onzième assemblée annuelle de la BAD à Dakar.

La banque a accepté le mandat qui lui a été donné par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de gérer pour le compte de cette organisation le fonds spécial (actuellement d'un montant de 200 millions de dollars) créé en association avec les pays exportateurs de pétrole pour pallier les conséquences de la hausse des prix du pétrole sur l'économie des pays membres de l'OUA.

● A « *Actuel II* », sur la deuxième chaîne de télévision, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., sera interrogé lundi 8 juillet à 20 h. 30, par plusieurs journalistes.

